

Faculté de philosophie, arts et lettres

***La Nova Gallia Delphino* (livre I) de Laurent Le Brun :
introduction contextuelle, édition critique, traduction
annotée et commentaire**

Auteur : Anaïs Mirasola

Promotrice : Aline Smeesters

Lectrice : Tania Van Hemelryck

Année académique : 2025-2026

Master [120] en langues et lettres anciennes et modernes, à finalité spécialisée :
cultures latine et française du Moyen Âge et des Temps Modernes

**Déclaration sur l'honneur, mémoires/TFE de la Faculté de philosophie, arts et lettres,
UCLouvain**

Je déclare qu'il s'agit d'un travail original et personnel, que toutes les sources référencées ont été indiquées dans leur totalité et ce, quelle que soit leur provenance, et que l'utilisation des outils d'intelligence artificielle est conforme aux consignes générales d'utilisation publiées par l'UCLouvain et disponible à cette adresse :

<https://cdn.uclouvain.be/groups/cms-editors-p1/portail/reglement/Consignes-ChatGPTversion-etudiante.pdf?itok=SebXXm87>

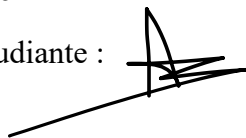
Je suis conscient·e que le fait de ne pas citer une source, de ne pas la citer clairement et complètement, de ne pas annoncer dans une partie spécifique en début du mémoire l'utilisation que j'ai faite des outils d'intelligence artificielle ou de les utiliser de manière contraire à ce qui est prévu dans la note institutionnelle constituent des irrégularités graves au regard du [Règlement des études et des examens de l'Université catholique de Louvain](#) (Chapitre 4, section 7, article 107 à 114) au sein de l'Université. J'ai notamment pris connaissance des risques de sanctions académiques et disciplinaires encourues.

Au vu de ce qui précède, je déclare sur l'honneur ne pas avoir commis de plagiat ou toute autre forme de fraude et de n'avoir pas utilisé les outils d'intelligences artificielles en dehors de ce qui est accepté à l'UCLouvain.

Nom, Prénom : **Mirasola Anaïs**

Date : **13/08/2026**

Signature de l'étudiante :

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'A' followed by a horizontal line and a diagonal stroke.

*Labor omnia vincit.*¹

¹ Virgile, *Géorgiques*, I, 145.

Remerciements

Je tiens en premier lieu à adresser mes plus sincères remerciements à ma promotrice, Aline Smeesters, pour sa patience, ses relectures avisées, ses conseils judicieux, son exigence et sa justesse. Les corrections et les encouragements qu'elle m'a fournis m'ont permis d'avancer en toute confiance dans ce travail de longue haleine.

Je souhaite également remercier l'ensemble des professeurs et assistants que j'ai rencontrés durant mon parcours et grâce auxquels étudier fut un plaisir. Merci en particulier à Élodie pour sa bienveillance et son empathie à un moment où j'en avais cruellement besoin.

Je remercie ma maman et ma sœur, qui ont toujours cru en moi et qui m'ont soutenue inconditionnellement. Ma gratitude va aussi à l'homme qui m'a élevée, pour m'avoir fait grandir entourée de livres. Grâce à lui, je me suis découvert une passion pour la littérature qui ne me quittera jamais. C'est à lui, qui aurait rêvé de mettre les pieds à l'Université, que je dédie ce mémoire.

Merci aux différentes institutions qui ont accepté de me recevoir lors de mon dernier voyage au Canada et qui ont enrichi mon expérience académique par leur accueil. Je pense en particulier à la Thomas Fisher Rare Book Library de Toronto, dont le personnel m'a permis de consulter plusieurs exemplaires des éditions de la *Nova Gallia* de Le Brun.

Merci à tous mes condisciples pour les moments partagés car ils ont transformé ces années d'étude en une véritable aventure humaine. Merci à Carl, Mahaut, Louison et Romain, pour leur amitié et leur soutien précieux dans la rédaction de ce mémoire. Merci à Victor pour notre si grande connivence intellectuelle. Merci à Lou-Anne de m'avoir inspirée par son sens exemplaire de la discipline et par tant d'autres de ses qualités.

Merci à Benjamin pour sa relecture attentive de mon travail de scansion, pour ses précieux conseils en la matière et pour sa présence rassurante dans les moments difficiles.

Merci à Inès pour les encouragements chaleureux qu'elle m'a prodigués inlassablement.

Merci à Alexis, qui a été mon partenaire d'étude et qui m'a offert son soutien indéfectible année après année, jusqu'à la remise de ce mémoire.

À toutes celles et ceux que j'aurais oubliés : *gratias maximas* !

Résumé

Le projet du présent mémoire consiste à offrir au premier livre de la *Nova Gallia Delphino* de Laurent Le Brun une édition critique, une traduction française et une proposition de commentaire. Publié pour la première fois en 1639 à Paris, le recueil totalise quatorze élégies néolatines réparties en deux livres, dont le premier est directement dédié au Dauphin nouveau-né et le second s'adresse à d'autres personnalités françaises influentes. Les poèmes portent sur la Nouvelle-France et sur la vie des communautés autochtones qui la peuplent. Ils s'inscrivent dans la promotion à la fois des missions canadiennes par la Compagnie de Jésus au XVII^e siècle et du projet colonial de la monarchie française à la même époque. L'ouvrage n'ayant pas encore reçu d'édition et de traduction modernes, notre travail philologique d'une part, vise à combler cette lacune pour offrir à la recherche un matériel prêt à être étudié. D'autre part, l'analyse littéraire que nous proposons cherche à mettre en lumière l'intérêt de cette œuvre, en relation avec le contexte historique dans lequel elle a été produite, pour l'étude de la rhétorique jésuite au service des causes de la monarchie française et de la mission canadienne au XVII^e siècle.

Abstract

The aim of this thesis is to provide a critical edition, a French translation, and a proposed commentary on the first book of Laurent Le Brun's *Nova Gallia Delphino*. First published in 1639 in Paris, the collection comprises fourteen Neo-Latin elegies divided into two books, the first of which is directly dedicated to the newborn Dauphin, while the second is addressed to other powerful French figures. The poems focus on New France and the lives of the Indigenous communities that inhabit it. They are part of the promotion of both the Canadian missions carried out by the Society of Jesus in the 17th century and the French monarchy's colonial project during the same period. Since the work has not yet been published in a modern edition or translation, our philological work aims, on the one hand, to fill this gap by providing researchers with material ready for study. Furthermore, the literary analysis we propose seeks to highlight the significance of this work—in relation to the historical context in which it was produced—for the study of Jesuit rhetoric in the service of the causes of the monarchy and the Canadian mission in the 17th century.

Introduction

Nous sommes en 1639 à La Flèche, le Dauphin n'est encore qu'un nourrisson et la Compagnie de Jésus déploie des missionnaires en Nouvelle-France pour évangéliser des populations que le christianisme avait jusque-là délaissées. C'est dans ce contexte que Laurent Le Brun tente de relever le pari de traduire le Nouveau Monde dans le langage de l'Ancien, lorsqu'il publie la *Nova Gallia Delphino* (ou *Franciade*)² en 1639 à Paris. Le recueil consiste en deux livres qui totalisent quatorze élégies néolatines adressées au Dauphin et à d'autres puissantes personnalités françaises. Les poèmes portent sur la Nouvelle-France de la première moitié du XVII^e siècle et sur la vie des Premières Nations³ qui la peuplent alors et s'inscrivent dans le cadre de la promotion des missions au Canada par la Compagnie de Jésus.

L'ouvrage n'a à ce jour reçu que peu d'attention⁴ et n'a pas encore bénéficié d'une édition moderne ni d'une traduction. Il présente pourtant un grand intérêt du point de vue à la fois de la philologie néolatine et de l'histoire des missions, pour la manière dont Le Brun exploite les *topoi* classiques pour traduire le Nouveau Monde à un lectorat européen humaniste et au service d'un discours missionnaire et colonial. C'est pourquoi le présent mémoire poursuit un double objectif : d'une part fournir à la recherche universitaire une édition critique ainsi qu'une traduction française du livre I⁵ et d'autre part engager une discussion littéraire sur le corpus en lien à la fois avec son ancrage historique, ses sources documentaires, ses inspirations antiques et ses vocations politiques et religieuses.

² Les deux appellations correspondent aux titres respectifs du recueil dans leurs éditions de 1639 et de 1650 et sont employées indifféremment dans le présent mémoire.

³ Dans le présent travail, lorsque nous évoquons les Premières Nations du Canada, nous employons généralement les termes génériques « autochtones », « indigènes » ou encore « Canadiens » (on retrouve cette dernière appellation chez Le Brun lui-même). Nous excluons absolument le terme « Indiens », qui était employé à tort par les explorateurs européens pensant aborder aux Indes, et réservons le terme « Amérindiens » aux contextes où les communautés locales sont envisagées du point de vue de leurs relations avec les colons. Pour désigner des nations spécifiques, nous nous référons à leurs noms français contemporains, tels qu'ils apparaissent le plus régulièrement dans la littérature scientifique, afin de ne pas confondre le lecteur, bien qu'aujourd'hui les noms des tribus en langues autochtones se fassent de plus en plus présents. Nous utilisons ainsi « Montagnais » au lieu d'*Innu*, « Hurons » au lieu de *Wendat*, « Iroquois » au lieu de *Haudenosaunee* et « Algonquins » au lieu d'*Anishinaabe*.

⁴ L'état de l'art de la *Franciade* se compose actuellement de deux articles en français datant de la seconde moitié du XIX^e siècle (DE LA GOURNERIE et DE GOURCUFF), de deux articles en anglais de Peter O'BRIEN, respectivement publiés en 2012 et 2019, d'un article de 2013 en anglais, qui se concentre sur l'étude de la première élégie de la *Nova Gallia Delphino* (BARTON), ainsi que d'un article de 2023 en polonais, qui accorde un paragraphe à la *Franciade* (MILEWSKA-WAŻBIŃSKA). Le lecteur trouvera les références exactes de ces articles dans la bibliographie.

⁵ Nous avons dû nous limiter au livre I, qui totalise en lui-même un nombre important de vers. Le livre II mériterait lui aussi une édition ainsi qu'une traduction modernes, mais un travail d'une telle envergure aurait dépassé le cadre d'un simple mémoire.

Pour ce faire, notre travail se structurera de la façon suivante : (I) une biographie de Laurent Le Brun, accompagnée d'une présentation générale de son œuvre, aidera le lecteur à comprendre le rôle du Jésuite nantais au sein de son ordre et à mieux situer la *Franciade* dans sa vaste production littéraire en latin. Un panorama ciblé du (II) contexte historique permettra ensuite d'éclairer les circonstances de la fondation de la Compagnie de Jésus, les conditions de la présence française en Amérique du Nord depuis la fin du XVI^e siècle, mais aussi et surtout le développement des missions jésuites en Nouvelle-France dans la première moitié du XVII^e siècle, ainsi que les stratégies d'évangélisation mises en place par les missionnaires. Nous proposerons alors (III) une présentation plus approfondie des circonstances de rédaction de la *Nova Gallia Delphino*, des sources documentaires sur lesquelles son auteur se fonde et de l'imaginaire véhiculé par celles-ci, ainsi qu'une introduction aux aspects génériques, stylistiques, thématiques et formels du recueil. Nous poursuivrons notre préambule à l'édition par une présentation détaillée des différents témoins sur lesquels se base notre travail philologique, de leurs contextes de publication et de leurs structures respectives. Précédée des (IV) principes éditoriaux, (V) l'édition critique de l'ensemble du livre I constitue le cœur de notre travail : nous proposons, pour les liminaires, à savoir la dédicace au Dauphin et la préface au recueil, et pour chacune des sept élégies du livre I, une édition fondée sur l'étude de quatre témoins, accompagnée d'un appareil critique, ainsi qu'une traduction française enrichie de notes. Cette édition-traduction est suivie (VI) d'un commentaire littéraire qui vise à fournir quelques hypothèses interprétatives du corpus en réponse à la question suivante : de quelle manière la *Nova Gallia Dephino* de Le Brun se réapproprie-t-elle la propagande politico-religieuse menée par la Compagnie de Jésus dans la première moitié du XVII^e siècle ? Il faut comprendre le concept de « propagande politico-religieuse » dans le sens d'un discours qui vise à promouvoir le projet colonial de la monarchie en même temps que l'entreprise missionnaire de la Compagnie de Jésus. Pour répondre à notre question de recherche, nous explorons le corpus au prisme des trois axes suivants : le réinvestissement des sources missionnaires sur lesquelles s'appuie la rhétorique du recueil, l'exploitation de l'intertexte classique au service de la promotion du double projet de colonisation et d'évangélisation du Nouveau Monde, et la construction de l'opposition entre, d'une part, une civilisation française et catholique et, d'autre part, la « sauvagerie canadienne » promise au salut grâce à la monarchie française porteuse du catholicisme.

Le lecteur trouvera à la fin du présent travail la bibliographie complète qui référence les différentes ressources utilisées dans le cadre de sa réalisation.

I. Biographie de l'auteur et présentation de son œuvre

Parmi les données biographiques dont nous disposons sur Laurent Le Brun et que nous rapportons ci-dessous, les plus fiables proviennent des notices qui lui sont consacrées dans la *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus* de Carlos Sommervogel⁶ et dans celle d'Augustin de Backer⁷. Trois articles parus dans la *Revue de Bretagne et de Vendée*⁸ dans la seconde moitié du XIX^e siècle nous fournissent également des informations précieuses, mais qu'il nous faut manier avec prudence puisque nous devons à la fois signaler le caractère daté de ces articles et tenir compte de la subjectivité relativement importante de leurs auteurs. Pour les mêmes raisons, nous avons manipulé les renseignements tirés de la *Biographie bretonne*⁹ avec tout autant de précautions, en nous réservant le soin d'évaluer la fiabilité de ces derniers. Enfin, un article synthétique plus récent sur la *Franciade*, que nous devons au Professeur Peter O'Brien dans un numéro de *Tangente* paru en 2012¹⁰, offre dans son introduction une biographie brève et clarifiée de notre poète néolatin.

Laurent Le Brun naît le 4 mars 1608 près de Nantes¹¹, vraisemblablement dans le petit village de Campbon, situé à l'embouchure de la Loire¹². Il aurait fréquenté l'école capitulaire de cette même localité¹³ avant d'étudier au collège royal Henri-le-Grand de La Flèche – où il enseignera

⁶ SOMMERVOGEL Carlos (dir.), *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, Bruxelles, Schepens, vol. 4, 1960, p. 1629-1632.

⁷ DE BACKER Augustin et Aloïs, *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, 7 vol., Liège, Grandmont-Donders, 1853-1861, p. 353-355

⁸ DE LA GOURNERIE Eugène, « Le père Le Brun, poète nantais sous Louis XIII », *Revue de Bretagne et de Vendée*, 10, 1861, p. 81-100 ; DE GOURCUFF Olivier, « Les élégies canadiennes du père Le Brun, Jésuite nantais », *Revue de Bretagne, de Vendée, et d'Anjou*, 3, 1890, p. 363-368 et ROPARTZ Sigismond, « Le *Virgile chrétien* du père Laurent Le Brun, jésuite nantais », *Revue de Bretagne et de Vendée*, 22, 1867, p. 434-445.

⁹ LEVOT Prosper, *Biographie bretonne : recueil de notices sur tous les Bretons qui se sont fait un nom soit par leurs vertus ou leurs crimes, soit dans les arts, dans les sciences, dans les lettres, dans la magistrature, dans la politique, dans la guerre, etc., depuis le commencement de l'ère chrétienne jusqu'à nos jours*, Vannes, Cauderan, vol. 2, 1852-1857, p. 208.

¹⁰ O'BRIEN Peter, « La *Franciade* de Le Brun : poétique ovidienne de l'exil en Nouvelle-France », *Tangence*, vol. 99, 2012, p. 35-60.

¹¹ SOMMERVOGEL Carlos (dir.), *op. cit.*, p. 1629.

¹² Cette hypothèse a été formulée par Sigismond ROPARTZ (ROPARTZ Sigismond, *op. cit.*, p. 440) et se fonde sur une allusion autobiographique de Le Brun à son lieu de naissance et à sa prime enfance dans un poème votif qu'il dédie à sainte Anne d'Auray (« Divæ Annæ quæ in agro Venetensi Armorico magna veneratione colitur », dans *Virgilius Christianus*, Paris, 1661, p. 399-403, v. 35-37 : « Sæpe recurrebat Ligeris, puerilibus annis / Et notus potusque mihi, qua proximus intrat / Oceanum, Nereoque patri vectigal aquarum ».)

¹³ ROPARTZ a attiré l'attention sur le passage d'un poème votif dédié à saint Victor de Campbon dans lequel Le Brun fait mention de son éducation (« Divo Victori in agro Nannetensi, ubi vixit et dexit sanctissime, sepulto », dans *Virgilius Christianus*, Paris, 1661, p. 409-416, v. 15-31) : « Grand saint, c'est dans ce temple, comme dans la véritable demeure d'Apollon, que les muses me prirent sur leurs genoux, et préparèrent mes mains flexibles et mes lèvres dociles aux études futures. Là, depuis [de] longues années une troupe de jeunes enfants reçoit la première éducation et s'exerce à de nobles travaux. C'est là, sous tes auspices, que j'ai appris les rudiments de la lyre héroïque et de la flûte pastorale ; c'est sous tes auspices que je continue à les cultiver. Depuis ce temps, où tu me permis de recevoir les premiers éléments de la science, où je connus les lettres, la différence des mots, la manière de transformer, suivant les cas, et les noms et les verbes, conformément aux lois de la grammaire, grâce à la

à son tour quelques années plus tard. Laurent Le Brun nous apprend en tous cas dans l'un de ses écrits que son frère Pierre Le Brun, devenu curé dans le diocèse de Nantes, réalisa effectivement ses études à La Flèche¹⁴. Quoi qu'il en soit, notre poète fait son entrée dans la Compagnie de Jésus le 20 septembre 1627, à l'âge de dix-neuf ans¹⁵. Il commence alors à enseigner les humanités et la rhétorique pendant trois années avant de professer dix ans au collège de La Flèche¹⁶. Le Brun finit par s'éteindre le 1^{er} septembre 1663 à la maison professe à Paris¹⁷.

Professeur dans les collèges jésuites, il consigne ses enseignements relatifs à la poésie latine dans un traité en deux tomes intitulé *Eloquentia poetica sive praecepta poetica exemplis poeticis illustrata*¹⁸ et dont le second livre porte le sous-titre de *Figurae poeticae*. En parallèle de sa carrière professorale, Le Brun s'adonne à la composition de nombreux vers latins, dans un panel de genres allant de l'épopée chrétienne à l'élégie, en passant par la paraphrase biblique et les poèmes votifs. Il grandit sous Louis XIII mais c'est sous le règne de son fils Louis XIV (1643-1661) que notre poète se montre particulièrement prolifique, bien qu'il commence déjà à écrire avant la naissance de ce dernier en 1638.

Ainsi, il entame sa carrière d'écrivain en 1635 avec un recueil de poésie lyrique en langue française destiné au cardinal et duc de Richelieu¹⁹, qui concentre alors d'importants pouvoirs politiques et symboliques à la fois auprès de l'Église et de la Couronne et qui vient par ailleurs de fonder l'Académie française. C'est en 1639²⁰ que Le Brun publie pour la première fois les deux livres d'élégies néolatines consacrées à la Nouvelle-France et dédiées au

patience du maître, dont la tâche recommençait chaque jour, j'ai continué d'apprendre avec un zèle égal et quelquefois supérieur, et j'ai toujours progressé dans l'art de Minerve. Je me souviens avec bonheur de ces commencements, et maintenant que j'ai chaussé le cothurne, que j'ai enseigné les beaux-arts, dans mes livres et dans mes leçons, je proclame que ma science est née dans le temple de saint Victor. » (traduction de ROPARTZ Sigismond dans son article cité plus haut, p. 443-444).

¹⁴ ROPARTZ Sigismond, *op. cit.*, p. 444 (« Philadelphus Philadelpho Templum D[ivo] Josepho aedificanti prope capellam B[eatae] Virginis », dans *Virgilius Christianus*, Paris, 1661, p. 506-511, v. 111-141).

¹⁵ SOMMERVOGEL Carlos (dir.), *op. cit.*, p. 1629.

¹⁶ *Ibid.*, p. 1629.

¹⁷ *Ibid.*, p. 1629.

¹⁸ LE BRUN Laurent, *Eloquentia poetica sive praecepta poetica exemplis poeticis illustrata*, Paris, Sébastien et Gabriel Cramoisy, 1655.

¹⁹ SOMMERVOGEL Carlos (dir.), *op. cit.*, p. 1629. LE BRUN Laurent, *Ode et Stances à M. le Cardinal Duc de Richelieu*, 1635.

²⁰ SOMMERVOGEL indique que la première édition du texte paraît en 1649 mais il s'agit vraisemblablement d'une coquille puisqu'il existe bien une édition en 1639, dont les informations reprises sur la page de titre correspondent à celle qu'il référence comme la première édition et dont la préface, dédiée au Dauphin, s'adresse à ce dernier comme à un nourrisson, alors qu'il n'est effectivement âgé que d'un an en 1639. Par ailleurs, cette erreur de date présente dans le catalogue de SOMMERVOGEL ne se retrouve pas chez DE BACKER (DE BACKER Augustin et Aloïs, *op. cit.*, p. 353-355), qui renseigne bien une première publication en 1639. L'on peut en déduire que SOMMERVOGEL a distraitemment ajouté un « X » à la date reprise sur l'édition en chiffres romains.

Dauphin le futur Louis XIV sous le titre de *Nova Gallia Delphino*²¹, à Paris chez Jean Camusat. L'année suivante, l'écrivain publie une série de paraphrases métriques bibliques²² ; il fait ensuite paraître les *Musæ Turonenses* en 1641²³, un poème de circonstance qu'il dédie au chancelier Séguier à l'occasion du décès de l'archevêque de Tours et de l'entrée en fonction de son successeur²⁴. En 1646 paraît en prose une vie d'Alexandre Bertius, jeune congrégationniste jésuite au destin remarquable²⁵. Trois ans plus tard, Le Brun fait paraître pour la première fois une édition de paraphrases de l'Ecclésiaste de Salomon²⁶, dont l'*editio tertia*, augmentée d'autres écrits, paraît en 1650²⁷. Cette dernière comprend, outre la paraphrase de l'Ecclésiaste, ses précédentes paraphrases sur les sept Psaumes de David, celles du récit de la Création et des Lamentations de Jérémie, ainsi que les Vêpres mariales, les deux élégies en l'honneur du défunt archevêque de Tours, quelques épigrammes également écrites en latin, ainsi que les quatorze élégies sur la Nouvelle-France initialement publiées en 1639 – cette fois-ci sous le titre de *Franciados liber primus et secundus*. Une quatrième et dernière édition de ce volume voit le jour en 1653²⁸ et reprend les quatorze élégies de 1639 sous le titre de *Franciados libri duo*. La même année paraît une *Institutio juventutis christianæ*²⁹, qui sera suivie deux ans plus tard du traité de poétique³⁰ déjà évoqué plus haut, véritable compilation de règles et de recommandations enrichies d'*exempla* au service des étudiants des collèges pour la composition de vers latins. La dernière publication de notre auteur, le *Virgilius Christianus*³¹, voit le jour en 1660. Il s'agit d'un poème épique en douze livres sur la vie de saint Ignace, de son pèlerinage

²¹ LE BRUN Laurent, *Nova Gallia Delphino*, Paris, Jean Camusat, 1639.

²² LE BRUN Laurent, *David pœnitens. Moyses de opere sex dierum. Jeremias lugens. Vesperæ Marianæ*, 1640.

²³ LE BRUN Laurent, *Musæ Turonenses in morte illustris et reverendissimi D. Domini Bertrandi d'Echaus Archiepiscopi Turonensis mærentes et afflictæ, in adventu illustris et reverendissimi D. Domini Victoris Bouthillier Archiepiscopi Turonensis recreatæ*, 1641.

²⁴ O'BRIEN Peter, « La Franciade de Le Brun : poétique ovidienne de l'exil en Nouvelle-France », *op. cit.*, p. 38.

²⁵ LE BRUN Laurent, *Nostri saeculi ornamentum et adulescentiae sanctae speculum Alexander Bertius. Condemnat iustus mortuus vivos impios et iuventus celerius consummata longam vitam iniustissima sapientia*, Rouen, Jean le Boulenger, 1646. Nous n'avons pas pu accéder au texte original de Le Brun mais bien à une traduction française abrégée du Père Paul Le Clerc parue en 1701 (LE CLERC Paul, *La vie d'Alexandre Bercius, congréganiste*, Tours, Philippe Masson, 1701). Cette traduction nous délivre quelques informations biographiques sur le personnage d'Alexandre Bertius. Le jeune Alexandre naît à Florence en 1593 (LE CLERC Paul, *op. cit.*, p. 2) et commence à étudier auprès des Jésuites à l'âge de sept ans (*ibid.*, p. 7). Accablé par la maladie, il est célébré par ses contemporains pour la solidité de sa foi (*ibid.*, p. 16). Il acquiert dans sa ville natale une importante réputation en se faisant l'intercesseur de nombreux miracles auprès de la Vierge, pour lesquels on le sollicite régulièrement de son vivant (*ibid.*, p. 24). Il meurt en avril 1608, à l'âge de quatorze ans (*ibid.*, p. 36).

²⁶ LE BRUN Laurent, *Ecclesiastes qui ab Hebræis Coheleth appellatur, sive Salomonis de contemptu rerum humanarum contio, paraphrasi poetica explicata*, Rouen, Jean le Boulenger, 1649.

²⁷ LE BRUN Laurent, *Ecclesiastes Salomonis paraphrasi poetica explicatus*, Rouen, Jean le Boulenger, 1650.

²⁸ LE BRUN Laurent, *Ecclesiastes Salomonis paraphrasi poetica explicatus*, Paris, Sébastien et Gabriel Cramoisy, 1653.

²⁹ LE BRUN Laurent, *Institutio juventutis christianæ*, Paris, Sébastien et Gabriel Cramoisy, 1653.

³⁰ LE BRUN Laurent, *Eloquentia poetica sive Præcepta poetica exemplis poeticis illustrata*, Paris, Sébastien et Gabriel Cramoisy, 1655.

³¹ LE BRUN Laurent, *Virgilius Christianus, sive Poema Heroicum de Sancto Ignatio*, Paris, Simon Piget, 1660.

à Jérusalem à la fondation de la Compagnie de Jésus, accompagné d'un ensemble de poèmes déjà parus, le tout étant organisé en un recueil analogique des œuvres de Virgile et d'Ovide. Le volume consiste ainsi en la refonte d'une partie de l'œuvre de Le Brun, dans laquelle il prend soin de réagencer plusieurs de ses œuvres publiées précédemment en leur attribuant de nouveaux titres pour former une vaste anthologie à la fois hétérogène et dotée d'une cohérence interne. Ainsi, son *Virgile chrétien* contient douze *Eclogæ* adressées à Michel Le Tellier, marquis de Louvois, suivies de douze livres *De cultura animi*, reprenant les paraphrases poétiques du livre de l'Ecclésiaste, parues pour la première fois douze ans plus tôt et faisant ici office de *Géorgiques*³². En troisième position apparaît l'épopée intitulée *Ignatiados libri XII*, faisant évidemment référence à l'*Énéide* et hissant saint Ignace au rang de héros non pas mythologique mais chrétien. Le Brun fait suivre tout ceci d'une sélection d'opuscules destinés à renvoyer à la structure de l'œuvre ovidienne et rangés sous le titre évocateur d'*Ovidius Christianus*. L'on reconnaît notamment dans son *Hexameron* les *Fastes* d'Ovide, mais aussi les *Tristes* dans les *Lamentationes Jeremiæ*, ainsi qu'un *Amor Dei* qu'il substitue de toute évidence à l'*Art d'aimer*, et des récits de conversions, prenant la place des célèbres *Métamorphoses*³³. Ce volume contient également une réédition des deux livres de la *Franciade* sous les titres respectifs de *De Ponto Occidentali sive De barbarie Canadensi* et d'*Epistolæ Heroidum*, censés évoquer d'une part les *Pontiques* et d'autre part les *Héroïdes* composées par Ovide – nous verrons que ce choix de rapprochement intertextuel est loin d'être anodin. L'année suivante, Le Brun fait rééditer le *Virgilius Christianus*³⁴, y compris les *opuscula selecta* de son *Ovidius Christianus*. La dernière édition de cet ensemble paraît en 1696 en Allemagne, à titre posthume³⁵. Quant à son choix de titre faisant référence à un Virgile et à un Ovide christianisés, Feller, Levot ou encore De Gourcuff³⁶, présentant Le Brun comme un partisan de la croisade contre l'Antiquité classique, lui imputèrent l'intention de substituer son propre projet littéraire aux œuvres originales des grands modèles classiques éponymes qui lui avaient formellement inspiré ses vers, supplantant ainsi un héritage païen jugé profane et contraire aux principes chrétiens sur lesquels se fonde son ordre. Or il n'en est rien et aucun élément dans le paratexte de ses œuvres ne laisse en réalité présager un tel dessein. Au contraire, notre auteur a anticipé toute méprise en donnant explicitement à son lecteur dans la *captatio benevolentiae* de son

³² O'BRIEN Peter, « La *Franciade* de Le Brun : poétique ovidienne de l'exil en Nouvelle-France », *op. cit.*, p. 40.

³³ DE LA GOURNERIE Eugène, *op. cit.*, p. 97.

³⁴ LE BRUN Laurent, *Virgilius Christianus*, Paris, Simon Piget, 1661.

³⁵ LE BRUN Laurent, *Virgilius Christianus*, Dillingen, Jean Caspar Bencard, 1696.

³⁶ ROPARTZ Sigismond, *op. cit.*, p. 435, LEVOT Prosper, *op. cit.*, p. 208 et DE GOURCUFF Olivier, *op. cit.*, p. 363-364.

*Virgilius Christianus*³⁷ la justification au projet littéraire de rebaptiser son œuvre avec des titres qui mettraient à l'honneur les modèles qu'il admire, dans cet esprit d'émulation et d'imitation propre aux poètes néolatins³⁸. Comme la grande majorité des humanistes et des poètes néolatins de son temps, il promeut de toute évidence la christianisation de la culture classique païenne, ce qui ne fait pas pour autant de lui un détracteur de l'héritage classique. En revanche, il est incontestable que les modèles classiques antiques sont mis à l'honneur dans l'enseignement dispensé dans les collèges jésuites, dans la perspective de les imiter et d'entrer en émulation avec eux. Le catalogue de Sommervogel signale pour finir la publication de deux dernières œuvres attribuées à Le Brun et parues à titre posthume : d'abord un manuel sur l'éducation religieuse intitulé *Juventus sancta*³⁹ et publié en 1664 ; ensuite un répertoire d'outils destinés à l'écriture poétique, enrichi d'explications et d'une compilation d'exemples divers, paru en 1667⁴⁰.

³⁷ « Quæ rationes effecerunt, ut alii libros a se editos Florum Gallicum, Sallustium Germanicum, Plutarchum Christianum, hujus sæculi Theophrastum nominaverint ; eadem apud me valuerunt, ut opus meum, Virgilium Christianum appellarem. » (LE BRUN Laurent, *Virgilius Christianus*, Paris, Simon Piget, 1661). « Les mêmes raisons qui ont conduit certains auteurs à nommer les livres qu'ils ont publiés *Florus français*, *Salluste allemand*, *Plutarque chrétien* ou encore *Théophraste de ce siècle*, ont valu auprès de moi pour que j'intitule mon œuvre *Virgilius Christianus*. » (Nous traduisons).

³⁸ ROPARTZ Sigismond, *op. cit.*, p. 434-436.

³⁹ LE BRUN Laurent, *Juventus sancta, variis opusculis ad juventutis institutionem spectantibus aucta*, Paris, Sébastien Cramoisy, 1664.

⁴⁰ LE BRUN Laurent, *Novus apparatus Virgilii poeticus : synonymorum, epithetorum et phrasium, seu elegantiarum poeticarum thesaurum*, Paris, Simon Bernard, 1667.

II. Contexte historique

Nous esquissons à présent un rapide panorama historique du contexte dans lequel la *Franciade* de Le Brun a vu le jour. Nous commencerons par éclaircir les circonstances de l'apparition de la Compagnie de Jésus dans le paysage politique et religieux du XVI^e siècle ainsi que son cadre institutionnel, avant d'aborder le contexte colonial français en Amérique du Nord puis de nous pencher plus spécifiquement sur le terrain des missions jésuites en Nouvelle-France et les stratégies de ses ambassadeurs.

1. Fondation et vocation missionnaire de la Compagnie de Jésus

L'ordre de la Compagnie de Jésus est une congrégation catholique fondée en 1540 à Rome, à l'initiative d'Ignace de Loyola et de plusieurs de ses compagnons. Né en 1491 et originaire d'une famille d'ascendance noble dans une province basque, c'est au cours d'une longue convalescence que le soldat espagnol Inigo Perez – futur Saint Ignace – se plonge dans la lecture de vies de saints⁴¹ et prend la décision de consacrer le reste de son existence à l'œuvre du Christ. Il se met alors à rédiger les exercices spirituels et prononce ses vœux en 1534 lors d'un pèlerinage à Montmartre⁴², en compagnie de ses condisciples, alors qu'il est étudiant à l'Université de Paris⁴³. Officiellement reconnue par l'Église grâce à la bulle du pape Paul III le 27 septembre 1540⁴⁴, la Compagnie fait son apparition sur la scène religieuse européenne à la veille du Concile de Trente, alors que la Réforme protestante bat son plein et exige un renouvellement profond de l'Église. En effet, les Réformés reprochent non seulement aux institutions ecclésiastiques de s'être peu à peu éloignées des fondements de l'Évangile, mais aussi leurs réticences à rendre la foi chrétienne véritablement accessible aux fidèles en traduisant massivement les Saintes Écritures en langues vernaculaires. Face à l'avènement de la propagande protestante qui gagne progressivement la moitié de l'Europe, bouscule les conceptions traditionnelles émanant de l'Église et menace directement l'influence de celle-ci⁴⁵,

⁴¹ LETENDRE André, *La Grande Aventure des Jésuites au Québec. Espérances et renoncements*, Montréal, Beauport, 1991, p. 23.

⁴² SHENWEN Ly, *op. cit.*, p. 30.

⁴³ CORBO Claude, *Monuments intellectuels de la Nouvelle-France et du Québec ancien. Aux origines d'une tradition culturelle*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2014, p. 53.

⁴⁴ ARTIGALAS Florence, *Les jésuites au Nouveau-Monde. Les débuts de l'évangélisation de la Nouvelle-France et de la France équinoxiale, XVII^e-XVIII^e siècle*, Matoury, Ibis Rouge, 2013, p. 62.

⁴⁵ SHENWEN Ly, *op. cit.*, p. 29.

la Compagnie de Jésus s'impose à la fin du XVI^e comme le fer de lance de la Contre-réforme⁴⁶. Dès sa fondation, l'ordre se distingue des ordres contemplatifs – bénédictin, franciscain ou encore dominicain – par son caractère militant⁴⁷ : la vie religieuse en son sein est conçue comme un combat spirituel et son activité repose sur le ferme engagement de ses membres dans le monde chrétien. C'est dans cet état d'esprit que la congrégation se révèle particulièrement efficace dans la réalisation de ses ambitions⁴⁸.

Outre la nécessité d'une longue formation intellectuelle, l'activité apostolique figure au cœur même des *Constitutions* de Saint Ignace, qui font fonction de texte fondateur de la Compagnie⁴⁹. Le projet évangélisateur est donc inscrit dans les gènes de l'ordre depuis sa naissance⁵⁰ puisqu'il se définit comme missionnaire dès ses origines⁵¹. À ce titre, il poursuit la vocation de propager la foi catholique⁵², non seulement à l'échelle nationale mais aussi à l'étranger⁵³. C'est pourquoi les Jésuites se mettent à investir énormément de ressources dans l'éducation et l'évangélisation des populations, tant au sein de l'Europe, avec l'appui d'un vaste réseau de prédicateurs itinérants et de collèges dans les villes, que dans les territoires d'outre-mer, comme nous le verrons plus loin. Avant de s'exporter, le terme « mission » va d'abord être employé pour désigner les expéditions apostoliques menées dans les campagnes et dans les régions protestantes⁵⁴. L'action missionnaire va donc dans un premier temps se mettre en place à l'intérieur des frontières de l'Europe chrétienne et pour servir la Réforme catholique avant de s'étendre vers d'autres contrées⁵⁵. Le travail apostolique qui émane de la Réforme catholique s'inscrivait d'ailleurs déjà dans la lettre et dans l'esprit des recommandations du Concile de Trente, qui définissent la mission comme la charge consistant à prêcher à plusieurs échelons,

⁴⁶ SAUZET Robert, *Contre-Réforme et Réforme catholique en Bas-Languedoc. Le diocèse de Nîmes au XVII^e siècle*, Louvain, Nauwelaerts, 1979, p. 172.

⁴⁷ SHENWEN Ly, *op. cit.*, p. 31.

⁴⁸ ARTIGALAS Florence, *op. cit.*, p. 66.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 62.

⁵⁰ DESBARATS Catherine, « 1616-1673. Les Jésuites, *Relations des Jésuites* », CORBO Claude (dir.), *Monuments intellectuels de la Nouvelle-France et du Québec ancien. Aux origines d'une tradition culturelle*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2014, p. 53.

⁵¹ FABRE Pierre Antoine et PIERRE Benoist (dir.), *Les Jésuites : histoire et dictionnaire*, Paris, Bouquins, 2022, p. 312.

⁵² WORCESTER Thomas (dir.), *The Cambridge Encyclopedia of the Jesuits*, Cambridge, Cambridge University Press, 2017, p. 525.

⁵³ DESLANDRES Dominique, *Croire et faire croire : les missions françaises au XVII^e siècle*, Paris, Fayard, 2003, p. 21.

⁵⁴ DOMPNIER Bernard, *Le venin de l'hérésie : image du protestantisme et combat catholique au XVII^e siècle*, Paris, Le Centurion, 1985, p. 4.

⁵⁵ POIRIER Guy, « Pierre-François-Xavier de Charlevoix : la parole autochtone et la parole canadienne », VAILLANCOURT Luc, TAILLEUR Sandrine et URBAIN Émilie (dir.), *Voix autochtones dans les écrits de la Nouvelle-France*, Paris, Hermann, 2019, p. 2.

en ramenant les fidèles vers l'Église et en convertissant de nouveaux adeptes⁵⁶, d'abord à l'intérieur même de l'Europe, avant de s'exporter à l'international⁵⁷. Dans un second temps, les Jésuites entreprennent des voyages dans les colonies extra-européennes dans le but d'y convertir de nouveaux fidèles⁵⁸.

Dès la seconde moitié du XVI^e siècle, la Compagnie se développe rapidement dans toute l'Europe, y compris en France⁵⁹, où elle connaît toutefois depuis sa genèse un certain nombre de revers. À la fois le Parlement et l'Université de Paris lui sont hostiles⁶⁰, si bien que le roi Henri IV, à la suite d'une tentative d'assassinat sur sa personne par un ancien élève des Jésuites, va jusqu'à ordonner l'expulsion de la congrégation du Royaume de France⁶¹ ainsi que la fermeture de leurs collèges par un arrêt parlementaire en décembre 1594⁶². Moins de dix ans plus tard, en septembre 1603, il fait publier l'édit de Rouen qui aboutit au rétablissement de l'Ordre sur le territoire⁶³, en permettant non seulement à ses membres d'y résider, mais aussi d'y réimplanter des collèges⁶⁴. Leur réadmission sur le territoire est cependant conditionnelle et dépend d'un serment de fidélité au roi de France⁶⁵. Après l'annonce de sa réhabilitation, la Compagnie ne se fait pas attendre puisque deux mois après la promulgation de l'édit, les Pères Coton et Armand entreprennent de fonder le collège Henri IV de La Flèche⁶⁶, avec le soutien du monarque, autour duquel graviteront nombre de leurs confrères dans les décennies suivantes, y compris de futurs missionnaires. La formation dispensée au sein des collèges jésuites met en effet un point d'honneur à sensibiliser son public à la question du salut des âmes en dehors de l'Europe dans le but de susciter des vocations missionnaires⁶⁷. C'est dans ce contexte à la fois de controverses et de renaissance que l'ordre se livrera à un plaidoyer favorable à une entreprise coloniale à la fois catholique et française⁶⁸.

⁵⁶ FABRE Pierre Antoine et PIERRE Benoist (dir.), *op. cit.*, p. 653.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 656.

⁵⁸ HENRION Aurélie, *Dynamiques communicationnelles entre les Jésuites et l'État à propos du missionariat jésuite en Nouvelle-France, 1663-1701*, Rimouski, Université du Québec, 2019, p. 5.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 4.

⁶⁰ CORBO Claude, *op. cit.*, p. 55.

⁶¹ DE ROCHEMONTEIX Camille, *Un collège de jésuites aux XVII^e et XVIII^e siècles : le collège Henri IV de La Flèche*, Société historique et archéologique du Maine, Le Mans, 1889, p. 7.

⁶² CORBO Claude, *op. cit.*, p. 55.

⁶³ DE ROCHEMONTEIX Camille, *op. cit.*, p. 50.

⁶⁴ *Ibid.*, p. 63.

⁶⁵ DESBARATS Catherine, *op. cit.*, p. 54.

⁶⁶ DE ROCHEMONTEIX Camille, *op. cit.*, p. 66. Il faut signaler l'existence d'autres collèges jésuites importants en France à cette époque, notamment le Collège de Clermont à Paris.

⁶⁷ VANTARD Amélie, « Les vocations missionnaires chez les jésuites français aux XVII^e et XVIII^e siècles », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, vol. 116, 2009, p. 14.

⁶⁸ DESBARATS Catherine, *op. cit.*, p. 55.

2. Présence française en Amérique du Nord

Esquissons à présent le décor géopolitique qui servira de théâtre aux activités missionnaires au moment où les Jésuites débarquent en Nouvelle-France. Alors que l'exploration du Nouveau Monde devient dès la fin du XV^e siècle un enjeu politique et économique majeur pour les puissances européennes, la France embarque plus tardivement que ses voisins pour le continent américain. Jacques Cartier explore le golfe du Saint-Laurent en 1534 et tente, sans succès, d'y implanter une colonie dans les années 1540. La France du XVI^e siècle est affaiblie par les guerres de religion et concentre toutes ses ressources au profit de la métropole. Des explorateurs français commencent à fréquenter les côtes maritimes du Canada, sans pour autant pénétrer à l'intérieur des terres et les échanges avec les populations locales sont relativement limités⁶⁹.

À partir du milieu du XVI^e siècle, les fréquentations des côtes se font de plus en plus massives dans le cadre de la pêche à la morue, répondant à un marché qui bat son plein en Europe à cette époque⁷⁰. Les pêcheurs français se mettent ensuite à troquer des produits de la chasse amérindienne de façon occasionnelle contre des marchandises importées d'Europe comme des couteaux, des outils et ustensiles divers ou encore des tissus et autres objets décoratifs⁷¹. Ces échanges d'abord occasionnels se transforment progressivement en un véritable commerce, jusqu'à ce que la traite des fourrures devienne, dans les années 1580, une activité autonome par rapport à la pêche⁷². Les différents produits et accessoires venus d'Europe continuent alors d'être troqués, ainsi que, de manière plus officieuse, des armes à feu ou encore de l'alcool⁷³. L'espoir s'installe peu à peu que ce nouveau commerce en plein essor permette d'enrichir les coffres français afin de se prémunir militairement contre la menace espagnole⁷⁴.

C'est dans ces circonstances qu'en 1598, la signature de l'édit de Nantes, en faveur d'un pacification religieuse, permet un retour de la paix grâce à l'atténuation des conflits entre les catholiques et les protestants⁷⁵, les marchands européens intensifient leurs contacts avec

⁶⁹ JACQUIN Philippe, *Les Indiens blancs : Français et Indiens en Amérique du Nord (XVI^e-XVIII^e siècle)*, Paris, Payot, 1987, p. 33.

⁷⁰ THIERRY Éric, *La France de Henri IV en Amérique du Nord. De la création de l'Acadie à la fondation de Québec*, Paris, Éditions Honoré Champion, 2008, p. 14-16.

⁷¹ *Ibid.*, p. 19.

⁷² BEAULIEU Alain, « L'on n'a point d'ennemis plus grands que ces sauvages : l'alliance franco-innue revisitée (1603-1653) », *Revue d'histoire de l'Amérique*, vol. 61 (3-4), 2008, p. 370.

⁷³ ARTIGALAS Florence, *op. cit.*, p. 23.

⁷⁴ JACQUIN Philippe, *op. cit.*, p. 38.

⁷⁵ THIERRY Éric, *op. cit.*, p. 7.

diverses populations nomades vivant de la chasse⁷⁶ et entretiennent des collaborations de plus en plus régulières avec les communautés autochtones⁷⁷. Au début du XVII^e siècle, la France devient alors, sous le règne d'Henri IV, une actrice de premier plan dans les activités coloniales en Amérique du Nord⁷⁸, même si sa présence reste relativement limitée sur le territoire⁷⁹. Les rapports commerciaux se font de plus en plus fréquents et se structurent progressivement mais n'aboutissent pas encore pour autant à une occupation durable du territoire. Pour cause, les activités commerciales n'ont pas vocation à aboutir à des colonies pérennes sur ces terres : entre la crainte du voyage, la pénibilité des hivers canadiens et le caractère particulièrement incommode d'un territoire largement recouvert de forêts pour le moins inhospitalières, l'accumulation de facteurs de risques décourage les Européens et rend difficile toute tentative de projection à long terme⁸⁰.

La traite des fourrures s'effectue d'abord sur la côte de la Nouvelle-France puis s'étend le long du Golfe du Saint-Laurent, où les activités commerciales bénéficient du transport fluvial⁸¹. Trois postes de traite voient successivement le jour : le premier en 1600 à Tadoussac, à l'embouchure du Saint-Laurent, à l'initiative du calviniste Pierre Dugua de Mons et de Pierre Chauvin de Tonnetuit⁸² mais qui ne mènera pas à une installation pérenne⁸³ ; le second en Acadie, alors que les colons déménagent à Port-Royal au printemps 1605 pour y fonder l'Habitation⁸⁴ et commercer avec les Micmacs⁸⁵ en jouissant du monopole qui leur est accordé⁸⁶ ; le troisième fera suite à la révocation de ce monopole en 1607⁸⁷, alors que Samuel de Champlain se tourne vers de nouveaux horizons et entreprend de fonder une colonie permanente à Québec en juillet 1608⁸⁸, dont il fera la capitale de l'empire français en Nouvelle-

⁷⁶ *Ibid.*, p. 21.

⁷⁷ GREER Allan, *La Nouvelle-France et le monde*, Montréal, Boréal, 2009, p. 22.

⁷⁸ CÔTÉ Sébastien, « Sur le terrain avec les autochtones de la Nouvelle-France (1534-1763) », *Bibliothèque nationale de France*, 2021 [en ligne].

⁷⁹ THIERRY Éric, *op. cit.*, p. 459.

⁸⁰ JACQUIN Philippe, *op. cit.*, p. 37.

⁸¹ *Ibid.*, p. 14.

⁸² THIERRY Éric, *op. cit.*, p. 459.

⁸³ DIONNE Fannie, *De regione et moribus Canadensium seu Barbarorum Novæ Franciæ : Les « Barbares de Nouvelle-France », texte anonyme (1616) édité par Joseph de Jouvençy (1710)*, Montréal, Université de Montréal, 2012, p. 6.

⁸⁴ THIERRY Éric, *op. cit.*, p. 7. L'Habitation de Port-Royal fut un établissement dédié à l'hébergement des artisans et au traitement des fourrures issues de la chasse en vue de leur exportation en Europe.

⁸⁵ *Ibid.*, p. 462.

⁸⁶ DESLANDRES Dominique, *op. cit.*, p. 201.

⁸⁷ LINTEAU Paul-André, *Histoire du Canada*, Clamecy, Que sais-je ?, 2023, p. 14.

⁸⁸ OUELLET Pierre-Olivier, « Le Martyre des missionnaires jésuites : étude d'une représentation du 'sauvage' en Nouvelle-France », DUHEM Sophie et NOACCO Christine (dir.), *L'homme sauvage dans les lettres et les arts*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019, p. 323.

France⁸⁹. C'est à Québec que les Hurons deviennent des partenaires privilégiés des Français dans le cadre de la traite des fourrures⁹⁰.

Dans les cultures autochtones du Canada, les échanges matériels sont l'agent symbolique de l'entente entre deux communautés⁹¹. Or, le commerce des fourrures va nécessiter la coopération des populations locales qui pourvoient la marchandise et le maintien des protocoles en place concernant la chasse⁹². Des alliances durables se tissent alors entre les marchands français et leurs partenaires commerciaux, aboutissant au développement de liens étroits entre les colons et les peuples natifs⁹³, si bien qu'un climat de confiance⁹⁴ et de respect réciproques va se nouer au fil des années⁹⁵. Cette essentielle collaboration avec les communautés locales se concrétise tant sur le plan commercial que militaire⁹⁶. En effet, véritable homme-orchestre de la présence française dans la colonie, Samuel de Champlain est une figure centrale de ces alliances et contribue à les consolider en s'impliquant militairement aux côtés des communautés locales dans les conflits qui les opposent à leurs ennemis : il s'illustre notamment dans une campagne militaire en 1609 aux côtés des Hurons et des Algonquins⁹⁷ et prend part en 1610 aux expéditions armées qui les opposent, ainsi que leurs alliés montagnais à leurs adversaires iroquois⁹⁸.

Les différentes colonies consistent donc au départ en autant de comptoirs de traite de peaux de castors pour le commerce des fourrures et ne sont en aucun cas vouées au peuplement⁹⁹. Toutefois, le pouvoir royal va peu à peu encourager le peuplement de la Nouvelle-France, notamment via l'expatriation de prisonniers, de mendiants, de bannis et d'autres indésirables¹⁰⁰, mais surtout déployer une stratégie pour inciter les marchands à prendre possession des territoires occupés¹⁰¹ en octroyant des monopoles conditionnés à certains groupes qui y gèrent le commerce¹⁰². En contrepartie du monopole, ces compagnies s'engagent à œuvrer au peuplement de la colonie et à la christianisation des populations

⁸⁹ WORCESTER Thomas (dir.), *op. cit.*, p. 658.

⁹⁰ DESLANDRES Dominique, *op. cit.*, p. 204.

⁹¹ THIERRY Éric, *op. cit.*, p. 24.

⁹² Pour un récit détaillé des pratiques commerciales entre Amérindiens et Européens aux XVI^e et XVII^e siècles voir l'article de TRIGGER Bruce, « Les Amérindiens et l'âge héroïque de la Nouvelle-France », *La société historique du Canada*, vol. 30, Ottawa, 1992, p. 10-19.

⁹³ JACQUIN Philippe, *op. cit.*, p. 11.

⁹⁴ *Ibid.*, p. 57.

⁹⁵ THIERRY Éric, *op. cit.*, p. 462.

⁹⁶ GOHIER Maxime, « Antagonismes franco-autochtones », *Bibliothèque nationale de France*, 2021 [en ligne].

⁹⁷ JACQUIN Philippe, *op. cit.*, p. 59.

⁹⁸ BEAULIEU Alain, *op. cit.*, p. 370.

⁹⁹ ARTIGALAS Florence, *op. cit.*, p. 20.

¹⁰⁰ JACQUIN Philippe, *op. cit.*, p. 35.

¹⁰¹ *Ibid.*, p. 35.

¹⁰² ARTIGALAS Florence, *op. cit.*, p. 19.

présentes sur place¹⁰³. Mais ces sociétés chargées de la colonisation du territoire en échange du monopole commercial échouent dans cette tâche. En effet, ne trouvant pas d'intérêt au peuplement, les marchands n'honorent pas leurs engagements en la matière. C'est pourquoi le Cardinal de Richelieu fonde en avril 1627 la Compagnie des Cent-Associés¹⁰⁴, à qui il octroie un nouveau monopole sur la traite des fourrures¹⁰⁵ et confie d'établir quatre mille colons de confession catholique en Nouvelle-France endéans les quinze années¹⁰⁶, tout en concourant autant que possible à la conversion des populations locales¹⁰⁷. Le commerce est alors florissant, avant de souffrir d'une brève interruption due à l'occupation anglaise entre 1629 et 1632¹⁰⁸. Il reprendra enfin de plus belle à partir de la récupération de la colonie par les Français¹⁰⁹.

C'est dans le sillage du projet d'évangélisation distillé dans les conditions des monopoles commerciaux qu'interviennent les Jésuites. Si la diffusion de la foi a pu servir de prétexte aux ambitions impérialistes de la France et des autres puissances européennes, qui font de l'objectif de conversion des populations locales une condition à la pérennisation du commerce¹¹⁰, mais qui poursuivent avant toute chose un motif d'occupation marchande et d'exploitation des ressources des territoires revendiqués¹¹¹, l'entreprise apostolique jésuite, quant à elle, est essentiellement et profondément guidée par sa vocation religieuse.

¹⁰³ ALBERTS Jennifer, *L'histoire oubliée de Jean de Poutrincourt, fondateur de Port-Royal, première colonie française au Canada : « il voulait bâtir une nouvelle France et vivre dans un monde meilleur »*, France info, 2025 [en ligne].

¹⁰⁴ LETENDRE André, *op. cit.*, p. 54.

¹⁰⁵ LINTEAU Paul-André, *op. cit.*, p. 15.

¹⁰⁶ DIONNE Fannie, *op. cit.*, 2-3.

¹⁰⁷ ARTIGALAS Florence, *op. cit.*, p. 24.

¹⁰⁸ JACQUIN Philippe, *op. cit.*, p. 69.

¹⁰⁹ *Ibid.*, p. 47.

¹¹⁰ CAMPEAU Lucien, *Monumenta Novae Franciae*, Rome, Monumenta historica Societatis Iesu, 1967-2003, vol. 2, p. 191. Nous profitons de cette note pour signaler qu'au-delà de l'accès qu'ils nous offrent aux éditions de sources primaires (notamment les *Relations* des Jésuites), nous ne recourons aux *Monumenta Novae Franciae* de Lucien Campeau que prudemment et seulement lorsque les informations fournies sont corroborées ailleurs par la littérature scientifique récente. En effet, nous avons constaté, à la lecture de ses introductions aux différents volumes, un manque évident d'objectivité de la part de l'auteur qui pourrait s'expliquer par son obédience à la Compagnie. Comme le signale Alain Paschoud dans son article sur les écrits jésuites de la Nouvelle-France (PASCHOUD Alain, « Aborder les Relations jésuites de la Nouvelle France (1632-1672) : enjeux et perspectives », *Arborescences*, vol. 2, 2012, p. 2), si le soin qu'ont longtemps apporté les Jésuites à rédiger leur propre historiographie permet au chercheur contemporain de bénéficier d'une information à la fois très riche et bien documentée, celle-ci reste parfois tributaire d'un ancrage apologétique devant lequel le lecteur devrait rester critique.

¹¹¹ ARTIGALAS Florence, *op. cit.*, p. 43.

3. Missions jésuites en Nouvelle-France

L'aventure missionnaire jésuite en Nouvelle-France commence en 1611 à Port-Royal avec les Pères Biard et Massé qui embarquent pour le Nouveau Monde afin de convertir les populations sur place¹¹². Ces deux pionniers de la mission font de leur congrégation la première communauté religieuse à mettre les pieds en Amérique du Nord¹¹³ et posent alors, entre 1611 et 1613, les fondations de l'activité apostolique en Nouvelle-France : même si cette première tentative produit peu de résultats, elle va susciter des vocations missionnaires auprès de leurs confrères restés en métropole¹¹⁴. Les Récollets font ensuite leur arrivée sur territoire en 1615¹¹⁵ et constatent déjà que le nomadisme de certaines communautés autochtones complique leur entreprise religieuse¹¹⁶. Ils sont rejoints en 1625 par une nouvelle vague de missionnaires jésuites venue les épauler¹¹⁷ et avec lesquels ils travailleront main dans la main jusqu'à l'occupation de Québec par les Anglais¹¹⁸. Entretemps, la Compagnie des Cent-Associés confie aux Jésuites dès 1627 la responsabilité de l'évangélisation au sein de la colonie et Champlain, à la tête de la Compagnie. Celui-ci, conscient – pour l'avoir cartographiée – de l'intérêt stratégique particulier de la région des Grands Lacs en raison de sa proximité avec le Saint-Laurent, invite les Pères à se tourner vers le pays des Hurons afin que leur action contribue à consolider les rapports entretenus avec ceux-ci dans le cadre des partenariats commerciaux déjà établis¹¹⁹. Cette seconde mission, dont le principal foyer migre donc de l'Acadie vers la vallée du Saint-Laurent, est conduite par les Pères Charles Lalemant, Jean de Brébeuf et Énemond Massé¹²⁰. Entre 1629 et 1632, le Québec passe sous occupation anglaise¹²¹ et la mission doit être interrompue¹²². À partir de la récupération de la colonie en 1632 avec le traité de Saint-Germain-en-Laye, les Jésuites font leur retour en Nouvelle-France et Richelieu leur confie le monopole de l'apostolat¹²³ avec la responsabilité de christianiser le territoire¹²⁴. Ils exercent

¹¹² SHENWEN Ly, *op. cit.*, p. 1.

¹¹³ ARTIGALAS Florence, *op. cit.*, p. 51.

¹¹⁴ *Ibid.*, p. 54.

¹¹⁵ JACQUIN Philippe, *op. cit.*, p. 46.

¹¹⁶ PIOFFET Marie-Christine, « Des débats sur la religion en Huronie. Quand les évangélisateurs Gabriel Sagard et Jean de Brébeuf entrent en scène », *Tangence*, vol. 123, 2020, p. 25.

¹¹⁷ JACQUIN Philippe, *op. cit.*, p. 46.

¹¹⁸ GRÉGOIRE Vincent, « La mainmise des jésuites sur la Nouvelle-France de 1632 à 1658 : l'établissement d'un régime théocratique ? », *Cahiers du dix-septième : An Interdisciplinary Journal*, vol. 11 (1), 2006, p. 19.

¹¹⁹ MIRELA Altic, « Cartography of New France : Tracing Jesuit Knowledge on Non-Jesuit Maps of Canada and North America », *Terrae Incognitae*, vol. 53 (2), 2021, p. 112.

¹²⁰ SHENWEN Ly, *op. cit.*, p. 2.

¹²¹ LINTEAU Paul-André, *op. cit.*, p. 15.

¹²² SHENWEN Ly, *op. cit.*, p. 2.

¹²³ GRÉGOIRE Vincent, *op. cit.*, p. 19.

¹²⁴ THWAITES Reuben Gold, *op. cit.*, vol. 15, p. 158.

alors ce monopole durant trois décennies¹²⁵, dont les premières années sont marquées par ce qui sera l'âge d'or de la mission canadienne avec l'arrivée de Paul Le Jeune et de près d'une cinquantaine de missionnaires jésuites en Amérique du Nord¹²⁶, à Québec, à Trois-Rivières ou encore à Montréal¹²⁷. C'est donc dans ces circonstances d'expansion des activités missionnaires jésuites en Nouvelle-France que s'inscrit l'œuvre de Laurent Le Brun.

Dans le contexte d'une Europe divisée par la Réforme protestante, les Jésuites vont, comme nous l'avons précédemment, devenir un instrument majeur de la Contre-Réforme¹²⁸. Au moment où l'Église cherche à réaffirmer la foi catholique à l'intérieur des métropoles européennes, elle poursuit cette action de conversion outre-mer, au sein des colonies¹²⁹. Les missions s'inscrivent alors dans la continuité du combat contre le protestantisme¹³⁰, alors même que celui-ci gagne du terrain en Europe, exportant dans le Nouveau Monde les tensions interconfessionnelles de l'Ancien¹³¹. Dans ces circonstances du lendemain des guerres de religion, la politique apostolique menée par la Compagnie de Jésus se donne pour vocation le triomphe universel de l'Église catholique en éparpillant des prédicateurs dans le monde entier pour répondre à la menace de « l'hérésie protestante »¹³².

C'est Ignace de Loyola qui donne au mot « mission » la connotation moderne qu'on lui connaît aujourd'hui. Il consiste en l'envoi d'un personnel religieux destiné à christianiser les populations et à consolider leur foi¹³³. Ainsi, les missionnaires de l'ordre se perçoivent comme des apôtres du Christ¹³⁴, envoyés par Dieu pour répandre la foi à travers le monde¹³⁵ et mandatés sur terre par le Pape pour sauver les âmes¹³⁶. C'est donc bien le désir sincère de convertir les populations indigènes qui aurait conduit des Jésuites venus d'Europe à embarquer pour la Nouvelle-France, comme en témoignent de nombreux candidats aux missions dans les *indipetæ*¹³⁷. Cet état d'esprit influence naturellement la démarche spirituelle des missionnaires

¹²⁵ DESLANDRES Dominique, *op. cit.*, p. 277.

¹²⁶ SHENWEN Ly, *op. cit.*, p. 2.

¹²⁷ ARTIGALAS Florence, *op. cit.*, p. 51.

¹²⁸ WACHTEL Joseph Robert, « *Poor Savages and Churlish Heretics* » : *The Jesuit Mission to Canada and the French Wars of Religion, 1540-1635*, Colombus, Ohio State University, 2013, p. 25.

¹²⁹ ARTIGALAS Florence, *op. cit.*, p. 41.

¹³⁰ WACHTEL Joseph Robert, *op. cit.*, p. 17.

¹³¹ *Ibid.*, p. 65-66.

¹³² *Ibid.*, p. 21.

¹³³ FABRE Pierre Antoine et PIERRE Benoist (dir.), *op. cit.*, p. 653.

¹³⁴ WACHTEL Joseph Robert, *op. cit.*, p. 26.

¹³⁵ DESLANDRES Dominique, *op. cit.*, p. 303.

¹³⁶ WACHTEL Joseph Robert, *op. cit.*, p. 24-25.

¹³⁷ Les *indipetæ* (*Indiam petentes*) sont des lettres dans lesquelles des membres de la Compagnie postulent pour être envoyés comme missionnaires dans le Nouveau Monde.

vis-à-vis de leurs catéchumènes. Ainsi, les Jésuites prônent une évangélisation profonde et sincère des populations, en privilégiant une éducation spirituelle de chaque individu, susceptible de mener à des baptêmes authentiques, et non des conversions expéditives et uniquement stratégiques, administrées de manière collective¹³⁸. Jésuites et marchands se rencontrent donc sans toutefois concourir au même dessein : les uns aspirent à transformer en profondeur le mode de vie de leurs hôtes, les autres ont besoin que les activités cynégétiques sur lesquelles repose leur commerce se poursuivent¹³⁹. Toutefois, le projet apostolique des religieux et le projet colonial de la couronne vont entretenir des liens d'interdépendance qui conduiront les Jésuites à mêler impérialisme chrétien et ambitions monarchiques¹⁴⁰, considérant petit à petit l'établissement d'une colonie comme une condition nécessaire à une christianisation efficace des populations¹⁴¹, et à se prononcer en faveur d'un programme politique qui consiste non seulement à anéantir les cultures locales au profit de l'implantation du christianisme, mais aussi à rendre française la colonie en l'urbanisant¹⁴².

En 1634, les Hurons acceptent d'accueillir les missionnaires parmi eux dans le cadre du maintien de leur alliance commerciale avec les Français mais ils entretiennent envers ceux-ci une certaine méfiance¹⁴³. En effet, une première épidémie importée d'Europe frappe cette même année et fait des ravages considérables en Amérique du Nord, décimant des populations entières. Elle est suivie d'autres épidémies en 1636, 1637 et 1639¹⁴⁴ et les peuples autochtones soupçonnent les prédicateurs de pratiquer la sorcellerie et d'être responsables de ces fléaux¹⁴⁵. Ils se méfient également du baptême puisqu'un certain nombre de convertis de leurs rangs trouvent la mort peu après avoir été convertis au catholicisme¹⁴⁶.

Le choc culturel à l'arrivée des pères est bilatéral. Confrontés à des civilisations profondément différentes de la leur, les missionnaires doivent faire preuve des facultés d'adaptation qui caractérisent si bien la Compagnie. Les stratégies déployées se déclinent en deux principales catégories : celles qui relèvent de l'institutionnalisation et du contrôle, lorsque l'environnement le permet, c'est-à-dire dans les îlots où la présence française est suffisamment

¹³⁸ ARTIGALAS Florence, *op. cit.*, p. 53.

¹³⁹ JACQUIN Philippe, *op. cit.*, p. 75.

¹⁴⁰ GRAS Laurent, *Une histoire environnementale de l'évangélisation. Les missionnaires jésuites en Nouvelle-France*, Montréal, Université du Québec, 2025, p. 63.

¹⁴¹ CAMPEAU Lucien, *Monumenta Novae Franciae*, *op. cit.*, vol. 2, p. 49.

¹⁴² PIOFFET Marie-Christine, « Nouvelle-France ou France nouvelle : les anamorphoses du désir », *Tangence*, vol. 90, 2009, p. 49.

¹⁴³ TRIGGER Bruce, *op. cit.*, p. 20.

¹⁴⁴ BEAULIEU Alain, *op. cit.*, p. 389.

¹⁴⁵ TRIGGER Bruce, *op. cit.*, p. 20.

¹⁴⁶ *Ibid.*, p. 21.

établie, et les stratégies discursives visant à gagner l'adhésion de leurs futurs disciples, auprès des populations qui manifestent davantage de résistance grâce à une plus grande autonomie¹⁴⁷. Constatant l'envergure de leur mission, les Jésuites comprennent que la clef de l'évangélisation réside dans la coopération et dans l'interpénétration culturelle, comme ce fut déjà le cas pour les colons¹⁴⁸, et s'attèlent alors à s'initier aux langues mais aussi aux croyances et aux coutumes des peuples à convertir pour mener à bien leur tâche¹⁴⁹. Face aux difficultés que présente l'apprentissage des langues autochtones pour les missionnaires européens¹⁵⁰, ceux-ci investissent un effort considérable dans leur maîtrise progressive afin d'acquérir une aisance susceptible de faciliter la communication en vue de leur enseignement apostolique¹⁵¹. Ils s'immergent parmi les locaux pour apprendre leurs langues¹⁵² et rédigent des grammaires et des dictionnaires¹⁵³ à destination de leurs confrères. Mais ce n'est pas tout que de se comprendre : l'enjeu réside également dans la capacité d'assimilation des pères à leur nouvel environnement et au mode de vie indigène¹⁵⁴. Ils doivent faire leurs preuves en résistant à l'hiver canadien, à la chasse ou encore à la guerre pour gagner le respect de leurs hôtes et se mettre à l'école de « l'ensauvagement », se fondre parmi eux pour mieux les comprendre et en définitive, pour découvrir les voies de leur christianisation¹⁵⁵. Ignace de Loyola l'écrit en ces termes : « Quand on désire gagner des âmes, il faut dresser son plan suivant l'opportunité des lieux, des temps et des personnes [...]. Ainsi, faut-il accommoder notre langage et nos allures à la position et à l'infirmité de ceux avec qui nous avons à traiter, afin d'arriver à leur être utiles sans les obliger à rompre avec leurs habitudes et, pour ainsi dire, à quitter leur propre domicile. »¹⁵⁶ Pour Le Jeune aussi, connaissance et patience formaient le socle de l'évangélisation¹⁵⁷ et il était primordial de gagner la confiance des peuples indigènes en les aidant à mettre en échec leurs ennemis¹⁵⁸.

¹⁴⁷ JACQUIN Philippe, *op. cit.*, p. 76.

¹⁴⁸ *Ibid.*, p. 241.

¹⁴⁹ FABRE Pierre Antoine et PIERRE Benoist (dir.), *op. cit.*, p. 598.

¹⁵⁰ Ces langues se caractérisent notamment par la présence de nouveaux sons, l'absence de consonnes labiales, des déclinaisons et une syntaxe complexe (JACQUIN Philippe, *op. cit.*, p. 64).

¹⁵¹ SHENWEN Ly, *op. cit.*, p. 8.

¹⁵² JACQUIN Philippe, *op. cit.*, p. 65.

¹⁵³ *Ibid.*, p. 76.

¹⁵⁴ *Ibid.*, p. 63.

¹⁵⁵ ARTIGALAS Florence, *op. cit.*, p. 111.

¹⁵⁶ CHARMOT François, *La pédagogie des Jésuites : ses principes, son actualité*, Paris, Spes, 1951, p. 180.

¹⁵⁷ CÔTÉ Sébastien, *op. cit.* [en ligne].

¹⁵⁸ LE JEUNE Paul, *Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle France, en l'année 1634*, Paris, Sébastien Cramoisy, 1635, p. 35-36.

Grand principe du missionnariat jésuite, l'*accomodatio* désigne une méthode qui consiste à adapter le christianisme aux cultures qui lui sont étrangères. Ainsi, il arrivait aux Jésuites de présenter certaines notions intraduisibles de l'appareil conceptuel chrétien à leurs catéchumènes hurons de sorte à les rendre intelligibles à leur propre système culturel¹⁵⁹. Cette approche trouve son origine dans l'exégèse biblique : Grégoire de Nysse la décrit pour la première fois pour expliquer comment le Christ lui-même s'est incarné pour montrer le chemin aux hommes en vivant l'expérience humaine à leurs côtés¹⁶⁰. Conformément aux recommandations des Constitutions, les missionnaires procèdent de la manière suivante : dresser un état des lieux des mœurs locales, investiguer les caractéristiques spirituelles compatibles avec le christianisme, adopter celles-ci, se les réapproprier et finalement les infléchir pour mener progressivement les fidèles à la doctrine chrétienne¹⁶¹.

L'entreprise missionnaire en Nouvelle-France ne reposant pas sur un pouvoir coercitif, les prédicateurs mettent en œuvre des moyens rhétoriques pour tenter de convaincre les peuples autochtones. Ils estiment en effet que tout être humain possède en lui une connaissance intuitive de Dieu et que leur office consiste seulement à mettre en lumière cette intuition préexistante¹⁶². Pourtant, le baptême est dans les faits principalement administré à des malades, à l'article de la mort, plutôt qu'à des catéchumènes profondément convaincus et dévoués à une pratique chrétienne désintéressée¹⁶³. Les pères mobilisent donc auprès de leur public à la fois un discours fondé sur la critique des croyances locales et la crainte des châtiments réservés aux « mécréants »¹⁶⁴ et des arguments attractifs comme des promesses de guérison, l'invocation de miracles¹⁶⁵ ou encore des cadeaux pour séduire ceux qui les reçoivent¹⁶⁶.

En 1625, certains missionnaires partagent les mêmes conclusions que leurs prédécesseurs dix ans plus tôt, à savoir que le mode de vie nomade de certaines communautés

¹⁵⁹ L'anthropologue John STECKLEY a par exemple découvert que le Christ avait été présenté aux Hurons comme un chef de guerre et le Saint-Esprit comme un *oki*, c'est-à-dire une sorte d'entité supérieure dotée d'une âme (GREER Allan, *op. cit.*, p. 31).

¹⁶⁰ FABRE Pierre Antoine et PIERRE Benoist (dir.), *op. cit.*, p. 427.

¹⁶¹ DESLANDRES Dominique, *op. cit.*, p. 307. Dans son ouvrage *Les Bases de l'anthropologie culturelle*, l'anthropologue Melville J. HERSKOVITS qualifie d'inculturation « le procédé par lequel l'individu est contraint de s'adapter à la discipline de son groupe » (FABRE Pierre Antoine et PIERRE Benoist (dir.), *op. cit.*, p. 759-760).

¹⁶² TODOROV Tzvetan, *La conquête de l'Amérique : la question de l'autre*, Paris, Seuil, 1991, p. 194.

¹⁶³ CAMPEAU Lucien, *La mission des Jésuites chez les Hurons (1634-1650)*, Montréal, Bellarmin, 1987, p. 145. Chez les Hurons, le premier baptême qui ne répond pas à de telles circonstances n'a lieu qu'en juin 1637.

¹⁶⁴ CAMPEAU Lucien, *Monumenta Novae Franciae*, *op. cit.*, vol. 2, p. 109.

¹⁶⁵ SHENWEN Ly, *op. cit.*, p. 131. Comme les marchands avant eux, les prédicateurs avaient bien compris la symbolique forte que revêt le don chez les peuples autochtones du Canada pour qui accepter un cadeau revient à sceller une alliance (SHENWEN Ly, *op. cit.*, p. 121-122).

¹⁶⁶ *Ibid.*, 119-124.

canadiennes constitue un frein à leur évangélisation¹⁶⁷ et estiment qu'une étape de civilisation doit nécessairement précéder celle de la christianisation : apparaît alors l'idée de regrouper les familles dans des colonies à la fois françaises et catholiques¹⁶⁸. En 1634, le Père Le Jeune, qui est alors supérieur de la résidence de Québec, relaie lui aussi ce constat¹⁶⁹, estimant que rassembler les populations en villages sédentaires est crucial pour accroître le nombre de baptêmes¹⁷⁰, et évoque des stratégies de conversion reposant sur la sédentarisation des populations et la fondation de séminaires destinés à l'instruction chrétienne des jeunes enfants, qui seraient ainsi détournés des mœurs dites « sauvages » de leurs parents¹⁷¹. Il juge en effet que les pratiques païennes des populations indigènes sont à l'image de leur mode de vie migratoire¹⁷² et participent autant que ce dernier à faire barrage au christianisme¹⁷³. Les premières « réductions » avaient justement été établies par la monarchie espagnole durant la deuxième moitié du XVI^e siècle pour éviter la dispersion démographique et convertir les peuples dans des espaces réduits¹⁷⁴. Le Jeune suggère alors d'importer en Nouvelle-France le modèle des réductions déjà en vigueur en Amérique latine pour initier les adultes néophytes aux rudiments de la foi chrétienne¹⁷⁵ et d'établir des séminaires au sein desquels les enfants seraient éduqués à la française¹⁷⁶. La réduction de Sillery est alors fondée près de Québec en 1638, à un endroit où les Montagnais se rencontraient régulièrement pour pêcher¹⁷⁷. À partir de là, le nombre de conversions va doubler¹⁷⁸ et les familles commencent à s'installer autour de la réduction jusqu'à dépasser les 150 individus en 1645¹⁷⁹. Dans le même esprit, la fondation d'un premier collège à Québec en 1635¹⁸⁰ contribue à l'institutionnalisation de la mission en dispensant à ses bénéficiaires une instruction religieuse¹⁸¹. En parallèle de la réduction, le séminaire s'adresse à la couche de la population autochtone la plus susceptible d'être réceptive

¹⁶⁷ WACHTEL Joseph Robert, *op. cit.*, p. 199.

¹⁶⁸ CAMPEAU Lucien, *Monumenta Novae Franciae*, *op. cit.*, vol. 2, p. 54.

¹⁶⁹ TYROLER Marjorie Jane, *La description du sauvage dans les Relations de Paul Lejeune*, Montréal, McGill University, 1988, p. 22.

¹⁷⁰ OUELLET Réal (dir.), *Rhétorique et conquête missionnaire : le jésuite Paul Lejeune*, Sillery, éditions du Septentrion, 1993, p. 13.

¹⁷¹ LE JEUNE Paul, *op. cit.*, p. 36-41.

¹⁷² TYROLER Marjorie Jane, *op. cit.*, p. 24.

¹⁷³ CAMPEAU Lucien, *Monumenta Novae Franciae*, *op. cit.*, vol. 3, p. 34.

¹⁷⁴ FABRE Pierre Antoine et PIERRE Benoist (dir.), *op. cit.*, p. 984.

¹⁷⁵ *Ibid.*, p. 599.

¹⁷⁶ OUELLET Réal (dir.), *Rhétorique et conquête missionnaire : le jésuite Paul Lejeune*, *op. cit.*, p. 18.

¹⁷⁷ MERCIER Samuel, « Paul Le Jeune et l'utopie jésuite en Nouvelle-France », *Cap-aux-Diamants*, vol. 136, 2019, p. 6.

¹⁷⁸ ARTIGALAS Florence, *op. cit.*, p. 149.

¹⁷⁹ *Ibid.*, p. 135.

¹⁸⁰ LINTEAU Paul-André, *op. cit.*, p. 15.

¹⁸¹ WACHTEL Joseph Robert, *op. cit.*, p. 220.

à ses enseignements : les enfants¹⁸². Véritable école de francisation et de catholicisation, le séminaire va permettre de convertir les parents via leurs enfants, en coupant ces derniers de leur environnement familial et culturel pour faire de ces païens canadiens de petits chrétiens français¹⁸³, avant de les réintroduire auprès de leurs familles.

Tout au long de l'entreprise apostolique, les Jésuites occupés en Nouvelle-France entretiennent une correspondance soutenue avec la métropole. Ces échanges épistolaires jouent un rôle de première importance dans la propagande missionnaire à l'intérieur comme à l'extérieur de la Compagnie¹⁸⁴, comme nous le verrons plus loin.

¹⁸² SHENWEN Ly, *op. cit.*, p. 79.

¹⁸³ *Ibid.*, p. 81.

¹⁸⁴ FABRE Pierre Antoine et PIERRE Benoist (dir.), *op. cit.*, p. 603.

III. Présentation de la *Nova Gallia Delphino* et de ses éditions

1. Circonstances de rédaction

Le contexte de rédaction de *Nova Gallia Delphino* est à la fois celui du nouvel essor de l'entreprise missionnaire en Nouvelle-France et de la naissance du Dauphin, fils d'Anne d'Autriche et de Louis XIII et héritier du Royaume de France¹⁸⁵.

D'une part, la fin des années 1630 correspond à une période d'optimisme au sujet de l'activité missionnaire au Canada : la colonie a été rendue à la France par les Anglais en 1632¹⁸⁶, la Compagnie, qui s'y est vue confier le monopole de l'évangélisation¹⁸⁷, atteint progressivement son apogée en Europe¹⁸⁸, et la réserve de Sillery vient d'être fondée à Québec.

Si deux des précurseurs des missions en Acadie et en Nouvelle-France, les Pères Énemond Massé et Charles Lalemant, provenaient déjà du Collège Henri le Grand de la Flèche, une partie de la nouvelle génération de missionnaires embarquant pour l'Amérique du Nord, à commencer par le Père Le Jeune, qui joue un rôle de premier plan à partir de 1632, a également été formée à La Flèche¹⁸⁹. Cette affluence au départ de La Flèche explique peut-être une sensibilité particulière de ses professeurs pour cette mission : les pionniers de l'évangélisation en Nouvelle-France ont ainsi pu encourager leurs confrères à s'engager à leur tour ou à prendre la plume pour soutenir l'entreprise apostolique. Cette campagne a d'autant plus de sens que, faute de ressources humaines et financières en suffisance, les activités missionnaires sur place tardent à rencontrer le succès escompté¹⁹⁰.

D'autre part, la naissance du Dauphin, attendue depuis plus de vingt ans, survient, non sans susciter un engouement national, en septembre 1638, soit l'année précédant la première publication des élégies sur la Nouvelle-France, que Le Brun dédie justement au Dauphin¹⁹¹. Dans ces circonstances, l'ouvrage prend place au sein de la vague d'écrits généthliques, en latin comme en français, qui entourent la naissance princière¹⁹².

¹⁸⁵ O'BRIEN Peter, « La *Franciade* de Le Brun : poétique ovidienne de l'exil en Nouvelle-France », *op. cit.*, p. 43.

¹⁸⁶ ARTIGALAS Florence, *op. cit.*, p. 83.

¹⁸⁷ O'BRIEN Peter, « La *Franciade* de Le Brun : poétique ovidienne de l'exil en Nouvelle-France », *op. cit.*, p. 45.

¹⁸⁸ Avec un total de 300 000 membres au milieu du XVII^e siècle (ARTIGALAS Florence, *op. cit.*, p. 67).

¹⁸⁹ SHENWEN Ly, *op. cit.*, p. 45.

¹⁹⁰ PEARSON Timothy G., « Nous avons été fait un spectacle aux yeux du monde : performance, texte et création des martyrs au Canada, 1642-1652 », *De l'Orient à la Huronie : du récit de pèlerinage au texte missionnaire*, Québec, Presses universitaires de Laval, 2011, p. 103.

¹⁹¹ La dédicace est clairement annoncée dans la préface de la première édition de l'œuvre (LE BRUN Laurent, *Nova Gallia Delphino*, Paris, Jean Camusat, 1639).

¹⁹² Pour un aperçu détaillé de la pratique généthliaque chez les Jésuites aux XVI^e et XVII^e siècles, voir SMEESTERS Aline, « La métamorphose d'Etienne de Carheil », *Tangence*, vol. 99, 2012, p. 61-97.

Nous voyons déjà que l'enjeu de la publication de cette œuvre articule les sphères religieuse et politique en s'insérant dans une double propagande qui est à la fois celle de la mission chrétienne dans le Nouveau Monde et celle de la célébration de la monarchie dans l'Ancien. Cette campagne pour les intérêts combinés de l'Église et de la monarchie se manifeste déjà avant Le Brun, la mission en Nouvelle-France et la naissance d'un Dauphin mêlant étroitement des enjeux religieux et politiques.

2. Sources documentaires

Mais comment écrire *Nova Gallia* sans avoir personnellement appréhendé le territoire ? Aucune mention dans les archives jésuites ne nous permet en effet d'affirmer que Le Brun serait lui-même allé en Nouvelle-France. Le fait que son nom ne figure pas dans la liste des missionnaires jésuites partis en Amérique du Nord aux XVII^e et XVIII^e siècles¹⁹³ nous indique au contraire qu'il n'y a probablement jamais mis les pieds. Pour cette raison, il a dû puiser les informations nécessaires à la rédaction de ses poèmes dans des témoignages émanant de contemporains en capacité de fournir une description du territoire pour l'avoir eux-mêmes visité et pour avoir rencontré ses habitants. L'entreprise colonisatrice et évangélisatrice au Canada a en effet donné lieu à une abondante production littéraire, des récits de voyages mais aussi des témoignages de missionnaires¹⁹⁴. C'est certainement de ces écrits et des témoignages oculaires de ses confrères de retour en métropole que Le Brun tire ses informations¹⁹⁵.

Au sein de la vaste production littéraire qui nous informe sur la Nouvelle-France du XVII^e siècle et sur les communautés qui la peuplent, de l'*Histoire de la Nouvelle-France* de Marc Lescarbot aux *Voyages de la Nouvelle-France Occidentale*¹⁹⁶ de Samuel de Champlain, en passant par l'*Histoire du Canada* et le *Grand voyage du pays des Hurons* de Gabriel Sagard¹⁹⁷, un corpus bien particulier se démarque par l'importance de son étendue : les *Relations* des Jésuites. Véritable vitrine de l'activité missionnaire pour la métropole, écrites en

¹⁹³ MELANÇON Arthur, *Liste des missionnaires jésuites. Nouvelle-France et Louisiane 1611-1800*, Montréal, Collège Sainte-Marie, 1929.

¹⁹⁴ LE BRAS Yvon, « Du Canada aux *Iles de l'Amérique* et à la *Terre Ferme* : l'Amérindien dans les *Relations* des jésuites Paul Lejeune, Jacques Bouton et Pierre Pelleprat », *Textes missionnaires dans l'espace francophone. 1) Rencontre, réécriture, mémoire*, Québec, Presses de l'Université de Laval, 2016, p. 7.

¹⁹⁵ O'BRIEN Peter, « La *Franciade* de Le Brun : poétique ovidienne de l'exil en Nouvelle-France », *op. cit.*, p. 37.

¹⁹⁶ DE CHAMPLAIN Samuel, *Les voyages de la Nouvelle-France Occidentale, dicte Canada*, Paris, Claude Collet, 1632.

¹⁹⁷ OUELLET Réal, « Monde sauvage et monde chrétien dans les *Relations* des Jésuites », *Littératures classiques*, vol. 22, 1994, p. 59.

français mais aussi en latin¹⁹⁸, les *Relations* sont l'ensemble des « rapports annuels envoyés par le supérieur de Québec au provincial de Paris, imprimés au XVII^e siècle, répandus dans le grand public et dont le but est d'attirer les sympathies des bienfaiteurs spirituels et temporels aux missions de la Nouvelle-France¹⁹⁹. » Inscrites dans une tradition épistolaire solidement établie dès les débuts de la Compagnie par Ignace de Loyola, qui exigeait déjà de ses pairs qu'ils lui fassent parvenir des nouvelles régulières de l'avancée des activités apostoliques²⁰⁰, ces annales missionnaires concernant exclusivement la Nouvelle-France²⁰¹ fournissent à leurs lecteurs des ressources précieuses sur l'histoire, la topographie et l'ethnographie des territoires et des peuples qui sont au cœur des poèmes de Le Brun. Les premières missives rendant compte de la rencontre entre les premiers missionnaires et les populations autochtones parviennent peu après l'arrivée des Jésuites sur les côtes nord-américaines, en 1612²⁰², 1616²⁰³ et 1618²⁰⁴. Mais c'est à partir de la récupération de la colonie par la France que les *Relations* s'institutionnalisent : envoyées à Paris pendant quatre décennies, entre 1632 et 1672²⁰⁵, elles sont publiées annuellement chez Sébastien Cramoisy et représentent un corpus de plusieurs milliers de pages s'étalant sur de plus de quarante volumes²⁰⁶. Ces écrits sont attribués à un certain nombre d'auteurs, tous directement impliqués dans les missions canadiennes au moment de la rédaction. Paul Le Jeune, en sa qualité de Père supérieur de Québec, signe les *Relations* de 1632 à 1639, tandis que Jean de Brébeuf écrit sur la mission huronne de 1635 à 1636. Jérôme Lalemant et Barthélémy Vimont reprennent le flambeau de Le Jeune jusqu'en 1644 et 1645, suivis de Paul Ragueneau jusqu'en 1650²⁰⁷.

Il faut par ailleurs signaler que, si ces comptes rendus retraçant en détail l'effort apostolique auprès des communautés autochtones possèdent une vocation documentaire, ils constituent aussi un outil de propagande. D'abord destinées à la hiérarchie de l'ordre en métropole, ces missives visaient également à sensibiliser un public plus large à la fois aux succès et aux difficultés rencontrées dans les missions outre-mer²⁰⁸. Les *Relations* contribuent

¹⁹⁸ IJSEWIJN Jozef, *Companion to Neo-Latin studies. History and diffusion of Neo-Latin literature*, Louvain, Leuven University Press, 1990, p. 287.

¹⁹⁹ TYROLER Marjorie Jane, *op. cit.*, p. 3.

²⁰⁰ LE BRAS Yvon, *op. cit.*, p. 8.

²⁰¹ ARTIGALAS Florence, *op. cit.*, p. 74.

²⁰² « Le P. Pierre Biard au P. Claude Aquaviva, Gen., Port-Royal, 31 janvier 1612 », dans CAMPEAU Lucien, *Monumenta Novae Franciae*, *op. cit.*, vol. 1, p. 223-225.

²⁰³ « Relation de la Nouvelle-France » dans THWAITES Reuben G., *op. cit.*, vol. 3, p. 21-301.

²⁰⁴ « In Novam Franciam, seu Canadam, Missio, 1618 », dans CAMPEAU Lucien, *Monumenta Novae Franciae*, *op. cit.*, vol. 2, p. 6-38.

²⁰⁵ LETENDRE André, *op. cit.*, p. 61.

²⁰⁶ CORBO Claude, *op. cit.*, p. 51-52.

²⁰⁷ DESBARATS Catherine, *op. cit.*, p. 53.

²⁰⁸ ARTIGALAS Florence, *op. cit.*, p. 74.

alors non seulement à promouvoir en Europe la diffusion de la foi dans le Nouveau Monde, mais aussi à récolter du soutien financier et à recruter de nouveaux candidats potentiels pour la mission canadienne²⁰⁹. Elles participent enfin à la construction d'un imaginaire collectif qui invite à la colonisation du territoire et à l'évangélisation de ses occupants.

3. Imaginaire véhiculé par les Relations

Au XVII^e siècle, l'Europe porte sur les communautés qui peuplent le Nouveau Monde un regard paradoxal. Considérés sous le prisme d'une représentation rétrogressive de l'histoire, considérant que les autochtones du Canada comme une communauté primitive vouée à se rapprocher de l'idée que l'Europe se fait de la civilisation. Dans cet esprit, les Premières Nations sont jugées encore dépourvues de système politique et vierges de toute culture, de toute morale et de toute religion²¹⁰. En parallèle de cette conception, de nombreux récits de voyage circulent alors et répandent une certaine vision du mythe de l'âge d'or qui répond au récit biblique du Jardin d'Éden. Ces contrées lointaines, épargnées par la corruption du péché originel, seraient le lieu où s'incarne une humanité exempte des vices de la civilisation moderne²¹¹. Le mythe de l'âge d'or, directement issu de la mythologie ancienne grecque et romaine, postule un état d'innocence naturelle et de prospérité originelle antérieur aux dégradations successives que le monde aurait subi aux mains des hommes. Lorsque l'Europe pénètre en Amérique pour la première fois, elle projette le fantasme d'un passé idéalisé sur ces *terrae incognitae*, assimilées par l'ère chrétienne au paradis perdu. Dans leurs *Relations*, les Jésuites s'attèlent à exploiter cette rhétorique en déclinant deux grandes figures de l'homme à l'état de nature : le *bon sauvage*²¹², point encore perverti par le péché adamique, et le *mauvais sauvage*, qui constitue l'antithèse des vertus chrétiennes²¹³, incarnant une violence presque bestiale et résistant fermement à sa propre conversion. Entre mises en scène d'autochtones sous les traits de catéchumènes naturellement prédisposés à accueillir le christianisme ou, à l'inverse, de tortionnaires martyrisant cruellement les missionnaires²¹⁴, les représentations qui imprègnent ces écrits ont en commun une posture paternaliste et s'inscrivent dans un argumentaire qui fait

²⁰⁹ LE BRAS Yvon, *op. cit.*, p. 8.

²¹⁰ PASCHOUD Alain, *op. cit.*, p. 4.

²¹¹ *Ibid.*, p. 4.

²¹² Le mythe du « bon sauvage » a été théorisé au siècle des Lumières, notamment sous la plume de Rousseau, mais il trouve ses prémisses aux XVI^e et XVII^e siècles dans les récits de voyage d'Européens confrontés aux populations locales d'Amérique et imprègne largement la rhétorique missionnaire en Nouvelle-France.

²¹³ TYROLER Marjorie Jane, *op. cit.*, p. 20.

²¹⁴ Pour plus d'informations sur la mise en récit des martyrs dans les écrits des Jésuites sur la Nouvelle-France, consulter LAFLECHE Guy, *Les Saints Martyrs canadiens. Histoire du mythe*, Québec, Singulier, 1988.

de l'évangélisation des communautés indigènes à la fois le mandat des missionnaires, héroïsés et présentés comme les apôtres du Christ, et une nécessité, non seulement pour la diffusion universelle de la foi chrétienne promue par l'Église mais aussi pour le salut des âmes « barbares »²¹⁵. Au moment où Le Brun prend la plume, la bulle *Sublimis Deus* de 1537 du pape Paul III, consacrant l'humanité des « Indiens d'Amérique » et interdisant de réduire à l'esclavage les populations autochtones, a presque cent ans.

4. Paul Le Jeune, *Relation* de 1634

La *Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle France, en l'année 1634* de Paul Le Jeune figure vraisemblablement parmi les sources documentaires principales qui ont fourni à Le Brun les informations de première main dont il avait besoin pour la rédaction de ses élégies sur la Nouvelle-France, comme nous le démontrerons dans la première partie de notre commentaire.

Né de parents calvinistes en 1591, Le Jeune se convertit au catholicisme à l'âge de seize ans avant d'entrer dans la Compagnie de Jésus et de poursuivre son éducation au Collège de La Flèche. Il est ordonné prêtre en 1624 et embarque pour la Nouvelle-France en mars 1632 dans le cadre de la troisième mission²¹⁶. Supérieur de Québec jusqu'en 1639 puis procureur de la mission à Paris, il chapeaute l'entreprise missionnaire sur place et la promeut auprès de la métropole en rédigeant plus d'un tiers des *Relations* jésuites canadiennes²¹⁷. Dans celle qui nous intéresse et qui a probablement inspiré la matière de notre poète, Le Jeune raconte en près de trois cent cinquante pages l'hiver 1634 qu'il passe aux côtés des nomades montagnais. Il organise son témoignage en chapitres thématiques, de l'arrivée des Français dans la colonie aux méthodes et aux récits de conversion, en passant par la description des mœurs, des croyances, de la langue et de la vie quotidienne de ses hôtes²¹⁸. Il livre au lectorat européen de nombreuses anecdotes sur sa propre expérience de prédication au sein de la communauté qui l'accueille

²¹⁵ VANTARD Amélie, *op. cit.*, p. 17.

²¹⁶ OUELLET Réal (dir.), *Rhétorique et conquête missionnaire : le jésuite Paul Lejeune*, Sillery, éditions du Septentrion, 1993, p. 12.

²¹⁷ LE BRAS Yvon, *op. cit.*, p. 8.

²¹⁸ Sommaire de la *Relation* : *Des bons deportements des François* (p. 3-7) ; *De la conversion, du baptesme et de l'heureuse mort de quelques Sauvages* (p. 7-35) ; *Des moyens de convertir les Sauvages* (p. 35-43) ; *De la creance, des superstitions et des erreurs des Sauvages Montagnais* (p. 43-100) ; *Des choses bonnes qui se trouvent dans les Sauvages* (p. 100-109) ; *De leurs vices et de leurs imperfections* (p. 109-130) ; *Des viandes et autres mets dont mangent les Sauvages, de leur assaisonnement et de leurs boissons* (p. 130-136) ; *De leurs festins* (p. 136-148) ; *De leur chasse et de leur pescherie* (p. 148-164) ; *De leurs habits et de leurs ornements* (p. 164-174) ; *De la langue des Sauvages Montagnais* (p. 174-184) ; *De ce qu'il faut souffrir hyvernans avec les Sauvages* (p. 185-209) et *Contenant un journal des choses qui n'ont peu estre couchées sous les chapitres precedens* (p. 209-342).

mais se confie aussi sur les défis que lui posent à la fois la rupture culturelle occasionnée par la rencontre avec les Montagnais et les conditions climatiques dans lesquelles il exerce son missionnariat.

5. Introduction à la *Nova Gallia Delphino*

Loin de la prose française et latine des *Relations*, Le Brun adopte pour ses poèmes sur la Nouvelle-France le distique élégiaque latin. Genre par excellence de l'expression du chagrin, de la passion ou encore de la nostalgie, l'élégie moderne célèbre l'amour d'une femme, la guerre et la paix mais aussi, sous la plume de ceux des poètes néolatins qui se sont trouvés loin de chez eux, le *patriæ dēsīderium*²¹⁹ hérité de la littérature antique gréco-latine et particulièrement présent chez Ovide.

Si l'exploitation du thème littéraire du *patriæ dēsīderium* est largement influencée par la poétique ovidienne de l'exil, les élégies de Le Brun entretiennent avec les *Tristes*, les *Pontiques* mais aussi les *Héroïdes* un véritable dialogue intertextuel qui dépasse le simple héritage thématique. Le Brun s'inscrit en effet dans les pratiques d'imitation et d'émulation propres à la poésie néolatine des humanistes et abondamment pratiquée par les Jésuites. Ainsi, au troisième chapitre de son traité d'éloquence poétique²²⁰, il fait l'éloge des propos de Cicéron sur la nécessité de l'étude des auteurs pour perfectionner sa propre éloquence : « Ut cum in sole ambul[o], etiam si [...] aliam ob causam ambulem, fieri natura tamen ut colorer, sic cum [...] libros ad Misenum [...] studiosius legerim, sentio [...] orationem meam [illorum cantu] quasi colorari²²¹ » (Cicéron, *De Oratore*, II, 60). Le Brun poursuit au chapitre suivant en vantant les mérites de l'imitation²²² : « Donc, tous ces artisans et ces ouvriers, chacun dans leur propre métier, lorsqu'ils entreprennent même les créations les plus dérisoires et les plus insignifiantes, n'abordent aucun travail sans un modèle, sans une image saisie par leur esprit, sans une méthode consciencieuse. Quant à nous, oserons-nous prétendre à l'œuvre la plus haute et la plus remarquable de toutes les entreprises humaines – écrire dans un latin clair, élégant et

²¹⁹ IJSEWIJN Jozef, *Companion to Neo-Latin studies. Literary, linguistic, philological and editorial questions*, Louvain, Leuven University Press, 1998, p. 82.

²²⁰ LE BRUN Laurent, *Eloquentia poetica sive praecepta poetica exemplis poeticis illustrata*, op. cit., p. 59-60.

²²¹ « Tout comme lorsque je marche au soleil, même si je me promène pour une autre raison, ma peau devient pourtant naturellement hâlée, ainsi lorsque j'ai lu assez attentivement des livres à Misène, je sens que mon propre discours se colore en quelque sorte de leur poésie. » (Nous traduisons).

²²² LE BRUN Laurent, *Eloquentia poetica sive praecepta poetica exemplis poeticis illustrata*, op. cit., p. 64.

approprié – sans guide, sans modèle et sans imitation ?²²³ ». Le Brun préconise à ce titre deux types d'imitation dans son traité d'éloquence poétique : l'*imitātiō rērum*, qui consiste à reprendre les idées, les thèmes, les images tirées d'une œuvre, et l'*imitātiō verbōrum*, qui implique l'imitation du style d'un auteur et la reprise de tournures de phrase directement empruntées au modèle²²⁴. Du reste, Le Brun recommande au versificateur le choix d'un modèle principal, tout en l'invitant à recourir à d'autres modèles, plutôt que de se restreindre à l'imitation d'un seul auteur, et revendique dans cette perspective l'étude de tous les grands auteurs, et non seulement de Cicéron et Virgile²²⁵, bien qu'il faille selon lui les privilégier. Précisons toutefois que l'ouvrage dont sont tirées toutes ces recommandations se destine d'abord aux étudiants des collèges et non aux poètes confirmés.

À travers ses élégies, Laurent Le Brun personnifie la Nouvelle-France dans une allégorie qui se veut en être la divinité tutélaire, *Nova Gallia*²²⁶. Comme l'indique la préface à la première édition, l'œuvre est divisée en deux livres d'élégies : dans le premier, la Nouvelle-France s'adresse au Dauphin pour lui exposer ses souffrances et les difficultés auxquelles elle fait face ; le second livre est consacré à un appel à l'aide à différentes personnalités françaises, que *Nova Gallia* implore de lui porter secours. En parcourant cette préface, le lecteur comprend d'emblée qu'il s'agit d'une œuvre à vocation littéraire et non pas documentaire. On ne peut que constater, en poursuivant notre lecture de *Nova Gallia Delphino*, une certaine négligence du point de vue de l'exactitude de l'information véhiculées par rapport aux connaissances ethnographiques que les Jésuites possèdent pourtant déjà à l'époque. Bien que notre poète s'appuie très certainement sur des sources écrites – comme évoqué précédemment –, il prend par rapport à celles-ci des libertés²²⁷ qui le conduisent par exemple à confondre différentes tribus, à amalgamer leurs coutumes et leurs modes de vie et à les désigner toutes sous la dénomination générique

²²³ Traduction personnelle (« Ergo illi omnes artifices atque opifices in suo quisque genere, ne in minimis et vilissimis quidem operibus conficiendis, absque exemplo, absque imagine animo comprehensa, absque diligenti ratione quicquam aggrediuntur. Nos autem opus omnium humanorum operum maximum et præstantissimum – Latine dilucide, ornate, apte dicere – sine duce, sine exemplo, sine imitatione audebimus affectare ? »).

²²⁴ LE BRUN Laurent, *Eloquentia poetica sive præcepta poetica exemplis poeticis illustrata*, op. cit., p. 86.

²²⁵ « [...] cum unus imitandus esse dicatur, num ceteri omnes auctores deserendi negligendique videantur ? Unum et ad intelligendum et ad imitandum in primis deligendum proponendumque esse : ceteros ut legere quidem et cognoscere non vetemus, præsertim si ordine quodam cum ratione et iudicio legantur, ubi res studiaque ferunt et postulant. Non sentimus cum illis qui præter Ciceronem et Virgilium, alios quoque quamlibet bonos pari cura rationeque tam imitandos atque exprimendos quam legendos cognoscendosque esse censuerunt. » (LE BRUN Laurent, *Eloquentia poetica sive præcepta poetica exemplis poeticis illustrata*, op. cit., p. 77).

²²⁶ BARTON William, « The third elegy of Laurent Le Brun's *Franciad* : *Difficultas initerum in sylvis Canadensibus* – The difficulties of expression in the Canadian forests », *Mittelaltersches Jahrbuch Internationale Zeitschrift für Mediävistik*, vol. 48 (3), 2013, p. 1.

²²⁷ O'BRIEN Peter, « *Si potes exemplo moveri, non propiore potes* : Emotional Reciprocity in Laurent Le Brun's *Nova Gallia* », HASKELL Yasmin (dir.), *Changing Hearts : Performing Jesuit Emotions between Europe, Asia, and the Americas*, Leiden, Brill, 2019, p. 149.

de *Canadiens*²²⁸, avec des manchettes qui réfèrent aux seuls *Hyroci*²²⁹ dans la deuxième élégie, alors que ceux-ci sont loin d'être centraux dans les sources sur lesquelles l'écrivain se fonde. Enfin, si Le Brun écrit dans un contexte pédagogique, alors qu'il poursuit une carrière de professeur dans les collèges jésuites, il y a fort à parier que son œuvre poétique s'adresse à un public plus large que celui de ses auditoires. Si les comptes rendus épistolaires de ses confrères missionnaires se destinent davantage au grand public, les poèmes latins de Le Brun sont accessibles à un lectorat cultivé, instruit à la langue et aux références qu'ils mobilisent.

6. Présentation des éditions et de leur structure

La tradition textuelle du corpus que nous éditons est peu importante. Nous n'avons hérité d'aucun manuscrit mais un premier imprimé de l'œuvre, intitulé *Nova Gallia Delphino*, est publié en 1639²³⁰ et contient deux livres de sept élégies chacun. Le livre I forme un ensemble d'élégies dédiées au Dauphin alors que le livre II ne contient que deux poèmes adressés au Dauphin, les cinq autres s'adressant à diverses personnalités françaises : le roi de France Louis XIII, la reine Anne d'Autriche, le cardinal de Richelieu, les Français et les Pères de la Compagnie de Jésus. Onze ans plus tard, en 1650, Le Brun fait paraître une édition augmentée de sa paraphrase poétique de l'Ecclésiaste de Salomon, comprenant à la suite de la paraphrase biblique et d'autres poèmes religieux, les quatorze élégies de 1639, sous le titre de *Franciados liber primus et secundus*²³¹. Une dernière édition de la paraphrase de l'Ecclésiaste voit le jour en 1653 et reprend elle aussi l'œuvre qui nous intéresse, sous le titre de *Franciados libri duo*²³². À la fin de sa vie, notre auteur compile un certain nombre de ses écrits dans un *Virgilius Christianus*, qui paraît en 1660²³³. Ce Virgile chrétien contient notamment une réédition des deux livres de la *Franciade* sous les titres de *De Ponto Occidentali sive De barbarie Canadensi* et d'*Epistolæ Heroidum*. L'ensemble connaît deux rééditions en 1661²³⁴ et 1696²³⁵. Dans le cadre de notre travail d'édition critique, nous avons pu nous fonder quatre de ces six éditions : nous avons d'abord consulté les éditions de 1639, de 1653 et de 1661 au format numérisé²³⁶

²²⁸ O'BRIEN Peter, « La *Franciade* de Le Brun : poétique ovidienne de l'exil en Nouvelle-France », *op. cit.*, p. 46.

²²⁹ C'est-à-dire aux Iroquois.

²³⁰ LE BRUN Laurent, *Nova Gallia Delphino*, Paris, Jean Camusat, 1639.

²³¹ LE BRUN Laurent, *Ecclesiastes Salomonis paraphrasi poetica explicatus*, Rouen, Jean le Boulenger, 1650.

²³² LE BRUN Laurent, *Ecclesiastes Salomonis paraphrasi poetica explicatus*, Paris, Sébastien et Gabriel Cramoisy, 1653.

²³³ LE BRUN Laurent, *Virgilius Christianus, sive Poema Heroicum de Sancto Ignatio*, Paris, Simon Piget, 1660.

²³⁴ LE BRUN Laurent, *Virgilius Christianus*, Paris, Simon Piget, 1661.

²³⁵ LE BRUN Laurent, *Virgilius Christianus*, Dillingen, Jean Caspar Bencard, 1696.

²³⁶ LE BRUN Laurent, *Nova Gallia Delphino*, Paris, Jean Camusat, 1639, disponible sur <https://books.google.be/books?id=HdmzXwAACAAJ&hl=fr> ; LE BRUN Laurent, *Ecclesiastes Salomonis*

ainsi qu'un exemplaire de l'édition de 1650 conservé à la Bibliothèque Universitaire Moretus Plantin à Namur, avant de manipuler les exemplaires de ces éditions de 1653 et de 1661 conservés à la Thomas Fisher Rare Books Library à Toronto en septembre 2025. Nous n'avons en revanche pas pu accéder à l'édition de 1660 et avons délibérément renoncé à prendre en compte la réédition posthume de 1696, qui n'aurait apporté aucune plus-value à notre travail de collation.



Laurent Le Brun, *Ecclesiastes Salomonis paraphrasi poetica explicatus*, Paris, Sébastien et Gabriel Cramoisy, 1653 et Laurent Le Brun, *Virgilius Christianus*, Paris, Simon Piget, 1661 (exemplaires conservés à la Thomas Fisher Rare Books Library)

paraphrasi poetica explicatus, Paris, Sébastien et Gabriel Cramoisy, 1653, disponible sur <https://books.google.be/books?id=MQSpz8CYIg0C&hl=fr> et LE BRUN Laurent, *Virgilius Christianus*, Paris, Simon Piget, 1661, disponible sur <https://books.google.be/books?id=6WBEAAAACAAJ&hl=fr>.

a. Laurent Le Brun, Nova Gallia Delphino, Paris, Jean Camusat, 1639

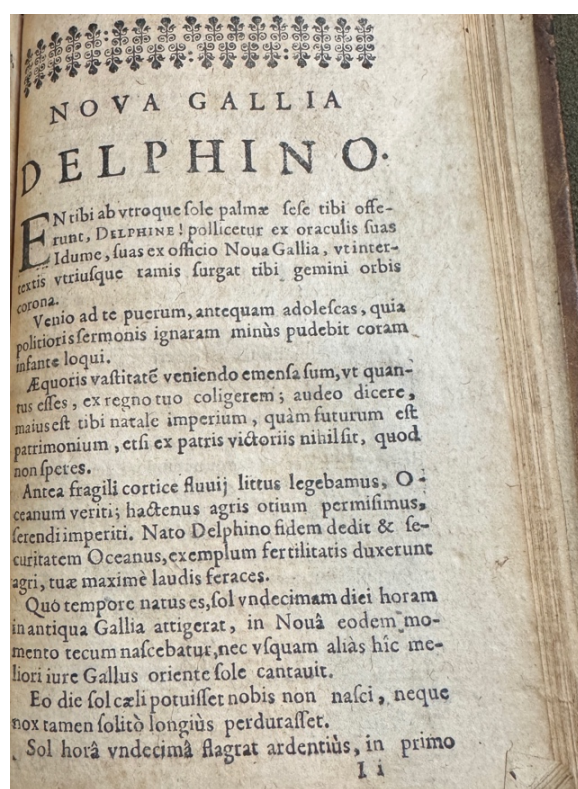
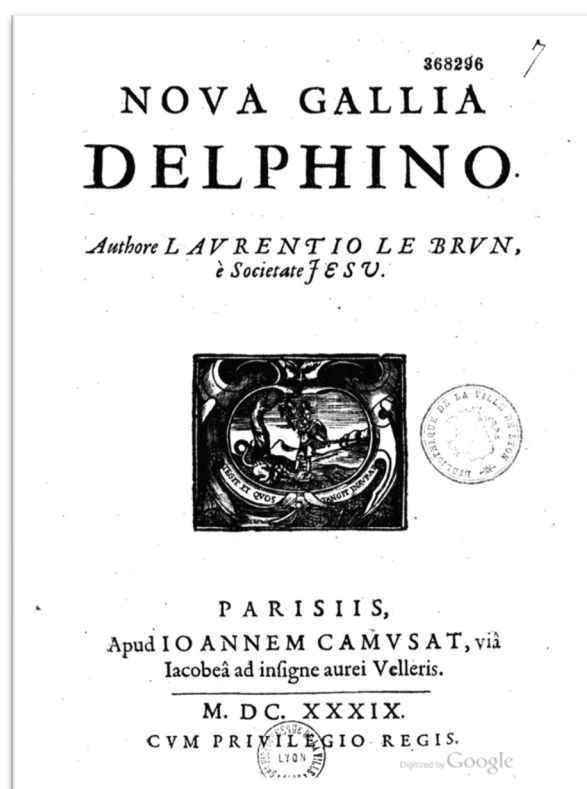
Cette édition publiée chez Jean Camusat en 1639 à Paris correspond à la première parution des quatorze élégies de Le Brun sur la Nouvelle-France. Elle compte 64 pages et contient uniquement cette œuvre. Voici comment elle se structure :

<i>Nova Gallia Delphino</i>
<i>Dédicace en prose</i>
<i>Préface. Lectori benevolo</i>
Livre I. <i>Incommoda et calamitas Novæ Galliæ</i> (768 vers)
1. <i>Difficultas itinerum in silvis</i> (70 vers)
2. <i>Bella et crudelitas in captivos</i> (160 vers)
3. <i>Convivia et fames</i> (108 vers)
4. <i>Nix et frigus</i> (84 vers)
5. <i>Domus et umbra silvarum</i> (74 vers)
6. <i>Incommoda et commoda regionis</i> (136 vers)
7. <i>Religio, mores et vitia</i> (136 vers)
Livre II. <i>Auxilium postulat</i> (570 vers)
1. <i>Nova Gallia ad Antiquam Delphinum legat</i> (96 vers)
2. <i>Ludovico XIII suo regi Nova Gallia</i> (86 vers)
3. <i>Annæ Austriacæ reginæ christianissimæ Nova Francia</i> (40 vers)
4. <i>Nova Gallia Delphinum salutat</i> (88 vers)
5. <i>Nova Francia Armando Joanni eminentissimo cardinali duci de Richelieu</i> (72 vers)
6. <i>Nova Gallia Gallis</i> (82 vers)
7. <i>Nova Gallia Patribus Societatis Jesu</i> (106 vers)

Nous avons retenu cet imprimé de 1639 comme édition de référence puisque la première parution de l'œuvre coïncide à la fois avec la naissance du Dauphin un an plus tôt et avec la renaissance de la mission en Nouvelle-France²³⁷, or les élégies de Le Brun relient directement

²³⁷ Ce nouvel ancrage missionnaire depuis la récupération de la colonie par les Français est bien documenté par les *Relations* qui circulent alors en métropole et renforcé par une série d'événements qui contribuent à l'institutionnalisation des missions dans les années 1630, comme la fondation de la résidence huronne Saint-Joseph

cette naissance princière aux enjeux missionnaires. Il nous semble donc particulièrement pertinent d'étudier la version originale du texte. Le titre choisi par Le Brun pour nommer son double recueil, *Nova Gallia*, a été employé pour la première fois en 1524 par Giovanni Verrazano pour désigner le territoire d'Amérique du Nord dont il explorait les côtes²³⁸, avant que l'emploi du terme soit normalisé par Marc Lescarbot, lorsque celui-ci publie son *Histoire de la Nouvelle-France* en 1599. En l'occurrence, le poète explique dans sa note au lecteur bienveillant qu'il appelle *Nova Gallia* la déesse tutélaire personnifiée de la Nouvelle-France, s'adressant directement au Dauphin, d'où le titre de la *Nouvelle-France au Dauphin*. Contrairement au livre II qui ne porte aucune note marginale, le livre I de cette édition contient un certain nombre de manchettes explicatives²³⁹.



Laurent Le Brun, *Nova Gallia Delphino*, Paris, Jean Camusat, 1639 (page de garde et première page de texte)

par Jean de Brébeuf en 1634 (LETENDRE André, *op. cit.*, p. 71) et celle de la réduction de Sillery en 1638 près de Québec, deux communautés auxquelles Le Brun semble justement faire référence dans la préface de cette *editio prima*.

²³⁸ TRUDEL Marcel, *Histoire de la Nouvelle-France*, Montréal/Paris, Fides, 1963, t. 1, p. 33.

²³⁹ Vingt-trois manchettes au total : élégie 2 (cinq manchettes) ; élégie 3 (quatre manchettes), élégie 5 (deux manchettes), élégie 6 (six manchettes) et élégie 7 (six manchettes).

b. Laurent Le Brun, *Ecclesiastes Salomonis paraphrasi poetica explicatus*, Rouen, Jean le Boulenger, 1650

Cette édition augmentée de l'*Ecclesiastes Salomonis paraphrasi poetica explicatus* de 249 pages, parue en 1650 à Rouen²⁴⁰, contient un certain nombre d'écrits latins de Le Brun, outre cette paraphrase de l'Ecclésiaste : les paraphrases sur les sept Psaumes de David, sur le récit de la Création et sur les Lamentations de Jérémie, des Vêpres mariales, deux élégies en l'honneur d'un défunt archevêque de Tours, quelques épigrammes latines, et enfin les quatorze élégies sur la Nouvelle-France, reprises sous le titre de *Franciados liber primus et secundus*. Ce nouveau titre de *Franciade* semble possiblement avoir été emprunté à Ronsard²⁴¹. Cette allusion intertextuelle confère à l'œuvre, en plus de l'héritage antique latin qu'elle revendique, un ancrage dans le patrimoine littéraire vernaculaire. Pour Peter O'Brien, un tel titre vient même souligner la dimension impérialiste de la colonisation et de la conversion mise en avant par le poète²⁴².

Lorsque Le Brun intègre *Nova Gallia Delphino* à sa réédition des paraphrases de 1649, onze ans ont passé depuis la première publication des quatorze élégies et la mission canadienne traverse une période difficile. Les années 1640 sont le théâtre de conflits qui opposent les Hurons aux Iroquois et aboutissent à des épisodes de violence qui affecteront aussi les missionnaires²⁴³. René Goupil est assassiné par les Mohawks en 1642²⁴⁴, plusieurs villages hurons où prêchent les Jésuites sont pris d'assaut en 1647 par les Iroquois²⁴⁵, et les résidences de Saint-Ignace, de Saint-Louis, de Saint-Mathias et de Saint-Jean sont détruites au cours de l'année 1649²⁴⁶. Les hommes qui s'y trouvent sont faits prisonniers et parmi eux, des missionnaires captifs qui trouveront la mort à la suite d'une lente et douloureuse agonie, dans

²⁴⁰ La première édition de ce volume paraissait en 1649 chez le même éditeur, sous le titre d'*Ecclesiastes qui ab Hebræis Coheleth appellatur, sive Salomonis de contemptu rerum humanarum contio, paraphrasi poetica explicata*.

²⁴¹ C'est également l'hypothèse émise par Olivier DE GOURCUFF dans son article sur la *Franciade* de Laurent Le Brun (DE GOURCUFF Olivier, *op. cit.*, p. 365).

²⁴² O'BRIEN Peter, « *Si potes exemplo moveri, non propiore potes* : Emotional Reciprocity in Laurent Le Brun's *Nova Gallia* », *op. cit.*, p. 150.

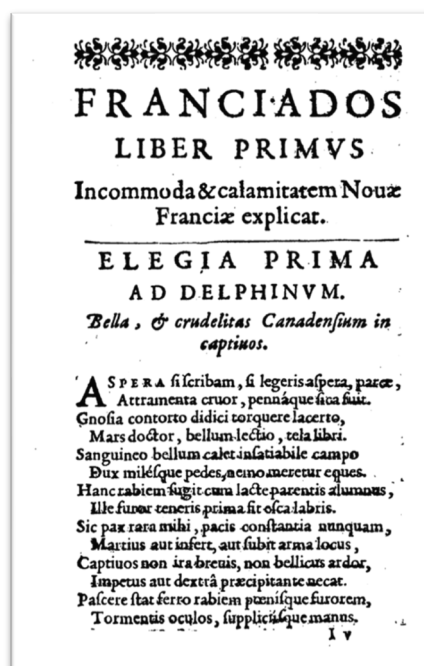
²⁴³ OUELLET Pierre-Olivier, *op. cit.*, p. 323.

²⁴⁴ PEARSON Timothy G., *op. cit.*, p. 103.

²⁴⁵ JACQUIN Philippe, *op. cit.*, p. 83.

²⁴⁶ LETENDRE André, *op. cit.*, p. 73.

des circonstances d'une égale violence à celles que subissent leurs alliés hurons mais qui ont conduit leurs confrères à en faire des martyrs²⁴⁷.



Laurent Le Brun, *Ecclesiastes Salomonis paraphrasi poetica explicatus*, Rouen, Jean le Boulenger, 1650 (première page de texte)

Quelques changements ont ainsi lieu entre les deux éditions. D'une part, les titres des élégies subissent une légère modification, avec l'apparition explicite du terme générique *Canadenses* pour désigner l'ensemble des populations autochtones. L'ordre d'apparition des élégies est également modifié, au profit de l'élégie sur *les guerres et la cruauté (des Canadiens) envers les prisonniers*, qui passe de la troisième à la première position dans l'ordre de présentation des poèmes du livre I. Dans cette élégie, Le Brun met en scène les supplices infligés par certaines nations à leurs ennemis, qui peuvent évoquer les récits de martyrs de missionnaires, qui paraissent dans d'autres écrits jésuites contemporains à cette seconde publication. Les poèmes du livre II ont également subi un changement d'ordre et des modifications superficielles au niveau des titres. Les deux livres se voient allégés d'un certain nombre de vers : soixante-quatre vers au livre I et cinquante vers au livre II (voir tableau ci-

²⁴⁷ Les Jésuites tués de manière violentes par des autochtones au cours de leur mission au Canada dans les années 1640 sont au nombre de huit : René Goupil en 1642, Isaac Jogues et Jean de Lalande en 1646, Antoine Daniel en 1648 et Jean de Brébeuf, Gabriel Lalemant, Charles Garnier et Noël Chabanel en 1649 (WORCESTER Thomas (dir.), *op. cit.*, p. 130). Pour le détail des dates et des lieux où ces missionnaires ont trouvé la mort, consulter la section des « morts violentes » de la *Liste des missionnaires jésuites* d'Arthur Melançon (MELANÇON Arthur, *op. cit.*, p. 83-84).

Ces mises à mort souvent précédées d'une période de torture ont donné naissance à un certain nombre de récits de martyrs, notamment sous les plumes de Jérôme Lalemant en 1647 et de Paul Ragueneau en 1649 et 1650 (voir l'ouvrage de LAFLECHE Guy, *op. cit.*, 1988).

dessous). Au livre I, la troisième élégie (qui était la première dans l'édition précédente) perd les dix premiers vers qui rendent hommage au Dauphin et évoquent la traversée de l'Atlantique. Ces vers supprimés faisaient du Dauphin, qui venait de naître au moment de la première publication, le dédicataire affirmé des recueils ; à partir de 1650, la vocation généthliaque devient moins prégnante. L'élégie 2 sur les *festins et la famine* est amputée d'un distique de transition entre les chasses royales de la cour française et les chasses canadiennes, l'élégie 5 sur les *maisons et l'obscurité des forêts* voit sa description des cabanes abrégée et l'interrogatoire théologique de la dernière élégie est également raccourci. L'ensemble de l'ouvrage ne comporte aucune manchette.

Franciados liber primus et secundus

Préface. Lectori benevolo

Livre I. *Incommoda et calamitatem Novæ Franciæ explicat* (704 vers)

1. *Bella et crudelitas Canadensium in captivos* (154 vers)
2. *Convivia et fames Canadensium* (106 vers)
3. *Difficultas itinerum in silvis Canadensibus* (60 vers)
4. *Nix et frigus Canadense* (84 vers)
5. *Domus et umbra silvarum Canadensium* (56 vers)
6. *Incommoda et commoda Canadensium* (134 vers)
7. *Religio, mores et vitia Canadensium* (110 vers)

Livre II. *Auxilium postulat* (520 vers)

1. *Ludovico suo regi Nova Gallia* (74 vers)
2. *Annæ Austriacæ reginæ christianissimæ Nova Francia* (34 vers)
3. *Nova Francia ad antiquam Delphinum legat* (92 vers)
4. *Nova Gallia Delphinum salutat* (78 vers)
5. *Eminentissimo cardinali duci de Richelieu* (70 vers)
6. *Gallis* (70 vers)
7. *Nova Francia Patribus Societatis Jesu* (102 vers)

Dédicace en prose

c. *Laurent Le Brun, Ecclesiastes Salomonis paraphrasi poetica explicatus, Paris, Sébastien et Gabriel Cramoisy, 1653*

L'*editio ultima* de la paraphrase de l'Ecclésiaste paraît en 1653 chez Sébastien et Grabriel Cramoisy. Le texte des *Franciados libri duo* est identique à celui de 1650, à l'exception de quelques variantes graphiques et si ce n'est qu'il en corrige quelques coquilles déjà présentes en 1639. Dans cette édition, la dédicace de 1639 se trouve à la fin du second livre. L'ordre de présentation des élégies est le même que dans la version de 1650 et là encore, le texte n'est accompagné d'aucune manchette.

<i>Franciados libri duo</i>

<i>Préface. Lectori benevolo</i>

Livre I. <i>Incommoda et calamitatem Novæ Franciæ explicat</i> (704 vers)
--

- | |
|--|
| 1. <i>Bella et crudelitas Canadensium in captivos</i> (154 vers) |
| 2. <i>Convivia et fames Canadensium</i> (106 vers) |
| 3. <i>Difficultas itinerum in silvis Canadensibus</i> (60 vers) |
| 4. <i>Nix et frigus Canadense</i> (84 vers) |
| 5. <i>Domus et umbra silvarum Canadensium</i> (56 vers) |
| 6. <i>Incommoda et commoda Canadensium</i> (134 vers) |
| 7. <i>Religio, mores et vitia Canadensium</i> (110 vers) |

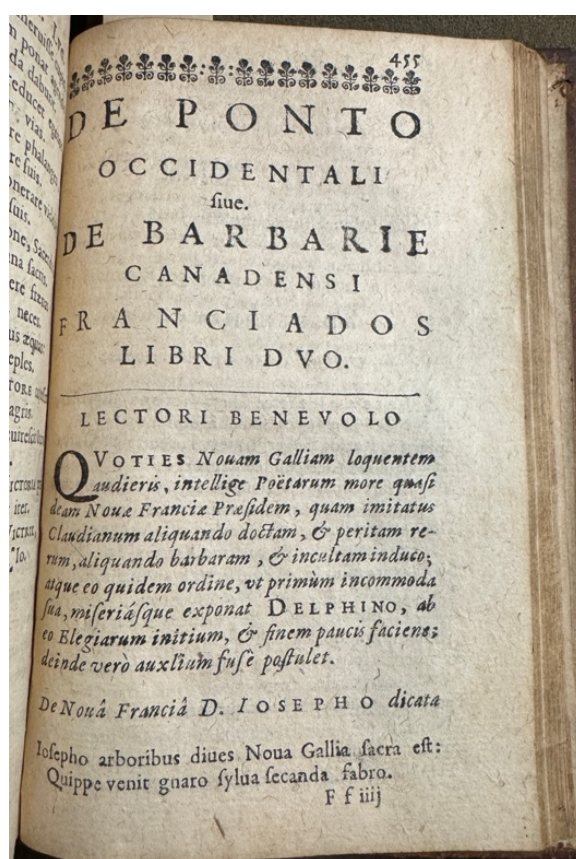
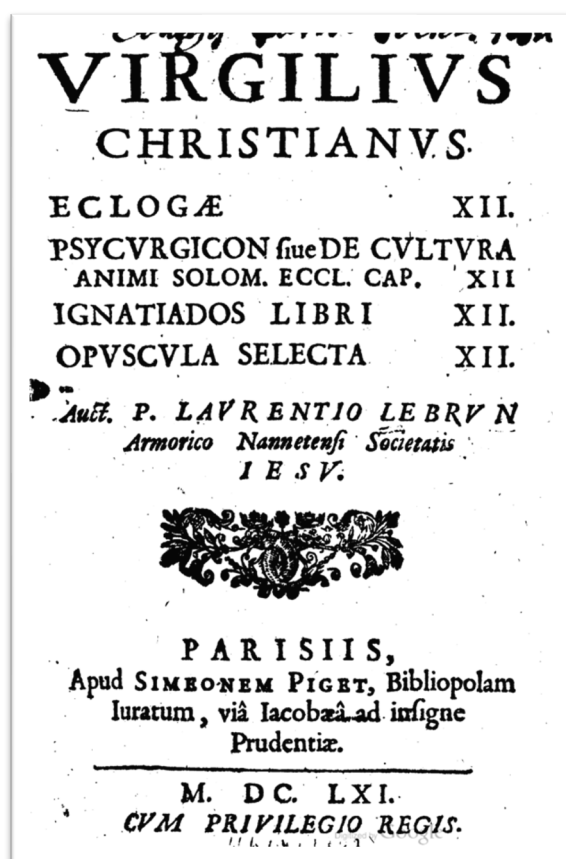
Livre II. <i>Auxilium postulat</i> (520 vers)
--

- | |
|--|
| 1. <i>Ludovico suo regi Nova Gallia</i> (74 vers) |
| 2. <i>Annæ Austriacæ reginæ christianissimæ Nova Francia</i> (34 vers) |
| 3. <i>Nova Francia ad antiquam Delphinum legat</i> (92 vers) |
| 4. <i>Nova Gallia Delphinum salutat</i> (78 vers) |
| 5. <i>Eminentissimo cardinali duci de Richelieu</i> (70 vers) |
| 6. <i>Gallis</i> (70 vers) |
| 7. <i>Nova Francia Patribus Societatis Jesu</i> (102 vers) |

<i>Dédicace en prose</i>

d. *Laurent Le Brun, Virgilius Christianus, Paris, Simon Piget, 1661*

Le *Virgilius Christianus* de 1661 est une réédition de 1660²⁴⁸ et consiste en une compilation par Le Brun lui-même d'un grand nombre de ses précédents écrits, y compris les deux livres de la *Franciade* sous de nouveaux titres qui revendiquent explicitement leur filiation avec la poésie d'exil ovidienne. Le premier livre s'intitule *De Ponto Occidentali sive De barbarie Canadensi*²⁴⁹ et le second porte le nom d'*Epistolæ Heroidum*, en référence aux *Epistolæ ex Ponto* et aux *Epistolæ Heroidum* d'Ovide, et la déesse tutélaire de 1639 devient une exilée plaintive. En dehors de ce changement d'intitulés, il s'agit de la même version du texte que celles de 1650 et 1653 et la dédicace de 1639 y est également déplacée en fin de volume. Deux manchettes explicatives sont insérées dans la sixième élégie du livre I.



Laurent Le Brun, *Virgilius Christianus*, Paris, Simon Piget, 1661 (page de garde et première page de texte)

²⁴⁸ La première édition du *Virgilius Christianus* paraissait en 1660 chez le même éditeur, sous le titre de *Virgilius Christianus, sive Poema Heroicum de Sancto Ignatio*.

²⁴⁹ Le premier livre, nommé d'après le Pont-Euxin, sous-entend que les lettres de *Nova Gallia* proviennent, tout comme celles d'Ovide, des frontières de l'Empire, français pour les premières, romain pour les secondes.

<i>De Ponto Occidentali sive De Barbarie Canadensi</i>

<i>Préface. Lectori benevolo</i>

Livre I. <i>Incommoda et calamitatem Novæ Galliæ explicat</i> (704 vers)

- | |
|--|
| 1. <i>Bella et crudelitas Canadensium in captivos</i> (154 vers) |
| 2. <i>Convivia et fames Canadensium</i> (106 vers) |
| 3. <i>Difficultas itinerum in silvis Canadensibus</i> (60 vers) |
| 4. <i>Nix et frigus Canadense</i> (84 vers) |
| 5. <i>Domus et umbra silvarum Canadensium</i> (56 vers) |
| 6. <i>Incommoda et commoda Canadensium</i> (134 vers) |
| 7. <i>Religio, mores et vitia Canadensium</i> (110 vers) |

Livre II. <i>Auxilium postulat</i> (520 vers)
--

- | |
|--|
| 1. <i>Ludovico suo regi Nova Gallia</i> (74 vers) |
| 2. <i>Annæ Austriacæ reginæ christianissimæ Nova Francia</i> (34 vers) |
| 3. <i>Nova Francia ad antiquam Delphinum legat</i> (92 vers) |
| 4. <i>Nova Gallia Delphinum salutat</i> (78 vers) |
| 5. <i>Eminentissimo cardinali</i> (70 vers) |
| 6. <i>Gallis Antiquæ Franciæ</i> (70 vers) |
| 7. <i>Nova Francia Patribus Societatis Jesu</i> (102 vers) |

<i>Dédicace en prose</i>

IV. Principes éditoriaux

Nous éditons et traduisons l'ensemble des sept poèmes du premier livre de la *Nova Gallia Delphino*²⁵⁰ de Laurent Le Brun, en prenant pour texte de référence la première édition de l'œuvre, publiée en 1639 chez Jean Camusat à Paris. Nous avons confronté cette édition avec les éditions ultérieures du texte, respectivement publiées en 1650²⁵¹, 1653²⁵² et 1661²⁵³. Nous éditons et traduisons également les liminaires de la première édition, à savoir une dédicace en prose et une préface. Lorsque les témoins présentaient des variantes, nous avons privilégié les leçons de la première édition, puisqu'elle nous sert de référence. Il faut à cet égard signaler que cet imprimé contient une liste d'*errata* signalant quelques corrections aux élégies 2, 3 et 6 du livre I, dont nous avons évidemment tenu compte et que nous avons signalées dans l'apparat critique. Nous avons délibérément conservé l'ensemble des 64 vers qui n'apparaissent que dans le texte original de 1639 et qui ont fait l'objet d'une suppression dans les éditions suivantes. Le souci de la cohérence grammaticale a toutefois guidé notre démarche et il nous est arrivé de privilégier une leçon proposée par un ou plusieurs des imprimés ultérieurs à 1639 lorsque celle-ci semblait s'imposer comme une correction de la version précédente du texte. Nous avons finalement tenu compte de la cohésion métrique, qui a présidé au choix de rejeter certaines leçons métriquement fautives.

1. Présentation du texte latin : transcription et annotation

Comme mentionné précédemment, les poèmes du livre I ne sont pas tout à fait présentés dans le même ordre dans la première version du texte et dans les suivantes, et les titres des élégies diffèrent quelque peu. Nous conservons dans notre édition critique la présentation initiale de 1639 ainsi que les titres d'origine.

Dans notre transcription, nous résolvons les rares abréviations que nous rencontrons²⁵⁴. Nous procédons à un certain nombre d'harmonisations orthographiques au fil du texte et à la modernisation des graphies, conformément à l'usage du Gaffiot²⁵⁵. Nous écrivons par exemple <quīs> plutôt que <queis> et harmonisé des formes comme <fæmina >, <labyrinthæi> et

²⁵⁰ LE BRUN Laurent, *Nova Gallia Delphino*, Paris, Jean Camusat, 1639.

²⁵¹ LE BRUN Laurent, *Ecclesiastes Salomonis paraphrasi poetica explicatus*, Rouen, Jean le Boulenger, 1650.

²⁵² LE BRUN Laurent, *Ecclesiastes Salomonis paraphrasi poetica explicatus*, Paris, Sébastien et Gabriel Cramoisy, 1653.

²⁵³ LE BRUN Laurent, *Virgilius Christianus*, Paris, Simon Piget, 1661.

²⁵⁴ Par exemple *D[ivī] Petrī* pour *D. Petri* dans la dédicace du livre I.

²⁵⁵ GAFFIOT Félix, *Le grand Gaffiot : dictionnaire latin-français*, Paris, Hachette, 2000.

<fœtis> en <fēmina>, <labyrinthēī> et <fētis>. Nous dissimilons les graphies <u> et <v> pour distinguer la voyelle [u] de la semi-consonne [w], comme le recommande l'usage pour les éditions de textes néolatins²⁵⁶, ainsi que les graphies <i> et <j> pour distinguer la voyelle [i] de la semi-consonne [j], comme dans <sējūncta>, <justus>, <jūdex>, <jam> ou encore <major>. Outre qu'il correspond à l'usage du Gaffiot, ce choix facilite la scansion à vue du corpus par le lecteur contemporain : les semi-consonnes sont géménées dans la coupe phonétique, ce qui fait de la semi-consonne, attaque de la syllabe qui suit, la coda de l'éventuelle syllabe qui précède et qui est alors entravée et donc longue par position, indépendamment de la durée naturelle de la voyelle qui en constitue le noyau. Nous suppléons les séquences <ci> suivies d'une voyelle par <ti>, comme dans <contiō> au lieu de <conciō>. Nous employons les caractères ligaturés <æ> et <œ> pour transcrire les diphtongues et conformons certaines diphtongues ambiguës dans les imprimés modernes, pour les conformer aux graphies classiques, en transcrivant par exemple <cæcus> au lieu de <cœcus>, <cælō> au lieu de <cœlō> ou encore <prælia> au lieu de <prælia>. Nous harmonisons d'autres formes au profit de l'usage classique, en transcrivant par exemple <quotīdiē> pour <cotīdiē>, <exsanguī> pour <exanguī>, <sepulchrālēs> pour <sepulchrālēs>, <lacrimīs> pour <lacrymīs>, <sīdereō> pour <sȳdereō> ou encore <silvārum> pour <sylvārum>. Nous nous permettons toutefois un écart aux graphies classiques lorsque des raisons métriques le justifient, comme c'est le cas pour le mot <religiō> dont le <e> naturellement bref ne peut être scandé long à moins d'être entravé par une consonne qui en fait le noyau d'une syllabe lourde : nous transcrivons alors <relligiō>, conformément à l'usage répandu chez les humanistes à l'époque moderne, plutôt que d'opter pour l'allongement artificiel de la voyelle. Toutes ces interventions liées à la modernisation graphique et dont la liste énoncée ci-dessus n'a rien d'exhaustif, ne sont pas signalées par l'apparat critique, qui est réservé aux variantes relevant de variations lexicales ou flexionnelles.

Nous modernisons la ponctuation dans le texte latin, en ayant recours à la virgule principalement pour séparer les différentes propositions, ou encore pour mettre en évidence les adresses et les appositions, et nous limitons l'usage intempestif de la majuscule, que nous réservons aux noms propres. Nous signalons dans le texte latin, en notes de bas de page, les rares néologismes employés par le poète.

Contrairement aux conventions académiques de l'édition de textes latins et néolatins, nous avons fait le choix de signaler systématiquement les voyelles longues par des macrons

²⁵⁶ IJSEWIJN Jozef, *Companion to Neo-Latin studies. Literary, linguistic, philological and editorial questions*, op. cit., p. 473.

dans l'ensemble de la transcription du corpus – à l'exception des diphtongues qui sont naturellement toujours longues – afin de faciliter la scansion à vue par le lecteur et de mettre en évidence des caractéristiques métriques utiles au commentaire littéraire et stylistique des élégies. Nous n'indiquons aucune quantité vocalique dans l'apparat critique, où nous nous contentons de répertorier les leçons telles qu'elles figurent dans nos quatre témoins de référence. Nous nous sommes fondée sur les règles prosodiques et métriques générales et spécifiques à l'hexamètre et au pentamètre dactyliques, en nous référant au Gaffiot en cas de doute. Nous avons également recouru à l'outil de scansion automatique du site *Macronizer*²⁵⁷ en guise d'aide à la vérification du travail effectué. Pour les néologismes absents du Gaffiot qui figuraient dans la dédicace en prose, nous nous sommes fiée aux règles génériques de la prosodie, comme pour *Canadēnsibus* dont le <e> de la troisième syllabe devait nécessairement être long puisque suivi de la suite consonantique <ns>. Lorsqu'aucune règle ne nous permettait de trancher quant à la longueur naturelle d'une voyelle, nous avons recherché au sein des élégies elles-mêmes des occurrences des mots qui posaient problème pour nous éclairer sur la longueur des voyelles en syllabes ouvertes, comme ce fut le cas pour *Rīchēlius*, dont la position au vers 7 de l'élégie 5 du livre II²⁵⁸ nous a permis de déduire les quantités vocaliques au sein des deux premières syllabes.

Nous avons établi à la fin de chaque élégie un appareil critique reprenant les variantes constatées lors de la collation de nos quatre imprimés de référence. Nous avons opté pour un appareil critique positif dans lequel nous désignons les différentes éditions par leur année de parution. Nous signalons aussi dans l'apparat critique les vers qui n'apparaissent que dans la première édition et qui ont fait l'objet d'une suppression à partir de 1650, ainsi que les quelques manchettes qui accompagnent le texte des éditions de 1639 et de 1661.

Les appels de notes au fil du texte latin signalent les références bibliques qui parsèment le texte²⁵⁹ ainsi que les *loci similes* que notre poète emprunte aux auteurs de l'Antiquité. Notre recherche de passages parallèles s'est surtout concentrée sur les poètes d'époque classique, avec une attention particulière portée au corpus d'Ovide et plus spécifiquement à sa poésie d'exil, que

²⁵⁷ *Macronizer*, <https://alatius.com/macronizer/> [en ligne].

²⁵⁸ LE BRUN Laurent, *Nova Gallia Delphino*, II, 5, 7 : « Līligerīs Armandus erat Rīchēlius armīs. »

²⁵⁹ Les références bibliques données en latin sont reprises de la Vulgate sur le site <https://vulgate.org> et les passages fournis en traduction sont issus de la *Bible de Jérusalem* (*La Bible de Jérusalem*, trad. sous la direction de l'École biblique de Jérusalem, Paris, éditions du Cerf, 1998).

Le Brun revendique explicitement comme source d'inspiration²⁶⁰. Pour réaliser cette recherche dans la littérature antique, nous avons principalement recouru à deux bases de données : *Library of Latin Texts*²⁶¹ et *PHI Latin Texts*²⁶². Le relevé des *loci similes* n'est pas exhaustif. Toutes les références des éditions consultées pour le repérage des extraits signalés sont fournies dans la bibliographie de ce mémoire.

2. Traduction française

À notre connaissance, aucune traduction de l'œuvre, même partielle, n'a été publiée à ce jour dans aucune langue. Nous savons toutefois qu'une traduction intégrale des deux recueils en anglais par Peter O'Brien est actuellement en préparation, pour donner suite à son excellent article de présentation de l'œuvre publié dans la revue *Tangence* en 2012²⁶³. Avec la présente édition, nous proposons donc de combler cette lacune et d'offrir à la recherche francophone une traduction qui permettra peut-être ultérieurement de susciter d'autres travaux ce texte, bien qu'aucune traduction ne puisse, dans une démarche philologique, se substituer à une étude approfondie du texte latin.

Nous avons opté pour une traduction philologique qui se veut la plus proche possible des structures latines, tout en étant formulée dans un français à la fois intelligible et soigné. Nous traduisons en prose les vers latins mais nous adoptons intentionnellement le même découpage en distiques que dans le texte latin afin de faire apparaître les unités de sens propres au distique élégiaque.

Nous accompagnons notre traduction de notes qui élucident et contextualisent les nombreuses allusions historiques, civilisationnelles et mythologiques, qui parsèment le texte de Le Brun. Toutes les références bibliographiques mobilisées sont également mentionnées dans les notes.

²⁶⁰ Voir le *Virgilius Christianus*, dans lequel Le Brun réintitule le livre I de son recueil *De Ponto Occidentali sive De barbarie Canadensi* et le livre II *Epistolæ Heroïdum* (LE BRUN Laurent, *Virgilius Christianus, sive Poema Heroicum de Sancto Ignatio*, Paris, Simon Piget, 1660).

²⁶¹ *Library of Latin Texts*, <https://clt-brepolis-net.proxy.bib.uclouvain.be:2443/llta/Search>, Brepols [en ligne].

²⁶² *PHI Latin Texts*, <https://latin.packhum.org>, Packard Humanities Institute [en ligne].

²⁶³ O'BRIEN Peter, « La *Franciade* de Le Brun : poétique ovidienne de l'exil en Nouvelle-France », *op. cit.*, p. 35-60.

V. Édition critique

NOVA GALLIA DELPHINŌ

Nōn immeritō suum tē rēgem dēposcit Nova Gallia (Delphīne) : quās enim regiōnes ultrā Ōceanum esse Vēteres suspicābantur, Neptūnium rēgnum appellārunť, in quō Neptūniī filiī sēdem dictī sunt collocāsse.

Ēn igitur ab utrōque sōle palmæ sēsē tibi offerunt : pollicētur ex ōrāculīs suas Idūmē, suās ex officiō Nova Gallia, ut intertextīs utriusque rāmīs surgat tibi geminī orbis corōna.

Veniō ad tē puerum antequam adolēscās, quia polītiōris sermōnis ignāram minus pudēbit cōram infante loquī.

Æquoris vastitātem veniendō ēmēnsa sum, ut quantus essēs ex rēgnō tuō colligerem. Audeō dīcere, majus est tibi nātāle imperium quam futurum est patrimōnium, etsī ex patris victōriīs nihil sit, quod nōn spērēs.

Anteā fragilī cortice fluvii littus legēbāmus Ōceanum veritī, hāctenus agrīs ōtium permīsīmus, ferendī imperiī. Nātō Delphīnō fidem dēdit et sēcūritātem Ōceanus, exemplum fertilitātis dūxērunt agrī, tuæ maximē laudīs ferācēs.

Quō tempore nātus es, sōl ūndecimam diēi hōram in Antīquā Galliā attigerat, in Novā eōdem mōmentō tēcum nāscēbātur nec usquam aliās hīc meliōrī jūre gallus Oriente sōle cantāvit.

Eō diē sōl cēlī potuisset nōbīs nōn nāscī neque nox tamen solitō longius perdūrasset.

Sōl hōrā ūndecimā flagrat ārdentius, in prīmō rīdet benignius crepusculō. Sī sōlis radiōs sequuntur oculōrum tuōrum sīdera, ārdentiōrī vīsus es Antīquam Galliam, benigniōrī lūmine Novam salūtāsse.

LA NOUVELLE-FRANCE [S'ADRESSE] AU DAUPHIN

C'est à bon droit que la Nouvelle-France te réclame comme roi, ô Dauphin ! Car les Anciens appelèrent Royaume de Neptune les contrées d'outre-mer dont ils soupçonnaient l'existence : c'est en ce royaume que les fils de Neptune auraient établi leur séjour.

Voici donc que du levant au couchant, des palmes s'offrent à toi : l'Idumée²⁶⁴ te promet les siennes dans les oracles et la Nouvelle-France les siennes par devoir, afin que de leurs rameaux entrelacés naisse pour toi la couronne de deux mondes jumeaux.

Je viens vers toi, cher enfant, avant que tu ne deviennes grand, parce qu'incapable d'adopter un discours plus châtié, j'éprouverai moins de honte en m'adressant à un enfant encore dépourvu de langage.

J'ai traversé l'immensité des étendues maritimes pour arriver jusqu'à toi, afin de mesurer ta grandeur en voyant l'étendue de ton royaume. J'ose affirmer que l'empire que tu reçus à ta naissance est plus vaste que ne le sera ton patrimoine, même si au regard des victoires de ton père, il n'y a rien que tu ne puisses espérer.

Autrefois, redoutant l'Océan, nous longions le rivage du fleuve dans des embarcations fragiles. Encore incapables d'en tirer profit, nous renonçâmes à cultiver les champs. Grâce à la naissance du Dauphin, l'Océan nous mit en confiance et en sécurité et les champs prirent exemple sur lui pour leur fertilité, eux qui sont en particulier féconds de sa louange.

Au moment où tu es né, le soleil avait atteint la onzième heure du jour en Vieille-France ; au même moment en Nouvelle-France, le soleil voyait le jour en même temps que toi, et nulle part ailleurs qu'ici un coq n'a chanté au lever du soleil pour une meilleure raison.

Ce jour-là, le soleil du ciel aurait pu ne pas se lever pour nous que la nuit n'aurait cependant pas duré plus longtemps qu'à l'accoutumée.

Le soleil brûle avec plus d'ardeur à onze heures, il sourit avec plus d'amitié au retour de l'aube. Si les étoiles de tes yeux se comportent comme les rayons du soleil, on t'a vu saluer la Vieille-France avec une étincelle plus ardente et la Nouvelle avec une étincelle plus amicale.

²⁶⁴ L'Idumée (ou pays d'Édom) désignait un pays situé au sud de la Judée de la période du Second Temple (BOGAERT Pierre-Maurice, *Dictionnaire encyclopédique de la Bible*, Turnhout, Brepols, 3^e édition revue et augmentée, 2002, p. 613). La région est connue pour ses nombreux palmiers (LITTRÉ Émile, *Dictionnaire de la langue française*, « palme », <https://www.littre.org/definition/palme> [en ligne]).

Nāta sunt cum Ludovicō duo nova sīdera, ut ejus ortum plūribus oculīs cælum aspiceret. Numquam clārius intuitus est polus, quam nāscentem Delphīnum : sōl enim ad merīdiem sine nūbibus properābat.

Nāscente Ludovicō duo sīdera cælum aperuit, nāscente Delphīnō sīderum prīncipem in mediō explicuit, nāscente patre gemināvit noctis oculōs, nāscente filiō sōlis mundī oculī radiōs duplicāvit.

Nātus es exeunte ætāte, quō tempore Nova Gallia prīmum inventa est, ut īdem mēnsis esset tibi nātālis et meæ fēlicitātī.

Nātus es ineunte Septembrī, cum classis Gallica Novā Galliā dē mōre solveret, ut tuō in rēgnō prīmī omnium tibi servīrēmus. Vīsī sunt trītōnēs delphīnēsque nāvī adnatantēs, quī nostram tuī salūtandī fēlicitātem invidērent.

Nātus es eō annō, quō ēducandīs puerīs Canadēnsibus sēminārium exstructum est ; ut coætāneī līberālītatem tuam experiantur.

Nātus es eā tempestāte, quā vīndēmia et messēs colliguntur, ut meæ sterilitātis tē misereat.

Nōn in urbe nāsceris, quia nūllī potestātī tuæ mūrī, nūlla mœnia ; sed rūrī, ut dēsertās regiōnēs nōn dēspiciās ; sed prope silvam, ut silvæ incolās agnōscās ; sed quā lābitur Sēquana, ut suum aqua prīncipem nōn longē dēsīderāret.

Dēbuit nāscī Delphīnus, cum Rīchēlius tenēret ancoram.

Deux nouvelles étoiles étaient nées avec Louis XIII, afin que le ciel ait davantage d'yeux pour admirer sa venue au monde. Mais la voûte céleste ne contempla rien d'un si bon œil que la naissance du Dauphin, car le soleil atteignait alors son zénith dans un ciel sans nuage.

À la naissance de Louis XIII, le ciel dévoila deux étoiles ; à la naissance du Dauphin, il déploya en son centre le prince des astres ; à la naissance du père, il doubla les yeux de la nuit ; à la naissance du fils, il multiplia les rayons du soleil, qui est le regard du monde.

Tu es né à la fin de l'été, au moment où l'on découvrit la Nouvelle-France pour la première fois, afin que le mois de ta naissance soit celui de ma félicité.

Tu es né au début de septembre, alors que la flotte française levait l'ancre de la Nouvelle-France comme à son habitude, afin que nous soyons les tout premiers à nous mettre au service de ton règne. L'on vit des tritons et des dauphins autour du navire, qui enviaient notre bonheur de te saluer.

Tu es né l'année même où fut fondé un séminaire destiné à l'éducation des jeunes Canadiens²⁶⁵, afin que les enfants de ton âge puissent connaître ta générosité.

Tu es né durant la saison des vendanges et des moissons, pour que tu aies pitié de mes terres stériles.

Tu n'es pas né en ville, parce qu'aucun mur, aucun rempart, ne peut faire obstacle à ton pouvoir, mais à la campagne, pour que tu ne dédaignes pas les contrées sauvages ; près de la forêt, afin que tu reconnaisse ceux qui l'habitent ; là où s'écoule la Seine, afin que l'eau n'attende pas son prince plus longtemps²⁶⁶.

Il fallut que le Dauphin naisse alors que Richelieu était aux commandes²⁶⁷.

²⁶⁵ En 1638, les Jésuites fondent la réduction de Sillery dans la ville de Québec (ARTIGALAS Florence, *op. cit.*, p. 135) afin d'initier plus efficacement la population montagnaise aux pratiques chrétiennes (SHENWEN Ly, *op. cit.*, p. 89).

²⁶⁶ Le Brun rapproche ici les caractéristiques du lieu de naissance du Dauphin avec celles des paysages d'une Nouvelle-France recouverte d'étendues aquatiques et sylvestres, telle qu'elle est décrite dans *Relations* des Jésuites à la même époque. Il présente cette similitude comme l'augure qui prédestinerait le jeune dauphin à des affinités particulières avec les contrées canadiennes.

²⁶⁷ Le cardinal de Richelieu est en effet le Premier ministre du roi Louis XIII de 1624 à 1642.

Tū bellī pācisque interpretis accēdis. Quidquid dē utrōque statueris, tōta tibi silva vel laurus, vel olīva futūra est. Sī dubium fuit an rēctōrēs terrīs singulārī cælī beneficiō, an cāsū nāscerentur, fēcistī ut cōnstāret.

Sōl erat in Virgine dum nāscēbāris quia ope Virginis nāscēbāris. Cuī dicāta est Antīqua Gallia, ut Nova Jōsēphō ; soror utraque Francia utrīque conjugī.

Exspectābat nostra hēc tanta calamitās aliquem, quī sub Virgine signō nātus benignitātem hūmānā superiōrem exhibēret. Sed commodē sī mē silva malōrum unde quāque cingit, Delphīnī liberālītās numquam nisi cum Ōceanō exarēscet²⁶⁸.

Lūna maris dominātrīx erat in geminīs, ut geminī mundī commercium facerēs, quod ā nūllō fierī potuit commodius quam ab eō, quī intermedium mare tenet.

Inter mīrācula nāsceris quia perpetuum vīta futūra est mīrāculum.

Tē vīgintī annīs parentēs genuēre quia solitō diūtius in tē dēsūdāvit nātūra opus nōn vulgāre pāritūra, nec umquam tamen properāvit magis, vīgintī enim annīs præstitit, quod integrī sæculī jūstum opus erat.

²⁶⁸ exarescet 1650 1653 1661 : exarescet 1639.

Tu arrives comme un médiateur de la guerre et de la paix. Quoi que tu décides dans ces deux matières, la forêt tout entière sera pour toi une couronne de laurier²⁶⁹ ou un rameau d'olivier²⁷⁰. Au cas où l'on se demandait si ceux qui gouvernent sur terre étaient nés par la grâce d'un don du ciel ou bien par hasard, tu nous as apporté la réponse.

Le soleil était en Vierge au moment de ta naissance²⁷¹ car tu es venu au monde grâce au secours de la Vierge²⁷². La Vieille-France lui fut consacrée²⁷³ comme la Nouvelle le fut à Joseph²⁷⁴ ; pour une France, deux sœurs respectivement consacrées à chacun des deux époux.

Dans notre grande infortune, nous attendions quelqu'un qui, né sous le signe de la Vierge, témoignerait d'une bonté supérieure à celle des hommes. Mais si une forêt de malheurs m'entoure de toutes parts, la générosité du Dauphin ne s'épuisera jamais, si ce n'est avec l'Océan.

La Lune, souveraine de la mer, était en Gémeaux, pour que tu engages entre ces deux mondes un commerce que nul ne pouvait mieux initier que par celui qui a un pied de chaque côté de la mer.

Tu es né au milieu des miracles, car ta vie sera un perpétuel miracle.

Tes parents ont mis vingt ans à t'engendrer²⁷⁵, car pour toi la nature s'est évertuée plus longtemps que d'ordinaire, s'appêtant à produire un chef-d'œuvre extraordinaire, et pourtant elle ne s'est jamais autant précipitée, car elle a accompli en vingt ans ce qui aurait dû être l'ouvrage d'un siècle entier.

²⁶⁹ La couronne de laurier (ou *corōna triumphālis*) est un symbole du triomphe durant l'Antiquité romaine. Il s'agit d'une distinction honorifique décernée à des généraux des armées.

²⁷⁰ L'Antiquité gréco-romaine associe déjà le rameau d'olivier à un symbole de paix (Virgile, *Énéide*, VIII, 115-116 : « Tum pater Ænēās puppī sīc fātūr ab altā / Pāciferæque manū rāmum prætendit olīvæ. »)

²⁷¹ Sur l'horoscope de Louis XIV, voir SMEESTERS Aline, « Fureurs poétiques, oracles prophétiques et horoscopes astrologiques. Les poèmes latins autour de la naissance de Louis XIV (1638) », POUEY-MOUNOU Anne-Pascale (dir.), *Inqualifiables Fureurs. Poétique des invocations inspirées aux XVIe et XVIIe siècles*, Paris, Classiques Garnier, 2019, p. 347-383.

²⁷² La venue au monde du Dauphin serait l'œuvre de la Vierge, qui serait apparue au frère Fiacre l'année précédant la naissance du Dauphin pour lui annoncer l'imminence de celle-ci (TEISSIER Octave, *Histoire de la commune de Cotignac*, Marseille, Alexandre Gueidon, 1860, p. 40).

²⁷³ Apprenant que la reine était enceinte, le couple royal entreprit trois neuvaines ordonnées par la Vierge par l'intercession du frère Fiacre et le roi signa le « Vœu de Louis XIII » le 10 février 1638, consacrant tout le royaume de France à la Vierge Marie, en signe de reconnaissance pour s'être vu octroyer l'héritier tant attendu (TEISSIER Octave, *op. cit.*, p. 41-46).

²⁷⁴ Joseph était en effet le saint patron de la Nouvelle-France, choisi par le père récollet Joseph Le Caron lorsqu'il célébra la première messe auprès des Hurons en été 1615. La première résidence huronne est d'ailleurs fondée en 1634 sous le patronage de saint Joseph par Jean de Brébeuf (LETENDRE André, *op. cit.*, p. 71).

²⁷⁵ Le roi Louis XIII épouse la future reine Anne d'Autriche l'automne 1615. Le couple royal n'engendre donc un héritier qu'au terme de plus de vingt ans d'union stérile.

Tardē nāsceris sed quō longius fuistī dēsīderium nāscitūrus, iam nātus eō major es amor populōrum.

Magna est rēgum Galliæ in cælō potestās, unde līlia dūxērunt, cūrandōrum morbōrum virtūtem accēpērunt, victōriās reportant, līberōs obtinent.

Timuerant Gallī in Annā sterilitātem sed fēliciter ille timor trāductus est ad hostēs, quī suum nāscī victōrem cernunt Gallumque, quī terreat Leōnem.

Age igitur paternīs tē exemplīs applicā, dum tuīs nōs obsequiīs mancipāmus.

Pater hæresis hūdram ēlīsīt ; tū crūdēlītātis et īdōlolatrīæ portenta ēdomābis, sed quod ille expugnātis cīvitātibus, tū hīc ædificātis præstābis.

Nec illa timeās īdōlolatrīæ portenta : mōnstra quidem terrent puerōs sed nōn in cūnīs Herculem.

Omnia fortitūdīnī dīcuntur vel benignitātī cēdere, Henricus suā fortitūdine, Delphīnus suā benignitāte præstābit quidquid merētur intermediū Ludovīcī jūstitia.

Pater inter prīncipēs chrīstiānōs chrīstiānissimus effēcīt, ut multī nōn essent hæreticī, ut hæreticī rebellēs esse nōn possint, tuum est ex brūtīs virōs, ex virīs chrīstiānōs efficere.

Tu es né tardivement mais le grand amour des peuples à ton égard après ta naissance est à la mesure de leur longue attente pour ta venue.

Grande est la puissance des rois de France dans le ciel, d'où ils tiennent leurs lys, dont ils ont reçu le don de guérir les maladies²⁷⁶, d'où ils remportent leurs victoires et obtiennent des enfants.

Les Français redoutaient qu'Anne fût stérile mais cette crainte s'est heureusement retournée contre leurs ennemis, qui voient naître leur propre vainqueur, un Coq capable de faire peur à un Lion²⁷⁷.

Applique-toi donc à suivre l'exemple de ton père pendant que nous nous mettons à ton service.

Ton père a anéanti l'hydre de l'hérésie ; tu triompheras quant à toi des monstres de la cruauté et de l'idolâtrie²⁷⁸, mais là où il l'a emporté en conquérant des cités, tu l'emporteras ici en en fondant de nouvelles.

Ne crains pas les avatars de l'idolâtrie : ces monstres effraient certes les enfants, mais pas Hercule dans son berceau²⁷⁹.

On dit que tout cède soit au courage soit à la bonté : Henri a remporté par son courage et le Dauphin remportera par sa bonté tout ce que Louis XIII, entre l'un et l'autre, gagne par sa justice²⁸⁰.

Ton père, le plus chrétien de tous les princes chrétiens²⁸¹, a fait en sorte de réduire le nombre des hérétiques et que les hérétiques ne puissent pas se rebeller. Il t'appartient de faire des brutes des hommes et des hommes des chrétiens.

²⁷⁶ Les rois de France étaient supposés dotés du pouvoir du guérir les écrouelles.

²⁷⁷ La métaphore animalière de Le Brun joue sur la polysémie du mot latin *Gallus*, signifiant à la fois « Gaulois » ou « Français » et « coq ». Le coq, animal fier mais supposément vulnérable face à la noblesse du lion, est ici présenté comme étant en mesure de triompher du Lion anglais (le fauve figure en effet sur les armoiries de l'Angleterre) ou du *Leo Belgicus* des Anciens Pays-Bas, qui avaient alors à leur tête les Habsbourgs, grands rivaux de la France.

²⁷⁸ En comparant la lutte menée contre le protestantisme au sein de la métropole à l'entreprise de christianisation du Nouveau Monde face aux cultures autochtones, Le Brun défend une continuité explicite entre la Contre-Réforme en Europe et les missions menées à l'étranger.

²⁷⁹ Le Brun présente le Dauphin comme un Hercule français. Cette comparaison au héros mythologique est d'ailleurs approfondie par le poète dans la sixième élégie (I, 6, 3-8).

²⁸⁰ Fils d'Henri IV et père de Louis XIV, Louis XIII était surnommé « Louis le Juste ».

²⁸¹ « Roi Très-Chrétien » était en effet le titre traditionnel des rois de France.

Dēbuit sub Delphīnī auspicīis mare trājicere D[īvī] Petrī ratis, quæ littus nostrum
nōndum attigit. Huic aspīret tuī benignior aura studiī, Borbonica faveant sīdera, juvet Rīchēlīi
anchora.

Jūstitiæ filia dīcī solet benignitās, nōn potuit esse jūstō filius alter, quam benignus, hinc
Lībræ vīcīna est Virgō.

Respice ē cūnīs tuīs sōlis cubīle, hīc tuī nōminis splendor et clāritās æternum stābit, ubi
sōlis lūx cotīdiē occidit.

Niveus ille pueritiæ candor meās respiciat nivēs, quæ tōtā lātē terrā superfūsæ alterum
tibi in terrā rēgnum firmiter stabiliunt ; cum aquæ sint, liquefactæ tuum in marī imperium
augent.

Nūdī vīvimus eā veste, quā puer nāscitur ; tū porphyrogēnitus eōs tegēs et prōtegēs, quī
nūditātem nōn nisī nemoris nocte operiunt.

Nāsceris Ādeōdatus, ut mihi Deum dēs, quem nē nōmine quidem cognōvī.

Respice silvam, quæ tōta in nāvium fabricam cēdere ambit, ut dēbita Delphīnō classis
in Ōceanō dēcurrat.

Mitte ferrum et gladium, quī amīcā cæde hōc nemus amputet et excindendārum urbium
rudīmenta faciat.

Galliā nāscente Delphīnō nāvālī prōeliō triumphāvit, iam incipiēbat Delphīnus ultrā
Ōceanum victōriās prōtendere.

Hīc tibi (quod nūllibi reperiās) dulcēscit mare, quia puerīs placent dulcia. Lacus noster
fluvīi nōmen habet ā dulcēdine ; illūs vastitās æquoris nōmen merētur.

C'est sous les auspices du Dauphin que la barque de saint Pierre a dû traverser la mer et cette barque n'a pas encore atteint notre rivage. Puisse le souffle bienveillant de ton ardeur gonfler ses voiles, puissent les étoiles des Bourbons lui être favorables, puisse l'ancre de Richelieu lui venir en aide.

On dit que bienveillance est fille de justice : aucun autre fils n'a pu naître d'un homme juste²⁸² qu'un fils bienveillant, d'où la [constellation de la] Vierge est voisine de la Balance.

Regarde l'Occident²⁸³ depuis ton berceau : c'est là où la lumière du soleil se meurt quotidiennement que l'éclat et la gloire de ton nom demeureront pour l'éternité.

Puisse la blanche candeur de ton enfance se tourner vers mes neiges qui, lorsqu'elles recouvrent une vaste étendue, accroissent ton royaume sur terre. Lorsqu'en revanche elles se fondent en eau, elles augmentent ton empire maritime.

Nous vivons nus, sans autre vêtement que celui du nouveau-né quand il vient au monde. Toi, né dans la pourpre, tu vêtiras et protégeras ceux qui n'ont que l'obscurité des forêts pour couvrir leur nudité.

Tu es né Dieudonné²⁸⁴ pour me donner ce Dieu dont j'ignore jusqu'au nom.

Regarde cette forêt qui réclame de servir tout entière à la construction de navires pour que la flotte due au Dauphin traverse l'Océan.

Envoie-moi le fer et l'épée qui abattront ce bois par un massacre ami et seront les prémisses des villes à conquérir.

À la naissance du Dauphin, la France triompha dans un combat naval : déjà le Dauphin commençait à étendre ses victoires au-delà de l'Océan.

Ici et nulle part ailleurs, tu trouveras une mer d'eau douce, parce que les enfants aiment la douceur. Notre lac a le nom d'un fleuve en raison de sa douceur mais son immensité mérite le nom de mer²⁸⁵.

²⁸² C'est-à-dire Louis « le Juste ».

²⁸³ C'est-à-dire en direction de la Nouvelle-France.

²⁸⁴ Le Dauphin, futur Louis XIV, avait été surnommé Louis Dieudonné.

²⁸⁵ Le Brun fait certainement référence au lac Huron, dans la région des Grands Lacs d'Amérique du Nord. Cette région avait déjà été cartographiée par Samuel de Champlain en 1632. Sur cette carte qui servit de point de départ aux explorations jésuites et à de nombreuses cartes postérieures, on peut lire que l'actuel lac Huron porte le nom de Mer douce (MIRELA Altic, *op. cit.*, p. 113).

Dēnique regiōnem respice cū nōmen datum est Galliæ, dum pater populōs dēvincit omnēs, quibus est lingua Gallica.

Ludovīcus aliīs quidem hāctenus jūstus semper fuit sed nunc est ipse sibi jūstissimus, quia suīs meritīs dignum sibi præmium in Delphīnō rependit.

Crēscere tē ūnō ad fēlicitātis culmen poterat pater, hic ūnus supererat gradus ; hōc ūnō patre ad summam beātitudinem nāscī poterās, hæc ūna erat fēlicitātis via.

Jūstī nōmen habēbis ex hærēditāte, Benignī, ex nātālī sīdere, ex omnium vōtīs, Magnī, Victōris, Triumphantis.

Vērū quidquid fortiter, quidquid jūstē fēceris, nihil nisi nepōtem Henricī, Ludovīcī filium præstiteris, quōrum lēgāta exsolvēs, vel opera mīrāberis.

Fallor : nē lacrimēris parvule Alexander ad patris victōriās, ēn sē tibi aperit novus orbis sub aliō sōle, victōriārum campus immēnsus.

Terrās omnēs ambit Ōceanus. Tuō rēgnō minor esse nōn dēbēs sed paribus cum tuō marī brāchiīs orbem circumplectī.

Quem sī tōtum pater nōn dēvicit, ideō fuit, quia līmitēs posuit potestātī suæ tibi quē glōriæ campum segetemque reservāvit.

Fuī hāctenus semper misera, miserrima sed tum, cum nōn eram tua. Hanc grātiā sī dissimulem, nōn merear ; sī nōn sentiō, sim meīs ipsa quercubus dūrior !

Juvābit igitur cognōminem sorōrem Gallia nec prius meī sortisque meæ, quam suī nōminis oblīvīscētur.

Sī patris exemplō vēnātiōne dēlectāris, ēn sē tibi aperit mīlle leucārum silva, brūtīs animantibus tibi dēpopulanda : sīc nostram levāre calamitātem tibi lūdus erit.

Regarde enfin cette région à laquelle on donna le nom de France, tandis que ton père soumit tous les peuples de langue française.

Jusqu'alors, Louis fut certes toujours juste envers les autres mais désormais c'est envers lui-même qu'il est le plus juste, parce qu'il s'acquitte envers lui-même, à travers le Dauphin, d'une récompense digne de ses propres mérites.

Ton père pouvait, par toi et toi seul, s'élever jusqu'au sommet de la félicité, il ne lui restait que cette marche à gravir ; tu ne pouvais naître que de ce seul père pour le bonheur suprême, cette voie était la seule qui mène au bonheur.

Le nom de Juste sera ton héritage, tu porteras le nom de Bon d'après ton étoile de naissance, et celui de Grand, de Victorieux et de Triomphant selon les vœux de tous.

En vérité, quoi que tu fasses avec courage, quoi que tu fasses avec justice, tu n'auras fait que démontrer que tu es le petit-fils d'Henri, le fils de Louis, dont tu poursuivras l'héritage ou admireras l'ouvrage.

Je m'égare : ne pleure pas, tout petit Alexandre, face aux victoires de ton père²⁸⁶, voici qu'un nouveau monde s'ouvre à toi sous un autre soleil, un immense champ de victoires.

L'Océan entoure toutes les terres. Tu ne dois pas être plus petit que ton royaume mais embrasser le monde avec une étreinte aussi vaste que lui.

Et si ton père n'a pas soumis le monde entier, c'est parce qu'il a posé des limites à son pouvoir et qu'il t'a réservé un champ de gloire et une moisson.

Jusqu'ici, j'ai toujours été malheureuse mais c'est lorsque je n'étais pas tienne que je fus le plus malheureuse. Si je taisais cette faveur, je ne la mériterais pas ; si je ne la ressens pas, puissé-je être encore plus dure que mes propres chênes !

La France viendra donc en aide à sa sœur de nom et elle n'oubliera ni mon sort ni mon nom avant d'oublier le sien propre.

Si tu prends exemple sur ton père en te délectant de la chasse, voici qu'une forêt de mille lieues s'ouvre à toi pour que tu la dépeuples de sa faune sauvage. Atténuer ainsi mon malheur sera pour toi comme un jeu.

²⁸⁶ Alexandre le Grand, fils de Philippe II, entreprit à la mort de son père de poursuivre les conquêtes de celui-ci.

Intereā vīve, ut vīvam et diū, ut æternum.

En attendant, vis pour que je vive et vis longtemps pour que je vive éternellement.

LĒCTŌRĪ BENEVOLŌ

Nōn est, quod tarditātem accūsēs : annuōs Canadēnsēs nūntiōs, quī nunc prīmum prōdeunt, nec prācēdere voluī, nec subsequī. Æquum fuit ut, sī Antīqua Gallia cūnās Delphīnō, Nova offerret xenia. Porrō hīc quotiēs Novam Galliam lēgeris, loquentemque audieris, intellige Poētārum mōre quasi deam Novæ Franciæ Præsidem, quam imitātus Claudīanum aliquandō doctam et perītam rērum, aliquandō barbaram et incultam indūcō. Atque eō quidem ōrdine, ut prīmum incommoda sua miseriāsque expōnat Delphīnō, ab eō Elegiārum initium et finem paucīs faciēns. Deinde vērō auxilium fūsē postulet, nōn ab eō solum sed et ā Rēge chrīstiānissimō, ā Rēgīnā, ab ēmentissimō Cardināle dē Rīchēliū et optimō quōque Gallō.

Favē Novæ Galliæ et ejus epistolīs aut calamō aut benevolentīā saltem studiōque respondē.

AU LECTEUR BIENVEILLANT

Il n'y a pas lieu de se plaindre de ma lenteur : je n'ai voulu ni précéder ni suivre de près les nouvelles annuelles du Canada²⁸⁷, qui viennent seulement de nous parvenir. Il était juste que, si la Vieille France offrait au Dauphin un berceau, la Nouvelle lui offrît des cadeaux. Dès à présent, à chaque fois que tu liras le nom de Nouvelle-France, à chaque fois que tu l'entendras parler, il faudra comprendre, selon l'usage des poètes, qu'il s'agit de la déesse tutélaire de la Nouvelle-France, que je dépeins, à l'imitation de Claudien²⁸⁸, tantôt savante et instruite des événements, tantôt barbare et inculte. Et je la fais parler dans cet ordre : d'abord, elle expose au Dauphin ses malheurs et ses misères, tirant de lui le début et la fin de ses élégies ; ensuite, elle implore longuement du secours, non seulement auprès de lui, mais aussi auprès du Roi Très Chrétien, de la reine, du très éminent cardinal de Richelieu et de tous les Français de qualité.

Accorde ta faveur à la Nouvelle-France et réponds à ses épîtres avec ton calame, ou du moins avec ta bienveillance et ton zèle.

²⁸⁷ Le Brun fait référence aux *Relations de la Nouvelle-France* envoyées chaque année à la métropole par ses confrères en mission entre 1632 et 1672.

²⁸⁸ Le Brun annonce le procédé d'allégorie de la Nouvelle-France qu'il emprunte pour ses propres poèmes au *De Consulatu Stilichonis* de Claudien, qui personnifie des nations sous les traits de déesses tutélaires adressant leurs requêtes à Rome.

Elegia prīma

Difficultās itinerum in silvīs

Salvē magne puer, magnī patris incrēmentum²⁸⁹ ;

Salvē Borboniæ digna propāgo domūs²⁹⁰ !

Exprime nōn sōlōs vultūs, sed facta parentum²⁹¹ :

Sīs pectus mātris ; dextra caputque patris.

Tē pater in vītā, tulit et tē māter in orbem ;

5

In lūcem pietās, rēligiōque dedit.

Castaliās mea Mūsa bibit sī parcius undās²⁹²,

Largius æquoreās forsā eundo bibet²⁹³.

Barbariēs putat hinc veniam male culta merērī,

Dum cernēs et quā trānsit et unde venit.

10

Et fateor sī sermo rudis neget esse poētā²⁹⁴,

Nōn ero : vēra loquar, ficta poēta canit.

Tū mīrare meōs, simul et miserēsce labōrēs ;

Sat, quī mīrētur, non miserētur, erit.

²⁸⁹ Virgile, *Bucoliques*, IV, 49 : « Cāra deum subolēs, magnum Jovis incrēmentum. »

²⁹⁰ Stace, *Thébaïde*, V, 278 : « Ō mea digna propāgō. »

²⁹¹ Ovide, *Tristes*, II, 168 : « Per tua perque tuī facta parentis eant. »

²⁹² Ovide, *Amours*, I, 15, 36 : « Pōcula Castalia plēna ministret aqua. » et *Pontiques*, IV, 2, 47 : « At tū, cui bibitur fēlīcius Āonius fōns. »

²⁹³ Martial, *Épigrammes*, XII, 11, 2 : « Nam quis ab Āoniō largius amne bibit ? »

²⁹⁴ Ovide, *Tristes*, V, 7, 57-58 : « Et pudet et fateor, jam dēsuetūdine longā / Vix subeunt ipsī verba Latīna mihi. »

Première élégie

La difficulté de cheminer dans les forêts

Je te salue, vénérable enfant, progéniture de ton illustre père ;

Je te salue, digne héritier de la maison de Bourbon !

Puisses-tu imiter de tes parents non seulement les traits mais aussi les actes :

Sois le cœur de ta mère, sois la dextre et la tête de ton père.

Ton père t'a donné la vie et ta mère t'a mis au monde ; 5

Leur piété²⁹⁵ et leur religiosité t'ont offert à la lumière.

Si ma Muse²⁹⁶ s'abreuve de l'eau de la source de Castalie²⁹⁷ avec trop de parcimonie,

Peut-être le voyage la fera-t-elle boire plus généreusement les ondes marines.

Ici la barbarie mal cultivée s' imagine qu'elle méritera ton indulgence,

Quand tu auras vu d'où elle vient et par où elle passe. 10

Et si la simplicité de mon langage me prive du statut de poète,

J'avoue alors pas en être un puisque je dis la vérité tandis que les poètes chantent des fictions.

Quant à toi, considère avec autant d'étonnement que de pitié les épreuves qui m'accablent ;

L'étonnement me suffira, si tu n'éprouves pas de pitié.

²⁹⁵ Si l'on tend à interpréter la notion de piété dans son acception chrétienne liée à la pratique religieuse, le sens du mot latin *pietās* ne réfère pas seulement au respect à témoigner au divin mais également à l'accomplissement des devoirs dus à la patrie (GAFFIOT Félix, *op. cit.*, p. 1194) et en l'occurrence, pour le couple royal, le devoir de fournir un héritier pour le Royaume. Ce vers joue sur la polysémie du mot *pietās* et sur l'hendiadys *pietās religiōque*.

²⁹⁶ L'invocation aux muses s'ancre dans la tradition poétique gréco-romaine de l'Antiquité classique. En créditant sa muse en début de recueil comme le faisaient les Anciens, le poète inscrit précisément son œuvre dans cette tradition.

²⁹⁷ Le Brun fait ici référence à la source de Castalie située à Delphes au pied du Mont Parnasse. Consacrée à Apollon par la mythologie grecque, l'eau de Castalie est connue pour procurer l'inspiration au poète qui s'en abreuve (HOWATSON Margaret, *Dictionnaire de l'Antiquité : mythologie, littérature, civilisation*, Laffont, Paris, 1993, p. 187). On y trouve notamment des références chez Ovide (*Amours*, I, 15, 36) et Horace (*Odes*, III, 4, 61).

Mille bis æternā prōtenditur arbore leucās, 15

Umbrōsus tōtus, nec cereālis ager.

Nec mīrum haud aliā resecātur silva secūrī

Quam quā tempus edāx omnia²⁹⁸ falce metit²⁹⁹.

Quā parte aspiciō silvæ mihi silva malōrum est,

Sorsque mihī truncō dūrior³⁰⁰ arboreō. 20

Æternī horrificant brumæ intractābilis imbrēs³⁰¹

Marmoreōque rigent vīncta fluenta gelū³⁰².

Sunt et inaccessī Phœbō Phœbæque recessus³⁰³

Suntque sepulcrālēs in mea tecta nivēs.

Silva catēnātīs dēnsātur opāca veprētīs, 25

Et negat obstrūctās illaqueāta viās.

Nūlla viātōris trītō patet orbita gressū

Nec leve signātō calle notātur iter.

Flexilis incurvōs sinuat labyrinthus in orbēs³⁰⁴ ;

Sum Thēseus, sed quis prōvida Gnōsis erit ? 30

²⁹⁸ Ovide, *Pontiques*, IV, 10, 7 : « Tempus edāx igitur praeter nōs omnia perdet. » et Ovide, *Métamorphoses*, 15, 234 : « Tempus edāx rērum [...]. »

²⁹⁹ Ovide, *Héroïdes*, VI, 86 : « Dīraque cantāta pābula falce mētit. »

³⁰⁰ Stace, *Thébaïde*, IV, 617 : « Ējectusque diē, sors lētō dūrior omnī. »

³⁰¹ Virgile., *Géorgiques*, I, 211 : « Usque sub extrēmum brūmæ intractābilis imbrem. »

³⁰² Ovide, *Tristes*, III, 10, 10, 25 et 47 : « Terraque marmoreō est candida facta gelū. », « Quid loquar ut vīnctī concrēscant frīgore rīvī. » et « Inclūsæque gelū stābunt in marmore puppēs. »

³⁰³ Virgile, *Énéide*, VIII, 193-195 : « Hic spēluncā fuit vastō summōta recessū / Sēmihominis Cācī faciēs quam dīra tenēbat / Sōlīs inaccessam radiīs [...]. »

³⁰⁴ Catulle, 64, 114 : « Nē labyrinthēis ē flexibus ēgredientem. »

Des ténèbres sylvestres s'étendent à perte de vue, sur deux mille lieues³⁰⁵ à la ronde, 15

Sans qu'un seul champ de blé n'apparaisse à l'horizon.

Et ce n'est point surprenant, car ces bois n'ont nulle autre hache pour les entretenir

Que le temps vorace qui telle une faux moissonne tout sur son passage.

Partout où mon regard se pose, je ne vois qu'une forêt de malheurs,

Et mon sort m'apparaît plus dur qu'un tronc d'arbre. 20

Les éternels déluges de l'indomptable hiver sont épouvantables

Et mes cours d'eau pétrifiés se figent sous un gel de marbre.

Il est des recoins inaccessibles même aux pas d'Apollon et de Diane³⁰⁶

Et des neiges sépulcrales tapissent la cime de mes arbres.

Des buissons enchevêtrés épaississent la forêt opaque, 25

L'enchaînent et entravent ses sentiers déjà obstrués.

Les empreinte d'un voyageur n'ont tracé aucune piste

Et nul chemin léger n'est signalé par un sentier reconnaissable.

Mon labyrinthe tortueux décrit de sinueux méandres ;

Je suis Thésée, mais qui est l'Ariane qui me guidera ?³⁰⁷ 30

³⁰⁵ La lieue est unité de longueur qui existait déjà dans les provinces gauloises de l'Empire romain mais dont la valeur a varié selon les pays et les époques. À l'époque romaine, une *leuca* valait 1500 *passus*, ce qui équivaut à 2,22 kilomètres (GAFFIOT Félix, *op. cit.*, p. 1751). Au siècle où écrit notre poète, une « lieue ancienne » (unité en vigueur à Paris jusqu'en 1674) valait 3,266 kilomètres : les *mille bis leucæ* de Le Brun en vaudraient donc 6532, ce qui équivaut à une distance supérieure à celle qui sépare la côte est de la côte ouest du Canada actuel et à une distance encore bien supérieure au territoire de la Nouvelle-France d'alors. Quoi qu'il en soit, dans le passage qui nous intéresse, Le Brun ne vise vraisemblablement pas la mesure d'une distance avec exactitude mais l'impression générale d'immensité rendue par l'expression « Mille bis leucās ».

³⁰⁶ Apollon est célébré par les Anciens comme étant le dieu de la culture mais aussi de la lumière. Il éclaire par ses oracles et est couramment associé au Soleil (HOWATSON Margaret, *op. cit.*, p. 65). Diane, quant à elle, est la déesse italique des forêts et de la nature, que l'on considère aussi comme une divinité lunaire (*ibid.*, p. 312). L'association respective de ces deux divinités avec les astres du jour et de la nuit a pu conduire Gourcuff à interpréter leurs mentions par une allusion au soleil et à la lune (DE GOURCUFF Olivier, *op. cit.*, p. 367). Le Brun dépeint une forêt obscure et impénétrable où même la lumière du jour et de la lune ne peuvent s'immiscer.

³⁰⁷ Le Brun évoque ici le mythe d'Ariane et Thésée, dans lequel ce dernier se retrouve piégé au cœur du labyrinthe après avoir triomphé du Minotaure qu'il était venu affronter. Le poète compare l'égarement de Thésée à celui de la Nouvelle-France, en soulignant que contrairement au héros qui finit par retrouver son chemin grâce au fil d'Ariane, *Nova Gallia* est toujours en quête de quelqu'un qui acceptera de lui venir en aide pour la délivrer du dédale dans lequel elle se trouve.

Vix tot vorticibus cōnstat Mæandricus amnis³⁰⁸ ;

Herculeum vix tot flexibus errat iter.

Vix tot inexpliciti Crētēa volumina sæpti.

Quemque suus præceps terror et error agit.

Nescio num fluvii vovear lapsura, vel antris ; 35

Tot loca deluso sunt peragrata pede.

Dum vagus a recto deflectit calle viator,

Unum, vota Deo fundere, restat iter.

Prolem mater olor, matremque ciconia portat,

Dum metus est dubias, vel labor, ire vias³⁰⁹. 40

Dēseror, ut trivis exponit adultera natum

Quem lactare probrum, quemque necare metus.

Nix albet quocumque oculos intendere conor

Quoque pedem aut dextram figere, spina riget.

Vix Scythicae veprata colant impune sorores, 45

Quis ferro vultus fluxit et ære manus.

Nōn labyrinthēi tot habet fallacia luci

Silva quot ambiguos curva recurva dolos.

³⁰⁸ Ovide, *Métamorphoses*, II, 246 : « Quique recurvatis ludit Mæandricos undis. »

³⁰⁹ Ovide, *Amours*, II, 11, 8 : « Fallacisque vias ire Corinna parat. »

Le fleuve Méandre n'ondule pas dans une trajectoire aussi sinueuse³¹⁰ ;

Le chemin d'Hercule ne présente pas de si nombreux détours³¹¹.

Le labyrinthe crétois possède à peine autant de rudes dédales.

La terreur et l'errance précipitent quiconque à sa perte.

J'ignore si je suis vouée à tomber dans des rivières ou dans des cavernes ; 35

J'ai traversé tant de lieux d'un pas égaré.

Lorsqu'un voyageur qui fait fausse route s'écarte du bon chemin,

Il ne lui reste qu'une seule issue : s'en remettre à Dieu.

La mère cygne porte son petit ; la cigogne porte sa mère,

Lorsqu'elles ont peur ou qu'elles peinent à s'aventurer sur des chemins douteux. 40

Quant à moi, on me déserte, comme une mère adultère abandonne le long de la route

Un nouveau-né qu'elle a honte d'allaiter mais qu'elle n'ose pas tuer.

La neige est blanche partout où mon regard tente de se poser

Et partout où je pose le pied ou la main, se dresse une épine.

Même les sœurs de Scythie³¹² n'habiteraient pas sans conséquence parmi mes ronces, 45

Elles dont le visage et les mains ont été coulés dans le fer et l'airain.

La ruse d'un bois labyrinthique ne recèle pas autant

De ruses douteuses que ma forêt pleine de tours et de détours.

³¹⁰ Comme le fait très justement remarquer William Barton dans son article sur cette élégie de Le Brun (BARTON William, *op. cit.*, p. 5), le fleuve Méandre, connu pour ses nombreux détours, avait déjà durant l'Antiquité donné son nom aux replis désignés sous l'appellation de « méandres » (Strabon, *Géographie*, XII, 8, 15).

³¹¹ Les *flexūs* rencontrés par Hercule ne sont autres que le dilemme qui se présente à lui lors de la fable d'*Hercule à la croisée des chemins*. Le héros y est confronté à un choix moral entre le Vice et la Vertu rapporté par Xénophon dans les *Mémorables* (Xénophon, *Mémorables*, II, 1, 21-34).

³¹² L'expression désigne probablement le peuple des Amazones. En effet, la littérature antique situe cette communauté légendaire de femmes guerrières aux confins du monde connu, généralement dans l'Asie reculée (HOWATSON Margaret, *op. cit.*, p. 42). Boccace, dans son épopée *Teseida delle nozze di Emilia*, ainsi que Chaucer, dans les *Contes de Canterbury*, identifient ce territoire lointain peuplé par les Amazones et jusqu'alors indéfini, comme étant la Scythie, trois siècles avant que Le Brun désigne ces dernières sous le nom de « sœurs de Scythie ». L'allusion aux Amazones, réputées pour leur caractère à la fois belliqueux et farouche, n'a évidemment rien d'anodin. Ces sœurs aux mains coulées dans l'airain évoquent aussi les Gorgones, connues pour avoir des mains de bronze, mais l'association avec l'épithète *Scythicae* reste dans ce cas un mystère.

Quæque petīta via est cursū, repetenda recursū³¹³,

50

Ipsa sibī gŷrīs obvia facta suīs³¹⁴.

Nōn movet in rēctum, sed curvum ōblīquat in orbem,

Cōnfectum repetit pēs vitiōsus iter.

Ut mola perpetuōs iterat circumvaga cursūs,

Ut levis æternō vertitur orbe rotā,

55

Haud secus implexō revolūbilis orbe viātor.

It, redit, ēmēsum sæpe remēsus iter³¹⁵.

Fallācēs præter dubiīs errōribus orbēs,

Vallibus hinc premitur, montibus inde tumet.

It pede pygmæō, quī sē putat ire gigantis,

Et quod habēre putat, vix habet ullus iter.

60

Dēvius at surdōs frūstrā inclāmāvero campōs ;

Nūllus aberrantī mōnstrat arātor iter.

Mētior astra oculīs linguāque remētior agrōs

Sed neque vōx astris, vōx neque prōdit agrīs.

65

Cēdite, sīdereæ mōlēs atque ardua lingua :

Lātior ut cælō, sit Cererīque locus.

Quis mihi det³¹⁶ certō tam cōnstet sēmita ductū

Quam petit intentum rēcta sagitta scopum ?

Tam facilī, Delphīne, levem dā trāmite cursum,

³¹³ Virgile, *Énéide*, V, 583 : « Inde aliōs eineunt cursūs aliōsque recursūs. »

³¹⁴ Allusion à Ecc 1:6 : « Gŷrat per merīdiem [...] in circuitū perfīt spīritus et in circulōs suōs revertitur. »

³¹⁵ Ovide, *Tristes*, V, 7, 14 : « Per mediās in equīs itque reditque viās. »

³¹⁶ Allusion à Ct 8:1 : « Quis mihi det tē frātrem meum ? »

Chaque voie déjà empruntée doit l'être une nouvelle fois,

Elle se rencontre elle-même dans ses propres sinuosités. 50

Plutôt que de suivre une ligne droite, elle serpente en dessinant des courbes,

Et le pied désorienté parcourt sans cesse le chemin déjà parcouru.

Tel un moulin qui tournoie et répète inlassablement sa course,

Telle une roue légère qui tourne éternellement sur elle-même,

Le voyageur qui prisonnier de ce dédale inextricable, 55

Va et vient en arpentant encore et encore le même itinéraire.

Au-delà de ses courbes trompeuses pleines d'errances incertaines,

Le chemin est tantôt creusé par des vallées, tantôt soulevé par des montagnes.

Le voyageur se déplace à l'allure d'un nain, lui qui s' imagine progresser à pas de géant,

Et il n'a couvert qu'une infime partie du chemin qu'il croit déjà derrière lui. 60

Égarée, j'aurai invoqué en vain des campagnes sourdes à mes appels à l'aide ;

Il n'y a aucun paysan pour guider celui qui a perdu son chemin.

Je contemple avec mes yeux le ciel étoilé, puis je mesure avec un cri l'étendue terrestre

Mais ma voix n'atteint ni les astres ni les plaines.

Exaucez-moi, astres célestes et voix qui s'élève : 65

Puisse ce lieu plus vaste que le ciel être confié à Cérès³¹⁷.

Qui pourrait m'offrir que mes chemins soient aussi droits

Qu'une flèche qui touche la cible pour laquelle on l'a décochée ?

Accorde-moi, Dauphin³¹⁸, de courir avec autant de facilité

³¹⁷ Il faut comprendre cette consécration à Cérès comme un appel à la civilisation via l'espérance de l'introduction de l'agriculture sur ces terres incultes.

³¹⁸ L'adresse au jeune Dauphin contient peut-être une seconde lecture. En effet, le premier sens du nom *delphinus* en latin désigne d'abord l'animal marin que nous connaissons et qui devient dès l'Antiquité un symbole de guidance. (cf. le récit mythologique d'Arion : le musicien et poète aurait, selon la légende, été secouru par une bande de dauphins séduits par ses chants, alors qu'il était promis à une mort certaine après avoir été jeté à la mer par des pirates). Il se pourrait donc que le Dauphin futur Louis XIV se révèle être ce guide réclamé au vers 70.

Quam facilēs peragrat piscis in amne viās.

70

Cette interprétation relevant quelque peu de la métaphore est confortée par la présence d'un environnement aquatique au vers suivant.

76

Qu'un poisson traversant la rivière au gré de courants paisibles.

70

1-10 *integros versus deleverunt* 1650 1653 1661 || **11** Et fateor 1639 : Parce precor 1650 1653 1661 || **11** poetam 1639 1650 1653 : potam 1661 || **19** sylvæ 1650 1653 1661 : sylva 1639 || **32** errat 1639 1650 1653 : erat 1661 || **36** peragrata 1639 1650 1653 : pargrata 1661 || **37** recto 1639 1650 1653 : tecto 1661 || **45** vepreta 1639 1661 : vepretæ 1650 1653 || **46** Queis 1639 1650 1653 1661 || **64** neque 1650 1653 1661 : nequs 1639.

Elegia secunda

Bella et crudelitās in captīvōs

Aspera sī scribam, sī lēgeris aspera, parce :

Ātrāmenta cruor pennaque sīca fuit.

Gnōsia contortō didicī torquēre lacertō³¹⁹ ;

Mārs doctor, bellum lēctio, tēla librī.

Sanguineō bellum calet īnsatiābile campō³²⁰.

5

Dux mīlesque pedes : nēmo merētur equēs.

Hanc rabiem sūgit cum lacte parentis alumnus³²¹ :

Ille furor tenerīs prīma fit ēsca labrīs³²².

Sīc pāx rāra mihi, pācis cōstantia numquam³²³ ;

Mārtius aut īnfert aut subit arma locus.

10

Captīvōs nōn īra brevis³²⁴, nōn bellicus ārdor³²⁵,

Impetus aut dextrā prācipitante necat.

Pāscere stat ferrō rabiem pōenīque furōrem,

Tormentīs oculōs suppliciīsque³²⁶ manūs.

Parcendī ō feritās³²⁷ ! prōductaque vīta dolōrī !

15

³¹⁹ Virgile, *Énéide*, IX, 402 : « Ōcius adductō torquēns hastīle lacertō. »

³²⁰ Virgile, *Énéide*, XII, 35-36 : « Recalent nostrō Thybrīna fluenta / Sanguine adhūc campīque ingentēs ossibus albert. »

³²¹ Ovide, *Ibis*, 230-231 : « Hic prīmus puerī venit in ōra cibus / Perbibit inde suae rabiem nūtrīlcis alumnus. »

³²² Virgile, *Énéide*, XI, 571-572 : « Lacte ferīnō / Nūtrībat, tenerīs immulgēns ūbera labrīs. »

³²³ Ovide, *Métamorphoses*, XI, 297 : « Culta mihi pāx est, pācis mihi cūrā tenendae. »

³²⁴ Ovide, *Pontiques*, II, 5, 11 : « Optāstīque brevem salvī mihi Cæsaris īram. »

³²⁵ Stace, *Thébaïde*, VII, 422 : « Hæc audit Pelopēa phalānx, sed bellicus ārdor / Cōnsiliīs obstat dīvum prohibetque timērī. »

³²⁶ L'expression « tormenta et supplicia » est abondamment attestée dans les écrits de Cyprien de Carthage (*Ad Fortūnātum, Ad Demetriānum et Epistolæ*), Père de l'Église converti au christianisme puis martyrisé au III^e siècle durant les persécutions de l'empereur Valérien (Pontius de Carthage, *Vie de Cyprien*).

³²⁷ Augustin d'Hippone, *Dē hæresibus*, 69, 32 : « feritāte parcendō ».

Deuxième élégie

Les guerres et la cruauté envers les prisonniers

Si ce que j'écris est dur, si ce que tu lis est dur, pardonne-moi :

Mon encre fut de sang et un poignard me servit de plume.

J'ai appris à tendre le bras pour brandir les javelots de Cnossos.

Mars fut mon maître, la guerre ma leçon et les armes mes livres.

Une guerre insatiable fait rage sur ma plaine couverte de sang. 5

Le général et le soldat sont à pied : aucun n'est digne de la cavalerie.

Le nouveau-né se nourrit de cette rage en buvant le lait maternel ;

Cette folie est le premier repas de ses lèvres innocentes.

Ainsi la paix m'est rare et jamais durable ;

Un lieu consacré à Mars brandit ou subit nécessairement les armes. 10

Mes prisonniers ne sont pas abattus sous le coup de la colère, d'une frénésie guerrière,

Ou d'un élan qui précipite le geste.

La rage des indigènes se repaît du fer, leur fureur de châtiments,

Leurs yeux de tourments, leurs mains de supplices.

Qu'il est cruel d'épargner ! quelle vie prolongée pour la souffrance ! 15

Nōn tam pœna necis quam mora tanta³²⁸ premit³²⁹.

Imprōvīsa minus quam mors prævīsa, fatīgat :

Tēlō illa, at tēlīs hēc ferit atque minīs.

Mītius atrōcī servus damnātus arēnā,

Cingitur Armeniūs præda voranda ferīs. 20

Nōnnumquam religat silvestrī brāchia truncō,

Turbaque certātīm docta ferīre, ferit³³⁰.

Silvicolæ in miserō nē dēsīt fūnere³³¹ silvā,

Ecce aliam silvam dēnsa sagitta facit.

Mortis et alterius, mors prōvocat altera, gressum, 25

Ut pinguēs laniat carnificīna bovēs.

In promptū pēs tēla facit, manus arma ministrat³³²,

Dente terunt³³³, laniant unguibus³³⁴, ōre vorant.

Hic mālās onerat pugnīs, sude perforat aurēs³³⁵,

Hic quatit ēvulsīs tempora nūda pilīs. 30

Sēdibus ille oculōs, dentēs hic ōre revellit,

Hic aurēs gladiō truncat et ille manūs.

Hic ligat, ille vorat, secatur alter et alter adūrit³³⁶

Brāchia, frontem, oculōs, īlia, crūra, pedēs.

³²⁸ L'expression « tanta mora » est abondamment attestée chez saint Augustin (notamment dans la *Cité de Dieu*).

³²⁹ Ovide, *Héroïdes*, 10, 84 : « Morsque minus pœnæ quam mora mortis habet. »

³³⁰ Lucain, *Pharsale*, III, 666 : « Impia turba super mediōs ferit ense lacertōs. »

³³¹ Ovide, *Amours*, II, 6, 9 : « Ālitis in rāræ miserum dēvertere fūnus. »

³³² Virgile, *Énéide*, I, 150 : « [...] furor arma ministrat. »

³³³ Ovide, *Art d'aimer*, I, 20 : « Frēnaque magnanimī dente teruntur equī. »

³³⁴ Ovide, *Métamorphoses*, XII, 563 : « Hāmātisque virī laniāverat unguibus ōra. »

³³⁵ Ovide, *Tristes*, III, 9, 26 : « Innocuum rigidō perforat ense lātus. »

³³⁶ Augustin d'Hippone, *Sermons*, 23, 11 : « Ligantur, secantur, ūruntur, quamdiū placet eī quī prōmittit incertam salūtem, quamdiū placet eī quī tē nōn fēcit, quamdiū placet hominī in hominem, et tolerat omnia. »

Le fait d'être tué n'est en soi pas aussi accablant qu'un si grand sursis.

Une mort survenue à l'improviste tourmente moins que celle qu'on a vue venir :

L'une nous frappe d'un seul trait, l'autre les multiplie et les accompagne de menaces.

Plus doux est le sort d'un esclave, condamné dans une arène atroce

Et encerclé par des fauves d'Arménie pour se faire dévorer. 20

Il arrive qu'on attache à un tronc d'arbre les bras du prisonnier,

Et la foule instruite à le battre, frappe à l'envi.

Pour que la forêt assiste à la misérable mise à mort de son habitant³³⁷,

Voici que des flèches décochées en grand nombre forment une autre forêt.

Une mort en appelle une autre, 25

Comme on dépèce des bœufs engraisés dans un abattoir.

Mis à la disposition de tous, leurs pieds servent de javelots et leurs mains servent d'armes,

Ils broient avec leurs dents, déchirent avec leurs ongles, dévorent avec leur bouche.

Les joues du prisonnier sont rouées de coups de poings, on lui transperce les oreilles avec un épieu,

Un autre frappe ses tempes nues, après en avoir arraché les cheveux. 30

L'un arrache ses yeux de leurs orbites, l'autre lui arrache les dents de la bouche,

L'un lui tranche les oreilles avec un glaive, l'autre lui coupe les mains.

Celui-ci attache, celui-là dévore, l'un mutile, l'autre lui brûle

Les bras, le front, les yeux, les flancs, les jambes et les pieds.

³³⁷ Il est intéressant d'observer la manière dont Le Brun désigne les populations autochtones pour les assimiler à leur lieu de vie. Il les baptise ainsi *silvicolæ* d'après la *silva* à laquelle il les associe de manière intrinsèque. Notons que l'appellation de « sauvages » abondamment utilisée dans les *Relations*, vient elle-même du bas latin *silvaticus*, signifiant à l'origine « qui dépend des forêts » avant de se colorer de la connotation péjorative que nous lui connaissons.

Atque ibi sulcātæ crepitant ferrūgine carnēs³³⁸, 35

In rigidās ūstæ præcipitantur aquās³³⁹.

Succēdunt gelidīs alterna incendia membrīs³⁴⁰ ;

Perque humerōs errat tītio perque sinūs.

Membra stupēs animāta lacū, solidāta favilla ;

Nōn resolūta rogō³⁴¹, nōn liquefacta vadō. 40

Inter aquās ignēsque, queam ut superesse dolōrī³⁴²,

Frīgida flagrantem temperat unda rogam.

Membra ruunt³⁴³, per frusta cadunt ex ossibus ossa

Et luxāta ferōx dextra per exta ruit³⁴⁴.

Nōn est hīc, quæ mēta solet mors esse dolōrum : 45

Hīc ūnā nōn est cæde redempta quiēs.

Dūrior est sēgnī quæ sīca fatīscit in ictū,

Quam quæ prōmpta manū³⁴⁵ dēproperante ruit.

Dextra renāscētēs geminat moderāta dolōrēs³⁴⁶ :

Prōdīga quæ plāgæ est, mortis avāra manet. 50

Mortuus ēn spīrat nec mors nec vīta relictā est :

Dīmidium vīvit dīmidiumque perit.

³³⁸ Ovide, *Métamorphoses*, I, 228 : « Atque ita sēminecēs partim ferventibus artūs. »

³³⁹ Ovide, *Tristes*, III, 10, 47-48 : « Inclūsæque gelū stābunt in marmore puppēs / Nec poterit rigidās findere rēmus aquās. »

³⁴⁰ Ovide, *Amours*, III, 7, 13 : « Tācta tamen velutī gelidā mea membra cicūtā. »

³⁴¹ Ovide, *Métamorphoses*, IX, 161 : « Resolūtaque flammīs [...]. »

³⁴² Ovide, *Métamorphoses*, XI, 703 : « Sī vītam dūcere nītar / Longius et tantō pugnem superesse dolōrī. »

³⁴³ Virgile, *Énéide*, IX, 708 : « [...] conlāpsa ruunt immānia membra » et Stace, *Thébaïde*, IX, 41 : « Membra simul, simul arma ruunt [...]. »

³⁴⁴ Claudien, *Carmina minora*, VI, 3 : « Dextra ferōx in vulnera sævīt. »

³⁴⁵ Ovide, *Pontiques*, I, 9, 22 : « Continuit prōmptās in mea fāta manūs. »

³⁴⁶ Ovide, *Amours*, II, 10, 11 : « Quid geminūs, Erycīna, meōs sine fine dolōrēs ? »

Et là, le fer incandescent fait crépiter ses chairs lacérées 35

Et une fois brûlées, on les asperge d'eau glacée.

De nouveaux brasiers sont infligés aux membres transis de froid ;

La braise parcourt les épaules et la poitrine du prisonnier.

On reste bouche bée en imaginant ses membres ranimés dans l'eau, pétrifiés par la cendre chaude ;

Ni le bûcher ne les désagrège ni l'onde ne les liquéfie. 40

Entre les eaux et les flammes, pour me permettre de survivre à la douleur,

De l'eau fraîche tempère le bûcher ardent.

Les membres se décomposent, les os s'émiettent et se détachent de leur carcasse

Et une main cruelle s'enfonce dans les entrailles disloquées.

Il n'y a pas là l'habituel décès qui met fin aux souffrances : 45

Ici l'on n'achète pas son repos avec une seule mort.

Plus rude est le poignard qui s'éternise dans une blessure engourdie,

Que celui que l'on plonge avec empressement d'une main rapide.

Une main modérée redouble la douleur en la ressuscitant :

Prodigue en blessures, elle demeure avare de mort. 50

Voilà que le mort respire encore, lui qu'on ne laisse ni vivre ni mourir :

Il est à moitié vif et à moitié mort.

Nūda patent, sine pelle³⁴⁷ caput, sine carnibus³⁴⁸ ossa³⁴⁹

Et lārvam faciēs excoriāta facit.

Sanguis abit vēnīs³⁵⁰, dē pectore lābitur hēpar, 55

Īlia ventre cadunt, osse medulla fluit.

Dēpile stat mentum, vultus vacat ārea pelle :

Nōn secus ac³⁵¹ pingī mortua calva solet.

Ōra patent patulōque horrent dēfōrmia rictū³⁵².

Ossea prō vultū rūdera vultus habet. 60

Fōrma caret fōrmā, vultus vultū, auribus aurēs

Et tōtum ā tōtō corpore corpus abest³⁵³.

Dēnique cuique suos partī dolor omniaque ūnum

Vulnus³⁵⁴ membra, ūnō jūncta cruōre, fluunt³⁵⁵.

Vīvere cōgat adhūc et erit sāvissimus hostis³⁵⁶ ; 65

Ipsā plūs vītæ grātia morte nocet.

Nec dapis hūmānæ tortōrī est nausea³⁵⁷ : sanguis

Dat pōtum³⁵⁸, pellem, vestis et ossa rogum.

Impāstī procul hinc ad pābula cēdite vermēs³⁵⁹ :

³⁴⁷ Lucrèce, *De rerum natura*, V, 1426 : « Frīgus enim nūdōs sine pellibus excrucīābat. »

³⁴⁸ Ovide, *Métamorphoses*, IV, 441-443 : « Sic omnēs animās locus accipit ille [...] / Errant exsanguēs sine corpore at ossibus umbræ. »

³⁴⁹ Ovide, *Amours*, II, 9, 13-14 : « Quid juvat in nūdīs hāmāta retundere tēla / Ossibus ? ossa mihi nūda relinquit amor. »

³⁵⁰ Virgile, *Géorgiques*, III, 457-460 : « īma dolor balantum lāpsus ad ossa / Cum furit atque artus dēpāscitur ārida febris / Prōfuit incēnsōs aētūs āvertere et inter / īmā ferīre pēdis salientem sanguine vēnam. »

³⁵¹ Ovide, *Métamorphoses*, VIII, 162 et XV, 180 : « Nōn secus ac [...] ». »

³⁵² Ovide, *Métamorphoses*, II, 480-481 : « Laudātaque quondam / Ora Jovi lātō fierī dēfōrmia rictū. »

³⁵³ Ovide, *Métamorphoses*, II, 775 : « Pallor in ōre sedet, maciēs in corpore tōtō. »

³⁵⁴ Ovide, *Ibis*, 344 : « ūnum quī tōtō corpore vulnus habet » et *Métamorphoses*, XV, 529 : « [...] ūnumque erat omnia vulnus. »

³⁵⁵ Lucrèce, *De rerum natura*, IV, 919 : « Dissoluuntur enim tum dēmum membra fluuntque. »

³⁵⁶ Ovide, *Héroïdes*, III, 140 : « Quam sine tē cōgis vīvere, cōge morī. »

³⁵⁷ Ovide, *Ibis*, 427 : « Nec dapis hūmānæ tibi sint fastīdia. »

³⁵⁸ Ovide, *Fastes*, VI, 138 : « Et plēnum pōtō sanguine guttur habent. »

³⁵⁹ Ovide, *Métamorphoses*, IX, 509 : « Obscēnæ procul hinc discēdite flammæ. »

Son crâne mutilé, ses os décharnés sont mis à nus

Et son visage écorché lui donne l'air d'un fantôme.

Du sang se répand hors de ses veines, son foie s'échappe de sa poitrine, 55

Ses entrailles lui tombent du ventre, la moelle s'écoule de ses os.

Son menton apparaît imberbe, il n'y a même plus de peau sur son visage :

C'est ainsi que l'on a coutume de représenter le crâne d'un mort.

Sa bouche s'élargit, hideuse, déformée en une gueule béante.

Des carcasses osseuses remplacent son visage. 60

Il a perdu sa forme humaine, son visage et ses oreilles n'en sont plus vraiment

Et l'ensemble de son corps n'a plus rien d'un corps.

Enfin, à chaque partie appartient sa propre douleur et tous ses membres

Ne forment plus qu'une seule plaie d'où s'écoule tout son sang.

L'ennemi n'en sera que plus cruel en continuant de le maintenir en vie ; 65

La grâce même de la vie nuit davantage que la mort.

Le bourreau n'a aucun dégoût pour la chair humaine :

Il s'abreuve de son sang, sa peau lui sert de vêtement et ses os de bûcher.

Repliez-vous loin d'ici pour chercher de quoi manger, vers affamés :

Nīl mox, quod vōbīs ēsuriātur, erit³⁶⁰. 70

Pejor adest verme in spīrante cadāvere tortor ;

Cui parat hūmānās vīva popīna dapēs.

Quīn etiam sua membra reō sorbenda secantur,

Ut tumultent artūs vīva sepulcra suōs.

Fābula sacrilegus jam dēsinit esse Thyestēs, 75

Quīque Promēthēam vīscere pāscit avem³⁶¹.

Nōn sējūncta quidem nātōrum membra resorbet³⁶²,

Pejor at innātās congenitāsque dapēs³⁶³.

Quod mīrum est, placidus, nōn ut furiātus Orestēs³⁶⁴,

Imperturbātō gutture membra vorat. 80

Ut Sātūrnus edāx sua sē per membra trucīdat,

Ipse lanista ferōx ac laniēna sibi.

Nūlla labrīs crescunt propriāe fastīdia carnis,

Pēs cōnsanguineō dente manusque perit.

Illīus partis tumulus pars corporis ista est ; 85

Cognātāe veniunt, intima mēnsa, dapēs.

Fœdera dissolvit frāterna³⁶⁵ domesticus hostis,

Pars sua compartī praeda voranda venit.

³⁶⁰ Ovide, *Pontiques*, I, 10, 10 : « Nīl ibi quod nōbīs ēsuriātur erit. »

³⁶¹ Ovide, *Ibis*, 182 : « Vīsceraque adsiduē dēbita præbet avī. »

³⁶² Ovide, *Métamorphoses*, VI, 651 : « Vēscitur inque suam sua vīscera congerit alvum. »

³⁶³ Ovide, *Métamorphoses*, VIII, 877-878 : « Ipse suōs artūs lacerāns dīvellere morsū / Cœpit et infēlix minuendō corpus alēbat. »

³⁶⁴ Virgile, *Énéide*, III, 331 : « Scelerum Fūriīs agitātus Orestēs. »

³⁶⁵ Horace, *Épîtres*, I, 3, 34-35 : « Ubicumque locōrum / Vīvitis, indignī frāternum rumpere fœdus. »

Il ne restera bientôt plus rien pour contenter votre appétit. 70

Voilà un bourreau pire qu'un ver dans un cadavre qui respire encore ;

Une auberge vivante lui prépare un festin humain.

Pire encore, le supplicié est forcé d'ingurgiter ses propres membres mutilés,

Afin que son propre corps ensevelisse ces derniers et leur serve de sépulture vivante.

Désormais le sacrilège de Thyeste cesse d'être un mythe³⁶⁶, 75

Et il en va de même pour Prométhée qui de ses entrailles repaît un oiseau³⁶⁷.

Il ne ravale pas les membres disloqués de ses enfants,

Mais pire encore, il fait un festin de sa propre chair, née de lui et avec lui.

Et au contraire d'un Oreste enragé³⁶⁸, il la dévore

Avec un appétit imperturbable et une impressionnante sérénité. 80

À l'image du vorace Saturne³⁶⁹ qui s'immole lui-même à travers ses propres membres,

Il devient son propre bourreau et son propre boucher.

Aucun dégoût pour sa propre chair ne se dessine sur ses lèvres,

Son propre pied et sa propre main sont croqués par des mâchoires familières.

Une partie de son corps est le tombeau d'une autre ; 85

Une viande issue de son propre corps lui est servie comme dîner intime.

Un ennemi intérieur viole les alliances fraternelles,

Une part de lui-même devient une proie livrée en pâture à une part sœur.

³⁶⁶ Dans la mythologie grecque, Thyeste est connu pour avoir séduit l'épouse de son frère Atrée, alors roi de Mycènes. D'abord banni par son frère pour sa faute, le traître fut rappelé sous prétexte d'un banquet de réconciliation au cours duquel la chair de ses propres enfants lui fut servie par une ruse. Cet événement conduisit Thyeste à maudire la maison des Atrides pour les générations successives (HOWATSON Margaret, *op. cit.*, p. 737). Ce mythe célèbre est raconté par Sénèque dans sa tragédie *Thyeste*.

³⁶⁷ Allusion à l'épisode mythologique de Prométhée qui fut enchaîné à un rocher par Jupiter pour être condamné à voir chaque jour son foie dévoré par un aigle (*ibid.*, p. 822).

³⁶⁸ D'après la tragédie grecque d'Euripide qui porte son nom, Oreste aurait été rendu fou par les Furies après s'être rendu coupable du meurtre de sa propre mère et de son amant (*ibid.*, p. 701).

³⁶⁹ Le dieu italique est ici assimilé au célèbre Titan grec Cronos, qui dévora ses propres enfants dans l'espoir d'échapper à la prophétie qui le menaçait d'être détrôné par sa progéniture (*ibid.*, p. 266).

Quid miser³⁷⁰ ? intereā rīdet, sibi plaudit et ultrō.

Aspera dum suffert, asperiōra petit.

90

Nōn gemitūs ferrō lacrimāsque oppōnere³⁷¹ pœnīs :

Quid tua mītis, ait, dextra, quid ēnsis hebēs ?

Tortōrēsque jacēns invītat, ut altius ēnsēs,

Lēctā parte suī nōbiliōre locent.

Sī faciant, plāgam rīdēns sēnsisse negābit,

95

Mille dabit vultū dissimulante³⁷² jocōs³⁷³.

Vulnera sunt lēnī fōmenta³⁷⁴ medentia tactū,

Dīra tamen factās ērubet hasta³⁷⁵ necēs.

Per gravia, hēc graviōra, per ista, gravissima poscit.

Semper et inventīs ulteriōra cupit.

100

Quā nece cumque perit, leviōre perīre vidētur ;

Et stolidē patiēns in sua damna volat³⁷⁶.

Plāga titillātum, dant præmia et ōscula pœnæ ;

Fert oleum, rubrō quī fluit amne, cruor³⁷⁷.

Grātātur velut expertā dulcēdine plāgās.

105

Poscit et illæsus vulnera, læsus amat.

Līquitur accēnsā sēnsim pinguēdine tostum

³⁷⁰ Ovide, *Pontiques*, IV, 4, 48 : « Quid miser ille facit ? »

³⁷¹ Ovide, *Héroïdes*, 11, 55-56 : « Contineō gemitus ēlāpsaque verba reprēndō / Et cōgor lacrimās combibere ipsa meās. »

³⁷² Stace, *Thébaïde*, IX, 811 : « Hujus tum vultū dea dissimulāta profātur. »

³⁷³ Ovide, *Art d'aimer*, III, 367 : « Mille facesse jocōs. »

³⁷⁴ Ovide, *Pontiques*, II, 3, 94 : « Fōmentīsque juvās vulnera nostra tuīs. »

³⁷⁵ Ovide, *Amours*, II, 16, 40 : « Quæque Promēthēō saxa cruōre rubent. »

³⁷⁶ Ovide, *Métamorphoses*, XII, 16-17 : « Mātreem circum sua damna volantem / Corripuit serpēns avidōque recondidit ōre. »

³⁷⁷ Horace, *Odes*, III, 13, 6-7 : « Nam gelidōs īnficiet tibi / Rubrō sanguine rīvōs. »

Pendant ce temps, le malheureux, que fait-il ? Il rit et s'applaudit lui-même.

Pire encore, tandis qu'il supporte d'affreux supplices, il en redemande. 90

Il n'oppose pas de plaintes au fer ni de larmes à ses peines :

Pourquoi cette main si douce ? pourquoi cette lame émoussée ? demande-t-il.

À terre, il invite ses tortionnaires à enfoncer plus profondément leurs poignards,

À les planter dans une partie plus noble de son corps.

Et s'ils le frappent, il rira en niant avoir senti le coup, 95

Il lancera mille plaisanteries avec une expression impassible.

Les blessures sont pour lui un baume apaisant, une douce caresse.

Pourtant la lance redoutable est tachée du sang de sa victime.

Face à ces épreuves, il en réclame de plus éprouvantes et, face à celles-ci, de suprêmement éprouvantes.

Des traitements qu'on lui inflige, il en désire toujours plus. 100

Quelle que soit sa mort, elle lui semble trop douce ;

Sottement endurant dans l'épreuve, il vole vers son propre supplice.

Les coups le chatouillent, les sévices lui procurent récompenses et baisers ;

Le sang qui s'écoule en un rouge ruisseau lui sert d'onguent.

Il applaudit les violences qu'il reçoit comme de tendres caresses. 105

Indemne, il réclame des blessures ; blessé, il les adore.

Son corps rôti fond peu à peu dans la graisse enflammée,

Corpus³⁷⁸, ut admōtō cērea tæda rogō.

Rīsus erit mutilī suprēmus anhēlitus ōris,

Collūsor tortor, plāga fritillus erit. 110

Exuit hic sēnsū pietātis et ille dolōris ;

Mūtua commūnis gaudia³⁷⁹ culter alit.

Dē spīrante nihil nisi rīsus corpore restat³⁸⁰.

Dīc : ubi māteriēs rīsibus apta tuīs ?

Dum lacerum pectus rīmīs hīscētibz exstat³⁸¹, 115

Tum jocus exsanguī lætior ōre sonat.

Quā mage clāde perit, mage clādem dēperit ipsam

Et sibi, posse hostī displicuisse, placet³⁸².

Hinc dolor, hinc rīsus ; vultum hic nigrat, ille serēnat :

Oppositās reddunt pœna jocusque vicēs. 120

Quid rīdēs ?³⁸³ Quod nūlla manent quæ damna minentur³⁸⁴ ?

Quod bona, quæ valeant tollere, nūlla manent ?

Flēbilis heu rīsus³⁸⁵ scūtumque imbelle ! retundī

Ōbice num rīsū ferrea sīca solet ?

Mors adeōne parum est³⁸⁶, hostis tibi, fūnus acerbas³⁸⁷, 125

³⁷⁸ Ovide, *Métamorphoses*, XII, 155-156 : « Discubuēre torīs procerēs et corpora tosta / Carne replent vīnōque levant cūrāsque sitimque. »

³⁷⁹ Ovide, *Amours*, III, 6, 87-88 : « Quid mūtua differt / Gaudia ? »

³⁸⁰ Ovide, *Métamorphoses*, V, 436-437 : « Dēnique prō vīvō vitiātās sanguine vēnās / Lympha subit, restatque nihil, quod prēndere possīs. »

³⁸¹ Virgile, *Énéide*, IV, 63-64 : « Reclūsīs / Pectoribus inhiāns spīrantia cōsulit exta. »

³⁸² Plaute, *Miles gloriosus*, 614 : « Quod nē vōbīs placeat, displiceat mihi ? »

³⁸³ Horace, *Satires*, I, 1, 68 : « Quid rīdēs ? » ; Horace, *Satires*, II, 5, 3 : « Quid rīdēs ? »

³⁸⁴ Ovide, *Métamorphoses*, IX, 263 : « Mulciber abstulerat, nec cognōscenda remānsit. »

³⁸⁵ Alain de Lille, *La complainte de Natura*, V : « Prōsperitās, rīsus flēbilis, egra quiēs. »

³⁸⁶ Sénèque, *Octavie*, 825-826 : « Admissa sed jam morte pūnīrī parum est / Graviōra meruit impium plēbis scelus. »

³⁸⁷ Orazio Romano, *De conjuratione Stefani Porcarii*, I, 318 : « Et soror ad superōs lacrimāns mihi fūnus acerbat. »

Comme la cire d'une torche placée au contact du feu.

Un rire sera le dernier souffle de sa bouche mutilée,

Le bourreau sera son camarade et son tourment un jeu. 110

L'un abandonne tout sentiment de pitié, l'autre toute sensation de douleur ;

Un même couteau alimente des plaisirs partagés.

D'un corps qui respire, il ne reste rien si ce n'est un rictus.

Dis-moi : où se trouve encore la matière propre à produire ces rires ?

Tandis que sa poitrine en lambeaux exhibe des crevasses béantes, 115

Une joyeuse plaisanterie s'échappe de sa bouche exsangue.

Plus le fléau qui le tue est grand, plus il s'en délecte,

Et l'idée d'avoir pu déplaire à son ennemi le réjouit !

D'un côté la douleur, de l'autre le rire ; l'un porte une mine sombre, l'autre une mine sereine,

Les rôles s'inversent dans le supplice et dans le jeu. 120

Pourquoi ris-tu ? Parce qu'il ne reste plus aucun préjudice à craindre ?

Parce qu'il ne te plus reste plus rien de bon qui puisse t'être arraché ?

Hélas, rire lamentable et bouclier impuissant !

Un poignard de fer est-il jamais émoussé par un rire qui lui barre la route ?

La mort représente-t-elle si peu qu'ennemi pour toi-même, tu exacerbés ton agonie, 125

Ō numquam ærumnīs exsaturande tuīs ?

Parcite crūdēlēs³⁸⁸ membrīs exsanguibus³⁸⁹ ursæ :

Nīl cutis, aut carnis quod repetātis, habet.

Parcite, vōs ōrō³⁹⁰, neque enim prō sē ipse precātur,

Sed placet in plūrēs mors gemināta necēs. 130

Cēdite languentēs³⁹¹, vel cēdite fortius, īræ !

Este minus sēgnēs in pia fāta manūs !

Sī nōndum saturāta sitis, tibi perpete faucēs

Ūbere vītālis vēna cruoris alet.

Altius effossō dē vulnere rīvus abībit : 135

Ūberiōre sacram prōlue fonte sitim.

Hæc faciēs rabidōs posset mollīre leōnēs,

Exarmāre lupōs et cicurāre tigrēs³⁹².

Nōn tanta Armeniās rabiēs exsuscitat ursās³⁹³ ;

Nōn similēs claudunt amphitheātra ferās. 140

Cyclōpas tortor superat feritāte gigantes³⁹⁴ ;

Mītiōr est istō Trīnacris Ætna locō.

Singula quid memorō ? sī mīlia mīlle referrem

Tormina, mīlle mihī mīlia tēcta forent.

³⁸⁸ Silius Italicus, *Les guerres puniques*, VIII, 655 : « Parcite, crūdēlēs superī ! »

³⁸⁹ Silius Italicus, *Les guerres puniques*, VII, 677-678 : « Effūdīt vītā atque altē mānante cruōre / Membra pependērunt curvātō exsanguia rāmō. »

³⁹⁰ Ovide, *Héroïdes*, IV, 167 : « Per Venerem, parcās, ōrō, quæ plūrima mēcum est ! » et Stilus Italicus, *Les guerres puniques*, XI, 348-349 : « Parce, ōrō, et dēsine velle / Cui nequeās victor superesse. »

³⁹¹ Properce, *Élégies*, II, 34, 65 : « Cēdite Romānī scrīptōrēs, cēdite Grāī ! » Dans le vers qui nous intéresse, Le Brun n'emploie pas deux fois le verbe « cēdere » mais remplace celui-ci par le verbe « cādere » dans la seconde apostrophe.

³⁹² Horace, *Art poétique*, 392-393 : « Orpheus / Dictus ob hōc lēnīre tigrīs rabidōsque leōnēs. »

³⁹³ Ovide, *Métamorphoses*, XV, 85-87 : « At quibus ingenium est inmānsuētumque ferumque / Armeniæ tigrēs trācundīque leōnēs / Cumque lupīs ursī, dapibus cum sanguine gaudent. »

³⁹⁴ Ovide, *Pontiques*, IV, 10, 23 : « Nec vincet Cyclōps sævum feritāte Piacchen. »

Ô toi dont les épreuves n'étanchent jamais la soif ?

Ourses cruelles, épargnez des membres exsangues :

Ce corps n'a plus ni peau ni chair sur lesquelles s'acharner.

Épargnez-le, c'est moi qui vous en prie, puisque lui-même ne le fait pas,

Mais une mort multipliée dans de nombreuses agonies lui fait plaisir. 130

Retirez-vous, abattues, ou bien frappez plus violemment, ô colères !

Et vous, mains, soyez moins longues à lui accorder une mort charitable !

Si vous n'avez pas fini d'étancher votre soif, trancher une veine vitale

Nourrira vos bouches d'une source perpétuelle.

Une rivière de sang jaillira plus abondamment d'une plaie profonde : 135

Abreuve ta maudite soif dans une fontaine plus abondante.

Une telle image aurait de quoi apaiser des lions enragés,

Désarmer des loups et amadouer des tigres.

Les ourses arméniennes ne sont pas animées par une si grande rage ;

Les amphithéâtres ne renferment pas de pareilles bêtes sauvages. 140

Le bourreau surpasse les Cyclopes géants par sa bestialité³⁹⁵ ;

L'Etna de Sicile est plus doux que ce lieu³⁹⁶.

Pourquoi rapporté-je chaque supplice un à un ? Si je rapportais mille milliers de tourments,

Mille milliers d'autres me resteraient inconnus.

³⁹⁵ Au nombre de trois, les Cyclopes sont des géants de la mythologie gréco-romaine connus pour avoir combattu les Titans aux côtés de Zeus.

³⁹⁶ La tradition mythologique attribue les éruptions volcaniques de l'Etna au Géant Encélade, maintenu captif par Zeus dans les entrailles de la montagne. L'Etna est également associé à l'atelier d'Héphaïstos, où les Cyclopes sont actifs (HOWATSON Margaret, *op. cit.*, p. 392).

Nam nec habet numerum, nec pœnæ cōpia nōmen : 145

Nōn datur inceptīs ultima mēta malīs³⁹⁷.

Crēbra cruentātīs geminantur vulnera membrīs³⁹⁸ ;

Plūra tamen vōtum est et graviōra dari³⁹⁹,

Dum bene luctātus nece tandem concidat ūnā ;

Passus, in assiduō funere, mīlle necēs⁴⁰⁰. 150

Quod præstāre audet, tibi scrībere dextra verētur

Quæque dolor nōn est ferre, referre dolor.

Quid necis ingenium⁴⁰¹ et falcis renovāmus acūmen ?

Est necis ingenium, falx et acūta satis.

Sīc cōmædus egō patior, moriorque tragædus : 155

Terminat īnsānōs mors malesāna jocōs.

Vīta tuīs lacrimīs et nostrō digna pudōre ;

Scēptra cruenta fugit⁴⁰², scēptra quiēta petit.

Sī mihi pāx tēcum cūnīs nāscātur eīsdem,

Tōta tibī tōtum fiet olīva nemus. 160

³⁹⁷ Ovide, *Amours*, III, 15, 2 : « Rādītur hic elegīs ultima mētā meīs. »

³⁹⁸ Ovide, *Métamorphoses*, XII, 256-257 : « Cumque ātrō mixtōs spūtantem sanguine dentēs / Vulnere Tartareās geminātō mittit ad umbrās. »

³⁹⁹ Ovide, *Métamorphoses*, XV, 32-33 : « Vīsus adesse idem deus est eādemque monēre / Et, nisi parverit, plūra et graviōra minārī. »

⁴⁰⁰ Ovide, *Ibis*, 125-126 : « Luctātusque diū cruciātōs spīritus artūs / Dēserat, et longa torqueat ante morā ».

⁴⁰¹ Stace, *Thébaïde*, III, 153 : « Ingenium crūdēle necis. »

⁴⁰² Sénèque, *Œdipe*, 642 : « Tē, tē cruenta scēptra quī dextra geris. »

Car l'abondance des supplices est telle qu'on ne peut ni les compter ni les nommer : 145

Les maux infligés sont sans fin.

Des blessures toujours plus fréquentes se multiplient sur des membres déjà ensanglantés ;

Pourtant on veut en administrer d'encore plus nombreuses et d'encore plus profondes,
Jusqu'au moment où la mort finit par terrasser celui qui a bien résisté ;

Il a souffert mille martyrs dans une agonie sans répit. 150

Ma main craint de t'écrire ce qu'elle ose pourtant perpétrer

Et les coups qu'il n'est pas douloureux de porter, il est douloureux de les rapporter.

Pourquoi vouloir rendre la mort plus inventive et sa faux plus tranchante ?

La mort est déjà inventive et sa faux est suffisamment aiguisée.

Ainsi je souffre en comique et je meurs en tragique⁴⁰³ : 155

Une mort démentielle met un terme à des plaisanteries insensées.

Mon existence est digne de tes larmes et de ma honte ;

Elle fuit les sceptres ensanglantés et cherche des sceptres paisibles⁴⁰⁴.

Si ta naissance m'apporte la paix,

Toutes mes forêts deviendront pour toi des vergers d'oliviers. 160

⁴⁰³ Allusion aux deux genres du théâtre antique, l'un populaire et destiné à provoquer le rire, l'autre noble et voué à susciter la *catharsis*, la terreur et la pitié.

⁴⁰⁴ Les *scēpra quiēta* recherchés par la déesse représentent ici la tutelle française incarnée par le Dauphin.

2 sica 1639 in erratis || **5** campo 1650 1653 1661 : Marte 1639 || **6** pedes 1650 1653 1661 : pede 1639 || **21**
 [Tormenta] addit in margine 1639 || **24** densa 1639 1650 1653 : denia 1661 || **35** sulcatæ 1639 : suscatæ 1650 1653
 1661 || **43** frustra 1650 1653 1661 : frustra 1639 || **44** ruit 1639 : meat 1650 1653 1661 || **49** geminat 1639 1650
 1653 : geminant 1661 || **51** [Imago hyroci patientis] addit in margine 1639 || **67** [Tortor hyrocum manducat] addit
 in margine 1639 || **73** [Hyroculus sua membra vorat] addit in margine 1639 || **75** desinit 1650 1653 1661 : definit
 1639 || **82** Ipse lanista ferox ac laniena sibi 1639 : Sic lanio ipse ferox ac laniena sibi est 1650 1653 1661 || **89**
 [Hyroculus mediis in tormentis ride] addit in margine 1639 || **102** stolidè 1650 1653 1661 : solide 1639 || **103-104**
 integros versus deleverunt 1650 1653 1661 || **103** pœnæ correxi : pœna 1639 1650 1653 1661 || **112** communis
 1650 1653 1661 : commuvis 1639 || **119-120** integros versus deleverunt 1650 1653 1661 || **123** scutumque 1639 in
 erratis || **124** obiice 1639 1650 : obice 1653 1661 || **128** plures 1639 : varias 1650 1653 1661 || **145** nec 1639 in
 erratis || **146** inceptis 1650 1653 1661 : iuceptis 1639 || **147** vulnera 1639 1650 1653 : vulvera 1661 || **154** ingenium
 1650 1653 1661 : ingeniunt 1639 || **155-156** integros versus deleverunt 1650 1653 1661 || **156** scepra 1650 1653
 1661 : seeptra 1639 || **156** cruenta 1650 1653 1661 : conenta 1639.

Elegia tertia
Convivia et famēs

Dēliciae rēgum vēnātū pellere cūrās

Jūnctaque Dīānæ Mārtis et arma sequī.

Et mihi mēns crēbrīs nemorum vēnātibus ardet

Sollicitōque placet silva lātrāta cane⁴⁰⁵.

Concolor omnis ubī niveō vėlāmine tellūs⁴⁰⁶, 5

Dēdocet errōnēs antra laremque ferās.

Rēticolīs tunc cīncta pedēs et brāchia tēlīs,

Mārtem vinco manū Mercuriumque pede.

Et cautā pontēs niveōs indāgine lustrō

Plāgiferīsque notō crūra manūsque rubīs⁴⁰⁷. 10

Suppositās dē monte ruēns exāmino vallēs,

Num tegat occultās cæca caverna⁴⁰⁸ ferās.

Tum juvenēs veprēta citī sālictaque calcant,

Per querquēta volant perque virecta ruunt.

Nec saxēta gradum, spīnēta rubētaque sistunt, 15

Lustraue ferrātō vix adeunda pede.

Jam circum clāmāre virī, lātrāre molossī,

Fōrmīdāre gregēs et trepidāre feræ.

⁴⁰⁵ Virgile, *Énéide*, XII, 751 : « Vēnātor cursū canis et lātrātibus īnstat. »

⁴⁰⁶ Ovide, *Pontiques*, I, 3, 50 : « Fert ubi perpetuās obruta terra nivēs. » et IV, 5, 4 : « Tēctaque brūmālī sub nive terra latet. »

⁴⁰⁷ Tibulle, *Élégies*, III, 9, 5-10 : « Sed procul abducit vēnandī Dēlia cūra / ō pereant silvæ dēficientque canēs ! / Quis furor est, quæ mēns, dēnsōs indāgine collēs / Claudentem tenerās lædere velle manūs ? / Quidve juvat fūrtim latebrās intrāre ferārum / Candidaque hāmātīs crūra notāre rubīs ? »

⁴⁰⁸ Ovide, *Métamorphoses*, XV, 299 : « Vīs fera ventōrum, cæcīs inclūsa cavernīs. »

Troisième élégie

Festins et famine

Les délices des rois consistent à se divertir en chassant

Et à suivre les armes de Diane⁴⁰⁹ et de Mars⁴¹⁰ réunies.

Mon esprit aussi s'enflamme pour les fréquentes parties de chasse dans les bois

Et j'aime la forêt qui résonne des aboiements d'un chien déchaîné.

Quand toute la terre revêt la couleur uniforme d'un manteau de neige, 5

Les bêtes errantes ne retrouvent plus le chemin de leurs antres et de leur tanière.

Alors, mes pieds munis de raquettes et mes bras de javelines,

Ma main l'emporte sur Mars et mon pied sur Mercure.

J'explore les ponts formés par la neige d'un pas prudent

Et je me griffe les jambes et les mains à cause des ronces. 10

Je me précipite depuis la montagne pour examiner les vallées qui s'étendent à son pied

Et voir si une caverne cachée abrite en secret du gibier.

Alors des jeunes gens se hâtent de parcourir les bosquets et les bois de saules,

Ils s'élancent au milieu des chênes et se précipitent à travers les clairières.

Ni les rochers, ni les épines, ni les ronces ne les arrêtent, 15

Ni même ces lieux escarpés qu'on peine à atteindre à pied ferré.

Déjà des hommes crient et des molosses aboient de tous côtés,

Les bandes ont peur et les bêtes s'affolent.

⁴⁰⁹ La métaphore des armes de Diane, associée à la déesse grecque Artémis désigne la chasse.

⁴¹⁰ L'allusion aux armes de Mars fait référence à la guerre et aux supplices abondamment dépeints dans l'élégie précédente.

Fit fuga, sternuntur per inertēs agmina campōs⁴¹¹ ;

Pars sude victa cadit, pars cane capta ruit. 20

Spīcula quot cornū, tot habet sibi fūnera campus,

Nī geminet plūrēs ūna sagitta necēs⁴¹².

Quī prædam capit, ille vorat dubitōque frementēs

An feriat citius dente manūve ferās.

Et placet exiguīs leviter caro tosta⁴¹³ favillīs, 25

Quī cibus est dubium sistat alatve famem ;

Aut avidus prædam sprētō vorat igne nec escās

Prōvida per longōs contegit arca diēs.

Quæque diēs hodierna capit, nōn crāstina cernet ;

Sī mihi rēs dēsit, spēs mihi semper adest⁴¹⁴. 30

Prandia tunc nōn parca manus sed opīma ministrat,

Optima dē tōtō fercula tōta penū.

Quanta diēs cumque est, epulīs exæstuat omnis ;

Continuam æternat longa culīna dapem.

Haud secus indulget geniō pinguīque polentæ 35

Ānser Francigenīs ēsca dicāta labrīs.

Sæpe diēs cēnā, mēnsæ sunt carne minōrēs

Nec tam victa citō, quam revocāta famēs.

Carnēs dēliciæ : sōlæ bellāria carnēs,

⁴¹¹ Virgile, *Énéide*, IV, 153-155 : « [...] aliā dē parte patentis / Trāsmittunt cursū campōs atque agmina cervī / Pulverulenta fugā glomerant montisque relinquunt. »

⁴¹² Ovide, *Pontiques*, I, 2, 15-16 : « Quī, mortis sævō gement ut vulnere causās / Omnia vipereō spīcula felle linunt. »

⁴¹³ Ovide, *Métamorphoses*, XII, 155-156 : « [...] et corpora tosta / Carne replent [...]. »

⁴¹⁴ Ovide, *Héroïdes*, 18, 181 : « Et rēs nōn semper, spēs mihi semper adest. »

C'est la fuite : des troupeaux inertes gisent sur les plaines ;

Certaines bêtes sont terrassées par un coup de javelot, d'autres sont attrapées par un chien. 20

Autant de cadavres jonchent la prairie qu'il y a de flèches dans le carquois,

À moins qu'une seule et même flèche ne donne la mort plusieurs fois.

Celui qui touche la proie la dévore et je me demande

S'il est plus prompt à mordre de sa dent ou à frapper de sa main les bêtes tremblantes.

Et l'on aime la chair légèrement rôtie sur de fines braises, 25

Nourriture dont on ignore si elle coupe ou excite l'appétit ;

Ou bien, avide, le chasseur dévore sa dépouille en négligeant de la cuire

Et il n'est pas de réserve prudente qui amasse des vivres en prévision des jours suivants.

Ce que prend le jour d'aujourd'hui, demain ne le verra pas ;

Si je viens à manquer de nourriture, il me restera toujours l'espoir. 30

Alors ma main distribue des repas, non pas frugaux, mais généreux,

Allant chercher les meilleures victuailles dans tous les recoins.

Si long que soit le jour, il bouillonne tout entier de festins ;

Une grande tablée prolonge le banquet éternellement.

Ce n'est pas autrement qu'une oie se gave goulûment 35

D'une oie destinée à des lèvres françaises.

Souvent les jours sont plus courts que le repas, les tables plus petites que le gibier

Et la faim sitôt vaincue est aussitôt rappelée.

La viande fait mes délices : elle est le seul mets

Quīs suus ā sēsē, nōn datus arte, sapor.	40
Carpo cibōs ut aperta potest compingere dextra ⁴¹⁵ ,	
Ut distenta dapēs vīscera ferre queunt ⁴¹⁶ .	
Quod carnis cumque est, id ventre reconditur, omnēs	
Et modiōs, omnēs et superante modiōs.	
Fercula quot, quantum, quæ quisque ligūriit ōre,	45
Ipsō nōn levis est ōre referre labor ⁴¹⁷ .	
Nōn prius abscēdunt quam nausea pellat edentēs	
Ingluviēsque cibōs exsaturāta vomat.	
Fercula quid fertis rūsusque et fercula ? Vultis	
Suāvia ferre mihī fercula ? Ferte famem !	50
Faucibus ūnum illīs et idem omnibus argūmentum :	
Fercula fauce vocant, fercula fauce vorant.	
Materiēs facit ipsa modiōs dulcēscere labrīs	
Et quæ vōce sonant, carmina dente probant.	
Gēns quoque tōta bibāx et tōta in prœlia fervēns	55
Sī qua peregrīnīs bella gerenda scyphīs.	
Distrahat et vītā, sī forte licēbitur ēmptor,	
Vīnum vel propriā parte salūtis emat.	
Crēdit aquam præsēns, vīnō præsente, venēnum,	
Hostibus et sōlīs pōcula digna darī.	60
Quīn cadit ut sacrō quondam caper hostia Bacchō ⁴¹⁸ ?	

⁴¹⁵ Ovide, *Art d'aimer*, III, 755 : « Carpe cibōs digitīs : est quiddam gestus edendī. »

⁴¹⁶ Ovide, *Métamorphoses*, VI, 664 : « Ēgerere inde dapēs sēmēsaque vīscera gestit. »

⁴¹⁷ Ovide, *Tristes*, II, 322 : « Et pius est patriæ facta referre labor. »

⁴¹⁸ Ovide, *Pontiques*, II, 9, 31 : « Nec dabit intōnsō jugulum caper hostia Bacchō. »

Qui n'a pas besoin d'être cuisiné pour avoir du goût. 40

Je pioche les aliments que ma main ouverte peut saisir,
 Les mets que ma panse gonflée est en état d'engloutir.
 Tout ce qu'il y a de viande est ingurgité dans un ventre
 Qui excède toute mesure et toute modération.

Combien de plats chacun a-t-il goûté, 45

En témoigner avec la même bouche exige aussi un lourd effort.
 Les convives ne quittent pas la table avant que la nausée ne les chasse
 Et que leur gourmandise rassasiée ne vomisse les plats ingurgités.
 Pourquoi servez-vous sans cesse de nouveaux plats ?

Voulez-vous m'apporter des plats savoureux ? Apportez-moi la faim ! 50

Tous ceux-là n'ont qu'un mot à la bouche :
 Leurs gosiers appellent des mets, leurs gosiers dévorent des mets.
 Les aliments rendent les mélodies plus douces sur leurs lèvres
 Et les airs qu'ils chantent éprouvent leurs mâchoires.

Toute la tribu aussi s'enivre et s'enflamme pour les combats, 55

S'il faut mener des guerres pour des coupes étrangères⁴¹⁹.
 L'acheteur serait prêt, si on le laissait faire, à vendre sa vie au détail,
 Et à acheter du vin au prix d'une part de son propre salut.
 Quand il y a du vin, il croit que l'eau est un poison efficace

Et que les coupes d'eau ne sont dignes d'être offertes qu'à ses ennemis. 60

Pourquoi ne succombe-t-il pas comme jadis un béliet immolé au divin Bacchus ?

⁴¹⁹ Le Brun évoque ici la consommation excessive d'alcool chez les populations autochtones, qui découvrent le vin lorsque celui-ci est introduit à travers leurs échanges commerciaux avec les marchands européens. Cette consommation a été continuellement critiquée par ailleurs dans les *Relations*.

Iste est perneciēs vītis et ille merī.

In vīnō vel lingua levis, vel ināne cerebrum,

Dīcere cum nescit cumque tacēre nequit⁴²⁰.

Surdior est surdō pīcāque loquācior ipsa, 65

Cum reticenda refert, cum referenda tacet.

Hīs studiīs mēnsēs abeunt et prīmus et alter,

Dum neget obstructās nix liquefacta viās.

Tunc, sed sēro nimis, stat parcere rēbus adēsīs ;

Cōnsilium vacuīs aptat ināne labrīs. 70

Ostrea tunc, vīrus pelagī, mēnāsque relictās,

Putre pecus, pontō effugiente, legunt.

Expiat imprānsum convīvia lauta⁴²¹ palātum ;

Condītur suāvī, nī sapit, ēsca famē.

Siccātās pellēs et scortea tegmina mandunt, 75

Mūcida sēmēsī fragmina piscis edunt.

Dūrātam fūmō anguillam coquit ōlla recoctam,

Quī cibus in stomachō perstat inerte diū.

Attonitæ longæva stupent jejūnia quercūs

Labraque mortālī nōn resolūta cibō. 80

Ā patre frusta puer sī carnis edenda reposcat,

Frusta parēns puerō carnis edenda negat.

Sī pānis pōtūsque forent suspīria, posset

Ēbrius ā lacrimīs et satur esse suīs.

⁴²⁰ Martial, *Épigrammes*, VI, 41 : « Hīc sē posse loquī, posse tacēre negat. »

⁴²¹ Catulle, 47, 5-6 : « Vōs convīvia lauta sūmptuōsē / Dē diē facitis [...]. »

L'un est une ruine pour la vigne et l'autre pour le vin.

Dans le vin, on a, ou bien la langue légère, ou bien l'esprit vide,

Et on ne sait ni parler ni se taire.

Plus sourd qu'un sourd et encore plus bavard qu'une pie, 65

L'homme ivre rapporte ce qu'il devrait taire et tait ce qu'il devrait dire.

Un mois s'écoule, puis deux, dans ces activités,

Jusqu'à ce que la neige fondue obstrue des chemins devenus impraticables.

On décide alors, mais trop tard, d'épargner les mets qu'i a entamés ;

Il donne à son ventre vide une vaine résolution. 70

Ils ramassent alors des coquillages, rebuts de l'océan, et des petits poissons échoués,

Amas putride, dans les laisses de marées.

Leur palais affamé expie leurs somptueux festins ;

Si la nourriture n'a pas de goût, elle est assaisonnée par une douce faim.

Ils mâchent des peaux séchées et des morceaux de cuir, 75

Ils mangent les lambeaux moisiss d'un poisson à moitié entamé.

Dans la marmite cuit une anguille déjà cuite, durcie par la fumée,

Aliment qui pèse longtemps sur un estomac engourdi.

Les chênes stupéfaits s'étonnent de ces longs jeûnes

Et que les bouches ne s'ouvrent plus pour de la nourriture humaine 80

Si un enfant demande à son père des morceaux de viande à manger,

Le père n'est pas en mesure de les lui donner.

Si ses soupirs étaient du pain et du vin,

Il serait à la fois ivre et repu de ses propres larmes.

Poscitur æthra pecus sed inops pecus æthra recūsat ;	85
Terra rogātur opem, terra recūsat opem.	
Pēnsilis ingrātā vix hæret in arbore frūctūs,	
Quæ macra jejūnus prandia venter amat.	
Sōla sed īnfāmī frūctū veprēta redundant	
Silvaque glande ferāx exsuperante pluit.	90
Dē quercū lēctæ veniunt in prandia glandēs,	
Excussa in cēnam dē vepre mōra cadunt.	
Nūdantur spīnēta suō querquētaque fœtū	
Et sapit hūmānīs ēsca ferīna labrīs.	
Exsanguēs artūs exsuccaque tempora pallent	95
Īnfīdīisque labant ossa solūta fibrīs.	
Alternō trepidant et terrent obvia vīsū,	
Spectra, quibus nūdat dēcolor ossa cutis.	
Nunc maciē sīdunt, nunc carne triclīnia pinguent,	
Nunc superesse cibōs jamque deesse vidēs.	100
Mox cibus opplētā fugiēns ex fauce redundat,	
Mox labra, quæ fugiant dīcere, labra vorant.	
Mūtua succēdunt vincuntque alterna vicissim	
Ingluuiemque famēs ingluviēsque famem.	
Mitte (maris Prīnceps) famulōs in prandia piscēs,	105
Auget dum rēgnum nix liquefacta tuum.	
Mitte cibōs pōtūsque, quibus nōn pāsceris īnfāns :	

On réclame au ciel du gibier, mais le ciel démuné refuse d'en fournir ; 85

On demande à la terre des récoltes mais la terre refuse d'en donner.

C'est à peine si l'on trouve un fruit pendu à un arbre ingrat,

Maigre repas que savoure un ventre qui meurt de faim.

Seules les ronces regorgent de fruits pas même comestibles

Et la forêt féconde fait pleuvoir des glands en grand nombre. 90

Des glands récoltés sur un chêne servent de déjeuner,

Des mûres qu'on a fait tomber d'un arbuste servent de souper.

Les buissons épineux et les chênaies sont dépouillés de leurs fruits

Et des lèvres humaines goûtent une nourriture destinée aux bêtes.

Les membres exsangues et les tempes asséchées de ces gens deviennent pâles 95

Et leurs os se disloquent à cause de tissus fragilisés.

Ils s'épouvantent mutuellement à la vue les uns des autres,

Ces fantômes dont la chair blafarde laisse paraître les os.

Tantôt ils s'écroulent sous l'effet de leur maigreur, tantôt leurs tables regorgent de viandes,

Tantôt la nourriture abonde, tantôt elle fait défaut. 100

Tantôt elle déborde et s'échappe d'une bouche déjà pleine,

Tantôt les lèvres qui évitent de parler se mangent elles-mêmes.

La faim et la gloutonnerie se succèdent et triomphent à tour de rôle,

L'une l'emportant sur l'autre et inversement.

Ô Prince de la mer⁴²², livre-nous en guise de repas tes serviteurs les poissons, 105

Tandis que la neige fondue accroît ton royaume.

Livre-nous la nourriture et les boissons dont l'enfant que tu es ne se nourrit pas lui-même :

⁴²² C'est-à-dire le Dauphin.

Sat tibi lacte sitim pellerere, lacte famem.

Le lait te suffit en effet pour étancher ta soif et apaiser ta faim.

3-4 *integros versus deleverunt* 1650 1653 1661 || **3** *memorum* 1639 || **3** *venantibus* 1639 || **3** [Venatio] *addit in margine* 1639 || **6** *errones* 1639 : *errantes* 1650 1653 1661 || **7** *tunc* 1639 : *ego* 1650 1653 1661 || **9** *cauta* 1650 1653 1661 : *canto* 1639 || **12** *occultas* 1639 : *errantes* 1650 1653 1661 || **17** *vir* 1650 1653 1661 : *viros* 1639 || **17** *molossi* 1650 1653 1661 : *molossos* 1639 || **18** *feræ* 1650 1653 1661 : *feras* 1639 || **22** *geminet* 1639 1661 : *geminat* 1653 1650 || **22** *plures* 1639 : *multas* 1650 1653 1661 || **23** *dubitoque* 1639 1650 1653 : *dubitatque* 1661 || **31** [Convivia] *addit in margine* 1639 || **50** *ferre* 1639 : *ferre* 1650 1653 1661 || **61** *cadit* 1639 1661 : *cadis* 1650 1653 || **67** [Fames] *addit in margine* 1639 || **68** *vias* 1650 1653 1661 : *vices* 1639 || **70** *consilium* 1639 1650 1653 : *concilium* 1661 || **70** *labrrs* 1639 : *labris* 1650 1653 1661 || **71** *virus* 1650 1653 1661 : *verus* 1639 || **73** *expiat* 1639 *in erratis* || **73** *lauta* 1650 1653 1661 : *lanta* 1639 || **75** *scortea* 1650 1653 1661 : *scortes* 1639 || **76** *mucida* 1639 : *nucida* 1650 1653 1661 || **105** [Fame potissimum laborant cum nix in aqua soluitur] *addit in margine* 1639.

Elegia quarta

Nix et frīgus

Quid nive nōn possim, potuit sī pulvere scrībī ?

Candida namque meā sēpia facta nive⁴²³.

Littera quippe suō fulget dēpicta colōre,

Et merus in niveō carmine candor inest.

Non habet externum, proprium gerit illa colōrem,

5

Quæ niveō, propriō charta colōre nitet⁴²⁴.

Sit procul hinc minium, Tyrium procul absit et ostrum ;

Ūnus erit niveus, sī color ullus erit.

Nix mea mē decuit, dōnec dabis ipse colōrem,

Cœpero dum vultū nūda rubēre tuō.

10

Trēs nive marmoreī frīgēt cōstante decembrēs,

Æquālēs aperit lūbrica testa viās⁴²⁵.

In pontem pontus glaciālī fornice cessit

Et lacus ā rigidīs stat solidātus aquīs.

Mentītur dūrum concrētā fronte metallum

15

Nēreus et rigidō ferrea terga vadō.

Justius haud umquam dictum dē marmore marmor,

⁴²³ Ovide, *Art d'aimer*, II, 232 : « Nec via per jactās candida facta nivēs » et *Tristes*, III, 10, 10 : « Terraque marmoreō est candida facta gelū. »

⁴²⁴ Ovide, *Tristes*, III, 1, 55 : « Aspicis exsanguī chartam pallēre colōre ? »

⁴²⁵ Ovide, *Tristes*, III, 10, 38 : « Lūbricaque inmōtās testa premēbat aquās. »

Quatrième élégie

La neige et le froid

Que ne pourrais-je être écrite dans la neige ? L'on a bien écrit dans la poussière !

Car l'encre blanche dont je me sers est faite de ma neige.

La lettre que l'on dessine brille assurément de sa propre couleur,

Tandis que ce poème tracé sur la neige est d'une pure blancheur.

Elle n'hérite pas d'une couleur extérieure mais porte la sienne propre, 5

Cette page qui brille de sa propre teinte enneigée.

Loin d'ici le vermillon, la pourpre tyrienne ;

Si couleur il y a, ce sera uniquement celle de la neige.

Ma neige me convient, jusqu'au jour où tu me donneras de la couleur,

Lorsque je commencerai à rougir de ma nudité sous ton regard⁴²⁶. 10

Trois décembres de marbre se succèdent sous une neige constante,

Une carapace de glace glissante égalise les chemins.

La mer s'est changée en pont à l'arche de glace⁴²⁷

Et le lac est pétrifié par ses eaux glacées.

Nérée⁴²⁸ imite le dur métal avec sa surface figée 15

Et des dos de fer avec son eau durcie.

Jamais on ne dit plus justement de la mer qu'elle est un marbre⁴²⁹,

⁴²⁶ L'on peut voir dans ce vers une allusion à Adam et Ève qui commencent à rougir de leur nudité après avoir goûté au fruit de la connaissance (Gn 3). En ce sens, la colonisation est présentée comme une perte d'innocence pour la Nouvelle-France.

⁴²⁷ Le vers propose un jeu de mot intraduisible entre *pontus*, la mer, et *pontem*, le pont (GAFFIOT Félix, *op. cit.*, p. 1215).

⁴²⁸ Nérée est une divinité marine de la mythologie grecque. Dans ce distique, le poète en fait une allégorie de la mer.

⁴²⁹ Le mot latin *marmor*, qui signifie « marbre » dans son sens premier, peut aussi désigner la surface unie de la mer (*ibid.*, p. 961).

Æquoris aut nōmen justius æquor habet.

Nix īfra dūrāta pedēs et spīna fatīgat,

Dēsuper intectum dēnsa pruīna caput. 20

Cūncta rigent, cūncta albescunt dubiumque relinquunt :

Num mage dūra gelū, num magis alba nive ?

Quæque prius cymbam nunc accipit hospita plastrum⁴³⁰,

Unda negatque undās conglaciāta suās.

Sæpe sonat glaciēs agitātō pendula crīne, 25

Sæpe gelū mentum candidiōre nitet⁴³¹.

Sectilis ad pōtum ferienda bipennibus unda

Et puteī dūrīs effodiuntur aquīs.

Terra latet nivibus⁴³², dēnsā latet arbore cælum,

Nōn oculō cælum, nōn pede tango solum. 30

Orbis iūre Novus, meritō Nova Gallia dīcor ;

Bis duo sunt aliīs, hīc elementa duo.

Terra latet, riget unda ; ūnus juvat ignis et æthra,

Sī fumō et rāmīs, ignis et æthra juvant.

Mē miseram ! tōtīs numquam mihi vertitur annīs, 35

Vel nox cum somnō vel sine nūbe diēs⁴³³.

Fallitur et niveum laudat vulpēcula corvum,

⁴³⁰ Ovide, *Tristes*, III, 12, 29-32 : « Nec mare concrēscit glaciē nec ut ante per Histrum / Strīdula Sauromatēs plastra bubulcus agit / Incipient aliquæ tamen hūc adnāre carīnæ / Hospitaque in Pontī lītore puppis erit. »

⁴³¹ Ovide, *Tristes*, III, 10, 21-22 : « Sæpe sonant mōtī glaciē pendente capillī / Et nitet inductō candida barba gelū. »

⁴³² Ovide, *Pontiques*, IV, 5, 4 : « Tēctaque brūmālī sub nive terra latet ».

⁴³³ Properce, *Élégies*, III, 10, 5 : « sine nūbe diēs ».

Jamais la mer ne porte plus justement le nom de surface plane⁴³⁴.

La neige durcie et ses crêtes sous mes pas fatiguent mes pieds,

Celle qui tombe drue sur ma tête la fatigue aussi. 20

Tout est gelé, tout est blanc et sème le doute :

Le paysage est-il plus dur que le gel ou plus blanc que la neige ?

Et l'onde qui portait autrefois une embarcation porte à présent une charrette,

L'eau congelée nous refuse ses propres flots.

Souvent les glaçons suspendus à ma chevelure tintent lorsque je l'agite 25

Souvent mon menton brille d'un éclat plus blanc que le gel.

Il faut fendre l'eau à la double hache⁴³⁵ pour trouver de quoi boire

Et l'on creuse des puits dans les eaux durcies.

La terre disparaît sous la neige, le ciel sous une dense forêt,

Mon œil ne voit pas plus le ciel que mon pied ne touche le sol. 30

C'est juste titre que l'on m'appelle Nouveau Monde et Nouvelle-France ;

Ailleurs on compte quatre éléments, ici il n'y en a que deux.

La terre se cache, l'eau se fige ; seuls l'air et le feu me viennent en aide,

S'ils m'assistent à l'aide de fumée et de branches.

Malheureuse que je suis ! au cours d'années entières, 35

Jamais je n'ai connu de nuit ni de jour sans nuage.

Le petit renard se trompe en flattant le corbeau blanc comme neige⁴³⁶,

⁴³⁴ Le vers joue sur le double sens du *æquor*, qui désigne d'abord toute surface unie, avant de désigner plus spécifiquement la surface de la mer (GAFFIOT Félix, *op. cit.*, p. 78).

⁴³⁵ La *bipennis* est une hache à double tranchant caractéristique des Amazones et généralement employée comme une arme de guerre (RICH Anthony, *op. cit.*, p. 82).

⁴³⁶ Le Brun fait référence à la célèbre fable du renard et du corbeau d'Ésope réécrite par Phèdre, dans laquelle le renard flatte son interlocuteur sur l'éclat de ses plumes pour se jouer de lui (« *Ō quī tuārum, corve, pinnārum est nitor !* » Phèdre, *Fables*, XIII). En l'occurrence, le renard qui flatterait un corbeau pour la blancheur de ses plumes, alors que celui-ci est au contraire couvert d'un plumage noir, le tromperait au même titre que celui qui prétendrait que les jours de *Nova Gallia* sont heureux.

Quī mihi vel niveum dīxerit esse diem.

« Crastinus albus erit » dīcō ; nōn crastinus albet ;

Mīror, dīcō : « Diēs proximus albus erit ».

40

Tertius est istō nigrior prīmōque secundus ;

Nūlla serēnātō lūx mihi sōle micat.

Labra sitis, premit ōra famēs, membra omnia frīgus

Vixque pigrā surgit dēbile corpus humō.

Nix ab Anaxagorā sapientius alba negātur ;

45

Ātra quidem dīcī nix mea iūre potest.

Nix quotiēs fētīs tegit æthera turbida nimbīs,

Lætior innūbī mox nitet ōre diēs.

Nix mihi perpetua est neque nōs albescimus illa :

Mēns mihi cum nigrō corpore nigra manet.

50

Nostra rigēre queror numquamque albescere corda,

Nōn mage tecta gelū, quam nive terra latet.

Dē nive, quī decorent, niveōs geris ipse colōrēs,

Et mihi, quod cruciet, dē nive frīgus adest.

Veste negat pullum niveā convertere peplum,

55

Quæ sibi cōnstāns est lacrima, quæque mihi.

Nūlla diēs vītam niveō candōre serēnat,

Tout comme celui qui me dira que mes jours sont d'un blanc de neige⁴³⁷.

Je dis que demain sera blanc, mais le lendemain ne l'est pas ;

Je m'étonne et je dis que le jour suivant sera blanc. 40

Le troisième jour est plus noir que le deuxième et le deuxième que le premier ;

Aucune journée ne brille pour moi d'un soleil serein.

La soif brûle mes lèvres, la faim accable ma bouche, le froid engourdit tous mes membres

Et mon corps affaibli peine à se lever du sol engourdi.

Anaxagore⁴³⁸ nie avec assez de sagesse que la neige soit blanche ; 45

La mienne en tous cas, l'on peut dire à juste titre qu'elle est noire.

Chaque fois qu'un temps neigeux recouvre le ciel troublé de nuages lourds,

Un jour plus joyeux s'empresse de briller en montrant un visage sans nuage.

Ma neige à moi est éternelle et ne me fait pas blanchir :

Mon esprit reste aussi noir que mon corps. 50

Je déplore que mon cœur soit dur mais ne blanchisse jamais,

Tandis que la terre, elle, est à la fois gelée et couverte de neige.

Tu portes toi-même les couleurs de la neige qui te vont bien⁴³⁹,

Alors que moi, je n'en ai que le froid qui me fait souffrir.

Les larmes refusent de changer mon habit sombre en habit de neige⁴⁴⁰, 55

Larmes qui sont constamment présentes à elles-mêmes et présentes pour moi.

Aucun jour n'adoucit mon existence avec une blancheur de neige,

⁴³⁷ Cette allusion réfère à une pratique antique qui consistait à marquer les jours heureux d'un caillou blanc.

⁴³⁸ Anaxagore est un philosophe grec du V^e siècle auteur d'un livre intitulé *Sur la nature* dont nous avons conservé plusieurs fragments (HOWATSON Margaret, *op. cit.*, p. 48-49). Anaxagore est connu pour avoir mis en avant le raisonnement selon lequel la neige, qui nous apparaît blanche, est en fait de l'eau durcie. Or, toujours selon lui, puisque l'eau serait noire, la neige ne peut qu'être noire elle aussi (Sextus Empiricus, *Institutions pyrrhoniennes*, I, 13).

⁴³⁹ Allusion à la peau blanche du nourrisson.

⁴⁴⁰ Ce vers porte une possible allusion à au regret et à la repentance susceptibles de mener à la rémission des péchés.

Nix ut adest oculīs semper obestque meīs.

Īte nivēs et prīmō vēre liquescite in imbrēs,

Solvite vōbīscum corda revīncta gelū⁴⁴¹. 60

Ast ubi nix dūrumque gelū solvuntur in undās,

Putrescit mixtō sordida lymphā lutō.

Casta sitis nōn tam turpī satiātur ab haustū,

Sīdereō extingui nōn nisi fonte potest.

Ō calor exoriēns ex tē, revolūbilis in tē, 65

Ipse tibi lignum sōlus et ipse focus.

Ardor edāx, absūme nivēs castumque liquōrem,

Exprime, frāgrantī quī levet ōra sitī.

Hūc, Delphīne, venī : lactī nix concolor albet,

Nīl Plato, quam liquidam lac docet esse nivem. 70

Mollēs terra dapēs et lactea fercula spondet :

Mamma polus, nix lac, quō foveāris, erunt.

Sīdereō quī mīra trahit cūnābula cælō

Ūbere cælestī lacteque dēbet alī.

Nix etiam spōnsī æthereī caput alba pererrat 75

Et tegit intactōs alba pruīna pilōs.

Cerne nivem, quam sī temnās, cælestia temnīs,

Scīlicet æthereīs nix venit ista plagīs.

⁴⁴¹ Ovide, *Pontiques*, II, 2, 94 : « [...] undaque vīncta gelū ».

Dès lors que la neige est toujours sous mes yeux et leur est toujours désagréable.

Allez-vous-en, neiges, et fondez en pluies au retour du printemps,

Délivrez avec vous les cœurs enchaînés par le gel. 60

Mais lorsque la neige et la glace dure se fondent en eaux,

L'eau sale mélangée à la boue est souillée.

On n'étanche pas sa soif avec une mixture aussi infâme,

On ne peut l'éteindre si ce n'est avec de la rosée.

Ô chaleur qui surgis de toi-même et retournes en toi-même⁴⁴², 65

Tu es à toi seule ton propre bois et ton propre feu.

Ardeur dévorante, dissipe les neiges et fais jaillir un liquide pur,

Qui apaise les bouches souffrant d'une soif brûlante.

Viens ici, Dauphin : la neige a la même teinte blanche que le lait,

Platon ne nous enseigne rien, sinon que le lait est de la neige liquide⁴⁴³. 70

Ma terre te promet des panades et des plats lactés :

Mon ciel te servira de sein et ma neige de lait pour te réchauffer.

Celui qui du ciel étoilé tire sa merveilleuse naissance⁴⁴⁴

Doit être nourri par un sein et un lait célestes.

La neige blanche touche aussi le visage du divin héritier 75

Et des flocons blancs parsèment sa chevelure immaculée.

Regarde la neige : la mépriser, c'est mépriser le ciel,

Car cette neige vient assurément des régions célestes.

⁴⁴² Cette *calor exoriēns* fait directe ment référence au soleil, mais peut-être aussi, en seconde lecture, à Dieu lui-même (voir la parabole de la Samaritaine en Jn 4:5-15 : « Quiconque boit de cette eau aura encore soif ; mais celui qui boira de l'eau que je lui donnerai, n'aura plus jamais soif. »).

⁴⁴³ Nous n'avons pas trouvé dans la littérature d'explication qui relie Platon à cette déclaration.

⁴⁴⁴ La naissance du Dauphin en effet était jugée miraculeuse par ses contemporains.

Est niveus puerīs candor⁴⁴⁵ vultusque benignus.

Āh ! meliōre meam lūmine cerne nivem !

80

Cerne nivem : saltem castōs habet illa colōrēs,

Ipse est virtūtis dignus amōre color.

Lenta senescentis tardet tibi verticis aetās

Et videant Pyliās tempora cāna nivēs.

⁴⁴⁵ Ovide, *Métamorphoses*, III, 423 : « [...] in niveō mixtum candōre rubōrem » et Stace, *Achilléide*, I, 315-316 : « Cum sociam pāstūs niveō candōre iuencam / Aspicit [...] ». »

Les enfants ont une candeur immaculée et un regard bienveillant.

Ah ! regarde ma neige sous un meilleur œil !

80

Regarde ma neige : elle présente au moins une couleur pure,

Cette couleur même qui est digne de l'amour de la vertu.

Que l'âge de la vieillesse arrive tard pour toi

Et que tes tempes voient les neiges de Nestor⁴⁴⁶.

⁴⁴⁶ Personnage de l'*Iliade*, Nestor est réputé pour sa sagesse et sa longévité exceptionnelle (HOWATSON Margaret, *op. cit.*, p. 673). Il s'agit d'un vœu pour que le Dauphin vive une longue existence et atteigne un grand âge.

1 scribi 1639 1650 1653 : scrib 1661 || **9** ipse 1639 : ipsa 1650 1653 1661 || **23** quæque 1639 1650 1661 : quoque 1653.

Elegia quinta

Domūs et umbra silvārum

Det licet umbra torōs, sine tē nōn apta sopōrī est.

Crēditur esse quiēs sed labor umbra mea est.

Sed Delphīne, venīs umbræ lūx, umbra labōrī ;

Delphīnī sopor est umbra saporque meus,

Sēdibus incertīs dubiōque errātica cursū, 5

Hūc illūc comitēs inter oberro ferās.

Et mē nūlla diēs cernit, nūlla astra sedentem.

Nūllōs ipsa diēs cerno nec astra sedēns.

Dorsum currus equīque pedēs, mīhi dextera culter,

Quōlibet ēbullit gesta culīna locō. 10

Pelliceō contexta mihī centōne supellex

Nūdaque sēmōtō līmina poste patent.

Quæque virī domus est, magis est spēlunca leōnis⁴⁴⁷ ;

Quīque vir, ille virī nīl nisi nōmen habet⁴⁴⁸.

Congenitum domiporta trahēns ut cōclea tēctum 15

Errat, in exiliō nūllibi, ubīque domī.

Sæpius ē positā quam sōl statīōne movētur ;

Nōn est incertā certior ūlla domus.

Vix terit immōtīs eadem vestīgia plantīs

⁴⁴⁷ Ovide, *Fastes*, I, 555 : « Prōque domō longīs spēlunca recessibus ingēns ».

⁴⁴⁸ Ovide, *Tristes*, V, 45 : « Sīve hominēs, vix sunt hominēs hoc nōmine dignī ».

Cinquième élégie

Leurs maisons et l'obscurité des forêts

Quoiqu'elle me fournisse une couche, l'ombre sans toi n'est pas propice au sommeil ;

On croit que mon ombre est un repos mais elle est un labeur.

Or toi, Dauphin, tu viens comme une lumière dans l'ombre et comme une ombre reposante dans la peine ;

L'ombre du Dauphin est pour moi synonyme de sommeil et de saveur.

Errant dans des séjours instables et dans un périple hasardeux, 5

Je déambule ici et là, au milieu des bêtes qui me tiennent compagnie

Et ni le jour ni la nuit ne me voient sédentaire.

Et je ne m'immobilise pas non plus pour regarder les jours et les nuits.

J'ai le dos d'un char, les pieds d'un cheval et un couteau me sert de main,

Ma cuisine constamment transportée peut bouillir n'importe où. 10

Mon mobilier est cousu à partir d'une mosaïque de lambeaux de cuir

Et mon seuil nu et dépourvu de porte est ouvert à tous vents.

Ce qui est la maison d'un homme ressemble davantage à l'antre d'un lion ;

Ce qui est un homme n'a d'homme que le nom.

Tel un escargot qui porte sa coquille, il se promène en traînant son abri, 15

Partout chez lui et nulle part en exil.

Il change plus souvent de place que le soleil ;

Ce que sa demeure a de plus certain, c'est d'être incertaine.

Il foule à peine ses propres empreintes d'un pas immobile

Stānsque nequit noctem stānsque vidēre diem ⁴⁴⁹ .	20
Ūnā sæpe movet bis castra volātica lūce, Vincit sōlem, æquat mōbilitāte mare. Sōl citus in cursū sed sōle citātius æquor :	
Ūnā lūce redit bis mare sōlque semel.	
Quamque domum extrūxit cynicus, versāvit eandem.	25
Ipsa novō cōgor condere sōle novam. Nix mūrī, tabulāta solum, fastīgia rāmī ⁴⁵⁰ Nōsque ferās et avēs nīdus et antra juvant. Albēscunt mūrī, tabulāta et tēcta virēscunt,	
Quippe nive albēscunt, grāmine, fronde virent. ⁴⁵¹	30
Rāmōrum aggestum sudium mūnīmine firmant Mūrālēsque nivēs ōbice pelle cavent. Nexilibus crātēs surgit compacta quasillīs, Virgea claustra domus, fiscina claustra torus.	
Ædibus arboreīs niveīsque involvimur antrīs,	35
Parsque domus nīdus parsque caverna fera est. In mediō dīcamne rogum, fūmumne calentem, Quō pars illa calet corporis, ista riget ? Vīmineīs ut avēs caveīs, sīc mœnibus arctor, Sī caveīs aditūs, sī reditūsque patent.	
	40

⁴⁴⁹ Virgile, *Énéide*, III, 201 : « Ipse diem noctemque negat discernere cælō ».

⁴⁵⁰ Ovide, *Art d'aimer*, II, 475 : « Silva domus fuerat, cibus herba, cubilia frondēs ». Ce ne sont pas les mêmes mots mais la description des cabanes rappelle celles des premiers hommes dépeinte par Ovide dans son *Art d'aimer*.

⁴⁵¹ Ovide, *Métamorphoses*, X, 87 : « Area, quam viridem faciēbant grāminis herbæ ».

Et il est incapable rester en place pour voir défiler un jour ou une nuit. 20

Souvent il déplace deux fois son campement mobile sur une même journée.

Il triomphe du soleil et égale la mer en mobilité.

Le soleil est rapide dans sa course mais la mer est encore plus rapide que lui :

Une journée voit la mer revenir deux fois et le soleil une seule.

Chaque maison qu'un cynique⁴⁵² a bâtie, c'est pour la déplacer. 25

Chaque nouveau jour me force moi-même à construire une nouvelle maison.

La neige forme mes murs, le sol mon plancher, les branches ma toiture,

Les nids, les grottes me conviennent ainsi qu'aux oiseaux et aux bêtes.

Mes murs sont blancs, mon plancher et mon toit sont verts,

Les premiers à cause de la neige, les seconds à cause de l'herbe et du feuillage. 30

Ils consolident l'amas de branches à l'aide d'une barrière de pieux

Et se protègent des murailles de neige grâce à un barrage de fourrure.

Une clôture se dresse, bricolée avec des corbeilles attachées ensemble.

L'habitation consiste en un berceau de branches, le lit est un berceau de branches.

Nous trouvons refuge dans des demeures faites d'arbres et dans des grottes enneigées. 35

Une partie de la maison est un nid et l'autre une caverne sauvage.

Devrais-je dire qu'au milieu de ces maisons se trouve un foyer à la fumée brûlante,

Qui réchauffe une partie du corps et laisse l'autre gelée ?

Tel un oiseau dans une cage d'osier, voici comment je suis à l'étroit dans mes murs,

Si ce n'est que mes cages possèdent une entrée et une sortie grand ouverte. 40

⁴⁵² Les autochtones sont présentés par Le Brun comme des adeptes du cynisme, école philosophique antique qui prône un retour à la nature au mépris des conventions sociales. Les cyniques de Nouvelle-France sont ainsi décrits comme des marginaux de la civilisation, refusant de se sédentariser.

Tōta domus rīma est, domus est mihi tōta forāmen,

Tōta domus porta est, tōta fenestra domus.

Frondea, quem mittit fūmum, domus ipsa resorbet,

Hūmida ligna, virēns herba, nivēsque foveant.

Intus agit circum niger ātra volūmina nimbus.⁴⁵³

45

Nix flammam alternat solvere, flamma nivem,

Sī necis est mala vīta genus⁴⁵⁴, cum mortua spīrem,

Vīvam nōne decent ista sepulcra necem ?

Turget olōrīnīs numquam mihi culcitra plūmīs.

Arboreīs summum est incubuisse torīs⁴⁵⁵.

50

Membra nefas fartō prābēre levanda grabātō⁴⁵⁶

Sed gravis esse sibī sarcina membra solent

Et jactāta novam quærunt hinc inde quiētem,

Nescīs quemve locum quemve tenēre situm.

Nunc stāre incumbēns, nunc stāns incumbere nītor

55

Sed locus ex æquō displicet atque situs.

Nix ubi cænōsam peperit resolūta palūdem,

Plus natat in strātīs, quam cubet hospes aquīs.

Jam scēptrī, Delphīne, tuī residēbo sub umbrā :

Hōc, tūtō ut lateam tegmine, rāmus erit.

60

Arbiter umbrārum somnōs invīdit et umbram :

Hāctenus ipsa quiēs irrequiēta fuit.

⁴⁵³ Ovide, *Métamorphoses*, XIII, 601 : « [...] nigrīque volūmina fūmī ».

⁴⁵⁴ Ovide, *Pontiques*, III, 4, 75 : « Sī genus est mortis male vīvere [...] ».

⁴⁵⁵ Ovide, *Héroïdes*, V, 16 : « Mixtaque cum foliīs prābuit herba torum ».

⁴⁵⁶ Ovide, *Amours*, I, 5, 2 : « Adposuī mediō membra levanda torō ».

La maison tout entière est une fente, ma maison est un trou,

Ma maison tout entière n'est qu'une porte, elle n'est qu'une fenêtre.

La cabane de feuillages ravale les fumées qu'elle rejette,

Le bois humide, l'herbe verte et la neige alimentent cette fumée.

Un nuage noir de volutes sombres se forme à l'intérieur. 45

Tantôt la neige étouffe le feu, tantôt le feu fait fondre la neige.

Si une mauvaise vie est une sorte de mort, puisque je suis une morte qui respire encore,

Un tel tombeau ne convient-il pas à cette mort vivante ?

Jamais ma couche ne se gonfle de plumes de cygne,

Mes meilleures nuits, je les ai passées sur des lits de branchages. 50

Étendre ses membres sur un grabat rembourré est un sacrilège :

Les membres tendent à être un lourd fardeau pour eux-mêmes

Et agités dans tous les sens, ils cherchent le repos dans toutes les positions.

Tu ne sais ni à quelle place ni dans quelle position te tenir.

Couchée je m'efforce de me relever, debout je m'efforce de m'allonger 55

Mais la situation et la posture me déplaisent autant l'une que l'autre.

Là où la neige fondue a formé un étang boueux,

Le dormeur, hôte des eaux, nage dans son lit plus qu'il n'y est allongé.

Dauphin, je vais désormais séjourner à l'ombre de ton sceptre :

Il sera ma branche, un refuge pour me mettre en sécurité. 60

Le maître des ombres convoita mes sommeils et mon ombre :

Jusqu'à présent même le repos fut sans répit.

Hāctenus āeriam prō corpore prendimus umbram :

Brāchia complexū lūsa fuēre suō.

Umbra diem, saltūsque rogōs exspectat amōris, 65

Hæc est māteriēs ignibus apta tuīs⁴⁵⁷.

Perpetuā nemoris vitiūque in nocte morāmur.

Hanc geminam noctem, quot doluēre diēs !

Nōn habet hās populus tenebrās Scythicusque silentumve.

Hi sōlem absentī sōle deesse vident. 70

Hīc dēnsæ horrificant spissā cālīgine noctēs⁴⁵⁸

Nec possum noctem nocte vidēre meam.

Sed tū sōl oreris semperque remētiar ex tē

Tēque oriente meum tēque micante diem.

⁴⁵⁷ Ovide, *Amours*, I, 1, 19 : « Nec mihi māteria est numerīs leviōribus apta ».

⁴⁵⁸ Ovide, *Métamorphoses*, VII, 528-529 : « Prīncipiō cælum spissa cālīgine terrās / Pressit [...] ».

Jusqu'à présent nous enlaçons à la place d'un corps une ombre vaporeuse

Nos bras sont trompés par leur propre étreinte.

L'ombre se languit du jour et nos bois se languissent des bûchers de l'amour : 65

Voilà un combustible pour tes feux.

Nous demeurons dans la nuit perpétuelle de la forêt et du vice.

Combien de jours ont souffert de cette double nuit !

Le peuple scythe ou le peuple des ombres ne connaît pas de telles ténèbres.

Ceux-là, en l'absence de soleil, voient que le soleil manque ; 70

Ici les nuits profondes épouvantent par une épaisse obscurité

Et je ne peux distinguer ma nuit dans la nuit.

Mais toi, soleil, tu te lèves et je me référerai toujours à toi,

Quand tu t'élèves et brilles, pour reconnaître mon jour.

2 sed 1650 1653 1661 : quæ 1639 || **3-4** integros versus deleverunt 1650 1653 1661 || **17-18** integros versus deleverunt 1650 1653 1661 || **23-24** integros versus deleverunt 1650 1653 1661 || **25** cynicus 1650 1653 1661 : cyvicus 1639 || **27-32** integros versus deleverunt 1650 1653 1661 || **27** [Domus] addit in margine 1639 || **35-36** integros versus deleverunt 1650 1653 1661 || **40** reditusque 1639 1650 1653 : redituque 1661 || **47-48** integros versus deleverunt 1650 1653 1661 || **49** [Lectus] addit in margine 1639 || **61-62** integros versus deleverunt 1650 1653 1661 || **63** prendimus 1650 1653 1661 :prehendimus 1639 || **69** silentumve 1639 1650 : silentiumve 1653 1661 || **73** ex te 1639 : uno 1650 1653 1661.

Elegia sexta

Incommoda et commoda regiōnis

Nōn fingam, Delphīne, solent quæ mōnstra poētæ :

Quid portenta velim fingere ? Vēra sumus.

Mōnstra pavent puerī, at puerō puer Hercule major,

Indomitā frangis mōnstra cruenta manū,

Lacte Medūsæos cūnisque⁴⁵⁹ virīlibus anguēs⁴⁶⁰, 5

Spūmantēque domās ūbere pāstus aprōs⁴⁶¹.

Nec mōnstrum est, quod mōnstra nigrīs habitantia silvīs

Francigenō flectant Hercule victa caput.

Vix putor hūmānō dē stīpite surculus ortus ;

Quisquiliæ terræ, rēs inhonōra sumus. 10

Nōn similēs Gētūla ferās Massylaque gignunt,

Bīna licet mōnstrīs lustra timenda suīs.

Namque sēnem occīdit, quandō nōn occidit ultrō,

Mātre nāta, patrem nātus avumque nepōs.

Nī revolūta parent abscindere stāmina Parcae⁴⁶², 15

Impatiente parēns prōlis ab ēnse cadit⁴⁶³.

Cumque cibīs nōlit, semel ūnō fūnere pāscit,

⁴⁵⁹ Quintilien, *L'institution oratoire*, I, 1, 21 : « ā lacte cūnisque »

⁴⁶⁰ Virgile, *Énéide*, VIII, 288-289 : « Herculeās et facta ferunt : ut prīma novercæ / Mōnstra manū geminōsque premēns ēlīserit anguēs. »

⁴⁶¹ Virgile, *Énéide*, I, 324 : « spūmantis aprī. »

⁴⁶² Stace, *Thébaïde*, V, 274-275 : « [...] abscīdērunt tristēs crūdēlia Parcae / Stāmina [...] ». »

⁴⁶³ Horace, *Satires*, II, 3, 133 : « Nec ferrō ut dēmēns genetrīcem occīdis Orestēs » et Ovide, *Fastes*, III, 67 : « Rōmuleōque cadit trājectus Amūlius ēnse. »

Sixième élégie

Les désavantages et les avantages de la région

Je n'inventerai pas de monstres comme les poètes ont coutume de le faire, Dauphin :

Pourquoi voudrais-je inventer des prodiges ? Nous sommes de véritables monstres.

Les enfants craignent les monstres mais toi, tu es plus grand que le jeune Hercule,

Tu vains d'une main insoumise des créatures sanguinaires,

Tu domptes les serpents de Méduse depuis ton berceau viril, 5

Ainsi que les sangliers écumants, alors même que ta mère te donne encore le sein⁴⁶⁴.

Et ce n'est pas un prodige que les créatures qui peuplent ces forêts noires

Courbent l'échine, vaincues par notre Hercule français.

On peine à croire que je suis le rejeton d'une lignée humaine ;

Rebuts de la terre, nous n'avons aucun honneur. 10

Les bois gétules et massyles⁴⁶⁵ n'engendrent pas de telles bêtes sauvages,

Quoique les bois des uns et des autres soient redoutables par leurs monstres⁴⁶⁶.

Chez moi, quand ils ne les tuent pas tout de suite,

La fille tue sa mère quand elle est vieille, le fils son père et le petit-fils son grand-père.

Si les Parques ne sont pas prêtes à couper les fils qu'elles ont tissés, 15

Le parent tombe sous l'épée impatiente de sa progéniture.

Et comme il ne veut pas le nourrir, il lui sert sa mort pour seul et unique repas⁴⁶⁷,

⁴⁶⁴ Dans ce distique, Le Brun fait référence aux serpents envoyés par Junon et aux Douze Travaux d'Hercule, en particulier au sanglier d'Érymanthe. Il compare ainsi la force et le courage d'Hercule à ceux du Dauphin, destiné lui aussi à venir à bout de ses ennemis.

⁴⁶⁵ Virgile évoque les Massyles dans l'Énéide, qui sont un peuple proche des Carthaginois.

⁴⁶⁶ Les autochtones de Nouvelle-France sont présentés comme étant plus monstrueux que les fauves de Gétulie et de Massylie.

⁴⁶⁷ On peut en effet lire dans les *Relations*, notamment chez Le Jeune, que les missionnaires s'indignaient de ce que leurs hôtes abandonneraient les vieillards affaiblis ou malades lorsque ceux-ci devenaient un poids pour le

Quī mātris vīxit lacte, labōre patris...	
Ō pietās, quæ sīc pietātis dōna rependit :	
Hæc pia sī sobolēs, impia quālis erit ?	20
Sum lupus et tigris, leo sum, sum vīpera et ultra,	
Sī fera quid tellūs hōc grege pejus habet.	
Sīc tigris patrem laniat, sīc vīpera mātrem,	
Sīc armenta lupus, sīc leo mactat ovem.	
Æquālem præbent hominēs et mōnstra timōrem	25
Dēstituorque ferīs præda scopusque virīs ⁴⁶⁸ .	
Quis crēdat ⁴⁶⁹ ? morbus scelus est et noxa senectūs,	
Sed scelus hōc fātō, noxa luenda nece est.	
Dēbilis æger ubī lentātur anhēlitus ōris	
Pallēscitque suīs purpura dēmpa genīs,	30
Dēnique cum tenuēs servant vītālia pulsus,	
Vīcīnamque notat vēna quiēta necem,	
Sūcōrum vīrēs lēctāsque Machāonis herbās	
Hippocratēs nūllus, nūllus Apollo parat.	
Cēdat vāna procul Podalīria turba, Melampus,	35

groupe, voire qu'ils abrégeraient leurs souffrances en leur donnant la mort pour se débarrasser d'une bouche de trop à nourrir.

⁴⁶⁸ Ovide, *Héroïdes*, 10, 98 : « Dēstituor rapidīs præda cibusque ferīs. »

⁴⁶⁹ L'expression est plusieurs fois attestée chez Ovide, notamment dans les *Fastes* et dans les *Métamorphoses*, mais également dans les tragédies de Sénèque ou encore chez Stace.

Lui qui vécut grâce au lait de sa mère et au labeur de son père...

Ô piété, qui récompense ainsi les dons de la piété⁴⁷⁰ :

Si c'est ainsi que se comporte un enfant pieux, que pourra bien faire l'impie ? 20

Je suis un loup et un tigre, je suis un lion, une vipère et pire encore,

Si cette terre farouche porte quelque chose de pire que cette engeance,

Ainsi le tigre réduit son père en charpie et la vipère sa mère,

Ainsi le loup massacre les troupeaux et le lion la brebis.

Les gens et les monstres suscitent une crainte égale 25

Et je suis jetée en pâture à des hommes bestiaux.

Qui pourrait le croire ? la maladie constitue un crime et la vieillesse une faute,

Qu'il faut dans les deux cas payer de sa vie.

Lorsque le souffle malade d'une bouche affaiblie ralentit

Et que le pourpre de ses joues fait place à un teint livide, 30

Lorsqu'enfin le cœur ne bat plus que faiblement

Et qu'un faible pouls annonce une mort imminente,

Aucun Hippocrate ni aucun Apollon⁴⁷¹ n'élabore

De remèdes et de préparations à base d'herbes de Machaon⁴⁷².

Que se retire la vaine foule des Podalire, Mélampous⁴⁷³, 35

⁴⁷⁰ Ici Le Brun fait clairement allusion à la piété romaine liée au respect des parents, ainsi qu'à la piété filiale également promue par le christianisme, et non à la piété que les croyants doivent à Dieu.

⁴⁷¹ Figure de médecin grec ayant vécu aux Ve et IV^e siècles ACN, Hippocrate est considéré comme le père de la médecine. Apollon quant à lui, divinité généralement rattachée à la civilisation, est aussi représenté comme le dieu de la guérison.

⁴⁷² Machaon et son frère Podalire, évoqué au vers suivant, sont tous les deux médecins de l'armée grecque à Troie dans l'*Illiade* d'Homère (HOWATSON Margaret, *op. cit.*, p. 599).

⁴⁷³ Mélampous est un célèbre guérisseur de la mythologie grecque (*ibid.*, p. 622).

Hērōdēs, Chīron, Clīnicus, Hippocratēs.

Ūnus adest medicus, nātus, vel fīdus amīcus,

Morte brevī longum quī levat omne malum.

Germina nūllā creant meliōrēs sanguine sūcōs ;

Nōn scalprō vēnam nātus at ēnse secat,

40

Occīsor medicus, mors est panacēa dolentī ;

Vīcīnī veniunt prōmpta sepulcra rubī.

Quī bellō viguēre ducēs, sublīme putrēscunt⁴⁷⁴ :

Claudere victōrēs terra subācta timet.

Ductōrum temerāre manūs et brāchia parcit

45

Pulvis et augustum lādere terra caput :

Scīlicet ingentēs æquāret ut urna triumphōs,

Ūnicus urna capāx dēbuit esse polus.

Terrane, quod mōnstrīs mē terreat, ista vocātur,

Dīcitur an cælum quod mihi cēlet opēs ?

50

Argillam figulus madidā dum molliit undā

Pernīcemque citō mōvit ut orbe rotam,

Fabricat artificī circumvaga pōcula gŕrō :

Māter ut ipsa rota est, sīc pater ipse faber.

⁴⁷⁴ Cicéron, *Tusculanes*, I, 43, 102 : « [...] humīne an sulbīme pūtēscat. »

Hérode⁴⁷⁵, Chiron⁴⁷⁶, Esculape⁴⁷⁷ et Hippocrate.

Il n'y a qu'un médecin : c'est le fils ou l'ami fidèle,

Qui soulage toute longue agonie par une mort rapide.

Aucune plante n'offre de remèdes meilleurs que le sang ;

Le fils n'ouvre pas les veines avec un scalpel mais avec une épée. 40

Le médecin est un meurtrier et la mort la panacée du malade ;

De proches buissons sont prêts à servir de tombeaux.

Les chefs qui s'illustrèrent à la guerre pourrissent à l'air libre :

La terre qu'ils ont soumise craint d'enfermer ses conquérants.

La poussière se garde de profaner les mains et les bras des guerriers 45

Et la terre d'outrager leur auguste front :

Sans doute, pour égaler leurs immenses triomphes,

Seul le ciel devait former une urne assez grande.

Cette terre est-elle appelée ainsi parce qu'elle me terrifie par ses monstres⁴⁷⁸,

Ou bien parce que le ciel me dissimule ses richesses ? 50

Le potier, quand il a ramolli l'argile en la mouillant avec de l'eau

Et quand il fait tourner rapidement sa roue,

Il façonne grâce au tour de potier les coupes qu'il fait tourner autour⁴⁷⁹ :

La mère est la roue et le père l'artisan.

⁴⁷⁵ Hérode Atticus fut un bienfaiteur grec, notamment responsable de la fondation d'un hôpital à Athènes (*ibid.*, p. 493).

⁴⁷⁶ Chiron est l'un des centaures de la mythologie grecque. Sa sagesse et sa connaissance de la médecine lui valurent d'enseigner à Apollon et à Diane (*ibid.*, p. 204).

⁴⁷⁷ A l'époque classique, Esculape est considéré comme le dieu de la médecine. En latin, l'adjectif *clinicus* est d'abord utilisé pour désigner ce qui appartient au malade, avant d'être accolé au nom *deus*, pour référer au dieu des malades, c'est-à-dire Esculape (Prudence, *Apotheosis*, 205).

⁴⁷⁸ Le Brun semble faire allusion à l'étymologie d'un nom utilisé pour désigner la région, mais sans identifier clairement celui-ci.

⁴⁷⁹ Il s'agit d'une allusion à l'image biblique de Dieu qui façonne l'homme (Gn 2).

Hydria sed primum delapsa recurrit in ortum

55

Tamque citò moritur, quam cito nata fuit.

Nūllus homō cūnīs ōlim meliōribus ortus :

Prōdiit ē luteā fictile corpus humō.

Est pulvis, quī sponte levem vānēscit in auram⁴⁸⁰,

Auraque, quæ nūllō pressa sequente fugit.

60

Nōn queror, auctōrī nec opus convīcia jactō⁴⁸¹,

Facta tamen videor dēteriōre lutō.

Nōmina vix vītæ mihi sunt : sunt cētera mortis,

Vīta minus vītæ quam necis ista tenet.

Sæpe est dūrātā pōtus sūgendus ab undā

65

Quæque nequit mandī, sæpe voranda carō est.

Sōla sitim solumque famem premit unda⁴⁸² pecusque ;

Et fluit hinc pōtus, currit et inde cibus.

Nōn redit alternīs gemitus rīsusque chorēis,

Prōvocat aut madidōs lacrima sicca jocōs.

70

Lætitiīs quotiēs voluī compōnere lūctūs,

Lætitiīs lūctūs obstrepuēre meīs.

Cælum adamante mihī, vitreā tibi flūxit ab undā

Et mihi sanguineō stēlla colōre rubet.

⁴⁸⁰ Allusion biblique à l'homme qui est né poussière et qui retournera à la poussière (Gn 3:19 : « [...] quia pulvis es et in pulverem reverteris. »)

⁴⁸¹ Ce distique et les précédents contiennent une référence biblique à Rm 9:19-21 : « Dicis itaque mihi : Quid adhuc queritur ? Voluntati enim ejus quis resistit ? O homo, tu quis es, qui respondeas Deo ? Numquid dicit figmentum ei qui se finxit : Quid me fecisti sic ? An non habet potestatem figulus luti ex eadem massa facere aliud quidem vas in honorem, aliud vero in contumeliam ? » Le Brun met en lumière l'illégitimité de la création à contester l'œuvre de son Créateur, bien que *Nova Gallia* soulève l'injustice d'être issue d'une matière de moins bonne qualité que le reste de la création.

⁴⁸² Ovide, *Héroïdes*, 4, 174 : « [...] ārentem quæ levet unda sitim. »

Mais le vase à peine terminé retourne à son état d'origine 55

Et il meurt aussi vite qu'il est né.

L'homme n'est pas né jadis dans de meilleurs berceaux :

Son corps a été façonné à partir d'un sol argileux.

Il est poussière et disparaît de lui-même dans l'air léger,

Il est une brise qui s'envole, pressée alors que personne ne la suit. 60

Je ne me plains pas de l'ouvrage, je ne jette pas le blâme sur mon auteur,

Mais il me semble que j'ai été façonnée dans une terre de moins bonne qualité.

Je n'ai de la vie que le nom : tout le reste je le tiens de la mort,

Cette vie relève moins de la vie que de la mort.

Il me faut souvent boire de l'eau durcie par le gel 65

Et dévorer une viande impossible à mâcher.

D'un côté coule ma boisson, de l'autre passe mon repas.

D'ici jaillit à boire et de là provient à manger.

Plainte et rire ne reviennent pas chacun à leur tour comme des chœurs alternés,

Ni une larme sèche ne provoque d'humides plaisanteries. 70

Chaque fois que j'ai voulu compenser mes peines par des joies,

Mes peines ont fait obstacle à mes joies.

Le ciel qui fait pleuvoir pour toi une eau de verre, fait pleuvoir pour moi une eau d'acier

Et pour moi les étoiles se teintent de la couleur du sang.

Sīdera mārentēs rēbus sōlantur in arcēis	75
Sed mihi ut Atlantī sīdera pondus habent.	
Lūxit et īfestum prīmīs nātālibus astrum	
Īret ut innūbī lūmine nūlla diēs.	
Tē peperit lūx alma, diem quā sīdera reddunt ;	
Mē nox, nigrēscit quā tenebrōsa palūs.	80
Illa fuit tibi vīta parēns, quā nūmina vīvunt ⁴⁸³ ;	
Nōn dīcenda parēns vīta, noverca fuit.	
Et quamvīs tot cælō oculī, quot sīdera fulgent,	
Sunt oculāta aliīs, cæca sed astra mihi.	
Mille patent circum, cælōrum ad aperta, fenestræ ;	85
Ad lūmen nōbīs rīmula nūlla patet.	
Depluit ipsa tibī nitidīs pretiōsa lapillīs,	
Quæ mihi saxōsīs grandinat æthra globīs.	
Per juga silvestrem, per et Acroceraunia vītam	
Dūrior ipsa meīs quercubus hospes agō.	90
Sumque Lycanthrōpos pecudumque propāgo virōrumque,	
Eumenidum sobolēs Gorgoneumque genus.	
Mōnstra sumus nātūræ, estis mīrācula cælī ;	
Grātia vōs estis Nūminis, īra sumus.	
Hæc rigidus poterit quī lūmine cernere siccō ⁴⁸⁴	95
Cernere nīl siccō lūmine dignus erit.	

⁴⁸³ Virgile, *Bucoliques*, 4, 15 : « Ille deum vītam accipiet dīvīsque vidēbit. »

⁴⁸⁴ Lucain, *Pharsale*, IX, 1044 : « [...] quī siccō lūmine campōs / Vīderat [...] ». »

Les astres consolent ceux qui pleurent dans des malheurs extrêmes 75

Mais pour moi, comme pour Atlas, les astres sont lourds.

Une étoile funeste a brillé sur ma naissance.

Pour qu'aucun jour ne se passe pour moi sous une lumière sans nuage.

Une lumière bienfaisante t'a donné la vie, au moment où les étoiles font place au jour ;

Moi, c'est la nuit m'a engendré, lorsque le sombre marais s'obscurcit. 80

La vie qui t'a mis au monde est celle dont vivent les divinités ;

Pour moi, on ne peut pas dire qu'elle fut une mère mais une marâtre.

Et bien que resplendissent dans le ciel autant d'yeux que d'étoiles,

Les astres qui ont des yeux pour les autres sont aveugles pour moi.

Mille fenêtres sont ouvertes à l'entour, donnant sur les espaces découverts des cieux ; 85

Pour nous pas la moindre brèche ne laisse passer la lumière.

Le ciel précieux fait lui-même pleuvoir sur toi des gemmes scintillantes,

Tandis qu'il fait tomber sur moi une grêle de cailloux.

Je mène une existence sylvestre dans les crêtes, dans les monts acrocérauniens⁴⁸⁵,

Hôte plus dure encore que mes propres chênes. 90

Et je suis un loup-garou, progéniture à la fois des bêtes et des hommes,

Descendance des Furies et race des Gorgones.

Nous sommes des monstres de la nature, vous êtes des miracles du ciel ;

Vous êtes la grâce de Dieu, nous sommes son courroux.

Quiconque est assez dur pour voir cela sans verser de larmes 95

Ne sera pas digne de voir quoi que ce soit sans verser de larmes.

⁴⁸⁵ Les monts acrocérauniens sont une chaîne de montagnes de l'ancienne Grèce connues pour être particulièrement exposées à la foudre en raison de leur hauteur (« Acrocéraunien, ienne, adj. et subst. masc. plur. », *Trésor de la langue française informatisé* [en ligne], ATILF, CNRS et Université de Lorraine, disponible sur : <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=2473356180>).

Usque malum nihil est, sua sunt et commoda damnīs

Nec tibi continuīs sum miseranda malīs.

Ultrō terra dapēs aut arcūs dōnat inēptās ;

Nūllōs luxuriēs dat nocitūra cibōs⁴⁸⁶.

100

Pīsa fabæque meō rīdent tibi sprēta palātō,

Dulcis et ēsca mihī, quæ sit amāra tibī.

Nōn ego dīvitiās⁴⁸⁷, tormenta benigna, requīrō,

Lautaque magnificōs quæro venēna cibōs.

Sībilat undōsō vōcālis silva susurrō

105

Factaque dē volucrum vōce diserta sonat.

Vernantēs texunt umbrācula frondea rāmī⁴⁸⁸,

Muscōsusque venit, mēnsa superba, lapis.

Quod summum est, nōn sum rutilō pretiōsa metallō :

Castoreæ pellēs, aurifodīna mea est.

110

Tartareī nōn hīc aperīs penetrālia Dītis,

Aurum quō ingenitā tē gravitāte trahat.

Nec mea māternæ violās præcordia terræ

Nec properæ vīvus mortis in antra subīs.

Nōn vultus conchīs redolet, nōn dextra Sabæis

115

Myrrha nec infectum lēnit odōra caput.

Nōn timor adductās nē contrahat ārea rūgās

Aut aret infōrmēs foeda litūra genās.

⁴⁸⁶ Claudien, *Contre Rufin*, I, 205-207 : « [...] Ibi quærit inānēs / Luxuriēs nocitūra cibōs ; hic dōnat inēptās / Terra dapes [...] »

⁴⁸⁷ Ovide, *Tristes*, I, 2, 75 et V, 14, 11 : « Nōn ego dīvitiās [...] »

⁴⁸⁸ Virgile, *Bucoliques*, IX, 42 : « [...] et lentæ texunt umbrācula vītēs. »

Rien n'est absolument mauvais, les malheurs ont leurs propres avantages

Et tu ne dois pas me plaindre pour des maux perpétuels.

D'elle-même, ma terre fait don de mets ou d'arcs ;

Ce n'est pas le luxe dangereux qui nous fournit notre nourriture. 100

Les pois et les fèves que tu dédaignes sourient à mon palais,

Et la nourriture qui te semblerait amère me paraît douce.

Je ne recherche ni les richesses, tourments agréables en apparence,

Ni de grands festins, somptueux poisons.

La forêt sonore murmure dans un frémissement agité 105

Et elle résonne, bavarde du chant des oiseaux.

Les rameaux printaniers tissent des ombrelles de feuillages,

Une pierre moussue me procure une table magnifique.

Et surtout, je ne suis pas précieuse grâce à un métal rougeoyant :

Les peaux de castor sont ma mine d'or⁴⁸⁹. 110

Ici, on ne creuses pas les profondeurs de Dis, dieu du Tartare,

Où l'or t'attire vers le bas par son poids naturel.

Tu ne profanes pas mes entrailles de la terre mère

Et tu ne pénètres pas vivant dans l'ancre de la mort empressée.

Ma face n'exhale pas le parfum des coquillages ni ma main celui des senteurs d'Arabie 115

Et la myrrhe odorante ne couvre pas ma tête pour la rendre plus douce.

Je ne vis pas dans la crainte que mon visage ne soit plissé par des rides

Ou que d'affreux plis ne creusent mes joues hideuses.

⁴⁸⁹ Le Brun fait ici référence au commerce des fourrures en Nouvelle-France, qui fait la richesse des marchands européens et dont les peaux de castor sont les principales vedettes.

Nōn labor, an parvō tumeat verruncula clīvō

120

Aut simulāta levis vulnera musca tegat.

Quod fuit, hōc remanet, vitiumve aut grātia frontis

Nec fit fūcātā vultus ab arte novus.

Anne superciliī pilus aptum circinet arcum,

Nec vitrum, vitreās nec speculātur aquās.

Dīcitis īnsānās, quās cælō dūcītis, arcēs ;

125

Quæ proprior terræ sānior ergo casa est.

Stultōrum innumerum numerum quīcumque negābit,

Hic prīmus stultīs annumerandus erit.

Sī mihi jūra silent, pūra est incūria rērum,

Quæ tamen ā cūrā cūria nōmen habet.

130

Proscriptī procul hinc posuēre sedīlia lītēs

Clāmōsīque silent jūrgia rauca forī.

Sī bene quī latuit vīxit, probus incola silvæ est ;

Virtūtī sacrās hæc facit umbra domōs.

Dūra tamen tellūs et barbara⁴⁹⁰ nōmine dīcor ;

135

Fac nōmen mendāx, ut decet, esse meum.

⁴⁹⁰ Allusion à la *barbara tellūs* des *Tristes* d'Ovide (III, 11, 7 et V, 2, 31).

Je ne m'inquiète nullement à l'idée qu'une verrue ne gonfle ma joue en formant une bosse

Ou qu'une mouche légère⁴⁹¹ couvre de fausses blessures. 120

Que mon visage soit laid ou gracieux, il demeure tel qu'il a été

Et ne se transforme pas à l'aide d'un maquillage trompeur.

On ne surveille pas son reflet dans un miroir ni dans l'eau réfléchissante

Pour vérifier si les poils des sourcils forment un arc parfait.

Vous appelez démentielles les citadelles que vous élevez jusqu'au ciel ; 125

Une cabane plus proche du sol est donc plus sage.

Quiconque niera qu'il y a sur terre un nombre incalculable de fous,

Est le premier qu'il faudra compter au nombre des fous.

S'il n'y a chez moi aucune loi, il s'agit d'une pure incurie,

Et pourtant la curie tire son nom de *cura*⁴⁹². 130

Les procès proscrits ont élu domicile loin d'ici

Et les querelles rauques du forum criard se taisent.

Si on ne vit bien que caché, l'habitant de la forêt est un honnête homme ;

L'ombre de ses arbres fait pour la vertu des demeures sacrées.

On me donne pourtant le nom de terre dure et barbare ; 135

Fais donc mentir mon nom, comme il convient.

⁴⁹¹ Il s'agit probablement du petit rond de taffetas ou de velours noir que les coquettes françaises déposaient autrefois sur leur visage pour faire apparaître leur teint plus blanc, attirer le regard ou dissimuler un défaut (Académie française, « Mouche », *Dictionnaire de l'Académie française*, 9^e éd., disponible sur : <https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9M2960>).

⁴⁹² Le distique propose un jeu de mot qui repose sur l'étymologie, entre *incuria*, signifiant le manque de soin, *cura* en latin, et la curie, *curia* en latin, phonétiquement proche d'*incuria*.

9 stipite 1639 1650 1653 : stirpitem 1661 || **13** senem 1639 in erratis || **13** [Filii parentes senes occidunt] *addit in margine* 1639 || **27** [Occidunt parentes] *addit in margine* 16 || **29** [Filii parentes ægros occidunt] *addit in margine* 1639 || **36** Clinicus 1650 1653 : Clivinus 1639 Clinius 1661 || **39** creant 1650 1653 1661 : liguant 1639 || **43** [Suos duces terræ non mandat] *addit in margine* 1639 || **46** augustum 1639 : angustum 1650 1653 1661 || **49** [Vix humanam sortem queritur] *addit in margine* 1639 || **49** terrane 1650 1653 1661 : terrave 1639 || **52** rotam *correx*i : totam 1639 1650 1653 1661 || **65** durata 1639 : durato 1650 1653 1661 || **65** unda 1639 : amne 1650 1653 1661 || **68** fluit 1650 1653 1661 : stuit 1639 || **74** [De cælo conqueritur] *addit in margine* 1639 || **76** Atlanti 1661 : Athlanti 1639 1650 1653 || **77** natalibus 1650 1653 1661 : valatibus 1639 || **91** Lycanthropos 1639 1653 : Lycanthropos 1650 : Licanthropos 1661 || **97** [Commoda Novæ Galliæ] *addit in margine* 1639 || **99** [Commoda] *addit in margine* 1661 || **110** aurifodina 1650 1653 1661 : auri fodina 1639 || **123** anne 1650 1653 1661 : anve 1639 || **127-128** integros versus *deleverunt* 1650 1653 1661 || **132** rauca 1650 1653 1661 : pauca 1639.

Elegīa septima

Relligiō, mōrēs et vitia

Virgineī, Delphīne, tuō dē stemmate flōrēs,

Līlia nōndum istō prōsiliēre solō.

Vēnantēs inter tuus haud jacet arcus, Apollō,

Nec tuus inter tot ligna, Cupīdo, rogos.

Virque marītātus vitiīs, viduāta pudōre

5

Uxor, quid prāter mōnstra pudenda ferent ?

Luxuria est genitrīx puerī cūnæque laborēs,

Pauperiēs nūtrīx barbariēsque cibus.

Ōnantur villīsque feræ plūmīsque volucrēs,

Est arbor foliīs, grāmine tēctus ager ;

10

Pelle tegor, multō potius mē corpore nūdam

Silva verēcundīs vēlat opāca comīs.

Prō vinclīs vestēs reputō, prō carcere tēctum,

Hinc fugit īnsolitō tincta rubōre Venus.

Nōn diuturna duōs inter connūbia dūrant

15

Sed quī māne venit, sēro recēdit amor.

Nōn hīc stēlla Venus stat fīxa planēta sed errat :

Ut mare sīc fluitat, quæ Venus orta marī⁴⁹³ est.

Nōn pudor ōre sedet, nigrōve modestia vultū,

Ast ubi, cum caream fronte, sedēre potest ?

20

⁴⁹³ Ovide, *Héroïdes*, 15, 213 : « [...] Venus orta marī mare præstat amanti. »

Septième élégie

Religion, mœurs et vices

Ô Dauphin, les fleurs virginales qui symbolisent ta lignée,

Les lys n'ont pas encore poussé sur notre sol.

Parmi les chasseurs, on ne trouve pas ton arc, Apollon,

Ni parmi tant de bois, ton bûcher, Cupidon.

Et un homme marié à ses vices, une épouse veuve de sa pudeur,

5

Qu'engendreront-ils, sinon des monstres honteux ?

La luxure est la mère de l'enfant et les peines son berceau,

La pauvreté est sa nourrice et la barbarie sa nourriture.

Les bêtes sauvages sont parées de leur pelage et les oiseaux de leurs plumes,

L'arbre est couvert de feuilles, la plaine est couverte d'herbe ;

10

Moi, je me couvre d'une peau de bête, ou c'est plutôt l'épaisse forêt

Qui cache mon corps nu de son pudique feuillage.

Je considère les vêtements comme des chaînes, un toit comme une prison,

De cette terre Vénus prend la fuite, étrangement rouge de honte.

Les unions entre un homme et une femme ne durent pas longtemps

15

Mais l'amour qui vient le matin s'éclipse le soir.

Ici l'étoile de Vénus n'est pas fixe, c'est une planète vagabonde :

Elle s'aventure çà et là comme la mer, elle qui est née de la mer.

La pudeur n'est pas inscrite sur mon visage, ni la modestie sur mon teint ambré,

Mais où pourraient-elles s'inscrire, puisque je n'ai pas de front⁴⁹⁴ ?

20

⁴⁹⁴ Dans l'idée que le front est relié aux aptitudes de l'esprit, l'absence de front soulignée par Le Brun pourrait éventuellement renvoyer à un préjugé moderne selon lequel les populations de Nouvelle-France présenteraient des

Multa quidem Māvors armātus prœlia tentat,
 Plūra tamen miscet fūnera nūda Venus.

Mulciber ignipotens, rūsus tua tēla tuāsque
 Sentiat implicitus Marsque Venusque plagās.

Nōn lignum, nōn flamma deest : incendia quanta, 25
 Ipsum sī propriō dēflagret igne nemus !

Nūlla diēs sibi nōmen habet sed rīte vocārī
 Mercuriū aut Veneris nōmine quæque potest.

Dīxeris aut nūllōs, aut fēstōs dīxeris omnēs,
 Namque parī veneror relligiōne diēs. 30

Silvicolæ templum silva est, sunt contio rixæ,
 Īra precēs, rabiēs vōta, libīdo Deus.

Quīque Deum sibi posse nihil prōdesse precantī,
 Sīc quoque peccantī crēdit obesse nihil.

Perpetuōs sī vīta diēs dūcenda darētur, 35
 Alterius vītæ vix foret ūllus amor.

Cælestēs dīvum crēduntur somnia sēdēs,
 Crēditur īfernus, fābula vāna, rogos.

Prō doctōre mihī magus est, prō nūmine dæmōn,
 Prō vērīs crēdī vātibus ambo solent. 40

Dīcere sed vātēs dē rēbus vēra futūrīs,
 Hī dē præteritīs nōn nisi falsa solent.

habiletés intellectuelles moindres. L'hypothèse est toutefois peu plausible : nous n'avons trouvé aucune expression évoquant des constats physiognomoniques de ce genre dans la littérature missionnaire de la période concernée.

Mars se livre certes à de nombreuses batailles avec ses armes,

Vénus cependant sème encore davantage la mort avec sa nudité.

Ô Vulcain, maître du feu, puissent Mars et Vénus, pris au piège dans tes filets,

Sentir à nouveau tes armes et tes blessures⁴⁹⁵.

Ni le bois ni la flamme ne manquent : quels incendies, 25

Si la forêt elle-même venait à s'embraser de son propre feu !

Aucun jour n'a de nom qui lui soit propre mais chacun peut à bon droit

Être présidé par Mercure ou Vénus⁴⁹⁶.

On pourrait dire qu'il n'y a aucun jour de fête ou bien qu'ils le sont tous,

Car je célèbre chaque jour avec une égale dévotion. 30

Pour l'habitant des bois, la forêt est un temple, les querelles un sermon,

La colère ses prières, la rage ses vœux, le désir son Dieu.

Et qui croit que Dieu ne peut rien pour celui qui le prie

Croit que Dieu ne peut rien contre celui qui pêche.

Si la vie pouvait se prolonger pour l'éternité, 35

L'amour d'une autre vie serait quasiment inexistant.

Ils croient que les séjours célestes des saints sont des rêves,

Que le bûcher infernal n'est qu'une légende vaine.

J'ai un sorcier pour docteur, un démon pour divinité,

On les considère tous deux comme de véritables prophètes. 40

Mais si les prophètes disent généralement la vérité sur l'avenir,

Ceux-là ne disent sur le passé que des mensonges.

⁴⁹⁵ Le Brun fait allusion au mythe de Mars et Vénus surpris par Vulcain, pour pointer du doigt les comportements infidèles parmi les autochtones.

⁴⁹⁶ C'est-à-dire que Mercure et Vénus, assimilés respectivement au nomadisme et à la luxure, président à tous les jours de l'année.

Vindictam præter, Venerem geniumque gulamque,
Nūllum suspicimus suscipimusque deum.
Ex tantīs vix brūta Deō cadit hostia brūtīs, 45
Thūrea nōn tantō cortice gutta fluit.
Nōn aberunt pia sacra : tamen mea cēdite ligna,
Hostia sum vitīīs ipsa cremanda meīs.
Cōnscia flāgitiīs trepidant mihi corda perāctīs,
Cui scelus ante scelus, nōn nisi lūdus erat. 50
Occinit auctōrī fērālī carmine crīmen :
Ante oculōs sceleris lārva vagātur iners.
Ō Deus, haud fulmen sed fulgetra sōla timētur :
Ūnum illud sævit, dum nihil ista nocet.
Percute corda metū : tālī mēns indiget ictū ; 55
Ille mihī clipeus quō tegar horror erit.
Vīribus haud ūllīs, haud tempore flectitur īra⁴⁹⁷
Nec prece nec pretio⁴⁹⁸, fraude nec arte rigor.
Ō Rhadamantēā solium constantius aulā,
Testis ubī jūdex causidicusque reus ! 60
Frīgidus ad memorāta riget subsellia sanguis⁴⁹⁹,
Quō vel sāncta Themis jūdice līte cadat.
Sī dubiæ nūtant trepidante cacūmine laurūs,

⁴⁹⁷ Ovide, *Fastes*, III, 290 : « [...] sævī flectitur īra Jovis. »

⁴⁹⁸ Ovide, *Fastes*, II, 806 : « Nec prece nec pretiō nec movet ille minīs. »

⁴⁹⁹ Ovide, *Métamorphoses*, VII, 136 : « Palluit et subitō sine sanguine frīgida sēdit. »

Hormis la vengeance, Vénus, le plaisir et la gourmandise,
 Nous ne reconnaissons ni ne vénérons aucun dieu.

Parmi tant de bêtes sauvages, un animal à peine tombe-t-il pour Dieu, 45
 Et aucune goutte d'encens ne s'écoule si abondante de tant d'écorces.

Les pieux sacrifices ne manqueront pas : retirez-vous cependant, ô mes bois,
 Je suis la victime à immoler pour racheter mes propres vices.

Mon cœur tremble, conscient de ses fautes passées,
 Moi dont le crime, avant d'être un crime, n'était qu'un jeu. 50

Le crime entonne un chant funeste pour son auteur :
 Sous ses yeux erre le fantôme inoffensif de son forfait.

Ô Dieu, ce n'est pas la foudre que l'on craint mais seulement ses éclairs :
 Or celle-là sévit alors que ceux-ci ne nous font aucun mal.

Frappe mon cœur de crainte : mon esprit a besoin d'un tel coup ; 55
 Cette terreur sera pour moi un bouclier derrière lequel je me protégerai.

La courroux ne cède ni à la force ni au temps⁵⁰⁰
 Et la rigueur ne cède ni à la prière ou à l'argent, ni à la ruse ou à l'artifice.

Ô trône plus ferme que le palais de Rhadamanthe⁵⁰¹,
 Où le juge est témoin et l'accusé un avocat ! 60

Mon sang glacé se fige à l'évocation de ces bancs,
 Ce procès dont le juge ferait tomber même la sainte Thémis⁵⁰².

Si des lauriers indécis chancellent de leur cime tremblante,

⁵⁰⁰ La manchette [Canadenses dum diem iudicii audiunt toti horrent] précise que les autochtones sont terrifiés à l'idée du jour du jugement.

⁵⁰¹ Rhadamanthe est établi par certains récits mythologiques comme le juge des Enfers (HOWATSON Margaret, *op. cit.*, p. 859).

⁵⁰² Fille d'Ouranos et de Gaia et mère des Parques, Thémis incarne la justice dans la mythologie grecque (*ibid.*, p. 985).

Sī Libanus cedris cōnsita silva timet,
 Quō dūmēta gradū, virgulta virētaque stābunt ? 65
 Quō myrtēta sitū, quō salicēta pede ?
 Sī metuunt altæ tēctīs nūtantibus arcēs,
 Rūdera nōne solō jam ruitūra cadent ?
 Quæ sēcūra mihī multīs dē mīllibus arbor,
 Server ut excussō fulmine, laurus erit ? 70
 Nūmen inest cūctīs, cūctīs Deus obuius errat
 Dissitus et tōtō crēditur orbe Deus.
 Anve virōs mūtāre nequīs, quī tempora mūtās,
 An sum ficta tibī dēteriōre manū ?
 Lēx mihi nūlla ferē est, quæque est, sine vindice rēgnat, 75
 Jūs nūllum, nisi quod jūdice ab ēnse datur⁵⁰³.
 Lēx iter est luteum stultō, via lībera cautō,
 Quæ culicem innōdant stāmina, vespa secāt.
 Vīvit et ingenī celebrātus raptor honōre,
 Quīs locuplēs abiit lēgibus, hæret inops. 80
 Vir puteīs haurit gravidās uxōrius undās,
 Ligna domum mulier secta virīlis agit.
 Hæc vir et hic mulier vērē sunt⁵⁰⁴ : omnia cūrat
 Fēmina agenda forīs et vir agenda domī.

⁵⁰³ Ovide, *Tristes*, V, 10, 43-44 : « Adde quod injūstum rigidō jūs dīcitur ēnse / Dantur et in mediō vulnera sæpe forō. »

⁵⁰⁴ L'accord agrammatical entre *hæc* et *vir* et entre *hic* et *mulier* souligne l'interversion des rôles sexuels pointée du doigt par Le Brun.

Si le Liban, forêt semée de cèdres, prend peur,
Comment les ronces, les broussailles et les prairies tiendront-elles debout ? 65

Comment les myrtes et les saules tiendront-ils debout ?
Si les hautes citadelles frémissent depuis leurs toits chancelants,
Les ruines prêtes à s'écrouler ne vont-elles pas tomber au sol ?
Parmi tant de milliers d'arbres, quel sera le laurier

Qui me fera survivre à la foudre qui s'abat sur moi ? 70

Une puissance divine est présente en toute chose, Dieu erre en toute chose
Et on croit Dieu disséminé sur toute la terre.
Ne peux-tu pas changer les hommes, toi qui changes les temps,
Ou m'as-tu modelée avec une main moins habile ?

Je n'ai presque aucune loi et celle que j'ai règne sans justicier, 75

Il n'est d'autre droit que celui qui est tranché par l'épée en guise de juge.
La loi est un chemin boueux pour l'idiot, une voie libre pour le prudent,
La guêpe coupe les toiles qui retiennent le moustique.
Le voleur vit célébré pour l'honneur de son génie,

Et les lois auxquelles le riche échappe, le pauvre en reste prisonnier. 80

Un homme efféminé puise des eaux profondes aux puits,
Une femme virile apporte au logis les bois coupés.
En réalité, cet homme est femme et cette femme est homme :
La femme s'occupe des corvées extérieures et l'homme des corvées domestiques.

Vēliferā vāstum numquam mare findo carīnā⁵⁰⁵, 85

Tōta sed exiguō cortice et amne mora est.

Quæque ferunt, gerulās rēmīs impello carīnās,

Ā fuste ut geritur, quem gerit ipse, senex.

Dē mē mīra tibī, dē tē mihi mīra feruntur ;

Mīrus uterque suīs mōs inolēvit avīs. 90

Hōs mihi sī mōrēs, hæc sī mīrācula solvās,

Quid mea relligiō, quid tua, testis erō :

Omnia causā hominum, Deus ipsum condidit orbem.

Orbe quid in tōtō nōs elementa premunt ?

Ut mē ipsam mē sæpe jubēs quid amāre propinquum ? 95

Id faciō, propior mē mihi nēmo fuit.

Ūna globum tellūs, ūnum compōnit et unda...

Ista quid æternum mānat et illa manet ?

Corpora cūr animōs, caro mentem audīre recūsās ?

Quod seniōra animīs corpora, mente carō ? 100

Quæ suprā nōs nīl ad nōs : cūr astra requīrīs ?

⁵⁰⁵ Properce, *Élégies*, III, 9, 33 : « Nōn ego vēliferā tumidum mare findo carīnā. »

Je ne vogue jamais sur la vaste mer avec un navire équipé de voiles 85

Mais je m'attarde continuellement sur le fleuve dans une embarcation étroite.

Je fais avancer les pirogues grâce aux rames qu'ils transportent,

Comme le vieillard est porté par le bâton qu'il porte.

Mais si on te rapporte à mon sujet des choses surprenantes, on m'en rapporte aussi à ton sujet ;

Chacun de nous a hérité de ses ancêtres d'étonnantes coutumes. 90

Si tu m'éclaires sur ces croyances, sur ces miracles,

Je témoignerai de ma religion et de la tienne :

Dieu a créé toute chose pour les hommes, même le monde.

Alors pourquoi les éléments nous accablent-ils sur toute la terre⁵⁰⁶ ?

Pourquoi m'ordonnes-tu souvent d'aimer mon prochain comme moi-même⁵⁰⁷ ? 95

C'est pourtant ce que je fais : personne ne fut davantage proche de moi que moi-même.

Le monde est constitué d'une seule terre et d'une seule eau :

Alors pourquoi celle-ci s'écoule-t-elle constamment alors que celle-là demeure en place ?

Pourquoi réfutes-tu que les corps écoutent les âmes, que la chair écoute l'esprit⁵⁰⁸ ?

Parce que les corps sont nés avant les âmes et la chair avant l'esprit ? 100

Ce qui se trouve au-dessus de nous ne nous concerne pas : pourquoi examiner les astres ?

⁵⁰⁶ L'idée que le monde a été créé pour l'homme renvoie au récit chrétien de la Création, lorsque Dieu façonne le monde pour y placer l'homme (Gn 1:26-30). Les *elementa* qui accablent le genre humain font référence à la malédiction qui s'abat sur Adam et Ève lorsqu'ils sont expulsés du Jardin d'Éden pour avoir goûté au fruit défendu (Gn 3:17-19).

⁵⁰⁷ Célèbre commandement divin, l'amour de son prochain figure parmi les obligations formulées par Dieu à Moïse pour son peuple (Lv 19:18 : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même »). La formule est reprise par le Christ dans les Évangiles de Matthieu et de Marc comme le deuxième des commandements (Mt 22:39 et Mc 12:31).

⁵⁰⁸ Cette affirmation rappelle la soumission de l'homme au péché, formulée en Rm 7. En dépit de la connaissance des lois spirituelles, l'homme serait un être de chair livré aux péchés de son corps contre sa raison. Voir Rm 7:14-23 : « En effet, nous savons que la Loi est spirituelle ; mais moi je suis un être de chair, vendu au pouvoir du péché. [...] Car je me complais dans la loi de Dieu du point de vue de l'homme intérieur ; mais j'aperçois une autre loi dans mes membres qui lutte contre la loi de ma raison et m'enchaîne à la loi du péché qui est dans mes membres. » (*La Bible de Jérusalem, op. cit.*, p. 1949). Ce conflit entre la chair et l'esprit est également évoqué en Ga 5:17 : « Car la chair convoite contre l'esprit et l'esprit contre la chair ; il y a entre eux antagonisme, si bien que vous ne faites pas ce que vous voudriez. » (*ibid.*, p. 2007).

Tōtō errās cælō⁵⁰⁹, sunt super astra caput.
 Sī pēs, dextra, oculus, peccāverit, ille secandus,
 Ista putanda nec hīc nōn fodiendus erit⁵¹⁰.
 Hanc sī quæque subit pars corporis ægra medēlam, 105
 Mox claudus, mancus, cæcus et orbis erit⁵¹¹.
 Cum sedeat mediō rēs abjectissima tellūs,
 Cūr virtūs mediō rēs pretiōsa sedet ?
 Terra polusque parens : huic cūr præpōnimus istam ?
 Quod mātrem, ut mōs est, plūs patre nātus amet ? 110
 Damnātās quid quæris opēs, quās patrius Orcus
 Gignit et indignās lūmine terra tegit ?
 Cūr pede stat sūber, capītī cūr plūma superstat ?
 Ā capite ad calcem num cupis esse levis ?
 Dīc quid cæcus amor⁵¹², cum nāscitur ille tuendō ? 115
 Vīsū nātus amor, cæcus an esse potest ?
 Quī cælum videt ūnus homō, cūr dēspicit ūnus ?
 Dīc cūr, quam pedibus calcat, adōrat humum ?
 Nāvita cūr longōs ut dīrigat æquore cursūs,
 Sæpius astra, semel vix speculātur aquās ? 120

⁵⁰⁹ Ovide, *Fastes*, IV, 575 : « Errat et in cælō [...]. »

⁵¹⁰ Le Brun fait ici référence à un précepte de justice énoncé dans l'Évangile selon saint Matthieu : « Quod si oculus tuus dexter scandalizat te erue eum et proice abs te expedit [...]. Et si dextera manus tua scandalizat te abscide eam et proice abs te expedit tibi. » (Mt 5:29-30) et « Si autem manus tua vel pes tuus scandalizat te abscide eum et proice abs te bonum tibi est ad vitam ingredi debilem vel clodum quam duas manus vel duos pedes habentem mitti in ignem æternum. Et si oculus tuus scandalizat te erue eum et proice abs te bonum tibi est unoculum in vitam intrare quam duos oculos habentem mitti in gehennam ignis. » (Mt 18:8-9).

⁵¹¹ Plaute, *Mercator*, 630 : « Ad mandāta claudus, cæcus, mūtus, mancus, dēbilis. »

⁵¹² L'expression *cæcus amor* est attestée chez Ovide et Virgile mais aussi chez les poètes élégiaques Propertius et Catulle.

Tu divagues dans le ciel tout entier, les astres sont au-dessus de nos têtes.

Si le pied, la main ou l'œil ont commis un péché, il faut arracher cet œil,

Trancher cette main et entailler ce pied.

Mais si chaque membre malade subit ce traitement, 105

Le monde sera bientôt boiteux, manchot et aveugle.

Alors que la terre, la chose la plus humble qui soit, siège au milieu de l'univers,

Pourquoi la vertu, la chose précieuse, siège-t-elle aussi au milieu ?

La terre et le ciel sont nos père et mère : pourquoi préférons-nous celle-là à celui-ci ?

Parce que, selon l'usage, un fils aime davantage sa mère que son père ? 110

Pourquoi recherches-tu les maudites richesses qu'engendre le père de la mort⁵¹³

Et que la terre cache en son sein, elles qui sont indignes de recevoir la lumière ?

Pourquoi y a-t-il du liège sous ton pied, pourquoi y a-t-il une plume au-dessus de ta tête ?

Désires-tu vraiment être léger de la tête aux pieds ?

Dis-moi : pourquoi dis-tu que l'amour est aveugle alors qu'il naît d'un regard ? 115

Né de la vue, l'amour peut-il être aveugle ?

Pourquoi l'homme qui est le seul à voir le ciel est-il aussi le seul à le mépriser ?

Dis-moi : pourquoi adore-t-il cette terre qu'il foule pourtant aux pieds ?

Pourquoi le marin, pour diriger ses longues traversées sur la mer,

Guette-t-il bien les astres, alors qu'il jette à peine un œil aux eaux ? 120

⁵¹³ C'est-à-dire Pluton.

Nitrea quid revocant vetulās medicāmina pellēs

Occupat et frontis picta tabella locum ?

Cūr struis ērēctās pontis sub fornice plantās

Aut prope cōstrūctum quid tabulāta sinum ?

Dīc mihi dēfectū cūr sōl et lūna labōrent⁵¹⁴

125

Aut cūr fērālī crīne comēta rubet ?

Unde levēs veniant ventī ? Quis vīscera terræ

Commovet ? Unde polus fulguret, unde tonet⁵¹⁵ ?

Sōlque bis octogiēs terrā cūr major habētur,

Namque bis octogiēs cernitur esse minor ?

130

Nāscendō gemimus, nūlla est nāscendo voluptās,

Cōnstāns vīta labor : cūr dolor ergo morī ?

Quid tumulum mortemque timēs tumulīque necisque,

Sī somnus frāter, lēctus imāgo placent ?

Hæc mihi sī solvās, quantum tua nūmina præstent,

135

Quid mea relligiō, quid tua, testis erō.

⁵¹⁴ Virgile, *Géorgiques*, II, 478 : « Dēfectus sōlis variōs lūnæque labōrēs ».

⁵¹⁵ Claudien, *Carmina minora*, 29, 2-6 : « [...] quō lūna labōrat dēfectū [...] ? / Unde rubēscētēs fērālī crīne comētæ ? / Unde fluant ventī ? trepidæ quis vīscera terræ / Concutiat mōtus ? quis fulgura dūcat hiātus ? / Unde tonent nūbēs ? »

Et pourquoi un visage maquillé prend-il la place d'un vrai visage ?

Pourquoi construis-tu des fondations pour soutenir la voûte d'un pont

Et pourquoi construis-tu un sol le long de son arche ?

Dis-moi : pourquoi le soleil et la lune ont-ils des éclipses 125

Et pourquoi les comètes rougissent-elles d'une chevelure funeste ?

D'où viennent les vents légers ? Qui fait trembler les entrailles de la terre ?

D'où viennent les éclairs et le tonnerre qui parcourent le ciel ?

Pourquoi le soleil est-il considéré comme cent soixante fois plus grand que la terre,

Alors qu'il nous apparaît cent soixante fois plus petit ? 130

À notre naissance, nous pleurons, il n'y a aucun plaisir à naître.

Et la vie est une peine constante : alors pourquoi sommes-nous tristes de mourir ?

Pourquoi craindre le tombeau et la mort,

Alors que tu aimes leur frère, le sommeil, et leur image, le lit ?

Si tu m'éclaires sur tout cela, sur combien tes divinités l'emportent sur les miennes, 135

Je témoignerai de ma religion et de la tienne.

18 quæ 1639 1650 1653 : que 1661 || 19 nigrove 1639 : pulchroque 1650 1653 1661 || 21 tentat 1650 1653 1661 : tentet 1639 || 23 Mulciber 1650 1653 1661 : Mulceber 1639 || 25-26 integros versus deleverunt 1650 1653 1661 || 28 [Religio] addit in margine 1639 || 37 Cælestes 1639 : Sidereæ 1650 1653 1661 || 39 dæmon 1639 1650 1661 : demon 1653 || 45-48 integros versus deleverunt 1650 1653 1661 || 49 Conscia flagitiis trepidant mihi corda peractis 1639 : Ipsa tamen trepidant mihi crimine corda peracto 1650 1653 1661 || 50 scelus 1639 1650 1653 : scelns 1661 || 53 sed fulgetra sola timetur 1639 : fulgetra at sola timetur 1650 1653 1661 || 57 [Canadenses dum diem iudicii audiunt toti horrent] addit in margine 1639 || 71-72 integros versus deleverunt 1650 1653 1661 || 71 cuuctis 1639 || 73 Anne 1650 1653 1661 : Anve 1639 || 75 [Leges] addit in margine 1639 || 80 [Consuetudo] addit in margine 1639 || 81 Vir puteis haurit gravidas 1639 : Virque graves haurit puteis 1650 1653 1661 || 89 [Quædam dubia de religione et consuetudine Gallorum sibi solui postulat] addit in margine 1639 || 95-96 integros versus deleverunt 1650 1653 1661 || 97 [In carne iam facta creantur animæ] addit in margine 1639 || 99-106 integros versus deleverunt 1650 1653 1661 || 109-110 integros versus deleverunt 1650 1653 1661 || 123-124 integros versus deleverunt 1650 1653 1661 || 131-134 integros versus deleverunt 1650 1653 1661 || 135 Hæc 1639 1661 : Hec 1650 1653 || 135 mihi 1650 1653 1661 : misi 1639.

VI. Commentaire

Notre analyse s'attardera d'abord sur le réinvestissement des sources missionnaires à partir desquelles Le Brun construit sa propre rhétorique. Puis, nous aborderons la manière dont le poète exploite les possibilités des intertextes classiques, en particulier la poésie d'exil d'Ovide, au service d'un discours en faveur de la colonisation et de l'évangélisation de la Nouvelle-France. Pour finir, nous montrerons par quels procédés Le Brun construit, au fil des poèmes, l'opposition entre la « sauvagerie canadienne » et la France, sous les traits du Dauphin, porteuse de la civilisation en même temps que du catholicisme.

1. Réinvestissement de la rhétorique missionnaire jésuite

C'est dans les écrits de ses confrères, en particulier dans le corpus des *Relations* jésuites, que Le Brun puise la matière pour composer ses élégies. Dans leur dimension descriptive, ces dernières comportent en effet un certain nombre de convergences avec les informations délivrées par les comptes rendus des missionnaires qui œuvrent sur place. Toutefois, nous verrons que Le Brun opère une certaine distanciation vis-à-vis de ses sources : tantôt il s'en écarte, tantôt il amplifie le discours qu'elles portent.

a. Ancrage documentaire

Au niveau de la progression narrative, nous pouvons souligner que l'ordre d'apparition des élégies de Le Brun dans le premier livre semble calquée sur ce que pouvait être l'expérience missionnaire. La chronologie des phases d'explorations est globalement respectée par l'ordre des poèmes, de la découverte des terres et de l'observation à la rencontre des communautés locales : l'élégie 1 annonce l'arrivée des voyageurs en Nouvelle-France et la découverte d'un paysage étranger et hostile, l'élégie 2 présente le récit des guerres et des supplices auxquels se livrent les tribus indigènes et l'élégie 3 confronte le lecteur aux activités cynégétiques et aux habitudes alimentaires en vigueur. L'élégie 4 nous plonge ensuite dans l'hiver canadien avant que l'élégie 5 nous fasse entrer pour la première fois dans la sphère domestique des Premières Nations avec la description de leurs logements. Enfin, les élégies 6 et 7 proposent au lecteur un portrait en demi-teinte des communautés indigènes, de leurs coutumes et de leur mode de vie, avant d'offrir une ouverture au dialogue et à l'évangélisation future. De plus, les sujets abordés

par les poèmes de Le Brun coïncident avec la structure en chapitres adoptée dans les *Relations*. Le choix des intitulés de certaines élégies semble d'ailleurs suivre la distribution thématique des chapitres de Le Jeune dans sa *Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle France, en l'année 1634*. Ainsi, « Convivia et fames » s'inspire des descriptions des chapitres « Des viandes et autres mets dont mangent les Sauvages, de leur assaisonnement et de leurs boissons », « De leurs festins » et « De leur chasse et de leur pescherie », « Domus et umbra silvarum » reprend le témoignage de l'hivernement de Le Jeune dans les cabanes montagnaises dans « De ce qu'il faut souffrir hyvernans avec les Sauvages », « Incommoda et commoda regionis » recouvre à la fois les thèmes abordés dans « De leurs vices et de leurs imperfections » et « Des choses bonnes qui se trouvent dans les Sauvages » et « Religio, mores et vitia » aborde les oppositions culturelles soulevées dans les sections « De la creance, des superstitions et des erreurs des Sauvages Montagnais » et « De leurs habits et de leurs ornements ».

Au niveau des descriptions à proprement parler, nous rencontrons à la lecture des vers de Le Brun un certain nombre de convergences avec les témoignages des *Relations*. La première élégie dépeint l'immensité du territoire (I, 1, 15)⁵¹⁶, la rigueur hivernale (I, 1, 21-22 et 24)⁵¹⁷ et l'omniprésence de l'élément aquatique sous toutes ses formes (« æquoreās »⁵¹⁸, « æternī imbrēs »⁵¹⁹, « sepulcrālēs nivēs »⁵²⁰ et « fluvīis »⁵²¹), autant d'éléments qui concordent avec les récits des missionnaires, frappés par le contraste entre les paysages de la Nouvelle-France et ceux qu'ils connaissent en Europe et en particulier par l'extrême rudesse du climat nord-américain⁵²². Les hyperboles qualifiant l'hiver et le froid sont donc loin d'être une caractéristique inédite du récit de Le Brun, puisqu'on les retrouve déjà en abondance dans les premières *Relations* des Jésuites⁵²³. Le motif de l'errance, également développé dans la première élégie, aux vers 29-30, 33-34 et 47-62, et sur lequel nous reviendrons plus loin, tire lui aussi son origine d'une observation récurrente dans les écrits missionnaires. Gabriel Sagard,

⁵¹⁶ LE BRUN Laurent, *Nova Gallia Delphino*, I, 1, 15 : « Mille bis æternā prōtenditur arbore leucās ». Dorénavant, toutes les références infrapaginales à la *Nova Gallia Delphino* seront annoncées par le sigle NGD.

⁵¹⁷ NGD, I, 1, 21-22 et 24 : « Æternī horrificant brumæ intractābilis imbrēs / Marmoreōque rigent vīnta fluentia gelū. / [...] Suntque sepulcrālēs in mea tecta nivēs. »

⁵¹⁸ NGD, I, 1, 8.

⁵¹⁹ NGD, I, 1, 21.

⁵²⁰ NGD, I, 1, 24.

⁵²¹ NGD, I, 1, 35.

⁵²² D'autant que l'Amérique du Nord traverse entre le début du XIV^e siècle et le milieu du XIX^e siècle une ère glaciaire qui atteint son apogée entre 1550 et 1700 (GRAS Laurent, *op. cit.*, p. 23). Plus largement, voir ISAEVA Ekaterina, « L'image du froid de la Nouvelle-France et de la Sibérie dans les textes des voyageurs européens et russes aux XVII^e et XVIII^e siècles », CHARTIER Daniel et BORM Jan (dir.), *Le froid. Adaptation, production, effets, représentations*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2018, p. 61-73).

⁵²³ GRAS Laurent, *op. cit.*, p. 25.

Récollet, affirme d'ailleurs dans son *Grand Voyage au pays des Hurons*, qu'il est impossible de se déplacer dans les forêts de Nouvelle-France sans s'égarer, à moins d'être accompagné par un habitant natif⁵²⁴. Les observations des chasses hivernales des Montagnais par Le Jeune en 1634 ont fourni à Le Brun la matière première de l'ouverture de sa troisième élégie, qu'il inaugure par une description poétiquement revisitée de la poursuite du gibier⁵²⁵. Le poète se livre ensuite dans ce même poème à un long récit des épisodes de famines chez les Premières Nations (I, 3, 67-98), probablement inspiré des témoignages de missionnaires selon lesquels certaines communautés se contenteraient d'un seul repas, composé de tabac, de racines indigestes, d'écorces ou encore de morceaux de charognes et ce, à raison de deux ou trois fois par semaine⁵²⁶. Il décrit en quelques vers les extrémités auxquelles sont réduits ceux qui ont faim durant ces périodes de disette, comme dans ce distique qui évoque la consommation de morceaux de cuir et de restes en décomposition : « Siccātās pellēs et scortea tegmina mandunt, / Mūcida sēmēsī fragmina piscis edunt. » (I, 3, 75-76). Il poursuit avec la recuisson répétée d'anguilles déjà cuites, dont il illustre la durée par un enchaînement de spondées au premier hémistiche : « Dūrātam fūmō anguillam coquit ōlla recoctam » (I, 3, 77). Ces anecdotes des vers 75 et 77 semblent directement empruntées à Le Jeune, contraint d'imiter les stratégies de ses hôtes pour apaiser sa faim⁵²⁷ et témoin des procédés de cuisson des anguilles séchées puis fumées avec du charbon et de la cendre⁵²⁸. L'évocation des fourrures qui constituent l'habillement hivernal des Premières Nations⁵²⁹ pour les protéger du froid est elle aussi empruntée aux descriptions des *Relations*.

⁵²⁴ JACQUIN Philippe, *op. cit.*, p. 48.

⁵²⁵ *NGD*, I, 3, 3-12 : « Et mihi mēns crēbrīs nemorum vērātibus ardet [...] / Num tegat occultās cāca caverna ferās. »

⁵²⁶ JACQUIN Philippe, *op. cit.*, 55. Paul Le Jeune écrit en 1634 au sujet des Montagnais : « Ils passeront un jour, deux et trois jours sans manger, ne laissant pas de ramer, chasser et se peiner tant qu'ils peuvent. » (LE JEUNE Paul, *op. cit.*, p. 109).

⁵²⁷ LE JEUNE Paul, *op. cit.*, p. 196 : « Au commencement, je m'estois servy d'une de ces peaux pour refaire une soutane de toille que j'avois sur moy, ayant oublié de porter des pièces. Mais voyant que la faim me pressoit si fort, je mangeay mes pièces. Et si ma soutane eus testé de mesme estoffe, je vous répond que je l'eusse rapportée bien courte en la maison. Je mangeois bien les vieilles peaux d'orignac, qui sont bien plus dures que les peaux d'anguilles. J'alloy dans les bois brouter le bout des arbres et ronger les écorces plus tendres (...). »

⁵²⁸ *Ibid.*, p. 135-136.

⁵²⁹ *NGD*, I, 7, 11 : « Pelle tegor [...] ».

b. Écarts documentaires

Malgré un ancrage documentaire considérable dans les écrits missionnaires, Le Brun prend quelques libertés par rapport à ses sources au profit d'une stratégie rhétorique.

D'une part, le corpus de la *Franciade* présente une certaine confusion ethnographique quant aux peuples décrits. Le poète fonde une partie de son information sur le témoignage de l'hiver 1634 de Paul Le Jeune aux côtés des populations montagnaises nomades, mais il a certainement aussi pris connaissance des *Relations* de Jean de Brébeuf de 1635 et 1636, qui concernent cette fois les Hurons⁵³⁰. Les populations autochtones se répartissent alors en deux principales familles : les Algonquiens (y compris les Montagnais), qui vivent principalement de la pêche, de la chasse et de la cueillette, et les Iroquoiens, dont les Hurons et les Iroquois, qui pratiquent surtout l'agriculture, secondée par la chasse selon les saisons et les besoins⁵³¹. À l'époque où Le Brun compose la *Nova Gallia*, la mission française touche en particulier deux nations issues de chacun des deux groupes : les Montagnais nomades et les Hurons sédentaires⁵³². Bien que la rencontre avec les Montagnais et leur mode de vie nomade fassent partie des expériences les mieux documentées dans les années 1630⁵³³, la majorité des missionnaires sont confrontés à des réalités bien différentes, puisque les Jésuites avaient décidé de concentrer leurs effectifs auprès des Hurons, qu'ils percevaient comme de meilleurs candidats à l'évangélisation, en raison de la plus grande stabilité de leurs villages⁵³⁴. Or Le Brun cède à l'amalgame entre toutes ces nations dont il mélange parfois les modes de vie : il évoque une absence d'agriculture dans la première élégie, omettant ainsi les pratiques agricoles huronnes, ainsi qu'un nomadisme strict dans la cinquième élégie, se rattachant donc au mode de vie de la nation montagnaise. Nous pensons que ces confusions ne relèvent pas d'une méconnaissance des sources ou d'une négligence documentaire mais qu'elles reflètent au contraire un choix rhétorique assumé, au profit de la généralisation vouée à représenter un autochtone aux antipodes de l'idée de civilisation promue par les missionnaires. Le Brun désigne d'ailleurs l'ensemble des populations de ses poèmes par l'appellation générique *Canadēnsēs*, terme qu'il emploie dans la dédicace de circonstance qui précède le recueil de poèmes et qu'il reprendra dans les titres de ceux-ci à partir de l'édition de 1650.

⁵³⁰ LE JEUNE Paul, *op. cit.*, p. 342.

⁵³¹ LINTEAU Paul-André, *op. cit.*, p. 5-6.

⁵³² ARTIGALAS Florence, *op. cit.*, p. 83.

⁵³³ *Ibid.*, p. 85.

⁵³⁴ DESBARATS Catherine, *op. cit.*, p. 57.

c. *Amplifications rhétoriques*

D'autre part, Le Brun opère une amplification rhétorique des sources qui sont elles-mêmes déjà imprégnées d'une dimension de rhétorisation du vécu missionnaire. En effet, les témoignages dont il hérite ne consistent pas seulement en un reportage journalistique factuel dénué de toute subjectivité. Les auteurs des *Relations* sont eux aussi pétris des références classiques qui leur viennent de leur formation humaniste et qui imprègnent leurs représentations du Nouveau Monde et de l'altérité autochtone⁵³⁵. On retrouve par exemple dans ces écrits l'appellation de « barbares », héritée des Anciens, pour qualifier l'étranger à la civilisation dominante, ou encore l'évocation du passé païen de l'Europe pour appuyer la thèse « rétrogressive » de l'histoire, selon laquelle les communautés du Nouveau Monde finiront elles aussi par aboutir au monothéisme chrétien⁵³⁶. Comme nous l'analyserons plus loin, l'influence des auteurs et des *topoi* classiques sera d'autant plus présente chez Le Brun, dont les vers sont affranchis de la contrainte de vraisemblance qui pèse sur les comptes rendus annuels de ses confrères en mission.

Le Brun se permet donc d'accentuer certaines caractéristiques du récit de ses confrères, au service d'une approche poétique de la narration de la Nouvelle-France, comme nous le verrons au sujet des récits de tourments. Si Le Jeune propose déjà quelques descriptions de supplices dans sa courte *Relation* de 1632, les récits de châtiments corporels et d'anthropophagie atteignent leur apogée lorsque le Père Ragueneau rapporte le martyre de Jean de Brébeuf et de Gabriel Lalemant : « Avant leur mort, on leur arracha le cœur à tous les deux, leur ayant fait une ouverture au dessus de la poitrine ; et ces Barbares s'en repeurent inhumainement, buvant leur sang tout chaud, qu'ils puisoient en sa source d'une main sacrilège. Estans encore tout pleins de vie, on enlevoit des morceaux de chair de leurs cuisses, du gras des jambes et de leurs bras, que ces bourreaux faisoient rostir sur des charbons & les mangeoient à leur veuë. Ils avoient tailladé leurs corps en diverses parties, et pour accroistre le sentiment de la douleur, ils avoient fourré dans ces playes des haches toutes en feu. »⁵³⁷ Dans la deuxième élégie, Le Brun réinvestit, entre les vers 11 et 150, les représentations missionnaires des supplices dans toute leur inventive déclinaison : brûlures, amputations, scalpage, perforation des oreilles, mais encore techniques de maintien en vie dans le but de

⁵³⁵ Voir WESTRA Haijo, « Références classiques implicites et explicites dans les récits des Jésuites sur la Nouvelle-France », *Tangence*, vol. 92, 2010, p. 27-37.

⁵³⁶ DESBARATS Catherine, *op. cit.*, p. 56.

⁵³⁷ THWAITES Reuben G., *op. cit.*, vol. 34, p. 146.

prolonger les souffrances du supplicié. Le traitement infligé aux prisonniers de guerre rappelle les scènes d'immolation rapportées par Campeau dans sa *Mission jésuite chez les Hurons*, dans lesquelles les victimes, dont on avait arraché les ongles, coupé les doigts, lacéré et brûlé les chairs, étaient contraintes de manger leur propre cœur après qu'on l'avait extrait de leur poitrine⁵³⁸. Les déchaînements de violence des autochtones dans les écrits des missionnaires jésuites sont de deux sortes : la violence qui s'exerce à l'encontre de nations ennemies et dont le récit vise à démontrer la cruauté des nations canadiennes, et celle qui s'abat sur les missionnaires et qui sont interprétées dans le cadre d'un martyre. Ainsi, les réécritures des récits de martyres se multiplient dans les *Relations* et transforment les Pères en rédempteurs immolés à l'image du Christ, bien qu'ils fussent généralement torturés parmi une majorité de compagnons autochtones⁵³⁹. Ces récits héroïsant les missionnaires suppliciés alimentent ce que Frank Lestringant qualifie de « tropisme du martyre », c'est-à-dire la vocation du martyre qui anime un certain nombre de Jésuites et les pousse à s'engager dans l'expérience missionnaire⁵⁴⁰ afin de participer à la rémission des péchés de leurs bourreaux par leur sacrifice. Alors que les années 1640 produisent huit martyres, Le Brun fait rééditer ses élégies et choisit de placer le long poème sur les « Guerres et la cruauté [des Canadiens] envers les prisonniers » en première position du recueil. Si les manchettes de l'élégie dans l'édition de 1639 confirment que les mises en scènes de torture concernent des victimes Iroquoises⁵⁴¹ et non des missionnaires martyrisés, nous imaginons difficilement que les lecteurs des *Relations* aient pu découvrir ces vers sans songer à l'imagerie convoquée par les mises en scènes des récits hagiographiques précédemment abordés. La désignation soudaine d'une nation spécifique, en l'occurrence des Iroquois, alors qu'aucune autre nation n'est nommée dans le corpus, participe aussi à rattacher les événements du poème aux témoignages des *Relations*, qui mettent le plus souvent en scène la violence dans des mains iroquoises⁵⁴².

⁵³⁸ CAMPEAU Lucien, *La mission des Jésuites chez les Hurons (1634-1650)*, op. cit., p. 110.

⁵³⁹ DESBARATS Catherine, op. cit., p. 58.

⁵⁴⁰ LESTRINGANT Frank, « Le tropisme du martyre dans les Relations jésuites en Nouvelle-France », POIRIER Guy (dir.), *De l'Orient à la Huronie : du récit de pèlerinage au texte missionnaire*, Québec, Presses universitaires de Laval, 2011, p. 77 et 79. Paul Le Jeune écrivait déjà ceci en 1633 : « Mourans de la main des Barbares en venant procurer leur salut, c'est imiter en quelque façon nostre bon Maistre, à qui ceux-là mesme donnèrent la mort, ausquels il venoit apporter la vie. » (THWAITES Reuben G., op. cit., vol. 5, p. 224).

⁵⁴¹ [imago Hyroci patientis] au vers 51 (où l'épithète *patientis* rappelle par ailleurs la passion du martyre), [tortor Hyrocum manducat] au vers 67, [Hyrocus sua membra vorat] au vers 73 et [Hyrocus mediis in tormentis ride] au vers 89.

⁵⁴² Les Iroquois sont effectivement les ennemis les plus importants des Hurons, auxquels sont alliés les Français et parmi lesquelles exercent la plupart des missionnaires.

Malgré un portrait peu flatteur des autochtones de la Nouvelle-France, Le Brun livre à leur sujet, dans les derniers poèmes du livre I, un discours plus nuancé qui leur accorde tout de même une certaine humanité. Or, comme dans les *Relations*, si la nécessité de convertir les peuples de Nouvelle-France réside dans leurs mœurs, qui se trouve être en totale contradiction avec le christianisme, le droit au salut leur vient quant à lui de leur qualité d'êtres humains. Si la *Nova Gallia* de Le Brun rend compte du même manichéisme que les écrits de ses confrères, dans lesquels les Premières Nations incarnent l'errance spirituelle et les missionnaires les hérauts de leur salut⁵⁴³, elle concède aussi, dans ses élégies 6 et 7, une certaine ouverture au relativisme des cultures⁵⁴⁴ et elle inaugure un dialogue qui constitue une première étape vers l'évangélisation.

2. Intertextualité classique au service de la propagande politico-religieuse

Dans les pages qui précèdent, nous avons abordé les sources exploitées par Le Brun pour ses élégies. Dans ce chapitre, nous montrerons comment le poète retravaille la matière des témoignages de ses confrères à l'aide du filtre intertextuel de la poésie latine d'exil et des références classiques, non seulement pour rendre la Nouvelle-France des *Relations* intelligible à un lectorat européen et humaniste, mais surtout pour que celui-ci puisse se l'appropriier à l'aide de ses propres repères culturels et littéraires. Nous aborderons plus spécifiquement le modèle ovidien, ainsi que plusieurs procédés typiques et motifs récurrents de la littérature antique.

En choisissant l'élégie, le poète prend déjà le parti d'inscrire son œuvre dans l'héritage de la poésie classique⁵⁴⁵. Dans le premier poème, il commence par évoquer sa Muse en partance pour le Nouveau Monde (I, 1, 7-8)⁵⁴⁶, ancrant ainsi son œuvre dans la tradition poétique classique qui préconise l'invocation aux muses. Cette « Mūsa », qui s'abreuvait jusqu'alors dans la source de Castalie, localisée en Grèce, consacrée à Apollon par la mythologie et supposée fournir à l'écrivain l'inspiration poétique, est invitée à trouver une nouvelle source d'inspiration dans les ondes marines qui portent sa traversée vers l'autre bout du monde. Au fil des poèmes qui composent le premier livre de son recueil, Le Brun mobilise un vaste répertoire

⁵⁴³ OUELLET Réal, « Monde sauvage et monde chrétien dans les Relations des Jésuites », *op. cit.*, p. 72.

⁵⁴⁴ Voir *NGD*, I, 7, 89-90 : « Dē mē mīra tībī, dē tē mihi mīra feruntur ; / Mīrus uterque suīs mōs inolēvit avīs. »

⁵⁴⁵ BARTON William, *op. cit.*, p. 3.

⁵⁴⁶ *NGD*, I, 1, 7-8 : « Castaliās mea Mūsa bibit sī parcius undās / Largius æquoreās forsan eundo bibet. »

de références antiques et de mythes issus de la littérature classique, en développant avec celle-ci un dialogue intertextuel. Il se revendiquera d'ailleurs lui-même comme émule d'Ovide, lorsqu'il proposera dans son *Ovidius christianus* une version chrétienne de plusieurs des œuvres du poète latin⁵⁴⁷, se rattachant notamment à sa poésie d'exil pour ses élégies sur le Canada et convoquant ainsi un imaginaire familier à ses lecteurs, versés dans la littérature et la culture anciennes.

a. Poétique ovidienne de l'exil

Le *topos* de l'exil traverse la littérature occidentale depuis l'Antiquité et a reçu ses lettres de noblesse de poètes latins comme Ovide, dans ses *Tristes* et ses *Pontiques*, et Virgile, avec la mise en scène du peuple troyen dans son *Énéide* et le personnage de Mélébée dans ses *Bucoliques*⁵⁴⁸. Si Le Brun se sert à la fois de la matière et des mots que nous livrent ces auteurs pour écrire ses propres poèmes, l'intertextualité était déjà explicitement présente dans la littérature classique, par exemple lorsqu'Ovide, dans le troisième poème des *Tristes*, rappelle au souvenir de son lecteur l'exil des Troyens tel que raconté par Virgile dans le chant II de l'*Énéide*, comparant son infortune à celle de la cité de Troie⁵⁴⁹. Le Brun s'inscrit donc dans une chaîne d'imitations qui le précèdent. Mais contrairement à Ovide, qui fut contre son gré *relegatus in perpetuum* dans une contrée lointaine sur ordre d'Auguste, les missionnaires des *Relations* s'exilent intentionnellement au sein de la colonie française pour évangéliser les communautés locales. De plus, dans le cas des élégies de Le Brun, la narratrice n'est pas étrangère à la région mise en vedette puisqu'elle incarne la Nouvelle-France elle-même. Malgré cette différence majeure dans l'énonciation, la protagoniste des élégies de Le Brun entretient avec les *Tristes* et les *Pontiques* un dialogue intertextuel par lequel elle transforme l'appel individuel de l'exilé à la clémence impériale en un plaidoyer à la monarchie française pour la rédemption collective de son peuple.

⁵⁴⁷ Il livrera en effet dans son *Ovidius Christianus* de 1660 une version chrétienne des *Fastes*, des *Tristes*, des *Pontiques*, des *Héroïdes* ainsi qu'un grand nombre de *Métamorphoses* (HASKELL Yasmin, « Practicing What They Preach ? Vergil and the Jesuits », FARRELL Joseph et PUTNAM Michael C. J. (dir.), *A Companion to Vergil's Aeneid and its Tradition*, Chichester, Wiley-Blackwell, 2010, p. 214).

⁵⁴⁸ PUTNAM Michael C. J., « Vergil, Ovid, and the Poetry of Exile », *A Companion to Vergil's Aeneid and its Tradition*, Chichester, Wiley-Blackwell, 2010, p. 80.

⁵⁴⁹ PUTNAM Michael C. J., *op. cit.*, p. 81.

b. Captatio benevolentiae

Dans son exorde, Le Brun prête à sa *Nova Gallia* les mots d'une *captatio benevolentiae* qui commence par invoquer le pardon du lecteur face à la barbarie de sa narratrice⁵⁵⁰, avant de mettre l'accent sur la qualité rudimentaire de son langage : « Et fateor sī sermo rudis neget esse poētam » (I, 1, 11). La formule qui insiste sur la médiocrité du discours n'est pas sans rappeler la défense d'Ovide dans les *Tristes*, lorsqu'il tente de se disculper auprès de son lectorat romain pour la pauvreté de son langage, arguant la contagion de la langue sarmate, qui lui ferait perdre son latin⁵⁵¹. Dans les éditions suivantes, Le Brun remplace la déclaration du premier hémistiche « Et fateor » par une requête au Dauphin, « Parce precor »⁵⁵², identique à celle formulée à maintes reprises par Ovide à son interlocuteur dans les *Tristes* et les *Pontiques*, pour demander pardon au lecteur pour le caractère grossier d'un langage contaminé par un environnement qui ne se prête pas à la poésie. Le Brun poursuit et se prémunit de tout jugement sévère en assumant le statut de sa protagoniste qui ne se revendique pas comme une poétesse mais bien comme une interprète du vrai, opposant ainsi la fiction littéraire à la vérité de l'expérience : « Nōn ero : vēra loquar, ficta poēta canit » (I, 1, 12). Il exprime à nouveau cette idée dans les premiers vers de sa sixième élégie : « Nōn fingam, Delphīne, solent quæ mōnstra poētæ : / Quid portenta velim fingere ? Vēra sumus » (I, 6, 1-2). L'œuvre se distancie donc explicitement des sujets légers caractéristiques des poètes classiques, tout en s'inscrivant dans la lignée d'un Ovide exilé qui rompt lui-même avec cette tradition. En effet, ce dernier, bien qu'il fasse l'aveu de rattacher la majeure partie de son œuvre au mensonge et à la fiction⁵⁵³, se détache désormais de cette vocation pour chanter la brutalité d'une expérience véritable. Il compare alors son sort à celui du héros de l'*Odyssée*, justifiant la légitimité de sa plainte par le caractère bien réel des maux qui l'accablent, là où ceux du protagoniste homérique ne furent que matière poétique : « Adde, quod illiūs pars maxima ficta labōrum / Pōnitur in nostrīs fābula nūlla malīs » (*Tristes*, I, 5, 79-80). Pour l'un comme pour l'autre, le talent ne semble pas pouvoir s'épanouir au sein d'un environnement qui n'est pas propice à composer des vers, comme en témoigne la première élégie des *Tristes* : « Carmina prōveniunt animō dēducta serēnō : / Nūbila sunt subitīs tempora nostra malīs. » (*Tristes*, I, 1, 39-40). Le Brun présente par ailleurs dans sa dédicace l'âge du

⁵⁵⁰ *NGD*, I, 1, 9 : « Barbariēs putat hinc veniam male culta merērī ».

⁵⁵¹ Ovide, *Tristes*, V, 7, 57-58 : « Et pudet et fateor, jam dēsuetūdine longā / Vix subeunt ipsī verba Latīna mihi. »

⁵⁵² Il faut souligner que l'expression est attestée plus largement dans l'ensemble de la poésie ovidienne, dans les *Héroïdes*, les *Fastes* ou encore les *Métamorphoses*.

⁵⁵³ Ovide, *Tristes*, II, 355 : « Magnaque pars mendāx operum est et ficta meōrum ».

Dauphin à qui est dédié l'ouvrage comme un motif atténuant sa honte : « Veniō ad tē puerum antequam adolēscās, quia polītiōris sermōnis ignāram minus pudēbit cōram īnfante loquī »⁵⁵⁴.

Dans l'ouverture de la deuxième élégie, la conteuse d'infortune adresse une nouvelle prière d'indulgence au lecteur, avec une justification de la rudesse de son discours, tant au niveau du fond que de la forme, par l'environnement martial qui engendre ses vers : « Aspera sī scrībam, sī lēgeris aspera, parce : / Ātrāmenta cruor pennaque sīca fuit. » (I, 2, 1-2). Ce décor ressemble une nouvelle fois à celui qu'Ovide nous dépeint dans ses recueils d'exil, alors qu'il fait appel à la bienveillance du lecteur qui découvrira des vers composés dans l'imminence d'un combat : « Barbara pars læva est avidæque adsuēta rapīnæ, / Quam cruor et cædēs bellaque semper habent [...] / Quō magis hīs dēbēs ignōscere, candide lēctor, / Sī spē sunt, ut sunt, īferiōra tua. » (*Tristes*, I, 11, 31-32 et 35-36) et « Quōque magis nostrōs veniā dignēre libellōs / Hæc in prōcīnctū carmina facta legēs. » (*Pontiques*, I, 8, 9-10).

Comme dans la poésie d'exil d'Ovide, la barbarie chez Le Brun entache, insinue-t-il, non seulement la qualité du style du poète, mais aussi l'aspect matériel des livres eux-mêmes, qui deviennent ainsi la métaphore de leur contenu. Tout comme le *volumen* du livre I des *Tristes* prend l'allure inculte des écrits qu'il renferme⁵⁵⁵, contrairement aux livres qui portent les ornements d'heureuses auspices⁵⁵⁶, la guerre imprégnerait les lettres venues de Nouvelle-France, rédigées avec un poignard que l'on aurait plongé dans du sang en guise d'encre (I, 2, 2)⁵⁵⁷. Les plaintes de Briséis à Achille et de Sappho à Phaon dans les *Epistolæ Heroidum* évoquent quant à elles des lettres souillées de larmes : « Quāscumque adspiciēs, lacrimæ fēcēre litūrās » (*Héroïdes*, 3, 3)⁵⁵⁸ et « Scrībimus et lacrimīs oculī rōrantur obortīs ; / Adspice quam sit in hōc multa litūra locō. » (*Héroïdes*, 15, 97-98). L'on retrouve aussi dans les *Tristes* un certain

⁵⁵⁴ « Je viens vers toi, cher enfant, avant que tu ne deviennes grand, parce qu'incapable d'adopter un discours plus châtié, j'éprouverai moins de honte en m'adressant à un enfant encore dépourvu de langage. » (Nous traduisons).

⁵⁵⁵ Ovide, *Tristes*, I, 1, 1-4 : « Parve nec invadeō sine mē liber ībis in urbem / Ei mihi quod dominō nōn licet īre tuō ! / Vāde sed incultus, quālem decet exulis esse / Infēlīx habitum temporis hujus habē. » Pour une analyse détaillée du motif du *liber incultus*, voir VIDEAU-VELIBES Anne, *Les Tristes d'Ovide et l'élégie romaine : une poétique de la rupture*, Paris, Klincksieck, 1991, p. 443-446.

⁵⁵⁶ Ovide, *Tristes*, I, 1, 9-10 : « Fēlīcēs ōrnt hæc instrūmenta libellōs : / Fortūnæ memorem tē decet esse meæ. »

⁵⁵⁷ Bien entendu, les déclarations de Le Brun quant à la dégradation matérielle des lettres de *Nova Gallia* sont à prendre dans un sens métaphorique, contrairement à celles d'Ovide qui ont réellement pu être dégradées par les aléas du voyage.

⁵⁵⁸ Voir aussi *Héroïdes*, 11, 3-4 : « Sīquā tamen cæcīs errābunt scrīpta litūrīs, / Oblītus ā dominæ cæde libellus erit. »

nombre d'allusions aux différents fluides, tantôt les flots marins⁵⁵⁹, tantôt les larmes⁵⁶⁰, qui menacent constamment d'abîmer le papier de l'exilé⁵⁶¹. Si le motif de l'écrit imbibé des larmes de son auteur tend à susciter la pitié du lecteur, Le Brun propose quant à lui une image sanglante qui semble plutôt vouloir inspirer l'horreur.

c. *Locus horribilis* vs *locus amœnus*

Au terme d'une traversée maritime commune aux *Tristes* d'Ovide⁵⁶² et à la *Nova Gallia* de Le Brun⁵⁶³, le lecteur est plongé dans des contrées lointaines, aux confins de l'Empire romain pour Ovide et au-delà de l'Atlantique pour *Nova Gallia*. Ces régions sont d'emblée perçues comme indésirables et inhospitalières et sont dépeintes par les poètes comme des *loci horribiles*. Le *locus horribilis*, *locus terribilis* ou *locus inamœnus*, se définit comme l'antithèse du *locus amœnus* de la littérature antique. À partir du Moyen Âge chrétien, le *locus amœnus* est rapproché du motif biblique du jardin d'Éden⁵⁶⁴. Le *locus horribilis*, quant à lui, se caractérise par sa nature sauvage, son atmosphère de mort, ses terres stériles, ses conditions climatiques extrêmes, son obscurité omniprésente et enfin la présence de bêtes féroces et de monstres⁵⁶⁵. Il n'est pas surprenant de retrouver toutes ces caractéristiques chez Le Brun, alors qu'il décrit une Nouvelle-France qui n'a pas encore été touchée par la parole du Christ. Explorons donc la manière dont le poète prend le contrepied du *topos* du *locus amœnus* pour dépeindre une région où le malheur règne en maître.

Les descriptions des paysages sauvages et incultes de l'élégie 1 et celle de l'obscurité dans l'élégie 5 feront l'objet d'une analyse ultérieure, en lien avec les enjeux symboliques qui y sont rattachés. Nous commenterons dans cette section les autres aspects qui font de la *Nova Gallia* de Le Brun un *locus terribilis*. L'ensemble du livre I et en particulier les élégies 2 et 6, sont imprégnées d'une atmosphère macabre reliée à la fois au meurtre et à l'agonie, qui s'illustre

⁵⁵⁹ Ovide, *Tristes*, I, 11, 40 : « Ipsaque cæruleis charta feritur aquis. »

⁵⁶⁰ Ovide, *Tristes*, I, 1, 13-14, III, 1, 15-16 et IV, 1, 95-96 : « Nêve litūrārū pudeat ; quī viderit illās, / Dē lacrimīs factās sentiat esse meīs », « Littera suffūsās quod habet maculōsa litūrās, / læsit opus lacrimīs ipse poēta suum » et « Sæpe etiam lacrimæ mē sunt scribente profūsæ, / Ūmidaque est flētū littera facta meō. »

⁵⁶¹ Sur l'omniprésence de l'élément liquide et des fluides corporels chez Ovide, voir TOLA Eleanora, *La métamorphose poétique chez Ovide : Tristes et Pontiques. Le poème inépuisable*, Louvain, Peeters, 2004, p. 65-83.

⁵⁶² Voir Ovide, *Tristes*, I, 2.

⁵⁶³ *NGD*, I, 1, 8 : « Largius æquoreās forsan eundo bibet. »

⁵⁶⁴ VERELST Philippe, « Le "Locus horribilis". Ébauche d'une étude », *Littérales. La Chanson de Geste. Écriture, intertextualités, translations*, n°14, 1994, p. 41.

⁵⁶⁵ VERELST Philippe, *op. cit.*, p. 52 et 58.

dans l'abondance du champ lexical de la mort et du tombeau. Ainsi, « mors » apparaît dix fois dans le livre I (dont huit fois dans l'élégie 2) et « nex » y apparaît quatre fois (deux fois dans l'élégie 5 et deux fois dans l'élégie 6). On retrouve également dans la deuxième élégie deux occurrences du mot « fūnus » (quatre dans l'ensemble du livre), ainsi que des mots comme « sepulcrum » (qui apparaît également à plusieurs reprises dans le reste du livre I), « cædēs », « cadāvere » ou encore « tumulus ». Les métaphores funèbres, les motifs causant la mort et les références à des figures mythologiques liées à la mort, comme les Parques (I, 6, 15)⁵⁶⁶ ou encore Dis (I, 6, 111)⁵⁶⁷, parsèment le recueil. Par ailleurs, les épisodes de supplice de l'élégie 2 mettent en scène des victimes mortes-vivantes qui évoquent non plus des motifs antiques mais bien médiévaux, avec des images rappelant l'iconographie des danses macabres : « Dēpile stat mentum, vultus vacat ārea pelle : / Nōn secus ac pingī mortua calva solet. » (I, 2, 57-58). Le motif de la faux fait également son apparition à la fin du poème, au terme du calvaire des suppliciés : « Quid necis ingenium et falcis renovāmus acūmen ? / Est necis ingenium, falx et acūta satis. » (I, 2, 153-154).

Outre l'ambiance sépulcrale qui traverse le recueil, la Nouvelle-France de Le Brun présente le même froid glacial que la Tmes d'Ovide. Dans ses poèmes d'exil, c'est bien du froid scythe que le poète se plaint le plus : « [...] Scythicō quid frīgore peius ? » (*Pontiques*, I, 3, 37). Les températures extrêmement basses sont en effet un phénomène marginal pour les Romains, habitués à des températures plus douces. Ovide évoque alors un climat insupportable⁵⁶⁸ ainsi qu'un paysage enneigé et constamment figé par le gel et le froid, comme dans les images suivantes : « assiduō frīgore »⁵⁶⁹, « undās concrētās »⁵⁷⁰, « rigidās aquās »⁵⁷¹, « gelidæ frīgora brūmæ »⁵⁷², ou encore « frīgore cōstitit Hister »⁵⁷³. Chez Le Brun, il est aussi question de rivières figées sous une épaisse couche de glace, de chemins verglacés et de barbes et de chevelures raidies par le gel, autant de portraits du froid qu'il emprunte à son modèle :

⁵⁶⁶ *NGD*, I, 6, 15 : « Nī revolūta parent abscindere stāmina Parcæ ».

⁵⁶⁷ *NGD*, I, 6, 111 : « Tartareī nōn hīc aperīs penetrālīa Dītis ».

⁵⁶⁸ Ovide, *Tristes*, III, 3, 7 : « Nec cælum patior, nec aquīs adsuēvimus istīs ».

⁵⁶⁹ Ovide, *Tristes*, III, 2, 8.

⁵⁷⁰ Ovide, *Tristes*, III, 10, 31-32.

⁵⁷¹ Ovide, *Tristes*, III, 10, 48.

⁵⁷² Ovide, *Tristes*, IV, 7, 1.

⁵⁷³ Ovide, *Tristes*, V, 10, 1.

<i>Nova Gallia Delphino (Le Brun)</i>	<i>Tristes et Pontiques (Ovide)</i>
« Marmoreōque rigent vīncta fluenta gelū. » (I, 1, 22)	« Terraque marmoreō est candida facta gelū. » (<i>Tristes</i> , III, 10, 10)
« Æquālēs aperit lūbrica testa viās. » (I, 4, 12)	« Lūbricaque inmōtās testa premēbat aquās. » (<i>Tristes</i> , III, 10, 38)
« Sæpe sonat glaciēs agitātō pendula crīne, / Sæpe gelū mentum candidiore nitet. » (I, 4, 25-26)	« Sæpe sonant mōtī glaciē pendente capillī / Et nitet inductō candida barba gelū. » (<i>Tristes</i> , III, 10, 21-22)
« Terra latet nivibus, dēnsā latet arbore cælum. » (I, 4, 29)	« Tēctaque brūmālī sub nive terra latet. » (<i>Pontiques</i> , IV, 5, 4)

Si Le Brun s'inspire des hivers glaciaux du Pont-Euxin pour rendre compte de la rudesse du climat canadien, les descriptions de l'épouvantable froid scythe proposées par Ovide remontent en réalité à une tradition littéraire plus ancienne de portraits du froid en contrées étrangères⁵⁷⁴, que l'on retrouvait déjà chez Hérodote, avec l'expédition de Darius contre les Scythes⁵⁷⁵. Virgile avait d'ailleurs adopté cette tradition lors de l'excursus sur les bergers scythes de ses *Géorgiques*⁵⁷⁶, tout comme Ovide qui fait allusion au froid de Scythie dans ses *Métamorphoses*⁵⁷⁷.

Dans l'élégie 4, Le Brun multiplie les descriptions de décors enneigés avec trente-huit occurrences des noms « nix » ou « pruina » et de l'adjectif « niveus », ainsi que sept occurrences du nom « gelu » ou de la racine *glaci-*. L'on y observe également un certain nombre de mots construits sur la racine *candid-* (v. 2, 4, 26, 57 et 79), qui alimentent peut-être un jeu de mots avec le nom de la région des *Canadenses*, comme le souligne Peter O'Brien⁵⁷⁸. Plus largement, l'élégie 4 contient une surabondance de noms, d'adjectifs et de verbes appartenant au champ lexical de la couleur blanche : « candidus »⁵⁷⁹, « candor »⁵⁸⁰, « cānus »⁵⁸¹, « albēscere »⁵⁸², « albus »⁵⁸³ et « albēre »⁵⁸⁴. Dans cette élégie, le blanc prend tour à tour

⁵⁷⁴ VIDEAU-VELIBES Anne, *op. cit.*, p. 110.

⁵⁷⁵ Hérodote, *Histoires*, IV, 28.

⁵⁷⁶ Virgile, *Géorgiques*, III, 365-366 : « Et tōtæ solidam in glaciem vertēre lacūnæ / Stīriaque impexīs indūruit horrida barbīs. »

⁵⁷⁷ Ovide, *Métamorphoses*, I, 64-65 : « [...] Scythiam septemque triōnēs / Horrifer invāsīt Boreās [...] ».

⁵⁷⁸ O'BRIEN Peter, « La *Franciade* de Le Brun : poétique ovidienne de l'exil en Nouvelle-France », *op. cit.*, p. 56.

⁵⁷⁹ *NGD*, I, 4, 2 et 26.

⁵⁸⁰ *NGD*, I, 4, 4, 57 et 79.

⁵⁸¹ *NGD*, I, 4, 84.

⁵⁸² *NGD*, 4, 21, 49 et 51.

⁵⁸³ *NGD*, I, 4, 22, 39, 45, 75 et 76.

⁵⁸⁴ *NGD*, I, 4, 39 et 69.

diverses connotations, renvoyant tantôt à un idéal de pureté, tantôt à la candeur, tantôt à la sagesse de l'âge, tantôt au bonheur tant recherché. Mais toute prédiction d'un lendemain heureux (« candidus », « niveus » ou « albus » en latin) est vaine et chaque jour se révèle plus sombre que le précédent : « Fallitur et niveum laudat vulpēcula corvum, / Quī mihi vel niveum dīxerit esse diem. / "Crastinus albus erit" dīcō ; nōn crastinus albet ; / Mīror, dīcō : "Diēs proximus albus erit". / Tertius est istō nigrrior prīmōque secundus » (I, 4, 37-41). La narratrice de Le Brun surenchérit en déclarant que contrairement au cycle naturel voulant qu'il y ait, entre les bons et les mauvais moments, la même alternance que celle du cycle des saisons, elle n'aurait quant à elle pas droit au bonheur et le *locus amœnus* lui reste un idéal inaccessible : « Nix quotiēs fētīs tegit æthera turbida nimbīs, / Lætior innūbī mox nitet ōre diēs. / Nix mihi perpetua est neque nōs albescimus illa : / Mēns mihi cum nigrō corpore nigra manet. » (I, 4, 47-50).

d. Motif de l'impossibilité d'exprimer

Dans la poésie antique, le motif de l'impossibilité d'exprimer se décline de plusieurs manières et touche autant la difficulté du sujet à décrire en soi que les conditions dans lesquelles l'auteur se trouve et qui compliquent sa démarche d'écriture.

Le Brun insiste dans ses poèmes sur l'impossibilité d'exprimer le caractère insoutenable de la réalité canadienne. Ainsi, les descriptions des bois de Nouvelle-France dans l'élégie 1 se heurtent à l'impossibilité de ne jamais pouvoir les rendre fidèlement pour ce qu'ils sont⁵⁸⁵. Les tentatives d'exprimer l'indicible, prises dans le mouvement général d'errance qui fait l'objet de tout le poème, tournent en rond : le mot « orbis » revient six fois⁵⁸⁶, le préfixe *-re* revient sept fois (« *silva recurva* »⁵⁸⁷, « *via repetenda* »⁵⁸⁸, « *cursū recursū* »⁵⁸⁹, « *repetit pēs iter* »⁵⁹⁰, « *revolūbilis viātor* »⁵⁹¹ et « *It, redit, ēmēsum sæpe remēsus iter* »⁵⁹²) et la métaphore du labyrinthe est répétée trois fois⁵⁹³. Comme si ces détours discursifs ne suffisaient pas, l'anaphore de l'adverbe « vix », répété cinq fois dans l'élégie 1, comme un aveu d'impuissance,

⁵⁸⁵ BARTON William, *op. cit.*, p. 6.

⁵⁸⁶ Aux vers 5, 29, 51, 54, 55 et 57.

⁵⁸⁷ *NGD*, I, 1, 48.

⁵⁸⁸ *NGD*, I, 1, 49.

⁵⁸⁹ *NGD*, I, 1, 49.

⁵⁹⁰ *NGD*, I, 1, 52.

⁵⁹¹ *NGD*, I, 1, 55.

⁵⁹² *NGD*, I, 1, 56.

⁵⁹³ *NGD*, I, 1, 29, 33 et 47 : « *Flexilis incurvōs sinuat labyrinthus in orbēs* », « *Vix tot inexplicitī crētēa volumina sæptī* » et « *Nōn labyrinthēi tot habet fallācia lūcī* ».

confirme l'impossibilité de toucher du doigt l'inexprimable⁵⁹⁴ : « Vix tot vorticibus cōstat Mæandricus amnis ; / Herculeum vix tot flexibus errat iter. / Vix tot inexpliciti Crētēa volumina sæpti » (I, 1 31-33) , « Vix Scythicæ veprēta colant impūne sorōrēs » (I, 1, 45) et « Et quod habēre putat, vix habet ullus iter » (I, 1, 60).

Chez Ovide, l'impossibilité de traduire en mots les maux qui l'accablent ne vient pas seulement d'un abattement physique et moral tel qu'il troublerait ses capacités d'expression, mais surtout du fait que l'étendue de ses souffrances dépassent l'entendement : « Sī vōx īnfragilis, pectus mihi firmitus āere, / Plūraque cum linguīs plūribus ōra forent, / Nōn tamen idcirco complecterer omnia verbīs, / Māteriā vīrēs exsuperante meās. » (*Tristes*, I, 5, 53-56). Dans le poème rapportant les tourments infligés par les Canadiens à leurs captifs, ce n'est pas non plus la dégradation du corps qui empêche le sujet de témoigner, mais bien l'atrocité de cette *dolor* qu'il serait possible d'infliger mais insupportable à raconter : « Quod præstāre audet, tibi scribere dextra veretur / Quæque dolor nōn est ferre, referre dolor. » (I, 2, 151-152).

Dans l'élégie 4, *Nova Gallia* témoigne en outre des contraintes matérielles qui rendent difficile l'expression de son message⁵⁹⁵ : « Quid nive nōn possim, potuit sī pulvere scribī ? » (I, 4, 1). Ce premier vers fait allusion au mythe d'Io, rapporté dans les *Métamorphoses* : transformée en génisse et dépourvue de parole, elle fut réduite à tracer des lettres dans le sable pour faire connaître son destin à son père⁵⁹⁶. En Nouvelle-France, les lettres que l'on trace dans la neige blanche ne peuvent qu'être invisibles au lecteur : « Candida namque meā sēpia facta nive. / Littera quippe suō fulget dēpicta colōre, / Et merus in niveō carmine candor inest. / Non habet externum, proprium gerit illa colōrem, / Quæ niveō, propriō charta colōre nitet. » (I, 4, 2-6). Le Brun évoque à travers la lettre (« littera ») et le support d'écriture (« charta ») une culture de l'écrit qui fait pourtant défaut à *Nova Gallia*, c'est pourquoi il substitue à la fois sa propre plume et des références communes avec ses destinataires, aux voix des communautés autochtones du Canada, inaudibles à leurs interlocuteurs européens, se faisant le porte-parole de ce qu'il imagine être leur appel à l'aide.

⁵⁹⁴ BARTON William, *op. cit.*, p. 6.

⁵⁹⁵ O'BRIEN Peter, « Si potes exemplo moveri, non propiore potes : Emotional Reciprocity in Laurent Le Brun's *Nova Gallia* », *op. cit.*, p. 157.

⁵⁹⁶ Ovide, *Métamorphoses*, I, 647-650 : « [...] sī modo verba sequantur, / Ōret opem nōmenque suum cāsusque loquātur ; / Littera prō verbīs, quam pēs in pulvere dūxit, / Corporis indicium mūtātī trīste perēgit. »

e. Nova Gallia, déesse tutélaire de la Nouvelle-France

Dans la dédicace de circonstance de *Nova Gallia* au Dauphin, Le Brun revendique explicitement la nature allégorique de sa narratrice, sur le modèle de Claudien dans son panégyrique *De Consulatu Stilichonis*, où ce dernier personnifie les nations *Hispania*, *Gallia*, *Brittania*, *Africa* et *Cenotria*, implorant chacune successivement l'*Urbs*, qui prend elle-même les traits de la divinité tutélaire *Roma*, d'accéder à leurs supplications⁵⁹⁷. Il écrit ainsi : « Porro hīc quotiēs Novam Galliam lēgeris, loquentemque audieris, intellige Poētārum mōre quasi deam Novæ Franciæ Præsidem, quam imitātus Claudiānum aliquandō doctam et perītam rērum, aliquandō barbaram et incultam indūcō. »⁵⁹⁸ Si le *topos* classique de la déesse nationale exploité par Claudien a inspiré le poète néolatin, celui-ci s'inscrit aussi dans une tradition moderne d'allégories des nations répandue dans les littératures de l'Ancien Régime⁵⁹⁹ et qui se manifeste aussi en langue vernaculaire, par exemple chez Pierre de Ronsard⁶⁰⁰, Joachim du Bella⁶⁰¹ ou encore Agrippa d'Aubigné⁶⁰², qui personnifient la France sous les traits d'une figure maternelle protectrice pour la patrie et ceux qui la peuplent. D'autres auteurs avant Le Brun avaient d'ailleurs déjà appliqué à la Nouvelle-France le procédé de la prosopopée, comme Marc Lescarbot dans son épître « À la France », où il présente la colonie comme la sœur de la Vieille-France, comme le fait Le Brun dans sa dédicace⁶⁰³, ou encore Gabriel Sagard dans sa « Plainte de la Nouvelle France dicte Canada à la France sa Germaine »⁶⁰⁴.

Dans la *Franciade* de Le Brun, *Nova Gallia* remplit une double fonction : à la fois elle représente le territoire de la Nouvelle-France dans ses dimensions topographiques et elle incarne les Premières Nations qui vivent sur ce territoire et en subissent les désagréments.

⁵⁹⁷ Claudien, *De Stilichonis Consulatu*, II, 230-269.

⁵⁹⁸ « Dès à présent, à chaque fois que tu liras le nom de Nouvelle-France, à chaque fois que tu l'entendras parler, il faudra comprendre, selon l'usage des poètes, qu'il s'agit de la déesse tutélaire de la Nouvelle-France, que je dépeins, à l'imitation de Claudien, tantôt savante et instruite des événements, tantôt barbare et inculte. » (Nous traduisons).

⁵⁹⁹ PIOFFET Marie-Christine, « De l'Ancienne à la Nouvelle-France : le rayonnement de la *Gallia christiana* dans les *Relations* des jésuites. », *Littératures classiques*, vol. 76 (3), 2011, p. 156.

⁶⁰⁰ RONSARD Pierre de, *Continuation du Discours des misères de ce temps*, 93-94 : « Ainsi en avortant vous avez fait mourir / La France vostre mere, en lieu de la nourrir. »

⁶⁰¹ DU BELLAY Joachim, *Les Regrets*, IX, 1 : « France, mère des Arts, des Armes et des Lois ».

⁶⁰² D'AUBIGNÉ Agrippa, *Les Tragiques*, I, 97 : « Je veux peindre la France une mere affligée ».

⁶⁰³ NGD, dédicace : « Cuī [Virgini] dicāta est Antīqua Gallia, ut Nova Jōsēphō ; soror utraque Francia utrīque conjugī. » Nous traduisons : « La Vieille-France fut consacrée à la Vierge comme la Nouvelle le fut à Joseph ; pour une France, deux sœurs respectivement consacrées à chacun des deux époux. »

⁶⁰⁴ SAGARD Gabriel, *Le Grand voyage du pays des Hurons suivi du Dictionnaire de la langue huronne*, éd. Jack Warwick, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, « Bibliothèque du Nouveau Monde », 1998, p. 462-470.

Tantôt elle s'exprime à la première personne en parlant d'elle-même⁶⁰⁵, tantôt elle se fait le témoin de ses hôtes dans des passages narratifs à la troisième personne. Tantôt elle devient le paysage et prend une voix féminine, tantôt elle se met dans la peau de ses habitants et retourne au masculin⁶⁰⁶. Par ailleurs, la féminisation de *Nova Gallia* permet au lecteur d'établir un lien entre la plainte de la Nouvelle-France au Dauphin et celle d'une jeune femme abandonnée en quête de la pitié d'un héros⁶⁰⁷, comme le suggère le poète par son dialogue intertextuel avec les *Héroïdes*⁶⁰⁸ et par le changement de titre du livre II au profit d'une filiation avec cette œuvre à partir de l'édition de 1650⁶⁰⁹.

C'est cette personnification d'une *Nova Gallia* incarnant à la fois le territoire et la population canadienne qui permet à Le Brun de transformer l'appel individuel d'un exilé – auquel il emprunte les références littéraires familières à son lectorat – en un plaidoyer collectif pour le salut de la Nouvelle-France⁶¹⁰.

3. Construction de l'opposition entre civilisation française catholique et « sauvagerie canadienne » et articulation des projets colonial et missionnaire

Les points précédents ont montré comment la *Franciade* de Le Brun s'approprie la rhétorique mobilisée par les *Relations* de ses confrères jésuites tout en l'ancrant encore davantage dans l'héritage littéraire de la latinité classique. Nous avons plus spécifiquement insisté sur la manière dont ces élégies modernes récupèrent le matériel poétique laissé par Ovide pour faire de la complainte individuelle d'un exilé une prière pour la rédemption collective de tout un peuple.

Dans les pages qui suivent, nous développerons la façon dont Le Brun construit l'opposition entre, d'une part, la civilisation française et le catholicisme et, d'autre part la

⁶⁰⁵ Par exemple en I, 1, 11-12.

⁶⁰⁶ O'BRIEN Peter, « Si potes exemplo moveri, non propiore potes : Emotional Reciprocity in Laurent Le Brun's *Nova Gallia* », *op. cit.*, p. 155.

⁶⁰⁷ *Ibid.*, p. 160.

⁶⁰⁸ En atteste notamment le recours à l'expression « Mē miseram » en I, 4, 35, bien connue du lecteur des *Héroïdes* (Ovide, *Héroïdes*, 5, 7, 15, 17 et 19).

⁶⁰⁹ Dans les dernières éditions de ses recueils d'élégies sur le Canada, Le Brun intitule le livre II *Epistulae Heroïdum*.

⁶¹⁰ MILEWSKA-WAŻBIŃSKA Barbara, « Kilka uwag na temat recepcji twórczości Owidiusza w chrześcijańskiej poezji nowołacińskiej doby baroku », *Symbolae philologorum Posnaniensium Graecae et Latinae*, vol. 33 (1), 2023, p. 229.

« sauvagerie canadienne », mais aussi comment il légitime le projet colonial de la monarchie de France à travers la célébration de la figure du Dauphin, le tout en ayant recours aux filtres de l'intertextualité classique. Nous nous pencherons plus particulièrement sur la façon dont l'autochtone de Le Brun prend le contrepied des dogmes chrétiens et sur les traits culturels et de caractère, mis en avant au fil des poèmes, qui contribuent à dessiner un portrait de « sauvage » en demi-teinte, après quoi nous mettrons en lumière le rôle réservé au Dauphin dans l'ensemble des poèmes du premier livre, ainsi que la mission civilisatrice qu'ils promeuvent.

Le livre I de la *Nova Gallia Delphino* construit, au fil des poèmes, une opposition entre civilisation française catholique et « sauvagerie canadienne », suggérant la supériorité de la première sur la seconde. Tout comme le Pont-Euxin d'Ovide est présentée comme une *barbara terra*⁶¹¹, une *dira regio*⁶¹², un *invisus locus*⁶¹³ situé aux confins de la civilisation romaine, Le Brun met en évidence un contraste entre la région qu'il décrit et ceux qui la peuplent et la civilisation depuis laquelle il écrit.

D'une part, le poète insiste particulièrement, dès la première élégie, sur l'immensité du territoire canadien, en associant d'emblée cette caractéristique à l'absence de civilisation : « Mille bis aeternā prōtenditur arbore leucās, / Umbrōsus tōtus, nec cereālis ager. / Nec mīrum haud aliā resecātur silva secūrī / Quam quā tempus edāx omnia falce metit. » (I, 1, 15-18). À ce titre, il abonde dans le sens de la littérature missionnaire qui présente l'étendue des forêts comme le reflet d'un espace vierge de toute civilisation⁶¹⁴ : les hyperboles qualifiant la profondeur du paysage⁶¹⁵ ne sont effectivement pas inédites dans la poésie de Le Brun et sont déjà fréquentes sous la plume des missionnaires de la Compagnie de Jésus⁶¹⁶. Les *Relations* mettent par ailleurs déjà l'accent sur le caractère désert du paysage et sur la portée symbolique de celui-ci⁶¹⁷.

⁶¹¹ Ovide, *Tristes*, III, 1, 8 : « In quā scribēbat, barbara terra fuit. »

⁶¹² Ovide, *Tristes*, III, 3, 5-6 : « Quem mihi nunc animum dirā regiōne jacentī / Inter Sauromatās esse Getāsque pūtēs ? »

⁶¹³ Ovide, *Tristes*, V, 7, 24 : « Absit ab invīsīs et tamen umbrā locīs. »

⁶¹⁴ JACQUIN Philippe, *op. cit.*, p. 12.

⁶¹⁵ Voir par exemples LE BRUN Laurent, *Nova Gallia Delphino*, I, 1, 15 et 66 : « Mille bis [...] leucās » et « Lātior ut cælō [...] locus. »

⁶¹⁶ GRAS Laurent, *op. cit.*, p. 25. (Voir CAMPEAU Lucien, *Monumenta Novae Franciae*, *op. cit.*).

⁶¹⁷ GRAS Laurent, *op. cit.*, p. 27.

a. *L'obscurité et l'errance comme métaphores de l'erreur spirituelle*

Les première et cinquième élégies dessinent une nature sauvage et inculte où le voyageur et le lecteur se perdent, ainsi que l'obscurité dans laquelle est plongée la Nouvelle-France. Cette errance et ce brouillard annoncés dans les titres respectifs des deux poèmes, « *Difficultas itinerum in silvis* » et « *Domus et umbra silvarum* », sont le reflet de l'erreur spirituelle imputée à ses habitants. Les recoins inaccessibles à la lumière des astres, représentés sous les traits d'Apollon et de Diane (I, 1, 23)⁶¹⁸, rappellent l'épaisse forêt de l'acte III de la tragédie *Œdipe* de Sénèque⁶¹⁹, théâtre du rituel sacerdotal initié par Tirésias, avec son « *pīnus Phoebō obvia* »⁶²⁰ et son « *ūmor lūcis Phoebī īnscius* »⁶²¹. Cette allusion à l'absence de lumière lunaire et solaire contient aussi une probable référence à la caverne de Cacus, adversaire d'Hercule⁶²², dans le chant VIII de l'*Énéide* : « *Hic spēluncā fuit [...] / Sēmihominis Cācī faciēs quam dīra tenēbat / Sōlīs inaccessam radiīs [...]*. » (Virgile, *Énéide*, VIII, 193-195). La déesse poursuit et en se plaignant des ténèbres et du destin qui l'accablent, ayant recours à un lexique à connotation sinistre voire lugubre, qui investit la métaphore de l'égarement spirituel : « *umbrōsus* »⁶²³, « *silva malōrum* »⁶²⁴, « *sors truncō dūrior* »⁶²⁵, « *horrificant brumæ imbrēs* »⁶²⁶, « *sepulcrālēs nivēs* »⁶²⁷ et « *silva catēnātīs opāca veprētīs* »⁶²⁸. Dans le cinquième poème, Le Brun introduit un dialogue avec la première élégie des *Pia desideria* de son contemporain Herman Hugo, un autre Jésuite qui prête à une pécheresse un discours dans lequel elle se confesse sur sa conduite, qu'elle juge elle-même pire que celles des Scythes, et sur son incapacité à distinguer sa propre nuit : « *Nōn ego tam trīstēs Scythicō, puto, cardine lūnās [...]*. / *Nocte, suam noctem populus videt ille silentum, / Et sē, Cimmeriī, Sōle carēre vident : / [...]* *Ipsa suam noctem mēns miseranda videt.* »⁶²⁹ Chez Le Brun, les Canadiens aussi se livrent sur l'ampleur et la persistance de leurs péchés ainsi que sur leur impuissance à reconnaître leur propre nuit : « *Perpetuā nemoris vitiūque in nocte morāmur. / Hanc geminam noctem, quot doliūre diēs ! / Nōn habet hās populus tenebrās Scythicusque silentumve, / Hi sōlem absentī*

⁶¹⁸ *NGD*, I, 1, 23 : « *Sunt et inaccessī Phœbō Phœbæque recessus* ».

⁶¹⁹ BARTON William, *op. cit.*, p. 4.

⁶²⁰ Sénèque, *Œdipe*, 540-541.

⁶²¹ Sénèque, *Œdipe*, 545-446.

⁶²² Cette allusion mythologique invite le lecteur à établir une analogie entre l'ennemi monstrueux du héros grec et le territoire hostile à conquérir par le Hercule français de Le Brun, à savoir le Dauphin (voir *NGD*, I, 6, 8).

⁶²³ *NGD*, I, 1, 16.

⁶²⁴ *NGD*, I, 1, 19.

⁶²⁵ *NGD*, I, 1, 20.

⁶²⁶ *NGD*, I, 1, 21.

⁶²⁷ *NGD*, I, 1, 24.

⁶²⁸ *NGD*, I, 1, 25.

⁶²⁹ HUGO Herman, *Pia desideria emblematis, elegiis et affectibus Sanctorum Patrum illustrata*, 1, 5, 13-14 et 20.

sōle deesse vident. / Hīc dēnsae horrificant spissā cālīgine noctēs / Nec possum noctem nocte vidēre meam. » (I, 5, 67-72). Le vers hypermètre qui aboutit à une élision au vers 70, permettant un enjambement avec le vers précédent, traduit aussi la fatalité de cet enchaînement.

Le poète reprend également le motif de l'errance, que l'on retrouve à la fois dans les écrits missionnaires sur la Nouvelle-France⁶³⁰ et chez plusieurs héros de la littérature classique. Il a ainsi recours à un certain nombre de références mythologiques pour tenter de dire l'indicible égarement qui perd quiconque s'aventure en *Nova Gallia*. Il compare d'abord les sentiers confus des forêts au labyrinthe crétois et le voyageur qui ose s'y hasarder à un Thésée en quête d'un guide : « Flexilis incurvōs sinuat labyrinthus in orbēs⁶³¹ ; / Sum Thēseus, sed quis prōvida Gnōsis erit ? » (I, 1, 29-30). Dans ce distique, la « prōvida Gnōsis » désigne littéralement une Ariane capable de délivrer *Nova Gallia* de son brouillard, mais aussi certainement la connaissance de Dieu à travers la « gnose » (par allégorie du nom « Gnōsis »), philosophie qui se fonde sur une révélation intérieure permettant d'accéder à la compréhension des choses divines ainsi qu'aux mystères menant au salut⁶³². Les vers suivants insistent sur le caractère tortueux de l'odyssée canadienne avec une allusion au fleuve Méandre, dont le cours éternise l'hexamètre de plusieurs spondées, une comparaison avec le parcours d'Hercule et une nouvelle référence explicite au labyrinthe de Minos, déjà évoqué un peu plus haut dans le poème, le tout appuyé par l'anaphore de l'expression « vix tot » qui traduit l'euphémisme du récit par rapport au nombre de détours, devenant alors la métaphore d'un propos qui ne cesse lui aussi de tourner sur lui-même : « Vix tot vorticibus cōnstat Mæandricus amnis ; / Herculeum vix tot flexibus errat iter. / Vix tot inexplicitī crētēa volumina sæptī. » (I, 1, 31-33). L'allusion du vers 32 au dilemme moral d'Hercule à la croisée des chemins du vice et de la vertu (Xénophon, *Mémoires*, II, 1, 21-34), rappelle au lecteur que les ambages dont il est question sont aussi psychiques. Le poète poursuit au vers 34 en employant le terme polysémique « error », signifiant dans sa première acception l'errance et, par glissement de sens sur le terrain de l'esprit, l'erreur. *Nova Gallia* évoque par ailleurs les attributs de son paysage, parmi lesquels des « antra » (I, 1, 35) qui, dans l'imaginaire humaniste, doivent évoquer l'allégorie de la caverne de l'ignorance de Platon : des antres dont la protagoniste, point encore initiée à la foi

⁶³⁰ Par exemple dans le *Grand voyage au pays des Hurons* de Gabriel Sagard, où l'on peut lire qu'il est impossible de se déplacer seul dans les forêts sans s'égarer, à moins d'être accompagné d'un natif (JACQUIN Philippe, *op. cit.*, p. 48).

⁶³¹ La description du labyrinthe nous vient d'un passage parallèle puisé chez Catulle, dans une référence à l'épisode du fil d'Ariane (Catulle, 64, 114 : « Nē labyrinthēis ē flexibus ēgredientem »).

⁶³² Cette dernière hypothèse est formulée par William Barton dans son article déjà cité précédemment (BARTON William, *op. cit.*, p. 5).

chrétienne, serait en l'occurrence prisonnière. Toujours dans cet esprit de dédale, le poète utilise en abondance la racine « cur- » pour dépeindre l'atmosphère inextricable qui se présente au lecteur : « incurvōs »⁶³³, « curva / recurva »⁶³⁴, « cursū, recursū »⁶³⁵, « curvum »⁶³⁶, « cursūs »⁶³⁷ et « cursum »⁶³⁸. Le vers 49 contient par ailleurs une allusion intertextuelle au carrousel troyen dans le chant V de l'*Énéide*⁶³⁹.

En définitive, les forêts canadiennes, obscures et confuses, deviennent la métaphore filée de l'égarement spirituel vis-à-vis du chemin qui mène à Dieu, comme cela est explicité aux vers 37-38 : « Dum vagus ā rēctō dēflectit calle viātor, / Ūnum, vōta Deō fundere, restat iter. ». La « via rēcta » est en soi une expression religieuse bien connue pour désigner une vérité dogmatique et le « rēctus callis » évoqué par Le Brun, dont s'écarte le voyageur, vient directement d'Isaïe 26:7⁶⁴⁰, tandis que Juges 5:6 parle de « callēs dēviī »⁶⁴¹. Un peu plus loin, *Nova Gallia* se présente comme un nouveau-né illégitime, abandonné sur le bord de la route⁶⁴², ce qui constitue une nouvelle allusion biblique, assimilant les origines funestes de la Nouvelle-France à celles de la Jérusalem d'Ézéchiel 16:5 : « [...] sed projecta es super faciem terra in abjectione anima tua in die qua nata es. »

b. Renversement des fondements du christianisme

Au fil des poèmes, Le Brun s'applique à démontrer l'hérésie des populations canadiennes, en exposant tout ce qui dans leur mode de vie incarne le péché et constitue un renversement des préceptes chrétiens. Il décrit à plusieurs reprises des pratiques illustrant certains des péchés capitaux et d'autres qui enfreignent directement les Dix Commandements de la tradition catholique.

⁶³³ *NGD*, I, 1, 29.

⁶³⁴ *NGD*, I, 1, 48.

⁶³⁵ *NGD*, I, 1, 49.

⁶³⁶ *NGD*, I, 1, 51.

⁶³⁷ *NGD*, I, 1, 53.

⁶³⁸ *NGD*, I, 1, 69.

⁶³⁹ Virgile, *Énéide*, V, 583 : « Inde aliōs eineunt cursūs aliōsque recursūs. »

⁶⁴⁰ Is 26:7 : « Semita iusti recta est rectus callis iusti ad ambulandum. »

⁶⁴¹ Jg 5:6 : « [...] ambulaverunt per calles devios. »

⁶⁴² *NGD*, I, 1, 41 : « Dēseror, ut triviīs expōnit adultera nātum. »

Transgression des commandements divins

Tout d'abord, les autochtones sont accusés de violer le premier commandement⁶⁴³ puisque leur relation avec Dieu est présentée tantôt comme inexistante, tantôt comme sacrilège. Le Brun affirme en effet que ceux-là jugent Dieu impuissant face à la prière et au péché (I, 7, 33-34)⁶⁴⁴ et qu'ils ne croient pas aux dogmes chrétiens comme la sainteté ou encore l'Enfer (I, 7, 37-38)⁶⁴⁵. En outre, le poète met dans la bouche de *Nova Gallia* un aveu de mécréance qui s'accompagne d'une apologie hédoniste des plaisirs comme seuls maîtres : « Vindictam præter, Venerem geniumque gulamque, / Nūllum suspicimus suscipimusque deum. » (I, 7, 43-44). Il ajoute encore qu'en Nouvelle-France, l'amour pour la vie terrestre est tel qu'il en résulte un mépris pour l'Au-delà : « Perpetuōs sī vīta diēs dūcenda darētur, / Alterius vītæ vix foret ūllus amor » (I, 7, 35-36). Les Canadiens de Le Brun confessent également remettre leur esprit entre les mains de sorciers et de démons qu'ils considéreraient comme leurs prophètes⁶⁴⁶ : « Prō doctōre mihī magus est, prō nūmine dæmōn, / Prō vērīs crēdī vātibus ambo solent. » (I, 7, 39-40). De cette différence de paradigme spirituel résultent des manquements à la foi chrétienne et des pratiques jugées profanes par le poète jésuite, qui reproche aux Premières Nations d'abattre tant de bêtes sans jamais en immoler aucune à Dieu (I, 7, 45)⁶⁴⁷, mais aussi de célébrer chaque jour avec une égale dévotion – au mépris de celui des commandements qui exige de sanctifier le jour du Seigneur⁶⁴⁸ : « Dīxeris aut nūllōs, aut fēstōs dīxeris omnēs, / Namque parī veneror relligiōne diēs. » (I, 7, 29-30). Un autre commandement divin, celui de l'amour de son prochain, est tourné en dérision par les autochtones des élégies de Le Brun : à la formule de Lv 19:18 (« Tu aimeras ton prochain comme toi-même »)⁶⁴⁹, *Nova Gallia* répond qu'elle ne peut honorer cette obligation qu'en s'aimant elle-même puisque nul ne lui est plus proche qu'elle-même : « Id faciō, propior mē mihi nēmo fuit. » (I, 7, 96). Au lieu d'honorer leurs père et mère⁶⁵⁰, les

⁶⁴³ Le premier des Dix Commandements donnés par Dieu exige des croyants qu'ils ne reconnaissent aucun autre dieu et qu'ils ne célèbrent pas d'idole (Ex 20:2-6 et Dt 5:6-10).

⁶⁴⁴ *NGD*, I, 7, 33-34 : « Quīque Deum sibi posse nihil prōdesse precantī, / Sīc quoque peccantī crēdit obesse nihil. »

⁶⁴⁵ *NGD*, I, 7, 37-38 : « Cælestēs dīvum crēduntur somnia sēdēs, / Crēditur īfernus, fābula vāna, rogus. »

⁶⁴⁶ Le *magus* évoqué par Le Brun fait référence aux « sorciers » omniprésents dans les récits des missionnaires au contact des populations autochtones du Canada. Ces sorciers, aussi appelés devins ou jongleurs, étaient régulièrement sollicités pour guérir les malades mais aussi pour interpréter les rêves, qui revêtaient une importance capitale dans la vie des communautés indigènes. Le *dæmōn* pourrait référer à l'entité immatérielle (ou *oki*) qui, selon les traditions spirituelles locales, gravite autour de l'enveloppe charnelle de tout être et qui est capable de transcender celle-ci durant le sommeil pour voyager dans le monde des rêves et apporter des réponses aux défis du monde terrestre. Le Jeune explique notamment dans sa *Relation* de 1634 que les « Sauvages » ont foi en leurs songes et qu'ils agissent selon ce qui leur est dicté durant leur sommeil (LE JEUNE Paul, *op. cit.*, p. 63).

⁶⁴⁷ *NGD*, I, 7, 45 : « Ex tantīs vix brūta Deō cadit hostia brūtīs. »

⁶⁴⁸ Dt 5:12-15 : « Observe le jour du sabbat pour le sanctifier [...]. » (Voir aussi Ex 20:8-11).

⁶⁴⁹ Voir aussi Mt 22:39 et Mc 12:31.

⁶⁵⁰ Voir Ex 20:12 et Dt 5:16 : « Honore ton père et ta mère [...]. »

habitants de la *Nova Gallia* les assassinent volontiers lorsque ceux-ci les encombrant par leur vieillesse ou leur maladie et que les Parques elles-mêmes refusent de les en débarrasser : « Namque sēnem occīdit, quandō nōn occidit ultrō, / Mātre[m] nāta, patrem nātus avumque nepōs. / Nī revolūta parent abscindere stāmina Parcæ / Impatiente parēns prōlis ab ēnse cadit. / Cumque cibīs nōlit, semel ūnō fūnere pāscit » (I, 6, 13-17). Pour appuyer le caractère dramatique du récit, ces vers contiennent une allusion à un passage des *Satires* d'Horace dans lequel le parricide Oreste exécute sa mère par le fer dans un accès de folie⁶⁵¹. Dans la Rome antique comme chez les chrétiens, le meurtre d'un parent est considéré comme un grave outrage à la piété filiale⁶⁵², ce que Le Brun s'empresse de confirmer avec indignation en I, 6, 19-20 : « Ō pietās, quæ sīc pietātis dōna rependit : / Hæc pia sī sobolēs, impia quālis erit ? ». L'interdiction de tuer⁶⁵³ est plus largement bafouée dans la Nouvelle-France dépeinte par ces élégies, où l'on achève les malades sans vergogne au lieu de les soigner (I, 6, 27-42). Les mariages quant à eux n'y seraient pas pérennes (I, 7, 15)⁶⁵⁴ et l'adultère au sein de ceux-ci serait allègrement pratiqué, au mépris de la loi divine⁶⁵⁵, comme le laisse entendre une allusion au mythe de Mars et Vénus surpris par Vulcain au milieu d'un acte d'infidélité (I, 7, 23-24)⁶⁵⁶. L'action de Vénus, présentée comme une étoile vagabonde, symbolise alors l'instabilité des unions et la non-monogamie au sein des communautés indigènes : « Nōn hīc stēlla Venus stat fixa planēta sed errat : / Ut mare sīc fluitat, quæ Venus orta marī est. » (I, 7, 17-18)⁶⁵⁷. Enfin, le vol et la corruption, aux aussi contraires aux commandements bibliques⁶⁵⁸, semblent être monnaie courante et rester impunis voire être encouragés : « Vīvit et ingenīi celebrātus raptor honōre, / Quīs locuplēs abiit lēgibus, hæret inops. » (I, 7, 79-80).

⁶⁵¹ Horace, *Satires*, II, 3, 133 : « Nec ferrō ut dēmēns genetrīcem occīdis Orestēs. »

⁶⁵² Voir Sénèque, *Phéniciennes*, I, 260-269.

⁶⁵³ Voir Ex 20:13 et Dt 5:17 : « Tu ne tueras pas. »

⁶⁵⁴ *NGD*, I, 7, 15 : « Nōn diuturna duōs inter connūbia dūrant / Sed quī māne venit, sēro recēdit amor. »

⁶⁵⁵ Voir Dt 5:18 : « Tu ne commettras pas l'adultère. » (Voir aussi Ex 20:14).

⁶⁵⁶ *NGD*, I, 7, 23-24 : « Mulciber ignipotens, rūsus tua tēla tuāsque / Sentiat implicitus Marsque Venusque plagās. »

⁶⁵⁷ Historiquement, les conclusions de Le Brun sur les modes de relation des populations autochtones du Canada à l'époque où il publie ses élégies constituent un amalgame. Si les Algonquins pratiquaient la polygamie, celle-ci n'était en revanche pas admise chez les Hurons et les Iroquois (JACQUIN Philippe, *op. cit.*, p. 25). Le divorce quant à lui était toutefois répandu (SHENWEN Ly, *op. cit.*, p. 60). Chez les Montagnais, les rencontres extraconjugales étaient tolérées (TYROLER Marjorie Jane, *op. cit.*, p. 31).

⁶⁵⁸ Ex 20:15 : « Tu ne voleras pas. » (Voir aussi Dt 5:19).

Incarnation des péchés capitaux

Outre la transgression des commandements, la *Nova Gallia* du poète néolatin semble incarner plusieurs des péchés capitaux. La luxure y règne en effet sur chaque jour de l'année (I, 7, 27-28)⁶⁵⁹, sous les traits de Vénus, faisant plus de ravages mortels que la guerre (I, 7, 21-22)⁶⁶⁰. Là-bas, les hommes sont mariés à leurs vices tandis que les femmes sont veuves de leur pudeur (I, 7, 5)⁶⁶¹, à l'image de la déesse tutélaire de leur région (I, 7, 19)⁶⁶², où la « luxuria » devient la génitrice des enfants à naître (I, 7, 7)⁶⁶³. Convergeant avec le témoignage de Le Jeune qui présente ses hôtes comme des êtres lubriques⁶⁶⁴, Le Brun fait état d'une nudité qui serait à l'image d'une condition spirituelle pauvre et qui conduirait à une débauche telle qu'elle fasse rougir Vénus en personne : « Prō vinclīs vestēs reputō, prō carcere tēctum, / Hinc fugit īnsolitō tincta rubōre Venus. » (I, 7, 13-14). L'élégie 3 se focalise sur le péché de gourmandise, en faisant part belle à un grief qui revient lui aussi souvent dans les *Relations* au sujet des Premières Nations, à savoir l'absence de modération pendant les saisons de chasse et le manque de prévoyance en vue des moments où les ressources alimentaires se font plus rares⁶⁶⁵. Le Brun semble ainsi s'inspirer des descriptions de ses confrères pour rendre compte d'une alternance perpétuelle entre festins et épisodes de famine, comme dans les vers suivants : « Aut avidus prædam sprētō vorat igne nec escās / Prōvida per longōs contegit arca diēs. / Quæque diēs hodierna capit, nōn crāstina cernet ; / Sī mihi rēs dēsit, spēs mihi semper adest. / Prandia tunc nōn parca manus sed opīma ministrat, / Optima dē tōtō fercula tōta penū. / Quanta diēs cumque est, epulīs exæstuat omnis ; / Continuum æternat longa culīna dapem. / Haud secus indulget geniō pinguīque polentæ / Ānser Francigenīs ēsca dicāta labrīs. » (I, 3, 27-36)⁶⁶⁶. Pour insister sur cette absence totale d'anticipation, un passage parallèle tiré des *Héroïdes* d'Ovide au vers 30⁶⁶⁷ met l'emphasis sur le dernier recours de ces peuples qui, à l'instar de Léandre, remettent leur avenir entre les mains de l'espérance : « Et rēs nōn semper, spēs mihi semper adest. » (Ovide, *Héroïdes*, 18, 181). D'autres allusions intertextuelles à la poésie ovidienne, notamment

⁶⁵⁹ *NGD*, I, 7, 27-28 : « Nulla diēs sibi nōmen habet sed rīte vocārī / Mercuriī aut Veneris nōmine quæque potest. »

⁶⁶⁰ *NGD*, I, 7, 21-22 : « Multa quidem Māvors armātus prœlia tentat, / Plūra tamen miscet fūnera nūda Venus. »

⁶⁶¹ *NGD*, I, 7, 5 : « Virque marītātus vitiīs, viduāta pudōre. »

⁶⁶² *NGD*, I, 7, 19 : « Nōn pudor ōre sedet, nigrōve modestia vultū. »

⁶⁶³ *NGD*, I, 7, 7 : « Luxuria est genitrix puerī cūnæque laborēs. »

⁶⁶⁴ LE JEUNE Paul, *op. cit.*, p. 117 : « [...] ceux que j'ay conversez sont fort lubriques, et hommes et femmes. »

⁶⁶⁵ LE JEUNE Paul, *op. cit.*, p. 122 : « [...] ils voudroient que nous allassions avec eux manger de leurs vivres tant qu'ils en auroient et ils viendroient aussi manger les nostres tant qu'ils dureroient. Il quand il n'y en auroit plus, nous nous mettrions tous à en chercher d'autres. Voilà leur vie, qu'ils passent en festin pendant qu'ils ont de quoy. »

⁶⁶⁶ Voir aussi I, 3, 99-104 : « Nunc maciē sūdunt, nunc carne triclinia pinguent, / Nunc superesse cibōs jamque deesse vidēs. / Mox cibus opplētā fugiēns ex fauce redundat, / Mox labra, quæ fugiant dicere, labra vorant. / Mūtua succēdunt vincuntque alterna vicissim / Ingluviemque famēs ingluviēque famem. »

⁶⁶⁷ *NGD*, I, 3, 30 : « Sī mihi rēs dēsit, spēs mihi semper adest. »

aux *Métamorphoses*, viennent appuyer la suite du récit, qui semble cette fois calqué sur le témoignage de Le Jeune⁶⁶⁸ : « Nec tam victa citō, quam revocāta famēs. [...] / Carpo cibōs ut aperta potest compingere dextra, / Ut distenta dapēs vīscera ferre queunt. / Quod carnis cumque est, id ventre reconditur, omnēs / Et modiōs, omnēs et superante modōs. » (I, 3, 38 et 41-44). Le parallélisme du vers 52⁶⁶⁹ rappelle quant à lui l'allégorie de la Faim des *Métamorphoses* d'Ovide, aux frontières de la Scythie : « Poscit et adpositīs queritur jejūnia mēnsīs / Inque epulīs epulās quærit ; quodque urbibus esse, / Quodque satis poterat populō, nōn sufficit ūnī, / Plūsq̄ cupit, quō plūra suam dēmittit in alvum. » (Ovide, *Métamorphoses*, VIII, 831-834). L'excès de gloutonnerie en *Nova Gallia* est tel que Le Brun suggère que la faim qui s'en suit serait un moyen de mortifier son corps pour le péché de gourmandise dont on s'est rendu coupable, à la manière d'un jeûne expiatoire⁶⁷⁰ : « Expiat imprānsum convīvia lauta palātum » (I, 3, 73). Le poète évoque par ailleurs la consommation excessive d'alcool, souvent reprochée aux Premières Nations dans les *Relations*, alors même que celui-ci a été introduit par les marchands européens lors de leurs échanges commerciaux avec les populations locales : cette « gēns » serait prête à sacrifier une part de son salut sur l'autel de son ivresse (I, 3, 57-58)⁶⁷¹, tel un « bélier immolé au divin Bacchus » (I, 3, 61)⁶⁷². Pour finir, l'élégie 7 évoque la place de la colère, de la rage et des querelles, qui se substitueraient aux pratiques cultuelles des chrétiens pour les habitants des bois de la Nouvelle-France : « Silvicolæ templum silva est, sunt contio rixæ, / Īra precēs, rabiēs vōta, libīdo Deus. » (I, 7, 31-32).

Autres hérésies diverses

Le rituel de torture de l'élégie 2 implique un renversement des rites liturgiques et baptismaux, lorsque l'eau bénite, traditionnellement utilisée par les chrétiens pour signer ainsi que dans le sacrement du baptême, est employée pour prolonger le supplice des victimes au vers 36 et au vers 42 (qui est un *versus aureus*) : « In rigidās ūstæ præcipitantur aquās » (I, 2, 36) et « Frīgida flagrantem temperat unda rogam. » (I, 2, 42). L'élégie 7, quant à elle, est

⁶⁶⁸ LE JEUNE Paul, *op. cit.*, p. 115-116 : « Ils croient que c'est bestise et stupidité de refuser le plus grand contentement qu'ils puissent avoir en leur paradis, qui est le ventre. [...] que ce peuple, qui met sa dernière fin à manger, soit toujours affamé et ne soit point repeu que comme les chiens [...]. La première action qu'ils font le matin à leur resveil, c'est d'étendre le bras à leur escuelle d'escorce garnie de chair et puis de manger. »

⁶⁶⁹ *NGD*, I, 3, 52 : « Fercula fauce vocant, fercula fauce vorant. »

⁶⁷⁰ Bien qu'en l'occurrence la privation de nourriture soit involontaire.

⁶⁷¹ *NGD*, I, 3, 57-58 : « Distrahat et vītam, sī forte licēbitur ēmptor, / Vīnum vel propriā parte salūtis emat. »

⁶⁷² *NGD*, I, 3, 61 : « Quīn cadit ut sacrō quondam caper hostia Bacchō ? »

empreinte de références bibliques, parmi lesquelles celle de la soumission de l'homme à la chair, aux vers 99-100, qui interrogent la primauté des corps sur les esprits : « Corpora cūr animōs, caro mentem audire recūsās ? / Quod seniōra animīs corpora, mente carō ? » (I, 7, 99-100). L'Épître aux Romains répond que l'homme est avant toute chose un être de chair livré au péché, en dépit de sa raison : « En effet, nous savons que la Loi est spirituelle ; mais moi je suis un être de chair, vendu au pouvoir du péché. [...] Car je me complais dans la loi de Dieu du point de vue de l'homme intérieur ; mais j'aperçois une autre loi dans mes membres, qui lutte contre la loi de ma raison et m'enchaîne à la loi du péché qui est dans mes membres. » (Rm 7:14-23)⁶⁷³. Dans l'élégie 6, le poète tourne en ridicule l'absence de sépulture pour les défunts et le refus d'inhumer leurs dépouilles, ramenant ironiquement ce qu'il considère comme un manque de respect et de charité à un grand honneur fait à des guerriers que l'on refuserait d'enfermer dans des urnes trop petites pour eux : « Vīcīnī veniunt prōmpta sepulcra rubī. / Quī bellō viguēre ducēs, sublīme putrēscunt : / Claudere victōrēs terra subācta timet. / Ductōrum temerāre manūs et brāchia parcit / Pulvis et augustum lādere terra caput : / Scīlicet ingentēs æquāret ut urna triumphōs, / Ūnicus urna capāx dēbuit esse polus. » (I, 6, 42-48). Pour finir, Le Brun condamne ce qu'il présente comme une inversion des rôles sexués qui contrarie les codes occidentaux de la masculinité et de la féminité de l'époque : un *vir uxōrius* qui va puiser de l'eau et s'occupe des tâches domestiques tandis qu'une *mulier virīlis* va couper du bois et s'attèle aux travaux extérieurs. Il se sert alors d'un remarquable accord agrammatical entre *hæc* et *vir* et entre *hic* et *mulier* pour mettre en évidence le caractère absurde de la situation auprès de son lectorat européen.

c. *L'archétype du « sauvage »*

Si l'autochtone de la *Nova Gallia Delphino* n'est pas (encore) instruit à la foi chrétienne, il incarne aussi sous la plume de Le Brun l'archétype parfait du « sauvage ». Personnage bien ancré dans l'imaginaire universel, la figure du sauvage se construit par rapport à un clivage relatif de civilisation et se met nécessairement au service d'enjeux narratifs et idéologiques⁶⁷⁴. Le « sauvage » est donc avant tout la projection d'une antithèse et se caractérise bien souvent par l'absence d'éducation, de religion mais encore des lois supposées être au fondement de la civilisation. C'est bien à travers ce type de lacunes que se définissent les communautés de la

⁶⁷³ Voir aussi Ga 5:17 : « Car la chair convoite contre l'esprit et l'esprit contre la chair ; il y a entre eux antagonisme, si bien que vous ne faites pas ce que vous voudriez. »

⁶⁷⁴ DUHEM Sophie et NOACCO Christine (dir.), *op. cit.*, p. 10-11.

Nova Gallia de Le Brun. À l'image des Scythes d'Ovide, elles ignorent le droit au profit de la loi du plus fort et ne connaissent aucune justice⁶⁷⁵. Elles méprisent aussi la médecine et lui préfèrent une mise à mort miséricordieuse : « Ūnus adest medicus, nātus, vel fīdus amīcus, / Morte brevī longum quī levat omne malum. » (I, 6, 37-38). Elles sont bien sûr dépourvues de culture livresque, à laquelle elle substituent celle de la guerre et des armes : « Mārs doctor, bellum lēctio, tēla librī. » (I, 2, 4)⁶⁷⁶.

Un intéressant détour par l'étymologie nous permet de remonter aux origines de l'appellation de « sauvage ». De l'ancien français « salvage », lui-même dérivé de l'adjectif *silvaticus* en bas latin, le qualificatif de sauvage s'applique à ce qui est « fait pour la forêt », à ce qui se trouve « à l'état de nature »⁶⁷⁷. Au début du XVI^e siècle, les populations côtières sont déjà qualifiées d'« hommes sylvestres » par les voyageurs qui fréquentent les abords de leur territoire⁶⁷⁸. Un homme « sauvage » n'est donc à l'origine qu'un « habitant des bois » et les connotations péjoratives rattachées ultérieurement dépendent en partie des récits que les Européens ont fait de leurs rencontres avec les autochtones⁶⁷⁹. *Topos* à succès dans la littérature du Moyen Âge et des XVI^e et XVII^e siècles, le « sauvage » a été assimilé à la figure du « barbare » héritée de l'Antiquité⁶⁸⁰. S'appliquant d'abord à tout ce qui relève de l'étranger depuis un point de vue grec ou romain, le « barbare » désigne, tout comme le « sauvage », celui qui n'est pas civilisé, qui fait preuve de cruauté⁶⁸¹ – nous y reviendrons *infra* – et qui vit en marge de la société et des lois⁶⁸².

⁶⁷⁵ *NGD*, I, 6, 129-132 et 7, 75-76 : « Sī mihi jūra silent, pūra est incūria rērum, / Quæ tamen ā cūrā cūria nōmen habet. / Proscriptī procul hinc posuēre sedīlia lītēs / Clāmōsīque silent jūrgia rauca forī. » et « Lēx mihi nūlla ferē est, quæque est, sine vindice rēgnat, / Jūs nūllum, nisi quod jūdice ab ēnse datur. » Le distique fournit un passage parallèle dans les *Tristes* d'Ovide, explicitant ainsi la comparaison entre les coutumes des peuples scythes et canadiens : « Adde quod injūstum rigidō iūs dīcitur ēnse, / Dantur et in mediō vulnera sæpe forō. » (Ovide, *Tristes*, V, 10, 43-44) Voir aussi *Tristes*, V, 7, 47-48 : « Nōn metuunt lēgēs, sed cēdit vīribus æquum, / Vīctaque pugnācī jūra sub ēnse iacent. »

⁶⁷⁶ Le Brun reprend directement ce grief formulé par Ovide dans les *Tristes* et les *Pontiques* à l'encontre de ses propres « barbares » pour l'appliquer aux peuples de Nouvelle-France. Voir Ovide, *Tristes*, III, 14, 38 et *Pontiques*, III, 8, 19 et 21-22 : « [...] prō librīs arcus et arma sonant. » et « Clausa tamen mīsī Scythicā tibi tēla pharetrā [...]. / Hōs habet hæc calamōs, hōs hæc habet ōra libellōs, / Hæc viget in nostrīs, Maxime, Mūsa locīs ! »

⁶⁷⁷ OUELLET Réal, « Monde sauvage et monde chrétien dans les Relations des Jésuites », *op. cit.*, p. 63.

⁶⁷⁸ OUELLET Pierre-Olivier, *op. cit.*, p. 319.

⁶⁷⁹ GALLUCCI John A., « Décrire les Sauvages : réflexion sur les manières de désigner les autochtones dans le latin des Relations », *Tangence*, vol. 99, 2012, p. 20.

⁶⁸⁰ DIONNE Fannie, *op. cit.*, p. 99.

⁶⁸¹ « Barbare, adj. et subst. », Trésor de la langue française informatisé [en ligne], ATILF, CNRS et Université de Lorraine, disponible sur : <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=701916315>.

⁶⁸² DICKASON Olive Patricia, *Le mythe du sauvage*, Paris, Éditions du Félin, 1995, p. 78.

Déshumanisation, animalisation et monstrification

Aux « sauvages » des *Relations*, Le Brun privilégie un certain nombre de termes pour désigner les peuples autochtones, termes que l'on peut répartir en plusieurs catégories mais qui ont presque tous en commun de nier une part de l'humanité de ceux qu'ils désignent, que ce soit en les déshumanisant explicitement, en les animalisant ou en les assimilant à leur environnement. Dans l'élégie 1, la narratrice *Nova Gallia* parle d'abord d'une « barbariēs male culta » (I, 1, 9), qui évoque la barbarie dont les Anciens qualifiaient déjà les « étrangers » logés aux confins de l'Empire, notamment les « Getæ male pacatæ »⁶⁸³ sur lesquels s'étend Ovide dans les *Tristes*. Dans la suite du livre I, les indigènes de Nouvelle-France ne sont qu'occasionnellement désignés par des termes neutres référant à leur âge (comme « juvenēs » en I, 3, 13) ou à leurs liens de parenté (comme « nāta » et « nātus » en I, 6, 14). Certains termes plus généraux sont repris des écrits missionnaires en prose, comme l'appellation générique de « gēns » (I, 3, 55), employée par le Père Biard dans son témoignage de 1612⁶⁸⁴. Mais la plupart des noms et des périphrases utilisés rejoignent des conceptions antiques de l'étranger, dans lesquelles le poète jésuite puise pour tenter de dire l'altérité, comme en témoignent d'ailleurs de nombreux passages parallèles disséminés à travers le corpus. La qualité de *vir* n'est attribuée qu'une seule fois par Le Brun à l'autochtone de Nouvelle-France (I, 7, 5) sans que celle-ci ne soit dénaturée par un qualificatif qui viendrait altérer sa condition d'homme. Le poète dépeint ainsi un homme qui n'aurait d'homme que le nom (I, 5, 14)⁶⁸⁵, rappelant inévitablement les barbares des *Tristes* d'Ovide, eux aussi jugés indignes de porter le nom d'hommes⁶⁸⁶. Tantôt on fait du Canadien un marginal, un « cynicus » (I, 5, 25), tantôt on le dépersonnalise en le réduisant à l'état de fantôme (I, 2, 54 et 3, 98)⁶⁸⁷. L'indigène de Le Brun est également assimilé à l'environnement qu'il habite : il est un « silvicola »⁶⁸⁸ ou un « incola silvæ »⁶⁸⁹, deux appellations que l'étymologie rattache au sens premier de « sauvage », c'est-à-dire l'habitant des bois. En les baptisant d'après la *silva* qu'ils peuplent, le poète y associe les autochtones de manière intrinsèque et les inscrit dans le paysage qui semble les constituer en même temps qu'il est constitué par eux. L'habitant de la *Nova Gallia* est aussi décrit comme un « hospes

⁶⁸³ Ovide, *Tristes*, V, 7, 12.

⁶⁸⁴ WESTRA Haijo, « Les premières descriptions du Canada par le jésuite Pierre Biard. Du témoignage oculaire à sa réécriture », *Tangence*, vol. 99, 2012, p. 10.

⁶⁸⁵ *NGD*, I, 5, 14 : « Quīque vir, ille virī nīl nisi nōmen habet. »

⁶⁸⁶ Ovide, *Tristes*, V, 45 : « Sīve hominēs, vix sunt hominēs hoc nōmine dignī ».

⁶⁸⁷ *NGD*, I, 2, 54 et 3, 98 : « Et lārvam faciēs excoriāta facit. » et « Spectra, quibus nūdat dēcolor ossa cutis. » Dans ces passages, la condition fantomatique de l'homme est directement liée au supplice qui lui est infligé.

⁶⁸⁸ *NGD*, I, 2, 23 et 7, 31.

⁶⁸⁹ *NGD*, I, 6, 133.

acquīs »⁶⁹⁰, ou encore comme un escargot qui porte sa coquille sur son dos⁶⁹¹, en référence à son nomadisme. En outre, il s'habille de feuillages qui le végétalisent et de peaux de bêtes qui l'animalisent⁶⁹², à l'instar des Gètes d'Ovide qui sont vêtus de fourrures les rendant, aux yeux du témoin, semblables aux animaux dont elles proviennent⁶⁹³. Le Brun va même jusqu'à comparer explicitement les protagonistes de ses élégies à des bêtes sauvages : ceux-là seraient plus enragés que des « Armeniæ ursæ » et que les « feræ » des amphithéâtres dans l'élégie 2⁶⁹⁴. Dans l'élégie 6, la déclaration selon laquelle ils seraient des « virī ferī » (I, 6, 26), des loups, des fauves, des reptiles et pire encore, est directement mise dans la bouche de l'allégorie *Nova Gallia* : « Sum lupus et tigris, leo sum, sum vīpera et ultra » (I, 6, 21). Ces comparaisons animales sont elles aussi héritées d'Ovide, qui prête notamment aux peuples du Pont-Euxin une férocité plus grande que celle des loups : « Quamque lupī, sævæ plūs feritātis habent. » (Ovide, *Tristes*, V, 7, 46)⁶⁹⁵. Les figures animalières que l'on retrouve chez Le Brun, en particulier le serpent, associé à la malice et à la perfidie, ainsi que les chiens et les fauves carnassiers, associés au danger de mort, imprégnaient déjà la rhétorique des *Relations*⁶⁹⁶. Mais notre poète jésuite va encore plus loin en donnant à ses Canadiens des allures monstrueuses : *Nova Gallia* les présente tantôt comme de véritables monstres et des erreurs de la nature (I, 6, 2, 93 et 7, 6), tantôt comme des déchets sans aucun honneur (I, 6, 10), fruits du courroux divin (I, 6, 94). Enfin, il les compare directement à diverses créatures mythologiques abominable comme les cyclopes (I, 2, 141)⁶⁹⁷, les loups-garous, les Euménides ou encore les Gorgones (I, 6, 91-92)⁶⁹⁸.

« Il n'y a cruauté semblable à celle qu'ils exercent contre leurs ennemis »⁶⁹⁹

Pour cause, les populations locales sont décrites dans les élégies comme particulièrement violentes et sanguinaires. L'environnement martial dépeint au début de l'élégie

⁶⁹⁰ *NGD*, I, 5, 58.

⁶⁹¹ *NGD*, I, 5, 15-16 : « Congenitum domiporta trahens ut cōclea tēctum / Errat [...] ». »

⁶⁹² *NGD*, I, 7, 11-12 : « Pelle tegor, multō potius mē corpore nūdam / Silva verēcundīs vēlat opāca comīs. »

⁶⁹³ Ovide, *Tristes*, III, 10, 19 et V, 7, 49 : « Pellibus et sūtīs arcent mala frīgora bracīs ». »

⁶⁹⁴ *NGD*, I, 2, 139-140 : « Nōn tanta Armeniās rabiēs exsuscitat ursās ; Nōn similēs claudunt amphitheātra ferās. »

⁶⁹⁵ Voir aussi Ovide, *Tristes*, III, 11, 11-12 et IV, 1, 79-80 : « Utque fugāx avidīs cervus dēprēnsus ab ursīs, / Cīnctave montānīs ut pavet agna lupīs » et « Utque rapāx pecudem, quæ sē nōn tēxit ovīlī, / Per sata, per silvās fertque trahitque lupus ». »

⁶⁹⁶ OUELLET Réal, « Monde sauvage et monde chrétien dans les Relations des Jésuites », *op. cit.*, p. 64. Voir par exemple THWAITES Reuben G., *op. cit.*, vol. 9, p. 256 : « Deux jeunes hommes prirent une autrefois ce pauvre misérable par les deux bras, et à belles dents comme des loups enragez, mordoient dedans, le secoüant comme un dogue furieux secoué une charongne pour en emporter la piece. »

⁶⁹⁷ *NGD*, I, 2, 141 : « Cyclōpas tortor superat feritāte gigantes ». »

⁶⁹⁸ *NGD*, I, 6, 91-92 : « Sumque Lycanthrōpos pecudumque propāgo virōrumque, / Eumenidum sobolēs Gorgoneumque genus. »

⁶⁹⁹ THWAITES Reuben Gold, *op. cit.*, vol. 5, p. 28.

2 (I, 2, 3-10) évoque les contrées barbares de la poésie d'exil d'Ovide⁷⁰⁰. Le chiasme du vers 5 met en évidence le caractère insatiable d'un sol qui boit le sang de ses victimes sans jamais en être rassasiée : « Sanguineō bellum calet īnsatiābile campō. » (I, 2, 5). Ce terre imbibée de sang rappelle d'ailleurs les plaines du chant XII de l'*Énéide*, ensanglantées et jonchées d'ossements, avant le duel du héros contre Turnus : « Recalent nostrō Thybrīna fluentia / Sanguine adhūc campīque ingentēs ossibus albert. » (Virgile, *Énéide*, XII, 35-36). Le Brun met également en avant la rage dont s'abreuvent les nouveau-nés dans le lait maternel (I, 2, 7-8)⁷⁰¹ et la barbarie dont ils se nourrissent (I, 7, 8)⁷⁰², de la même manière que la chienne enragée qui nourrit le protagoniste de l'*Ibis* : « Hic prīmus puerī venit in ōra cibus / Perbibit inde suæ rabiem nūtrīlcis alumnus. » (Ovide, *Ibis*, 230-231)⁷⁰³. La description du décor belliqueux se poursuit aux vers 9 et 11 avec une multiplication de spondées qui appuie sur le caractère perpétuel d'une « bellicus ārdor » qui œuvre contre la paix et rappelle les champs de bataille de la *Thébaïde* de Stace⁷⁰⁴ : « Sīc pāx rāra mihī, pācis cōstantia numquam / Captīvōs nōn īra brevis, nōn bellicus ārdor » (I, 2, 9 et 11). Le Brun poursuit avec une reprise du motif ovidien de la prolongation de la vie en vue de la souffrance : « Parcendī ō feritās ! prōductaque vīta dolōrī ! / Nōn tam pœna necis quam mora tanta premit. » (I, 2, 15-16)⁷⁰⁵. Mais de quelles souffrances parle-t-on ? Les narrations d'épisodes de torture ne manquent pas dans les *Relations* jésuites et ce déjà durant les années qui précèdent la publication du recueil d'élégies de Le Brun. L'originalité de la poésie du Jésuite nantais consiste à récupérer l'héritage narratif de ces récits de supplices et à les mettre en scène à l'aide de l'intertexte classique et de ses mythes pour en amplifier l'horreur et la théâtralité. Voici quelques exemples de reformulations poétiques de Le Brun des tourments racontés par Le Jeune :

⁷⁰⁰ Voir Ovide, *Tristes*, I, 11, 31-32 : « Barbara pars læva est avidæque adsuēta rapīnæ, / Quam cruor et cædēs bellaque semper habent ».

⁷⁰¹ *NGD*, I, 2, 7-8 : « Hanc rabiem sūgit cum lacte parentis alumnus : / Ille furor tenerīs prīma fit ēsca labrīs. »

⁷⁰² *NGD*, I, 7, 8 : « Pauperiēs nūtrīx barbariēsque cibus »

⁷⁰³ Le Brun reprend l'idée véhiculée dans la littérature latine classique selon laquelle la cruauté se transmettrait aux enfants par le lait maternel. Voir aussi les invectives d'Ovide à un ennemi dans les *Tristes*, I, 8, 43-44 et III, 11, 3, ainsi que celles de Didon à Énée dans l'*Énéide*, IV, 367 : « Quæque tibi quondam tenerō dūcenda palātō / Plēna dedit nūtrīx ūbera, tigrīs erat », « Nātus es ē scopulis et pāstus lacte ferīnō » et « Caucasus, Hyrcānæque admōrunt ūbera tigrēs. »

⁷⁰⁴ Stace, *Thébaïde*, VII, 422 : « Hæc audit Pelopēa phalānx, sed bellicus ārdor ».

⁷⁰⁵ Voir Ovide, *Pontiques*, IV, 16, 49-50 et *Héroïdes*, 10, 84 : « [...] tantum modo vīta relicta est / Præbeat ut sēsum māteriamque malī. » et « Morsque minus pœnæ quam mora mortis habet. » Les lamentations d'Ovide à un *invidus* et celles d'Ariane à Thésée font encore une fois écho à la complainte de *Nova Gallia* au Dauphin.

<i>Relations (Le Jeune)</i>	<i>Bella et crudelitas in captivos (Le Brun)</i>
[<u>immobilisation et brûlures</u> :] « Ils les attachent à un poteau, puis les filles aussi bien que les hommes leur appliquent des tisons ardents et flambans. » ⁷⁰⁶	« Nōnnumquam religat silvestrī brāchia truncō, / Turbaque certātim docta ferīre, ferit. [...] / Atque ibi sulcātæ crepitant ferrūgine carnēs. » (I, 2, 21-22 et 35)
« Un collier de haches ardentes et rougies au feu, qui tombent sur les espauls et l'estomach du captif. » ⁷⁰⁷	« Perque humerōs errat tītio perque sinūs. » (I, 2, 38)
« [...] cinq ou six ouvriers s'arment d'un tison ardent : les uns les [sic] appliquent sur la cheville du pied, sur les poignets et sur les tempes. » ⁷⁰⁸	« [...] alter adūrit / Brāchia, frontem, oculōs, īlia, crūra, pedēs. » (I, 2, 33-34)
[<u>mutilations</u> :] « Le premier pas qu'on fait faire aux prisonniers est de leur arracher avec les dents les ongles des mains les uns après les autres. » ⁷⁰⁹	« Dente terunt, laniant unguibus, ōre vorant. » (I, 2, 28)
[<u>écorchage</u> :] « Ils leur levent la peau de la teste [...] » ⁷¹⁰	« Nūda patent, sine pelle caput, sine carnibus ossa / Et lārvam faciēs excoriāta facit. » (I, 2, 53-54)
[<u>cannibalisme</u> :] « Enfin pour dernière catastrophe ils les mangent et les devorent quasi tout crus. » ⁷¹¹	« Nec dapis hūmānæ tortōrī est nausea : sanguis / Dat pōtum [...] » (I, 2, 67-68)

⁷⁰⁶ THWAITES Reuben Gold, *op. cit.*, vol. 5, p. 30.

⁷⁰⁷ MARGRY Pierre, *Decouvertes et établissements des Français dans l'ouest et dans le sud de l'Amerique septentrionale*, Paris, D. Jouaust, vol. 5, 1876-1886, p. 97-98.

⁷⁰⁸ *Ibid.*, p. 97-98.

⁷⁰⁹ *Ibid.*, p. 97-98.

⁷¹⁰ THWAITES Reuben Gold, *op. cit.*, vol. 5, p. 30.

⁷¹¹ *Ibid.*, vol. 5, p. 30.

Le poète ne se contente pas de réécrire en vers le récit des *Relations* mais il se réapproprie ces scènes de torture via le miroir de l'intertextualité classique, comme l'illustrent très bien les quelques exemples suivants⁷¹² :

<i>Nova Gallia Delphino</i>	<i>Loci similes antiques</i>	Références exploitées
« Et luxāta ferōx dextra per exta ruit. » (I, 2, 44)	« Dextra ferōx in vulnera sævit. » (Claudien, <i>Carmina minora</i> , VI, 3)	Courroux et frénésie guerrière
« Ōra patent patulōque horrent dēfōrmia rictū. » (I, 2, 59)	« [...] laudātaque quondam / Ora Jovi lātō fierī dēfōrmia rictū. » (Ovide, <i>Métamorphoses</i> , II, 480-481)	Métamorphose de Callisto en ourse
« Vulnus membra, ūnō jūncta cruōre, fluunt. » (I, 2, 64)	« Ūnum quī tōtō corpore vulnus habet » (Ovide, <i>Ibis</i> , 344)	Attaque des Furies
« Nec dapis hūmānæ tortōrī est nausea [...] » (I, 2, 67)	« Nec dapis hūmānæ tibi sint fastīdia. » (Ovide, <i>Ibis</i> , 427)	Cannibalisme (Tydée)
« Nīl mox, quod vōbīs ēsuriātur, erit. » (I, 2, 70)	« Nīl ibi quod nōbīs ēsuriātur erit. » (Ovide, <i>Pontiques</i> , I, 10, 10)	Dégoût pour la nourriture du Pont
« Quod mīrum est, placidus, nōn ut furiātus Orestēs. » (I, 2, 79)	« Scelerum Fūrīs agitātus Orestēs. » (Virgile, <i>Énéide</i> , III, 331)	Folie d'Oreste parricide

Les membres du supplicé s'écroulent, comme pour Turnus à la fin du siège du chant IX de l'*Énéide*⁷¹³ et pour Polynice au livre IX de la *Thébaïde*⁷¹⁴ : « Membra ruunt, per frusta cadunt ex ossibus ossa ». (I, 2, 43). Le bourreau opte alors pour une lenteur sadique, plutôt que pour une mise à mort rapide (I, 2, 47)⁷¹⁵, si bien que le supplice semble infini, à l'image de celui de Prométhée dont le foie repousse éternellement pour être dévoré encore et encore⁷¹⁶, sans que la mort ne le délivre jamais de son agonie : « Mortuus ēn spīrat nec mors nec vīta relictā est : / Dīmidium vīvit dīmidiumque perit. » (I, 2, 51-52)⁷¹⁷. L'effet de désarticulation se poursuit au vers 53, constitué uniquement de dactyles qui contribue à accentuer la sensation de désagrègement qui se dégage des mots eux-mêmes : « Nūda patent, sine pelle caput, sine carnibus ossa ». (I, 2, 53). La polyptote du vers 43 « ex ossibus ossa », ainsi que toutes les polyptotes des vers 61-62, accentuent encore l'idée de morcellement du corps déjà exprimée

⁷¹² Ces exemples sont non exhaustifs et le lecteur trouvera en notes à l'édition du texte latin le relevé des passages parallèles.

⁷¹³ Virgile, *Énéide*, IX, 708 : « [...] conlāpsa ruunt immānia membra. »

⁷¹⁴ Stace, *Thébaïde*, IX, 41 : « Membrā simul, simul arma ruunt [...] »

⁷¹⁵ *NGD*, I, 2, 47 : « Dūrior est sēgnī quæ sīca fatiscit in ictū ».

⁷¹⁶ *NGD*, I, 2, 76 : « Quīque Promēthēam vīscere pāscit avem. »

⁷¹⁷ Le poème retarde une mort qui semble toujours imminente et qui procure une atmosphère semblable à celle des *Tristes* d'Ovide où le danger de mort est omniprésent (voir VIDEAU-DELIBES Anne, *Les Tristes d'Ovide et l'épigramme romaine : une poétique de la rupture*, Paris, Klincksieck, 1991, p. 362-364).

par le passage, renforçant la déshumanisation progressive de la victime : « Fōrma caret fōrmā, vultus vultū, auribus aurēs / Et tōtum ā tōtō corpore corpus abest. » (I, 2, 61-62). Le corps qui se décompose distique après distique ne consiste plus qu'en des morceaux de viande destinés à la *carnificīna* du vers 26⁷¹⁸. Le captif devient d'ailleurs un véritable festin, pour ses bourreaux comme pour lui-même, dans un spectacle anthropophage qui convoque de célèbres figures mythologiques du cannibalisme, Thyeste, Oreste et Saturne : « Fābula sacrilegus jam dēsinit esse Thyestēs, / Quīque Promēthēam vīscere pāscit avem / Nōn sējūncta quidem nātōrum membra resorbet, / Pejor at innātās congenitāsque dapēs. / Quod mīrum est, placidus, nōn ut furiātus Orestēs, / Imperturbātō gutture membra vorat. / Ut Sāturnus edāx sua sē per membra trucīdat, / Ipse lanista ferōx ac laniēna sibi. » (I, 2, 75-82). Pour finir, l'endurance du prisonnier face à la torture est tournée en dérision par le poète et présentée comme du pur masochisme, menant à une démarche de connivence avec le tortionnaire⁷¹⁹, qui rappelle la complicité du bourreau pour le salut de sa victime dans les épisodes de martyres de missionnaires rapportés dans les *Relations*⁷²⁰. Mais à la différence du martyr admiré pour son ascèse, le mépris du supplicé indigène pour sa propre douleur est ridiculisé par le poète.

d. « Sī bene quī latuit vīxit, probus incola silvæ est »⁷²¹ ou le « bon sauvage »

La posture de Le Brun vis-à-vis de la « sauvagerie » amérindienne, comme celle de ses confrères avant lui, est toutefois ambivalente. En effet, l'état de nature « pré-étatique » reproché au Premiers Peuples renvoie aussi à l'idéal d'ingénuité du « bon sauvage » épargné du péché qui imprègne une civilisation forcément corruptrice : s'ils peuvent être sanguinaires et cruels, les « sauvages » sont aussi dotés, aux yeux des missionnaires, des qualités primitives que l'homme civilisé aurait perdues en accédant à l'état de culture⁷²². Dans le contexte de la montée du protestantisme, l'Europe traverse à cette époque ce que les Jésuites vivent comme une déliquescence spirituelle et une généralisation du péché⁷²³. Dans ces circonstances et alors que

⁷¹⁸ *NGD*, I, 2, 26 : « Ut pinguēs laniat carnificīna bovēs. » Office du *carnifex*, la *carnificīna* se construit sur les racines du nom *caro* et du verbe *facere* et désigne littéralement l'établissement où l'on « fait de la viande ».

⁷¹⁹ Voir *NGD*, I, 2, 89-130.

⁷²⁰ LESTRINGANT Frank, *op. cit.*, p. 84 : « Dans le martyr, le bourreau et sa victime forment un couple. L'action violente de l'un et la passion de l'autre constituent à elles deux un couple de forces qui agissent en définitive dans le même sens. La main du bourreau coopère malgré elle à l'exaltation du saint et à son salut. Elle manifeste, sur le théâtre des cruautés, la gloire d'une doctrine qu'elle sert à son insu, tout en signant du même coup sa propre condamnation. »

⁷²¹ *NGD*, I, 6, 133.

⁷²² PAPRAŠAROVSKI Marija, « Les divers aspects du sauvage dans le roman 'Un Huron en Alsace' de Pierre Léon, DUHEM Sophie et NOACCO Christine (dir.), *op. cit.*, p. 344.

⁷²³ MERCIER Samuel, *op. cit.*, p. 7.

les différences culturelles constatées par les missionnaire sont perçues à tort comme une forme de vacance culturelle, la Compagnie nourrit l'utopie d'évangéliser des populations dociles, vierges de toute culture, de toute croyance et surtout de tout péché⁷²⁴. L'élégie 6 illustre bien cette opposition entre nature et culture, c'est-à-dire entre la condition innée de l'homme (étymologiquement, « nature » est rattaché au verbe *nasci*, qui renvoie à la naissance) et la civilisation, résultat d'une modification de cet état originel (la notion de culture renvoie à l'action du verbe *colere*, qui implique l'activité humaine). Le poème témoigne à la fois du mépris et de l'admiration du poète pour le *modus vivendi* qu'il dépeint, un mode de vie exempt des chaînes de la civilisation européenne, avec ses *commoda* et ses *incommoda*. Le portrait des autochtones de Le Brun est nuancé et sa *Nova Gallia* est bel et bien concernée par la dureté du monde après l'expulsion du Jardin d'Éden puisque les *elementa* les accablent au même titre que le reste de l'humanité : « Omnia causā hominum, Deus ipsum condidit orbem. / Orbe quid in tōtō nōs elementa premunt ? » (I, 7, 93-94)⁷²⁵. Ces populations éprouvent par conséquent des difficultés à trouver de l'eau buvable et de la nourriture comestible, comme en témoigne ce passage dans l'élégie 6 : « Quæque nequit mandī, sæpe voranda carō est. / Sōla sitim solumque famem premit unda pecusque » (I, 6, 65-66). De plus, le poète blâme particulièrement l'inconfort dans lequel vivent les protagonistes de sa *Nova Gallia* (I, 5, 47-56), allant jusqu'à comparer leur existence à une forme de mort, comparable à celle dont se plaint Ovide dans son exil⁷²⁶, et leurs habitations à des tombeaux : « Sī necis est mala vīta genus, cum mortua spīrem, / Vīvam nōne decent ista sepulcra necem ? » (I, 5, 47-48)⁷²⁷. Les cabanes qu'ils habitent sont en effet décrites comme étant si rudimentaires (I, 5, 27-46) qu'elles rappellent les maisons des Gètes et des Sarmates⁷²⁸, mais aussi celles des premiers hommes d'Ovide dans son *Art d'aimer* : « Silva domus fuerat, cibus herba, cubīlia frondēs »⁷²⁹. Pourtant, en dépit des désagréments causés par le mode de vie des habitants de la Nouvelle-France, Le Brun fait l'éloge de la sobriété et l'apologie des plaisirs simples du Nouveau Monde, semblant alors dédaigner le luxe ostentatoire de l'Ancien, entre condamnation de l'avarice, des parfums et autres produits de beauté et désintérêt pour les vaines apparences et l'architecture colossale. Cet idéal du « bon

⁷²⁴ *Ibid.*, p. 5.

⁷²⁵ Le vers 93 renvoie au récit biblique de la Création, lorsque Dieu façonne le monde pour y placer l'homme (Gn 26:30). Après qu'Adam et Ève ont goûté le fruit défendu, ils sont expulsés du Jardin d'Éden, une malédiction divine s'abat sur leur descendance et les éléments se retournent contre le genre humain (Gn 3:17-19).

⁷²⁶ Ovide, *Pontiques*, III, 4, 75 : « Sī genus est mortis male vīvere [...] ».

⁷²⁷ Voir aussi *NGD*, I, 6, 63-64 : « Nōmina vix vītæ mihi sunt : sunt cētera mortis, / Vīta minus vītæ quam necis ista tenet. »

⁷²⁸ Ovide, *Tristes*, III, 3, 9 : « Non domus apta satis [...] ».

⁷²⁹ Ovide, *Art d'aimer*, II, 475. Comparer par exemple avec LE BRUN Laurent, *Nova Gallia Delphino*, I, 5, 34 : « Virgea claustra domus, fiscina claustra torus. »

sauvage » humble, ingénu, naïf et doté d'une bonté primitive va de pair avec une conception selon laquelle ce que la nature prodigue de plus rudimentaire est amplement suffisant pour vivre une vie bonne. Contrairement à la prospérité du mythe de l'âge d'or, la nature canadienne de la poésie de Le Brun n'est pas abondante et luxuriante mais la déesse Nova Gallia semble avoir compris la vanité de la poursuite des biens matériels et de la profusion.

En définitive, la simplicité de l'autochtone, tel qu'il est représenté dans la littérature missionnaire, est à la fois le grief qui lui est imputé, parce que la sobriété de son mode de vie se trouve aux antipodes de l'idée européenne de la civilisation à cette époque, et un gage d'humilité suscitant l'admiration et rendant ces peuples dignes de recevoir la foi chrétienne. Chez Le Brun, c'est malgré tout la conception d'un autochtone cruel et corrompu par le péché qui prédomine et invite à l'évangélisation pour espérer obtenir le salut des âmes perverties. Ainsi, l'infériorité culturelle et spirituelle des populations canadiennes, mise en évidence par le poète au fil des élégies, est le motif même qui justifie la mise en place d'une tutelle française susceptible de combler à la fois le défaut de civilisation et de religion.

e. Mise en scène de la monarchie française comme agent civilisateur de la Nouvelle-France

Dans les élégies de Le Brun, les missionnaires sont absents et la clef de la rédemption pour la Nouvelle-France réside entièrement dans la miséricorde du Dauphin, véritable incarnation la monarchie française. Il faut garder à l'esprit que les Jésuites du XVII^e siècle évoluent dans une France gallicane et que leur présence dans le pays dépend de la faveur royale. Cela explique en partie l'engouement pour la monarchie et le culte de la personne royale dans les écrits jésuites. Par ailleurs, la rhétorique impérialiste des Jésuites vise aussi à inciter la monarchie à soutenir les missions⁷³⁰. C'est précisément ce que fait Le Brun lorsqu'il met en scène une Nouvelle-France qui désire s'assujettir à l'autorité de la France métropolitaine, comme cela est revendiqué dans la dédicace de circonstance qui précède les élégies : « [...] suum tē rēgem dēposcit Nova Gallia (Delphīne) ! [...] Juvābit igitur cognōminem sorōrem Gallia [...]. Fuī hāctenus semper misera miserrima sed tum, cum nōn eram tua. »⁷³¹

⁷³⁰ PIOFFET Marie-Christine, « De l'Ancienne à la Nouvelle-France : le rayonnement de la *Gallia christiana* dans les Relations des jésuites. », *Littératures classiques*, vol. 76 (3), 2011, p. 155.

⁷³¹ « [...] la Nouvelle-France te réclame comme roi, ô Dauphin ! [...] La France viendra donc en aide à sa sœur de nom [...]. Jusqu'ici, j'ai toujours été malheureuse mais c'est lorsque je n'étais pas tienne que je fus le plus malheureuse. » (Nous traduisons).

Célébration et héroïsation du Dauphin

Si les poèmes de *Nova Gallia Delphino* ne sont pas des généthliques à proprement parler, la première publication des élégies en 1639 s'accompagne toutefois d'un appareil généthlique qui vise à louer le Dauphin récemment venu au monde. Une longue dédicace de circonstance en prose ouvre le recueil pour faire l'éloge du nouveau-né, s'étendant longuement sur le moment exceptionnel de sa naissance, sur le destin de son père et sur l'avenir du futur roi de France⁷³². La préface destine le Dauphin à prendre la Nouvelle-France sous sa protection et lui confie la double mission de civiliser et de christianiser les populations qui s'y trouvent, arguant que son surnom le consacre à un tel dessein : « Tū porphyrogēnitus eōs tegēs et prōtegēs, quī nūdītātē nōn nīsī nemoris nocte operiunt. [...] tuum est ex brūtīs virōs, ex virīs chrīstiānōs efficere. [...] Nāsceris Ādeōdatus, ut mihi Deum dēs, quem nē nōmine quidem cognōvī. »⁷³³ Au terme des liminaires, les six premiers vers de l'élégie 1, supprimés à partir de 1650, poursuivent également une vocation généthlique, avec un salut au Dauphin qui rappelle l'adresse de Virgile à l'enfant providentiel de sa quatrième *Bucolique* : « Salvē magne puer, magnī patris incrēmentum » (I, 1, 1) / « Cāra deum subolēs, magnum Jovis incrēmentum » (Virgile, *Bucoliques*, IV, 49). Un autre passage, dans l'élégie 6, fait également référence à la quatrième *Bucolique* de Virgile, soulignant l'ascendance divine du nouveau-né : « Illa fuit tibi vīta parēns, quā nūmina vīvunt » (I, 6, 81) / « Ille deum vītā accipiet dīvīsq̄ vidēbit. » (Virgile, *Bucoliques*, IV, 15). Revenons à l'ouverture du recueil dans l'élégie 1, où Le Brun fait l'éloge du caractère des parents du Dauphin, en se servant d'un passage parallèle dans lequel Ovide flatte la descendance d'Auguste, rapprochant ainsi la lignée des rois de France avec celle du César : « Exprime nōn sōlōs vultūs, sed facta parentum : / Sīs pectus mātis ; dextra caputque patris. » (I, 1, 3-4)⁷³⁴ / « Per tua perque tuī facta parentis eant » (Ovide, *Tristes*, II, 168). Le dialogue intertextuel entre *De Ponto Occidentali* de Le Brun et les *Epistolae ex Ponto* rattache les supplications de *Nova Gallia* au Dauphin à celles d'Ovide à Auguste. Les deux Princes incarnent alors pour leur suppliant leur unique espoir de rédemption. L'ensemble du distique I, 1, 3-4 reformule par ailleurs une idée déjà exprimée par Le Brun dans les deux derniers vers

⁷³² Autant de motifs récurrents qui dominent les poèmes de naissance entre 1550 et 1650 (SMEESTERS Aline, *Aux rives de la lumière : la poésie de la naissance chez les auteurs néo-latins des anciens Pays-Bas entre la fin du XVIe et le milieu du XVIIe siècle*, Louvain, Leuven University Press, 2011, p. 42).

⁷³³ « Toi, né dans la pourpre, tu vêtiras et protégeras ceux qui n'ont que l'obscurité des forêts pour couvrir leur nudité. [...] Il t'appartient de faire des brutes des hommes et des hommes des chrétiens. [...] Tu es né Dieudonné pour me donner ce Dieu dont j'ignore jusqu'au nom. » (Nous traduisons).

⁷³⁴ L'espoir placé dans l'avenir du Dauphin se retrouve dans le subjonctif de souhait « sīs ».

d'un généthliaque en l'honneur du même Dauphin, publié dans ses *Figuræ Poeticæ* : « Pār patrī puer esse potes tua sub juga mundus / Īre cupit, patriam (sōlus potes) exprime vītā. »⁷³⁵

Plus largement, chacune des élégies du livre I adresse au Dauphin une requête, faisant de lui le rédempteur de la Nouvelle-France de Brun. Dans l'élégie 1, *Nova Gallia* demande au prince de lui apporter l'agriculture (I, 1, 65-66) afin qu'elle puisse cultiver ses terres et retrouver son chemin pour ainsi sortir d'une errance à la fois physique et spirituelle⁷³⁶. Le Dauphin était déjà présenté dans la dédicace en prose comme l'agent civilisateur de la Nouvelle-France : Nātō Delphīnō [...], exemplum fertilitātis dūxērunt agrī, tuæ maximē laudīs ferācēs. »⁷³⁷ Dans l'élégie 2, la requête de la déesse porte sur la pacification du territoire : *Nova Gallia* recherche la tutelle française en se soumettant à ses « scēpra », seuls capables de la rendre *tuta*, défendant directement le projet colonial de la monarchie impérialiste (I, 2, 157-160). Dans l'élégie 3, la demande concerne les besoins de la Nouvelle-France en nourriture. En échange, la déesse propose au Dauphin dans l'élégie 4, dans laquelle elle lui souhaite une vie longue (I, 4, 83-84), de lui faire offrande de sa neige en guise de lait céleste pour l'abreuver (I, 4, 72)⁷³⁸. L'élégie 5 renouvelle l'allégeance de la Nouvelle-France au Dauphin : « Jam scēptrī, Delphīne, tuī residēbo sub umbrā : / Hōc, tūtō ut lateam tegmine, rāmus erit. » (I, 5, 59-60). Le dernier distique du poème annonce l'espoir d'un jour nouveau, dans un environnement qui passe de la « nox » à la « lux » grâce à la protection du Dauphin : « Sed tū sōl oreris semperque remētiar ex tē / Tēque oriente meum tēque micante diem. » (I, 5, 73-74). L'élégie 6 réclame quant à elle que le territoire soit purgé de ses monstres et compare le Dauphin à un Hercule moderne⁷³⁹, déjà évoqué dans la dédicace⁷⁴⁰, capable de triompher de la barbarie dans le Nouveau Monde, conférant ainsi au *Princeps* des allures héroïques : « Mōnstra pavent puerī, at puerō puer Hercule major, / Indomitā frangis mōnstra cruenta manū » et « Nec mōnstrum est, quod mōnstra nigrīs habitantia silvīs / Francigenō flectant Hercule victa caput. » (I, 6, 3-4 et 7-8). Le Brun va jusqu'à comparer les futurs exploits auxquels il destine le jeune Dauphin à l'extermination des

⁷³⁵ LE BRUN Laurent, « Delphini Genethliacon », *Eloquentia poetica sive praecepta poetica exemplis poeticis illustrata*, t. 2, Paris, Sébastien et Gabriel Cramoisy, 1655, v. 56-57, p. 489.

⁷³⁶ Cette demande fait évidemment écho aux stratégies missionnaires abordées *supra*, consistant à sédentariser les populations autochtones pour mieux les convertir.

⁷³⁷ « Grâce à la naissance du Dauphin, [...] les champs prirent exemple sur lui pour leur fertilité, eux qui sont en particulier féconds de sa louange. » (Nous traduisons).

⁷³⁸ La neige, présente en abondance en Nouvelle-France, est en effet assimilée dans l'élégie 4 à du lait sorti des mamelles des cieux.

⁷³⁹ Le héros mythologique était régulièrement repris comme modèle des princes nouveau-nés et les rois français (SMEESTERS Aline, « La métamorphose d'Étienne de Carheil », *Tangence*, vol. 99, 2012, p. 71).

⁷⁴⁰ « Nec illa timeās īdōlatrīæ portenta : mōnstra quidem terrent puerōs sed nōn in cūnīs Herculem. » (« Ne crains pas les avatars de l'idolâtrie : ces monstres effraient certes les enfants, mais pas Hercule dans son berceau. » Nous traduisons).

serpents par Hercule dans son berceau ainsi que son triomphe face au sanglier d'Érymanthe, une fois devenu adulte : « Lacte Medūsæōs cūnīsq̄ue virīlibus anguēs, / Spūmantēsque domās ūbere pāstus aprōs » (I, 6, 5-6)⁷⁴¹. Pour finir, la *Nova Gallia* de l'élégie 7 clôt le livre I par un long interrogatoire qui appelle au dialogue religieux, en questionnant le Dauphin sur les préceptes du christianisme (I, 7, 89-136).

f. L'agriculture comme précurseur de la civilisation

Comme nous l'avons vu plus haut, dans la rhétorique missionnaire, le nomadisme est automatiquement condamné et l'étape de sédentarisation (ainsi que de l'agriculture) précède nécessairement la christianisation⁷⁴². C'est également le discours qui transparait dans la poésie de Le Brun, qui fait de l'ensemble des communautés canadiennes des nomades dépourvus de la compétence agricole⁷⁴³. L'idée de la culture des terres comme prérequis à la culture de l'âme menant au développement de la foi chrétienne sera d'ailleurs traitée par le poète dans une œuvre à part entière de son *Virgilius christianus*, intitulée *De cultura animi* par analogie à la *cultura agri* des *Géorgiques* virgiliennes⁷⁴⁴. Les métaphores agricoles et arboricoles pour référer à l'évangélisation sont monnaie courante dans les écrits des missionnaires jésuites. Tantôt elles postulent que la stérilité des sols est le miroir d'une absence de culture au sens anthropologique du terme, faisant entièrement dépendre le salut des populations locales sur le succès de leur conversion⁷⁴⁵, tantôt elles comparent les cultes païens à des mauvaises herbes qu'il faudrait déraciner, alors que le baptême est présenté comme une semence susceptible de germer au cœur des esprits⁷⁴⁶. Dans sa *Relation* de 1634, Le Jeune parle d'ailleurs d'« apprivoiser des âmes sauvages et les cultiver pour recevoir la semence du christianisme »⁷⁴⁷. Ces métaphores agricoles qui imprègnent la rhétorique jésuite sur l'évangélisation portent en elles un fort

⁷⁴¹ L'on retrouve le même genre de comparaison herculéenne au sujet du fils aîné de Louis XIV dans la *Métamorphose* d'Étienne de Carheil, v. 235-239 : « S'il a tant accompli au berceau, s'il a débuté par le modèle d'Hercule, / Il le réalisera en entier, et ne lui cédera en rien par l'ampleur / De ses travaux: ce héros-là y avait préludé par deux serpents; / Celui-ci, en naissant et dès ses premiers jours, met un terme / À tous les maux de tant d'années de guerres et de combats. » (traduction d'Aline SMEESTERS, *ibid.*, p. 96-97).

⁷⁴² Voir par exemple LE JEUNE Paul, *op. cit.*, p. 41 : « S'ils deviennent sédentaires, comme ils en ont maintenant la volonté, nous prévoyons là une moisson plus féconde des biens du ciel que des fruits de la terre. »

⁷⁴³ À l'époque où Le Brun publie ses élégies sur la Nouvelle-France, les Jésuites sont déjà bien conscients que si certaines populations pratiquent la migration saisonnière, comme par exemple les Montagnais, d'autres sont sédentaires et se livrent à l'agriculture, qui fournit d'ailleurs une grande part de leurs ressources alimentaires (JACQUIN Philippe, *op. cit.*, p. 23-24).

⁷⁴⁴ O'BRIEN Peter, « La *Franciade* de Le Brun : poétique ovidienne de l'exil en Nouvelle-France », *op. cit.*, p. 48.

⁷⁴⁵ LE BRAS Yvon, *op. cit.*, p. 18.

⁷⁴⁶ GRAS Laurent, *op. cit.*, p. 60.

⁷⁴⁷ LE JEUNE Paul, *op. cit.*, p. 42.

ancrage paternaliste dont elles renforcent la symbolique. Cette caractérisation botanique des populations autochtones introduit en effet un rapport de subordination aux missionnaires, considérés comme les jardiniers responsables de cultiver et de domestiquer des peuples, réduits à une condition passive⁷⁴⁸. Ce discours colonial est aussi porteur d'une vision rétrogressive de l'histoire qui considère l'état de civilisation française et catholique comme une direction et un idéal à atteindre pour la Nouvelle-France. Les missionnaires espèrent ainsi pouvoir résorber le présumé retard des communautés autochtones du Canada par rapport à l'Europe et accomplir une révolution néolithique⁷⁴⁹. Par ailleurs, selon John Gallucci, dans son excellent article sur les manières de désigner les autochtones dans le latin des *Relations*, les Jésuites y opposent systématiquement la moisson à la *silva*⁷⁵⁰, si caractéristique de la Nouvelle-France du XVII^e siècle.

C'est précisément cette opposition qui est mise en lumière par Le Brun au début de l'élégie 1 : « Umbrōsus tōtus, nec cereālis ager. / Nec mīrum haud aliā resecātur silva secūrī » (I, 1, 16-17). Les « veptreā catēnāta » (I, 1, 25) et les « rubī plāgiferī » (I, 3, 10) des forêts canadiennes incultes sont vouées à faire place à l'agriculture, faisant passer la Nouvelle-France de la barbarie à la civilisation, grâce au secours du Dauphin. C'est d'ailleurs tout le sens de la demande formulée à la fin de l'élégie qui ouvre le recueil, lorsque *Nova Gallia* fait appel à Cérès : « Cēdite, sīdereæ mōlēs atque ardua lingua : / Lātior ut cælō, sit Cererīque locus. » (I, 1, 65-66). Le distique illustre la continuité sémantique entre colonisation, du latin *colonus* (qui signifie dans son sens premier « le fermier »), et l'acte de cultiver, *colere* en latin. La déesse des moissons et de la fertilité des sols symbolise alors à la fois l'appel à la civilisation, par l'entremise du projet colonial incarné par le Dauphin à nouveau invoqué au dernier distique, et le préambule à la christianisation d'âmes encore incultes.

⁷⁴⁸ GRAS Laurent, *op. cit.*, p. 64.

⁷⁴⁹ GRAS Laurent, *op. cit.*, p. 65.

⁷⁵⁰ GALLUCCI John A., « Décrire les Sauvages : réflexion sur les manières de désigner les autochtones dans le latin des *Relations* », *Tangence*, vol. 99, 2012, p. 29. Jean-François Palomino qualifie d'ailleurs l'entreprise apostolique des Jésuites de « moisson des âmes » (PALOMINO Jean-François, « Cartographier la terre des païens : la géographie des missionnaires jésuites en Nouvelle-France au XVII^e siècle », *Revue de Bibliothèque et Archives nationales du Québec*, vol. 4, 2012, p. 8).

Conclusions

1. Rappel des objectifs

Le premier objectif du présent mémoire était de proposer la première édition-traduction moderne du livre I de la *Nova Gallia Delphino* de Laurent Le Brun, publiée en 1639. Dans un second temps, nous souhaitons apporter une lecture littéraire du corpus qui tienne compte à la fois du contexte politique et religieux dans lequel s'inscrivent les élégies de Le Brun et de l'univers intertextuel antique dont elles s'imprègnent.

2. Bilan et réponse à la question de recherche

Après une (I) introduction à la vie de l'auteur et à son œuvre ainsi qu'un (II) parcours retraçant brièvement l'histoire de la Compagnie de Jésus en France, l'établissement de la colonie en Nouvelle-France et les débuts des missions jésuites, nous sommes entrée dans l'étude de la *Franciade* à proprement parler, en offrant au lecteur (III) un aperçu des circonstances de sa première publication, de ses sources et de son contenu, et une présentation détaillée de ses différentes éditions. Après l'élaboration de nos (IV) principes éditoriaux, nous avons également réalisé (V) l'édition critique, fondée sur quatre témoins⁷⁵¹, de l'intégralité du livre I et des liminaires qui le précèdent, accompagnée d'une traduction française enrichie de notes. Enfin, nous nous sommes proposé d'interroger notre corpus à travers (VI) un commentaire qui tente de répondre de la question suivante : de quelle manière la *Nova Gallia Delphino* de Le Brun se réapproprie-t-elle la propagande politico-religieuse menée par la Compagnie de Jésus dans la première moitié du XVII^e siècle ? Nous avons privilégié trois axes pour investiguer notre problématique.

Tout d'abord, en ce qui concerne (1) le rapport aux sources, nous avons démontré la présence indéniable d'une certaine identification documentaire des élégies de Le Brun aux *Relations* jésuites venues de Nouvelle-France, auxquelles elles empruntent à la fois la structure et les grandes lignes thématiques, ainsi qu'un certain nombre d'anecdotes. Nous avons aussi constaté des amplifications rhétoriques servant une représentation manichéenne des Canadiens,

⁷⁵¹ L'édition de 1639 a été consultée uniquement dans sa reproduction numérisée sur *Google Books*. L'édition de 1650 a été consultée uniquement au format papier dans son exemplaire conservé à la Bibliothèque Universitaire Moretus Plantin à Namur. Les éditions de 1653 et de 1661 ont été consultées dans leurs reproductions numérisées sur *Google Books* et au format papier à la Thomas Fisher Rare Books Library à Toronto.

strictement perçus comme des corps à civiliser et des âmes à convertir, au détriment parfois de l'exactitude de l'information délivrée par les sources en prose. Ensuite, nous nous sommes attardée sur la manière dont Le Brun s'inscrit dans (2) l'héritage littéraire classique au service d'un discours politico-religieux ancré dans les entreprises coloniales et missionnaires. Il mène à bien ce projet littéraire non seulement grâce à de nombreux passages parallèles antiques, mais aussi via des procédés comme l'invocation aux muses, la *captatio benevolentiae* et la prosopopée ainsi que des motifs antiques comme l'exil, le *locus horribilis*, caractérisé par son atmosphère funèbre et son froid infernal, ou encore l'impossibilité, qu'elle soit cognitive, morale ou matérielle, d'exprimer l'inexprimable. Enfin, nous avons exploré au sein de ce corpus (3) l'opposition entre civilisation française catholique et porteuse de salut et « sauvagerie canadienne », en vue de la promotion de la colonisation et des missions jésuites. Entre allusions à la littérature latine, imaginaire mythologique et références bibliques, le paysage obscur et labyrinthique décrit par Le Brun investit la métaphore de l'errance spirituelle de ses hôtes, coupables de nombreux péchés, de blasphèmes en tous genres et de négation des commandements divins. La figure du « sauvage » est également développée au fil des vers avec la déshumanisation, l'animalisation et la monstrification des autochtones et une démonstration de cruauté qui aboutit à la fois à la dépersonnalisation des suppliciés et à la diabolisation de leurs bourreaux. Cet archétype est ensuite renversé au profit de celui du « bon sauvage », dont les qualités confèrent justement le droit au salut tant convoité. La troisième et dernière partie de notre analyse littéraire se poursuit avec l'étude de la figure du Dauphin, dédicataire du recueil et présenté par le corpus comme la seule voie de rédemption de *Nova Gallia*, comme le héros susceptible de répondre favorablement à sa prière de civilisation et, en définitive, comme l'incarnation de la vocation civilisatrice de la France. Nous concluons le commentaire par l'étude de la métaphore agricole qui plaide en faveur de la colonisation des terres de Nouvelle-France comme préambule à la christianisation de ses habitants.

3. Limites de l'investigation

Nos investigations ont été confrontées à certaines limites. D'une part, les contraintes de temps et la longueur finale du travail nous ne permettaient pas d'explorer notre matériel littéraire de façon exhaustive et nous avons dû restreindre le travail philologique et d'analyse au premier livre du recueil. D'autre part, nous avons dû borner notre collation à quatre éditions de la *Franciade* : le travail pourrait être complété en incluant les éditions de 1660 et de 1696. Par ailleurs, une visite des Archives françaises de la Compagnie de Jésus à Vanves aurait pu

nous fournir des informations plus détaillées sur la biographie de Laurent Le Brun et confirmer ou infirmer avec davantage de certitude s'il écrivait effectivement depuis la métropole, ou s'il avait tout de même mis les pieds en Nouvelle-France.

4. Pistes à explorer

Outre la lecture et l'étude approfondie du livre II de la *Franciade*, d'autres pistes pourraient encore faire l'objet d'une analyse détaillée des poèmes du premier livre. Une comparaison plus systématique des élégies avec leurs différentes sources pourrait par exemple mettre en lumière des zones d'ombre que notre commentaire aurait négligées. L'exploitation des références à la littérature classique et des *loci similes*, en particulier chez Ovide, modèle affirmé de la *Nova Gallia Delphino*, pourrait être plus exhaustive et révéler d'autres approches que celles que nous avons proposées. Une analyse rigoureuse de toutes les références bibliques qui parsèment le recueil offrirait également au chercheur de nouvelles pistes d'interprétation. Nous avons finalement songé à certaines thématiques que nous avons finalement abandonnées mais qui mériteraient de plus longues réflexions, par exemple le lien entre l'imagerie guerrière développée dans plusieurs des élégies et la démarche militante de la Compagnie de Jésus. Nous pourrions aussi explorer les possibles échos entre les pratiques tortionnaires et anthropophages au cœur du deuxième poème et les rites traditionnels autochtones qui y sont associés et dont témoigneraient les *Relations*. Enfin, l'analyse du paysage, des conditions météorologiques et de la stérilité de l'environnement pourraient être mis en relation avec la théorie ancienne des climats, en lien avec la figure du « sauvage » et les caractères moraux qui lui sont prêtés.

Le livre II attend toujours son édition et la *Nova Gallia Delphino* a encore beaucoup à dire aux chercheurs qui s'y intéresseront. Nous espérons que cette étude aura apporté une modeste contribution à un travail qui ne demande qu'à être poursuivi.

Bibliographie

1. Sources primaires

a. Sources bibliques

La Bible de Jérusalem, trad. sous la direction de l'École biblique de Jérusalem, Paris, éditions du Cerf, 1998.

Vulgate Latin Bible With English Translation [en ligne], disponible sur : <https://vulgate.org>.

b. Sources antiques

ANAXAGORE, *Sur la nature*.

AUGUSTIN, *Dē hæresibus*.

AUGUSTIN, *Sermons*.

CATULLE, *Poèmes*.

CICÉRON, *De Oratore*.

CLAUDIEN, *Carmina minora*.

CLAUDIEN, *Contre Rufin*.

CLAUDIEN, *De Consulatu Stilichonis*.

HOMÈRE, *Iliade*.

HORACE, *Art poétique*.

HORACE, *Épîtres*.

HORACE, *Odes*.

HORACE, *Satires*.

LUCAIN, *Pharsale*.

LUCRÈCE, *De rerum natura*.

MARTIAL, *Épigrammes*.

OVIDE, *Amours*.

OVIDE, *Art d'aimer*.

OVIDE, *Fastes*.

OVIDE, *Héroïdes*.

OVIDE, *Ibis*.

OVIDE, *Métamorphoses*.

OVIDE, *Pontiques*.

OVIDE, *Tristes*.

PHÈDRE, *Fables*.

PLAUTE, *Mercator*.

PLAUTE, *Miles gloriosus*.

PROPERCE, *Élégies*.

PRUDENCE, *Apotheosis*.

QUINTILIEN, *L'institution oratoire*.

SÉNÈQUE, *Octavie*.

SÉNÈQUE, *Œdipe*.

SÉNÈQUE, *Thyeste*.

SEXTUS EMPIRICUS, *Institutions pyrrhoniennes*.

STACE, *Achilléide*.

STACE, *Thébaïde*.

STILIUS ITALICUS, *Les guerres puniques*.

STRABON, *Géographie*.

TIBULLE, *Élégies*.

VIRGILE, *Bucoliques*.

VIRGILE, *Géorgiques*.

VIRGILE, *Énéide*.

XÉNOPHON, *Mémorables*.

c. Sources médiévales

ALAIN DE LILLE, *La complainte de Natura*.

BOCCACE, *Teseida delle nozze di Emilia*.

CHAUCEUR, *Les Contes de Canterbury*.

ORAZIO ROMANO, *De conjuratione Stefani Porcarii*.

d. Sources modernes

CAMPEAU Lucien, *Monumenta Novae Franciae*, Rome, Monumenta historica Societatis Iesu, 9 v., 1967-2003.

D'AUBIGNÉ Agrippa, *Les Tragiques, données au public par le larcin de Prométhée. Au Dezert*, L.B.D.D., 1616.

DU BELLAY Joachim, *Les Regrets et autres Œuvres poétiques*, Paris, Frédéric Morel, 1558.

HUGO Hermannus, *Pia desideria emblematis, elegiis et affectibus Sanctorum Patrum illustrata*, Anvers, Henri/Hendrick Aertssens, 1624.

LE CLERC Paul, *La vie d'Alexandre Bercius, congréganiste*, Tours, Philippe Masson, 1701.

LE BRUN Laurent, *David pœnitens. Moyses de opere sex dierum. Jeremias lugens. Vesperæ Marianæ*, 1640.

LE BRUN Laurent, *Ecclesiastes qui ab Hebræis Coheleth appellatur, sive Salomonis de contemptu rerum humanarum contio, paraphrasi poetica explicata*, Rouen, Jean le Boulenger, 1649.

LE BRUN Laurent, *Ecclesiastes Salomonis paraphrasi poetica explicatus*, Rouen, Jean le Boulenger, 1650.

LE BRUN Laurent, *Ecclesiastes Salomonis paraphrasi poetica explicatus*, Paris, Sébastien et Gabriel Cramoisy, 1653.

LE BRUN Laurent, *Eloquentia poetica sive praecepta poetica exemplis poeticis illustrata*, Paris, Sébastien et Gabriel Cramoisy, 1655.

LE BRUN Laurent, *Institutio juventutis christianae*, Paris, Sébastien et Gabriel Cramoisy, 1653.

LE BRUN Laurent, *Musæ Turonenses in morte illustris et reverendissimi D. Domini Bertrandi d'Echaus Archiepiscopi Turonensis mærentes et afflictæ, in adventu illustris et reverendissimi D. Domini Victoris Bouthillier Archiepiscopi Turonensis recreatae*, 1641.

LE BRUN Laurent, *Nostri saeculi ornamentum et adolescentiae sanctae speculum Alexander Bertius. Condemnat iustus mortuus vivos impios et iuventus celerius consummata longam vitam iniustissima sapientia*, Rouen, Jean le Boulenger, 1646.

LE BRUN Laurent, *Nova Gallia Delphino*, Paris, Jean Camusat, 1639.

LE BRUN Laurent, *Virgilius Christianus, sive Poema Heroicum de Sancto Ignatio*, Paris, Simon Piget, 1660.

LE BRUN Laurent, *Virgilius Christianus*, Paris, Simon Piget, 1661.

LE BRUN Laurent, *Virgilius Christianus*, Dillingen, Jean Caspar Bencard, 1696.

LE JEUNE Paul, *Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle France, en l'année 1634*, Paris, Sébastien Cramoisy, 1635.

MARGRY Pierre, *Decouvertes et etablissemens des Franqais dans l'ouest et dans le sud de l'Amerique septentrionale*, Paris, D. Jouaust, 6 vol., 1876-1886.

RONCARD Pierre de, *Continuation du Dicours des Miseres de ce Temps. À la Royne*, Paris, Gabriel Buon, 1562.

THWAITES Reuben Gold, *The Jesuit Relations and Allied documents : travels and explorations of the Jesuit missionaries in New France, 1610-1791*, New York, Pageant Book, 36 vol., 1959.

2. Littérature scientifique

ALBERTS Jennifer, *L'histoire oubliée de Jean de Poutrincourt, fondateur de Port-Royal, première colonie française au Canada : « il voulait bâtir une nouvelle France et vivre dans un monde meilleur »*, France info, 2025 [en ligne].

ARTIGALAS Florence, *Les jésuites au Nouveau-Monde. Les débuts de l'évangélisation de la Nouvelle-France et de la France équinoxiale, XVII^e-XVIII^e siècle*, Matoury, Ibis Rouge, 2013.

BARTON William, « The third elegy of Laurent Le Brun's *Franciad : Difficultas initerum in sylvis Canadensibus* – The difficulties of expression in the Canadien forests », *Mittelateinisches Jahrbuch Internationale Zeitschrift für Mediävistik*, vol. 48 (3), 2013, p. 1-8.

BEAULIEU Alain, « L'on n'a point d'ennemis plus grands que ces sauvages : l'alliance franco-innue revisitée (1603-1653) », *Revue d'histoire de l'Amérique*, vol. 61 (3-4), 2008, p. 365-395.

CAMPEAU Lucien, *La mission des Jésuites chez les Hurons (1634-1650)*, Montréal, Bellarmin, 1987.

DE CHAMPLAIN Samuel, *Les voyages de la Nouvelle-France Occidentale, dicte Canada*, Paris, Claude Collet, 1632.

CHARMOT François, *La pédagogie des Jésuites : ses principes, son actualité*, Paris, Spes, 1951.

CORBO Claude, *Monuments intellectuels de la Nouvelle-France et du Québec ancien. Aux origines d'une tradition culturelle*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2014.

CÔTÉ Sébastien, « Sur le terrain avec les autochtones de la Nouvelle-France (1534-1763) », *Bibliothèque nationale de France*, 2021 [en ligne].

DESBARATS Catherine, « 1616-1673. Les Jésuites, *Relations des Jésuites* », CORBO Claude (dir.), *Monuments intellectuels de la Nouvelle-France et du Québec ancien. Aux origines d'une tradition culturelle*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2014.

DESLANDRES Dominique, *Croire et faire croire : les missions françaises au XVII^e siècle*, Paris, Fayard, 2003.

DIONNE Fannie, *De regione et moribus Canadensium seu Barbarorum Novæ Franciæ : Les « Barbares de Nouvelle-France », texte anonyme (1616) édité par Joseph de Jouvençy (1710)*, Montréal, Université de Montréal, 2012.

DOMPNIER Bernard, *Le venin de l'hérésie : image du protestantisme et combat catholique au XVIIe siècle*, Paris, Le Centurion, 1985.

GALLUCCI John A., « Décrire les *Sauvages* : réflexion sur les manières de désigner les autochtones dans le latin des *Relations* », *Tangence*, vol. 99, 2012, p. 19-34.

GOHIER Maxime, « Antagonismes franco-autochtones », *Bibliothèque nationale de France*, 2021 [en ligne].

DE GOURCUFF Olivier, « Les élégies canadiennes du père Le Brun, Jésuite nantais », *Revue de Bretagne, de Vendée et d'Anjou*, 3, 1890, p. 363-368.

DE LA GOURNERIE Eugène, « Le père Le Brun, poète nantais sous Louis XIII », *Revue de Bretagne et de Vendée*, 10, 1861, p. 81-100.

GRAS Laurent, *Une histoire environnementale de l'évangélisation. Les missionnaires jésuites en Nouvelle-France*, Montréal, Université du Québec, 2025.

GREER Allan, *La Nouvelle-France et le monde*, Montréal, Boréal, 2009.

GRÉGOIRE Vincent, « La mainmise des jésuites sur la Nouvelle-France de 1632 à 1658 : l'établissement d'un régime théocratique ? », *Cahiers du dix-septième : An Interdisciplinary Journal*, vol. 11 (1), 2006, p. 19-43.

HASKELL Yasmin, « Practicing What They Preach ? Vergil and the Jesuits », FARRELL Joseph et PUTNAM Michael C. J. (dir.), *A Companion to Vergil's Aeneid and its Tradition*, Chichester, Wiley-Blackwell, 2010, p. 203-216.

HENRION Aurélie, *Dynamiques communicationnelles entre les Jésuites et l'État à propos du missionnariat jésuite en Nouvelle-France, 1663-1701*, Rimouski, Université du Québec, 2019.

HERSKOVITS Melville J., *Les Bases de l'anthropologie culturelle*, Paris, Payot, 1967.

IJSEWIJN Jozef, *Companion to Neo-Latin studies. History and diffusion of Neo-Latin literature*, Louvain, Leuven University Press, 1990.

IJSEWIJN Jozef, *Companion to Neo-Latin studies. Literary, linguistic, philological and editorial questions*, Louvain, Leuven University Press, 1998.

ISAEVA Ekaterina, « L'image du froid de la Nouvelle-France et de la Sibérie dans les textes des voyageurs européens et russes aux XVIIe et XVIIIe siècles », CHARTIER Daniel et BORM Jan (dir.), *Le froid. Adaptation, production, effets, représentations*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2018, p. 61-73.

JACQUIN Philippe, *Les Indiens blancs : Français et Indiens en Amérique du Nord (XVIe-XVIIIe siècle)*, Paris, Payot, 1987.

LAFLÈCHE Guy, *Les Saints Martyrs canadiens. Histoire du mythe*, Québec, Singulier, 1988.

LE BRAS Yvon, « Du Canada aux *Iles de l'Amérique* et à la *Terre Ferme* : l'Amérindien dans les *Relations* des jésuites Paul Lejeune, Jacques Bouton et Pierre Pelleprat », POIRIER Guy (dir.), *Textes missionnaires dans l'espace francophone. 1) Rencontre, réécriture, mémoire*, Québec, Presses de l'Université de Laval, 2016, p. 16-21.

LESTRINGANT Frank, « Le tropisme du martyr dans les *Relations* jésuites en Nouvelle-France », POIRIER Guy (dir.), *De l'Orient à la Huronie : du récit de pèlerinage au texte missionnaire*, Québec, Presses universitaires de Laval, 2011, p. 77-88.

LETENDRE André, *La Grande Aventure des Jésuites au Québec. Espérances et renoncements*, Montréal, Beauport, 1991.

LINTEAU Paul-André, *Histoire du Canada, Que sais-je ?*, Clamecy, 2023.

MELANÇON Arthur, *Liste des missionnaires jésuites. Nouvelle-France et Louisiane 1611-1800*, Montréal, Collège Sainte-Marie, 1929.

MERCIER Samuel, « Paul Le Jeune et l'utopie jésuite en Nouvelle-France », *Cap-aux-Diamants*, vol. 136, 2019, p. 4-7.

MILEWSKA-WĄŻBIŃSKA Barbara, « Kilka uwag na temat recepcji twórczości Owidiusza w chrześcijańskiej poezji nowołacińskiej doby baroku », *Symbolae philologorum Posnaniensium Graecae et Latinae*, vol. 33 (1), 2023, p. 227-242.

MIRELA Altic, « Cartography of New France : Tracing Jesuit Knowledge on Non-Jesuit Maps of Canada and North America », *Terrae Incognitae*, vol. 53 (2), 2021, p. 107-134.

O'BRIEN Peter, « La *Franciade* de Le Brun : poétique ovidienne de l'exil en Nouvelle-France », *Tangence*, vol. 99, 2012, p. 35-60.

O'BRIEN Peter, « *Si potes exemplo moveri, non propiore potes* : Emotional Reciprocity in Laurent Le Brun's *Nova Gallia* », HASKELL Yasmin (dir.), *Changing Hearts : Performing Jesuit Emotions between Europe, Asia, and the Americas*, Leiden, Brill, 2019, p. 147-166.

OUELLET Pierre-Olivier, « Le Martyre des missionnaires jésuites : étude d'une représentation du 'sauvage' en Nouvelle-France », DUHEM Sophie et NOACCO Christine (dir.), *L'homme sauvage dans les lettres et les arts*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019, p. 319-333.

OUELLET Réal, « Monde sauvage et monde chrétien dans les *Relations* des Jésuites », *Littératures classiques*, vol. 22, 1994, p. 59-72.

OUELLET Réal (dir.), *Rhétorique et conquête missionnaire : le jésuite Paul Lejeune*, Sillery, éditions du Septentrion, 1993.

PALOMINO Jean-François, « Cartographier la terre des païens : la géographie des missionnaires jésuites en Nouvelle-France au XVII^e siècle », *Revue de Bibliothèque et Archives nationales du Québec*, vol. 4, 2012, p. 6-19.

PAPRAŠAROVSKI Marija, « Les divers aspects du sauvage dans le roman 'Un Huron en Alsace' de Pierre Léon », DUHEM Sophie et NOACCO Christine (dir.), *L'homme sauvage dans les lettres et les arts*, Presses Universitaires de Rennes, 2019, p. 335-350.

PASCHOUD Alain, « Aborder les Relations jésuites de la Nouvelle France (1632-1672) : enjeux et perspectives », *Arborescences*, vol. 2, 2012, p. 1-11.

PEARSON Timothy G., « *Nous avons esté fait un spectacle aux yeux du monde* : performance, texte et création des martyrs au Canada, 1642-1652 », POIRIER Guy (dir.), *De l'Orient à la Huronie : du récit de pèlerinage au texte missionnaire*, Québec, Presses universitaire de Laval, 2011, p. 103-122.

PIOFFET Marie-Christine, « De l'Ancienne à la Nouvelle-France : le rayonnement de la *Gallia christiana* dans les *Relations* des jésuites. », *Littératures classiques*, vol. 76 (3), 2011, p. 155-166.

PIOFFET Marie-Christine, « Des débats sur la religion en Huronie. Quand les évangélisateurs Gabriel Sagard et Jean de Brébeuf entrent en scène », *Tangence*, vol. 123, 2020, p. 25-36.

PIOFFET Marie-Christine, « Nouvelle-France ou France nouvelle : les anamorphoses du désir », *Tangence*, vol. 90, 2009, p. 37-55.

POIRIER Guy, « Pierre-François-Xavier de Charlevoix : la parole autochtone et la parole canadienne », VAILLANCOURT Luc, TAILLEUR Sandrine et URBAIN Émilie (dir.), *Voix autochtones dans les écrits de la Nouvelle-France*, Paris, Hermann, 2019.

PUTNAM Michael C. J., « Vergil, Ovid, and the Poetry of Exile », FARRELL Joseph et PUTNAM Michael C. J. (dir.), *A Companion to Vergil's Aeneid and its Tradition*, Chichester, Wiley-Blackwell, 2010, p. 80-95.

ROPARTZ Sigismond, « Le *Virgile chrétien* du père Laurent Le Brun, jésuite nantais », *Revue de Bretagne et de Vendée*, vol. 22, 1867, p. 434-445.

SAUZET Robert, *Contre-Réforme et Réforme catholique en Bas-Languedoc. Le diocèse de Nîmes au XVII^e siècle*, Louvain, Nauwelaerts, 1979.

SHENWEN Ly, *Stratégies missionnaires des Jésuites français en Nouvelle-France et en Chine au XVII^e siècle*, Québec, Presses de l'université de Laval, 2001.

SMEESTERS Aline, *Aux rives de la lumière : la poésie de la naissance chez les auteurs néo-latins des anciens Pays-Bas entre la fin du XVe et le milieu du XVII^e siècle*, Louvain, Leuven University Press, 2011.

SMEESTERS Aline, « Fureurs poétiques, oracles prophétiques et horoscopes astrologiques. Les poèmes latins autour de la naissance de Louis XIV (1638) », POUEY-MOUNOU Anne-Pascale (dir.), *Inqualifiables Fureurs. Poétique des invocations inspirées aux XVI^e et XVII^e siècles*, Paris, Classiques Garnier, 2019, p. 347-383.

SMEESTERS Aline, « La métamorphose d'Etienne de Carheil », *Tangence*, vol. 99, 2012, p. 61-97.

TEISSIER Octave, *Histoire de la commune de Cotignac*, Marseille, Alexandre Gueidon, 1860.

THIERRY Éric, *La France de Henri IV en Amérique du Nord. De la création de l'Acadie à la fondation de Québec*, Paris, Éditions Honoré Champion, 2008.

TODOROV Tzvetan, *La conquête de l'Amérique : la question de l'autre*, Paris, Seuil, 1991.

TOLA Eleanora, *La métamorphose poétique chez Ovide : Tristes et Pontiques. Le poème inépuisable*, Louvain, Peeters, 2004.

TRIGGER Bruce, « Les Amérindiens et l'âge héroïque de la Nouvelle-France », *La société historique du Canada*, vol. 30, Ottawa, 1992.

TRUDEL Marcel, *Histoire de la Nouvelle-France*, Montréal/Paris, Fides, 1963.

TYROLER Marjorie Jane, *La description du sauvage dans les Relations de Paul Lejeune*, Montréal, McGill University, 1988.

VANTARD Amélie, « Les vocations missionnaires chez les jésuites français aux XVII^e et XVIII^e siècles », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, vol. 116, 2009, p. 9-22.

VERELST Philippe, « Le "Locus horribilis". Ébauche d'une étude », *Littérales. La Chanson de Geste. Écriture, intertextualités, translations*, n°14, 1994, p. 41-59.

VIDEAU-DELIBES Anne, *Les Tristes d'Ovide et l'épique romaine : une poétique de la rupture*, Paris, Klincksieck, 1991.

WACHTEL Joseph Robert, « *Poor Savages and Churlish Heretics* » : *The Jesuit Mission to Canada and the French Wars of Religion, 1540-1635*, Columbus, Ohio State University, 2013, 257 p.

WESTRA Haijo, « Les premières descriptions du Canada par le jésuite Pierre Biard. Du témoignage oculaire à sa réécriture », *Tangence*, vol. 99, 2012, p. 9-17.

WESTRA Haijo, « Références classiques implicites et explicites dans les récits des Jésuites sur la Nouvelle-France », *Tangence*, vol. 92, 2010, p. 27-37.

3. Ouvrages de référence (biographies, catalogues, dictionnaires et encyclopédies)

Académie française, *Dictionnaire de l'Académie française*, 9^e éd., disponible sur : <https://www.dictionnaire-academie.fr>.

DE BACKER Augustin et Aloïs, *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, 7 vol., Liège, Grandmont-Donders, 1853-1861, p. 353-355.

BALTEAU Jules, *Dictionnaire de biographie française*, 22 vol. Paris, Letouzey et Ané, 1933- .

BOGAERT Pierre-Maurice, *Dictionnaire encyclopédique de la Bible*, Turnhout, Brepols, 3^e édition revue et augmentée, 2002.

DRIVAUT Marie-Hélène (dir.), *Le Robert de poche*, Paris, Robert de poche, 2016.

FABRE Pierre Antoine et PIERRE Benoist (dir.), *Les Jésuites : histoire et dictionnaire*, Paris, Bouquins, 2022.

- GAFFIOT Félix, *Le grand Gaffiot : dictionnaire latin-français*, Paris, Hachette, 2000.
- HOWATSON Margaret, *Dictionnaire de l'Antiquité : mythologie, littérature, civilisation*, Paris, Laffont, 1993.
- LEVOT Prosper, *Biographie bretonne : recueil de notices sur tous les Bretons qui se sont fait un nom soit par leurs vertus ou leurs crimes, soit dans les arts, dans les sciences, dans les lettres, dans la magistrature, dans la politique, dans la guerre, etc., depuis le commencement de l'ère chrétienne jusqu'à nos jours*, vol. 2, Vannes, Cauderan, 1852-1857, p. 208.
- LITTRÉ Émile, *Dictionnaire de la langue française*, <https://www.littre.org> [en ligne].
- RICH Anthony, *Dictionnaire des antiquités romaines et grecques*, Paris, Didot, 1873.
- DE ROCHEMONTEIX Camille, *Un collège de jésuites aux XVIIe et XVIIIe siècles : le collège Henri IV de La Flèche*, Le Mans, 1889.
- SOMMERVOGEL Carlos (dir.), *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, Bruxelles, Schepens, vol. 4, 1960, p. 1629-1632.
- Trésor de la langue française informatisé* [en ligne], ATILF, CNRS et Université de Lorraine, <http://atilf.atilf.fr>.
- WORCESTER Thomas (dir.), *The Cambridge Encyclopedia of the Jesuits*, Cambridge, Cambridge University Press, 2017.

4. Ressources en ligne

- Google Books*, <https://books.google.com>.
- Library of Latin Texts*, <https://clt-brepolis-net.proxy.bib.uclouvain.be:2443/llta/Search>, Brepols.
- Macronizer*, <https://alatius.com/macronizer/>.
- PHI Latin Texts*, <https://latin.packhum.org>, Packard Humanities Institute.

Table des matières

Remerciements	3
Résumé / abstract	5
Introduction	7
I. Biographie	9
II. Contexte historique	15
1. Fondation et vocation missionnaire de la Compagnie de Jésus	15
2. Présence française en Amérique du Nord	18
3. Missions jésuites en Nouvelle-France	22
III. Présentation de la <i>Nova Gallia Delphino</i> et de ses éditions	29
1. Circonstances de rédaction	29
2. Sources documentaires	30
3. Imaginaire véhiculé par les <i>Relations</i>	32
4. Paul Le Jeune, <i>Relation</i> de 1634	33
5. Introduction à la <i>Nova Gallia Delphino</i>	34
6. Présentation des éditions et de leur structure	36
a. Laurent Le Brun, <i>Nova Gallia Delphino</i> , Paris, Jean Camusat, 1639	38
b. Laurent Le Brun, <i>Ecclesiastes Salomonis paraphrasi poetica explicatus</i> , Rouen, Jean le Boulenger, 1650	40
c. Laurent Le Brun, <i>Ecclesiastes Salomonis paraphrasi poetica explicatus</i> , Paris, Sébastien et Gabriel Cramoisy, 1653	43
d. Laurent Le Brun, <i>Virgilius Christianus</i> , Paris, Simon Piget, 1661	44
IV. Principes éditoriaux	47
1. Présentation du texte latin : transcription et annotation	47
2. Traduction française	50
V. Édition critique	51
VI. Commentaire	167
1. Réinvestissement de la rhétorique missionnaire jésuite	167
a. Ancrage documentaire	167
b. Écarts documentaires	170
c. Amplifications rhétoriques	171

2. Intertextualité classique au service de la propagande politico-religieuse	173
a. Poétique ovidienne de l'exil	174
b. <i>Captatio benevolentiae</i>	175
c. <i>Locus horribilis</i> vs <i>locus amœnus</i>	177
d. Motif de l'impossibilité d'exprimer	180
e. <i>Nova Gallia</i> , déesse tutélaire de la Nouvelle-France	182
3. Construction de l'opposition entre civilisation française catholique et « sauvagerie canadienne » et articulation des projets colonial et missionnaire	183
a. L'obscurité et l'errance comme métaphores de l'erreur spirituelle	185
b. Renversement des fondements du christianisme	187
Transgression des commandements divins	188
Incarnation des péchés capitaux	190
Autres hérésies diverses	191
c. L'archétype du « sauvage »	192
Déshumanisation, animalisation et monstrification	194
« Il n'y a cruauté semblable à celle qu'ils exercent contre leurs ennemis »	195
d. « <i>Sī bene quī latuit vīxit, probus incola silvæ est</i> » ou le « bon sauvage »	199
e. Mise en scène de la monarchie française comme agent civilisateur de la Nouvelle-France	201
Célébration et héroïsation du Dauphin	202
f. L'agriculture comme précurseur de la civilisation	204
Conclusions	207
1. Rappel des objectifs	207
2. Bilan et réponse à la question de recherche	207
3. Limites de l'investigation	208
4. Pistes à explorer	209
Bibliographie	211
1. Sources primaires	211
a. Sources bibliques	211
b. Sources antiques	211

c. Sources médiévales	213
d. Sources modernes	213
2. Littérature scientifique	215
3. Ouvrages de références (biographies, catalogues, dictionnaires et encyclopédies)	220
4. Ressources en ligne	221
Table des matières	223

